REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME TRENTIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1878

11,613

054
R3274
1878 c.v.6

LES ÉVOLUTIONS

DU

PROBLÈME ORIENTAL

II [1].

LA RUSSIE ORTHODOXE.

I.

Pendant deux siècles encore, depuis la première mission russe à Constantinople, le tsar et le padichah devaient s'observer de loin, échanger de temps en temps des messages amicaux, éviter soigneusement tout cas de rupture violente, et ce n'est pas un des moins curieux spectacles de l'histoire que cette attitude des deux empires fatalement destinés un jour à s'entre-choquer, ayant même de bonne heure la conscience de cette nécessité inéluctable et s'éludant néanmoins de génération en génération, ajournant comme d'un commun et tacite accord l'heure de la rencontre suprême. Les occasions n'ont pas certes manqué durant cette longue période, qui pouvaient faire éclater une hostilité toujours latente, et pour les Turcs par exemple c'était déjà une rude épreuve que d'assister impassibles à la chute des khanats mahométans de Kazan et d'Astrakhan, ainsi qu'aux démêlés incessans du *Moskof* avec le khan de Crimée, leur coreligionnaire et même leur vassal. Et de leur côté les Russes ont su constamment résister aux sollicitations que leur adressait, à diverses reprises, telle puissance chrétienne, pour

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1877.

s'assurer leur concours dans une guerre contre le sultan. C'est en vain que déjà Philippe II, « pour les émouvoir et susciter contre le Grand Seigneur, les avait fait accommoder de toutes sortes d'armes offensives et défensives, et par exprès d'artillerie, dont ils étaient ignorans, et des artisans même (1). » C'est en vain aussi que vers le milieu du siècle suivant (1654), pendant la célèbre guerre de Candie, la république de Saint-Marc envoyait une grande ambassade à Moscou avec une magnifique étoffe d'or (*un superbissimo drappo d'oro*) pour le tsar Alexis Romanof et des exhortations pressantes à une action commune contre l'infidèle. La signorie représentait au Moscovite « la facilité qu'il avait de frapper la Turquie au cœur même (*al cuore*) de ses possessions, où il trouverait tant de coreligionnaires du rite grec soupirant après une si belle résolution. » Le tsar attendit trois ans pour répondre, et dans sa réponse il demanda à la signorie un fort emprunt qui lui permît de terminer d'abord ses guerres avec la Suède et la Pologne (2). Tout le long du XVIIe siècle la Russie assista aux luttes incessantes de l'Autriche, de la Hongrie, de la Pologne et de la république de Saint-Marc contre les armées du sultan sans y prendre part; tout au plus intervint-elle, de loin en loin, diplomatiquement, pour s'assurer quelque important avantage, par exemple pour se faire adjuger le territoire de Kief si longtemps disputé aux Polonais; et ce n'est qu'à la fin du XVIIe siècle qu'elle osa s'emparer d'Azof. On dirait qu'avant d'entrer en lice, la Russie avait attendu l'heure du complet épuisement de l'Osmanli; très certainement aussi elle attendait l'homme du destin capable de la soulever par son génie, et de la lancer dans « la grande voie au bout de laquelle brillait la coupole de Sainte-Sophie. » Ni l'heure ni l'homme ne tardèrent à venir. La puissance musulmane, fortement ébranlée déjà sous les murs de Vienne en 1683, avait reçu le coup de grâce à Zenta de la vaillante main du prince Eugène, et le 26 janvier 1699 fut signée cette paix de Carlovitz que l'historien Hammer a si justement appelée « une mise au concours de l'empire ottoman. » Douze ans après la paix de Carlovitz, le tsar Pierre Alexéiévitch inaugurait la grande œuvre russe en Orient par sa campagne du Pruth.

Les historiens n'ont pas manqué à cette campagne célèbre; on se permettra toutefois d'en faire ici ressortir un trait bien caractéristique et peut-être trop négligé, à savoir que dans cette courte campagne on trouve déjà réunis presque au complet tous les argumens et tous les élémens dont la politique russe ne devait cesser

1. Dépêche de l'évêque d'Acqs à M. de la Vigne, 26 mai 1588. *Négociations dans le Levant*, II, p. 459.

2. Le doge Valiero, *Istoria della guerra di Candia*, p. 317 seq. et p. 529 seq.

de se servir depuis lors jusqu'à nos jours contre l'empire ottoman. C'est ainsi que les hostilités de 1711 ont été précédées par la demande de Pierre le Grand à la Sublime-Porte que les clés du saint sépulcre à Jérusalem fussent livrées au clergé grec, tout comme il est arrivé depuis, lors des transactions qui précédèrent la guerre de Crimée. Au moment de rompre avec la Porte, le tsar fit publier en latin un grand *Exposé* (1) adressé au monde honnête et impartial (*honestus et a partium studio alienus mundus*), et cet appel à l'opinion publique était une innovation considérable. La remarque a d'ailleurs été déjà faite, et très finement (2), qu'en général Pierre le Grand est le premier souverain qui ait mis en avant dans les traités politiques les principes abstraits. Jusqu'alors les puissances qui se faisaient la guerre citaient dans leurs manifestes les traités et conventions antérieurs, alléguaient leurs droits acquis : les ministres étaient des espèces d'avocats qui toujours s'appuyaient sur un code de lois positives, reconnu par tout le monde ; Pierre le Grand fut le premier à en appeler aux principes, à la loi divine ; dans un document il parle même *des lois fondamentales de la nature*. En flétrissant, dans son *Exposé* de 1711, « le joug barbare sous lequel gémissaient tant de chrétiens, » — depuis le jour de Lépante l'Europe n'avait plus entendu un pareil langage, — l'autocrate russe ne se borna pas à comprendre ces chrétiens sous la vague dénomination de « royaume grec, » comme on l'avait fait au xve et au xvie siècle ; il parla distinctement et en connaissance de cause « des Grecs, des Valaques, des Bulgares et des Serbes, » et c'est la première fois peut-être que ces noms ignorés ont figuré dans un acte diplomatique de premier ordre. Des rapports clandestins avaient été noués depuis longtemps avec toutes ces populations, même avec les Slaves de l'Autriche (*Avstriyski Serby*), et de nombreux et actifs émissaires parcouraient au dernier moment les provinces turques, en poussant au soulèvement. Les deux hospodars de la Moldavie et de la Valachie s'empressèrent de rejoindre le tsar dans son camp, après avoir renouvelé à Constantinople leur serment d'inébranlable fidélité au padichah. Les historiens néo-grecs (3) nous ont également conservé la proclamation de Pierre le Grand au peuple hellénique, pièce d'une facture bizarre, et d'un style aussi peu classique que possible ; mais rien n'égale l'intérêt

1. *Justitia armorum, quæ sacra sua czarea majestas Petrus I, Magnæ Russiæ Imperator, in sui defensionem adversus perfidum Turcarum sultanum Achemetem, pacis violatorem, arripuit, propalam exposita. Ad mandatum ejusdem majestatis typis evulgata.* Voir Lamberty, *Mémoires pour servir à l'histoire du* XVIIIe *siècle*. (La Haye, 1731), VI, p. 411-26.

2. Adam Mickiewicz, *Cours de littérature slave*, II, p. 408.

3. Paparrégopoulos, *Historia tou hellenikou ethnous* (Athènes, 1871), V, p. 615.

que présente une lettre du tsar écrite dans le même temps aux Montenégrins (1). « Notre Majesté Tsarienne connaît, y lit-on, la bravoure de vos anciens maîtres, la profondeur de vos bons cœurs chrétiens, et l'art avec lequel vous vous êtes servis de vos armes pour la défense de la foi; nous en avons été informés par des livres imprimés, et tout l'univers sait qu'Alexandre le Macédonien, avec une petite armée recrutée parmi vos peuples, a battu bien des souverains et subjugué de nombreux empires. Au moment présent, par Dieu indiqué, il vous sied de renouveler votre antique gloire, et, en vous joignant à mes armées, de combattre pour la foi et la patrie, pour votre honneur et votre dignité, pour la sécurité et la liberté de vos successeurs. Si chacun de vous fait son devoir et combat pour sa foi, le nom du Christ sera glorifié au-dessus de tout, et les descendans du païen Mahomet seront repoussés dans leur ancienne patrie, dans les sables et les steppes de l'Arabie. » Chose surprenante, dès ce temps aussi apparaît l'extrême prédilection du gouvernement russe pour le Montenegro, parmi toutes ces peuplades de la péninsule de Thrace; c'est par l'intermédiaire du vladyka de la Montagne-Noire que Pierre le Grand s'adressait aux habitans de la Serbie, de la Macédoine, de l'Herzégovine et du littoral de la mer (*Primortsy*), en lui donnant ainsi l'investiture d'une sorte de domination sur ces contrées.

Encore une fois, tout l'appareil religieux, philosophique, national et révolutionnaire des tsars pour la destruction de l'empire ottoman, nous le voyons déjà monté et mis en œuvre dans cette campagne du Pruth; il est vrai aussi que dès lors se révèle du côté des Russes le grand défaut qui leur a préparé plus d'un mécompte dans la carrière orientale : une confiance présomptueuse dans leurs propres forces et un mépris peu justifié de celles de l'adversaire. Il est remarquable en effet que, malgré de si nombreuses luttes avec la Turquie, les Russes n'ont jamais su apprécier à sa juste valeur le soldat musulman, et sont presque toujours entrés en campagne avec des armées et des ressources insuffisantes. Plevna n'est point un fait unique dans les annales des guerres turco-russes, et ceux que cet échec des armes du tsar a étonnés de nos jours ont tout simplement oublié l'énergique résistance qu'en mainte occasion les Osmanis ont su opposer aux Moscovites, depuis la défense d'Azof, vers la fin du XVIIe siècle, jusqu'à celle de Kalafat et de Silistrie en 1854. En 1711, cette présomption russe faillit amener une catastrophe terrible et mit le fondateur de la grandeur russe à deux doigts de sa perte. Entré en Moldavie avec 38,000 hommes, Pierre le Grand se

1. Reproduite d'après les archives dans Soloviev, *Istoriya Rossiy* (Moscou, 1873), XVI, p. 75.

trouva aussitôt cerné par les forces bien supérieures du grand-vizir Méhémet-Baltadgi. On sait la lettre qu'il adressa à son sénat en ce moment d'angoisse : « Je n'ai devant moi que la ruine complète ou la captivité chez les Turcs. » Il avait, en quittant la Russie, exprimé le désir d'être enterré à Constantinople : « ce désir, selon la remarque d'un adversaire implacable (1), était sur le point de se réaliser, et sans la conquête de cette ville ; » déjà même l'héroïque et infortuné Charles XII était accouru en toute hâte du fond de son exil de Bender pour assister à la chute de son mortel ennemi, lorsque le grand-vizir se laissa fléchir par les supplications de la tsarine et accorda la capitulation de Houche. Baltadgi a-t-il été corrompu par l'argent, ainsi que l'ont prétendu quelques historiens d'une autorité discutable? Ce serait alors un article de plus à joindre au riche inventaire des moyens destructifs dont la Russie se trouvait déjà en possession dès cette première campagne d'Orient ; car ce fait jusque-là inouï d'un commandant turc gagné par l'or de l'ennemi s'est malheureusement depuis reproduit plus d'une fois et a contribué à plus d'un succès des armes moscovites. En tout cas, la capitulation de Houche (21 juillet 1711) n'en fut ni moins dure, ni moins humiliante : Azof, le grand espoir maritime de la Russie, fut restituée aux Turcs ; plus d'une forteresse dut être rasée; la jeune flotte de la Mer-Noire était anéantie, et le sultan était « supplié de pardonner *la conduite irrégulière* du tsar. » Depuis sa délivrance du joug des Mongols, l'empire de Russie n'avait point connu pareil outrage.

Si décevante que fût l'issue de cette première croisade orthodoxe, elle n'affaiblit d'ailleurs nullement la solidité des liens qui s'étaient noués entre la Russie et les populations de la péninsule thracienne : ces liens se fortifièrent plutôt dans le sentiment d'une défaite subie en commun, et d'une revanche, commune aussi, à prendre un jour. La capitulation de Houche fut en quelque sorte pour les chrétiens d'Orient ce que le désastre du Piémont dans la plaine de Novare a été de nos jours pour les patriotes italiens, la consécration d'un pacte désormais scellé par le sang. Rien de plus caractéristique à cet égard qu'un message qui nous a été conservé (2), et que Pierre le Grand fit parvenir, cinq ans après la capitulation de 1711, aux « métropolites, chefs, capitaines, knès, voïvodes et à tous les chrétiens de la Serbie, Macédoine, Tchernagora, Herzégovine, etc. » Le tsar y parle d'abord des cruelles représailles exercées par les Turcs dans ces pays, à la suite de la dernière guerre, et des nombreuses

1. *Remarques d'un seigneur polonais sur l'Histoire de Charles XII* (de Voltaire). La Haye, 1741, p. 90. L'auteur est le général Stanislas Poniatowski, père du dernier roi de Pologne, et compagnon de Charles XII à Bender.

2. Tiré des archives impériales dans Solovief, *Istoriya Rossiy*, XVI, p. 371 (appendice).

victimes tombées sous la vengeance de l'infidèle : « Nous avons ordonné des prières solennelles dans toutes les églises et tous les monastères de notre orthodoxe empire pour tous ceux des vôtres qui ont succombé dans la défense de la religion et se sont couronnés de la couronne du martyre. » Il renouvelle « aux survivans » l'assurance de son affection et de sa gratitude inébranlables; il envoie cinq mille roubles pour la reconstruction des maisons détruites, cinq mille autres pour la réparation des églises, « de plus cent soixante exemplaires de notre personne en or (1). » Bien qu'en paix pour le moment avec le sultan, il n'en compte pas moins sur leur aide armée dans le cas d'une guerre nouvelle, ainsi qu'il l'a fait et qu'il le fera toujours à l'égard des peuples « unis par la même foi et la même langue... » Il est aisé de concevoir l'influence qu'une pareille attitude d'un grand et puissant empire dut exercer sur des esprits incultes, mais simples et croyans; elle eut surtout pour effet de sauver les *raïas* de la dernière des dégradations, où ils ne furent que trop près de tomber à la veille même de la campagne du Pruth.

Depuis 1571 en effet, depuis la grande défaillance de l'Europe catholique lors de la sainte ligue, une apostasie hideuse avait commencé à exercer parmi les chrétiens d'Orient des ravages qui, d'abord peu remarqués, finirent par éclater à tous les yeux dans les dernières années du XVIIe siècle. Des voyageurs comme Chevalier, Pococke et La Motraye observent vers cette époque dans le Levant des conversions en masse des populations de l'un et l'autre rite à l'islamisme; mais c'est surtout dans les rapports des nonces et des missionnaires apostoliques (2) qu'on peut suivre la marche progressive et effrayante de ce fléau. Délaissés de l'Occident, oubliés de tout le monde, les *raïas* avaient commencé par se soumettre avec le fatalisme oriental à ce qui pouvait leur paraître l'arrêt irrévocable du destin et par trouver, comme le dit des Albanais une relation contemporaine, « qu'il fallait bien obéir à un maître auquel Dieu a définitivement donné la terre. » Ce phénomène étrange des *pomaks* de la Bulgarie, des *begs* de la Bosnie, des *arnautes* de l'Albanie, des *kourmoulides* de la Crète, etc., — des populations, en un mot, de pure race slave ou grecque, ne sachant rien de la langue turque, anciennement attachées à la foi du Christ, et devenues néanmoins avec le temps plus ardentes pour la religion musulmane que les descendans mêmes d'Orkhan et de Togrulbeg, — ce phénomène date

1. ... *zolotykh person nachikh*. Évidemment des médailles d'or à l'effigie du tsar. Cf. Diedo, *Storia della repubblica di Venezia*. (Venise, 1751), t. IV, p. 151.

2. Voyez les curieux extraits qu'en a donnés M. de Ranke dans son étude sur la Bosnie (*Historisch-politische Zeitschrift*. Berlin, 1833, t. II.)

précisément, pour la plus grande part, de l'époque qui sépara la bataille de Lépante de la capitulation de Houche. Dès 1610, Marino Bizzi, archevêque d'Antivari, prévoyait dans des temps très rapprochés « la ruine complète du christianisme dans l'Albanie et la Serbie; » en 1651, le missionnaire apostolique Marco Crisio ne trouvait plus en Albanie que 50,000 chrétiens au lieu de 350,000 qu'y avait encore connus Bizzi; l'évêché de Durazzo qui, en 1671, avait compté 14,000 âmes catholiques, n'en comptait plus que 8,000 dans l'année 1703. Et ce qui ajoutait à l'ignominie de la transformation, c'est qu'elle n'était point due à une propagande turque quelconque : elle était le résultat d'un abaissement volontaire auquel le désespoir et l'avidité avaient une part égale. Comme la « dîme des enfans » (pour le recrutement des janissaires) et l'impôt de capitation ne pesaient que sur les populations chrétiennes, le gouvernement ottoman s'était toujours bien gardé de tarir, par un prosélytisme mal avisé, les deux sources principales de sa puissance militaire et financière, et, loin de favoriser les conversions au Coran, il s'était au contraire appliqué de bonne heure à y mettre tous les obstacles possibles (1). Néanmoins la marée de l'apostasie montait toujours, et à la limite des XVIIe et XVIIIe siècles, il y eut un moment, dit un historien, « où, à en juger d'après différens indices, le christianisme semblait menacé dans toutes les parties de la Turquie d'une fin et d'une destruction silencieuses... » Le courant fut arrêté soudain par l'apparition de Pierre le Grand sur la scène de l'Orient : les *provéditeurs* vénitiens purent dire aussitôt dans leurs rapports que les Grecs espéraient voir de nouveau leur église relevée de l'oppression; Grecs, Serbes et Roumains s'attachèrent aussitôt avec une nouvelle ardeur à leur foi, et il n'y eut plus d'exemple dès lors de ces défections en masse, par clans et par tribus entières, qu'avaient vues, à la honte de l'humanité, les âges précédens. La défaite orthodoxe sur le Pruth vint ainsi indirectement réparer le mal qu'avait causé sans le vouloir la victoire catholique dans le golfe de Corinthe, et de tous les effets de l'action russe dans le Levant ce n'est pas là le moins méritoire à coup sûr, bien qu'il soit généralement le plus ignoré.

Plus d'un demi-siècle toutefois devait s'écouler avant que les *raïas* entendissent de nouveau cet appel à la guerre sainte que leur avait annoncé le « tsar blanc » dans son message de 1715. Pierre le Grand, tout absorbé par sa lutte contre la Suède, n'avait plus

(1) Les Vénitiens font cette observation dès le XVIe siècle; et c'est ainsi que, parlant de la « dîme des enfans, » Tiepolo dit (1576) : *Onde è ragione, che quanto desiderino quelli divenir Turchi, cosi fuga il gran-signore di fargli...* Voyez en outre Zinkeisen, *Gesch. d. Osman. Reiches*, V, 319 seq.

osé renouveler sa « conduite irrégulière » envers le padichah, et les hostilités mêmes qui, sous le règne d'Anna Ivanovna, éclatèrent entre la Russie et la Porte, ne présentèrent en rien le caractère d'une croisade. L'influence allemande, si prépondérante sous ce règne, est visible jusque dans la manière dont fut conduite cette campagne de 1735-1739. Les Ostermann, les Munich, n'étaient point agités par des passions orthodoxes et slaves; ils faisaient une guerre politique, une guerre régulière; ils avaient de plus l'Autriche pour alliée. Cette première entreprise commune des Habsbourg et des Romanof en Orient fut loin d'être encourageante : l'Autriche y perdit toutes les anciennes conquêtes du prince Eugène; la Russie elle-même n'en rapporta pour trophée que la démolition d'Azof. Les choses changèrent de face à l'avènement de Catherine II (1762). Cette femme extraordinaire qui, bien qu'Allemande par naissance et par éducation, a su si complètement se faire l'âme moscovite, qui sut être philosophe avec Voltaire et Diderot, et orthodoxe fanatique avec ses popes et ses moujiks, anarchiste en Pologne et conservatrice à l'égard de la révolution française, s'inspira aussitôt, dans les affaires du Levant, de la grande tradition du vaincu de Houche, et mit en œuvre tout l'appareil philosophique, religieux, national et révolutionnaire, inauguré lors de la campagne du Pruth. Pour agir sur l'opinion du monde, elle eut quelque chose de mieux que la plume savante du pauvre hère allemand qui traça jadis pour Pierre Ier l'*Exposé* latin, elle eut aux ordres de son ambition la grande voix du siècle : Voltaire lui-même sonna le *Tocsin des rois*, et adjura princes et peuples d'écraser l'infidèle. Après avoir passé toute sa vie à persifler et à maudire le « fanatisme » des Godefroy et des saint Louis, le patriarche de Ferney se fit sur ses vieux jours le Pierre l'Ermite d'une croisade orthodoxe : il adorait sa *Sémiramis du Nord*, et les Turcs, en outre, avaient à ses yeux ces deux défauts irrémissibles de cacher leurs femmes et de ne pas aimer la tragédie. Tout autrement puissans aussi que sous Pierre le Grand furent désormais les moyens d'action sur les chrétiens d'Orient. Dès 1765, des agens et des émissaires russes parcouraient la Moldavie, la Valachie, la Grèce, la Roumélie, la Thessalie, l'Albanie, le Montenegro, la Morée, les îles de l'Archipel jusqu'à Candie, préparant les populations à la révolte, distribuant de l'argent, promettant « de la poudre et du plomb (1). » A la tête de cette vaste agitation, la tsarine avait placé Alexis Orlof, le frère de son amant, le meurtrier de son époux,

1. *Geschichte des gegenwärtigen Krieges* (Francfort et Leipzig, 1771, 6 vol.); on y trouve les documens les plus curieux pour l'histoire de cette guerre. Voyez aussi les extraits des lettres du prince Galitsyne au prince Volkonsky, dans Herrmann, *Gesch. d. russ. Staats* (Hamburg, 1853), t. V. p. 695 seq, appendice.

qui signa à Pise un pacte formel avec les chefs futurs du mouvement. La rupture avec la Porte enfin officiellement déclarée (1768), le comte Roumiantsof entra à Bukarest aux acclamations du peuple; le prince Dolgorouki débarqua sur les côtes de la Dalmatie des armes, des munitions et des canons dont les Monténégrins ne tardèrent pas à s'emparer pour faire ensuite irruption dans l'Albanie, la Bosnie et l'Herzégovine; Alexis Orlof lui-même parut au milieu des Maïnotes et proclama la liberté de tous les Hellènes au nom de « la *sainte* et orthodoxe Catherine (1). »

Sur cette première guerre décisive de la Russie en Orient, dont la durée fut de cinq ans, Frédéric II de Prusse a porté un jugement qu'il est utile de noter : on serait tenté de l'appliquer également à bien des campagnes russo-turques qui suivirent. « Les généraux de Catherine, — écrivait le plus grand capitaine du siècle, — ignoraient jusqu'aux premiers élémens de la castramétrie et de la tactique; les généraux du sultan avaient encore moins de connaissances; de sorte que, pour se faire une idée nette de cette guerre, il faut se représenter des borgnes qui, après avoir battu des aveugles, gagnent sur eux un ascendant complet (2). » L'ascendant fut complet en effet, — beaucoup plus complet que la victoire très laborieuse et longtemps disputée de Roumiantsof, — et les Turcs durent signer ce traité de Kaïnardji, qui n'accordait il est vrai aux Russes que des avantages essentiellement diplomatiques, mais que les Kaunitz et les Thugut considéraient alors déjà comme l'arrêt de mort de l'empire ottoman. Seuls les *raïas* insurgés n'eurent point à se féliciter d'une paix qui les livrait pour le moment aux représailles atroces de l'oppresseur séculaire; les habitans de la Morée surtout payèrent cruellement le triomphe des armes russes. Bien des années après encore le Maïna retentit d'imprécations contre Alexis Orlof. « Il n'a paru sur nos côtes, — disaient dans leurs lamentations les malheureux habitans de la Laconie, — que pour nous soulever et nous abandonner ensuite à la fureur des Osmanlis; les Turcs eux-mêmes ont montré dans cette guerre beaucoup plus de franchise et de loyauté envers nous que les généraux de Catherine (3). » Toutefois ces plaintes ne s'élevaient que contre les généraux; la « sainte et orthodoxe Catherine » n'en demeurait pas moins le grand espoir des pauvres *raïas*, et ils ne se trompaient pas. Au moment même de la plus profonde désolation de la Morée, la Sémiramis du Nord roulait déjà dans son esprit ce fameux *projet grec* qui devait rele-

1. Voyez le manifeste d'Alexis Orlof dans *Geschichte d. gegenw. Krieges*, VI, p. 75.
2. Frédéric le Grand, *Mémoires de* 1763-1775. *Œuvres*, VI, p. 24.
3. *Voyage de Dimo et Nicolo Stephanopoli en Grèce, d'après deux missions du gouvernement français*. (Paris, an VIII), t. I. p, 209 et 217.

ver l'ancien empire de Byzance, et placer un de ses petits-fils sur le trône de Tsarigrad.

II.

« Vous savez, — disait l'empereur Nicolas, en 1853, lors de ses célèbres conversations avec sir Hamilton Seymour, — vous savez les rêves et les plans dans lesquels l'impératrice Catherine se complaisait; ils ont été transmis jusqu'à nos jours, mais quant à moi, je n'ai pas hérité de ces visions ou de ces intentions, si vous voulez (1). » A distance d'une génération, le 2 novembre 1876, le fils et successeur de l'empereur Nicolas exprimait à Livadia, devant lord Loftus, ses regrets de voir « exister toujours en Angleterre un soupçon *invétéré* contre la politique russe et une crainte continuelle des agressions et des conquêtes russes; » et il ajoutait solennellement : *Tout ce qui a été dit ou écrit sur les projets de Catherine II n'était qu'illusions et fantômes : ces projets n'ont jamais existé en réalité* (2). Entre ces deux assertions contradictoires, mais également augustes, l'esprit risquerait de demeurer perplexe à jamais, si fort heureusement un témoignage non moins auguste et cette fois irrécusable entre tous, le propre témoignage de Catherine II, ne venait trancher la question et dissiper tous les doutes. Nous possédons en effet une série de lettres autographes adressée par l'impératrice de Russie à l'empereur Joseph II, et embrassant une période de dix ans, — de 1780 jusqu'à 1790. — Dans cette correspondance, le projet grec, ou, pour parler plus exactement, le projet daco-grec est exposé et tracé de la main même de Catherine, avec toute la clarté désirable, et de manière à ne laisser la moindre place ni aux illusions ni aux fantômes (3).

1. Dépêche de sir Hamilton Seymour (secrète et confidentielle) à lord John Russell, Saint-Pétersbourg, 23 janvier 1853.

2. His majesty said ...he regretted to see that there still existed in England an « inveterate » suspicion of Russian policy, and a continual fear of Russian aggression and conquest... All that had been said or written about a will of Peter the great *and the aims of Catherine the second* were illusions and phantoms; they never existed in reality. — Dépêche de lord Loftus au comte Derby, Yalta, 2 novembre 1876. — Le testament de Pierre le Grand est une pièce apocryphe; il en est tout autrement du *projet grec* de Catherine II, comme on va le voir.

3. *Joseph II und Katharina von Russland. Ihr Briefwechsel,* herausgegeben von Alfred Ritter von Arneth. (Vienne, 1869), d'après les autographes conservés aux archives de l'empire. — Il n'est pas sans intérêt de remarquer que, *deux ans avant la conversation de Livadia,* un important recueil diplomatique, paraissant sous les auspices du chancelier de l'empire russe, exposait, d'après ces mêmes lettres de Catherine, le fameux *projet grec*, en l'appelant « un plan grandiose. » Voyez *Recueil des traités et conventions conclus par la Russie avec les puissances étrangères, publié par ordre du*

« ... Je ne doute point, — écrivait par exemple Catherine II à l'empereur Joseph, le 10 septembre 1782, — qu'il ne plaise à Votre Majesté Impériale de remplir pleinement et entièrement *l'article secret des engagemens qui subsistent entre nous;* ... Si nos succès nous mettaient en état de pouvoir délivrer l'Europe de l'ennemi du nom chrétien en le chassant de Constantinople, Votre Majesté Impériale ne me refuserait pas son assistance pour le rétablissement de l'ancienne monarchie grecque, sur les débris et la chute du gouvernement barbare qui y domine, sous condition expresse de ma part de conserver cette monarchie renouvelée dans une entière indépendance de la mienne, en y plaçant le cadet de mes petits-fils, le grand-duc Constantin... Ce nouvel empire grec pourrait être borné par la Mer-Noire du côté de la Russie ; ses bornes du côté des états de Votre Majesté Impériale dépendraient des acquisitions qu'elle aura faites ou stipulées à la chute du gouvernement barbare, et enfin le Danube fixerait les limites de la Dacie et de l'empire grec. Les îles de l'Archipel resteront aussi sous la puissance de cet empire renouvelé... »

Sur la « Dacie » (qu'elle destinait à son favori Potemkine) l'impératrice s'expliquait ainsi qu'il suit dans la même lettre :

« ... Il conviendrait, ce me semble, de statuer préalablement et à jamais qu'il y eût un état indépendant entre les trois empires (la Russie, l'Autriche et l'empire grec renouvelé), qui serait maintenu à toujours dans l'indépendance des trois monarchies. Cet état, jadis connu sous le nom de Dacie, pourrait être formé des provinces de Moldavie, Valachie et Bessarabie, sous un souverain héréditaire de la religion chrétienne dominante dans lesdits états, et sur la personne et la fidélité duquel les deux cours impériales pourraient compter... Les bornes de ce nouvel état devront être circonscrites par le Dniester et la Mer-Noire du côté de la Russie, et de celui des états autrichiens par la dernière prise de possession que j'ai garantie à Votre Majesté Impériale... C'est sur quoi, *d'après l'article secret de notre traité*, il conviendra que nous nous expliquions plus en détail; je m'attends, en conséquence, que Votre Majesté Impériale voudra bien s'ouvrir à moi sur cela avec cette confiance que l'amitié intime rend indispensablement réciproque. »

Reportons-nous à quelques années en arrière de cette lettre de l'impératrice Catherine, et observons de plus près les singulières circonstances au milieu desquelles s'était établie l'entente secrète entre la Russie et l'Autriche pour le partage éventuel de l'empire ottoman. Les événemens qui se sont passés de nos jours, et dont plus d'un côté demeure encore obscur, emprunteront

ministère des affaires étrangères, par F. Martens (Saint-Pétersbourg, 1875), t. II, p. 133 seq.

peut-être quelque vive lumière à l'examen d'un passé déjà vieux de cent ans. Ce passé, nous pouvons maintenant l'étudier à loisir et dans tous ses détails, grâce à l'abondance des documens diplomatiques venus successivement au jour (1), et qui ne manquent assurément ni d'à-propos ni même de piquant.

La plus instructive de ces pièces est une longue dépêche adressée, le 26 décembre 1780, au roi de Prusse Frédéric II par son ambassadeur à Saint-Pétersbourg, le comte de Goertz, car elle donne l'historique du projet grec depuis le commencement, et pour ainsi dire depuis sa première incubation. L'idée, y disait M. de Goertz, de chasser les Turcs de l'Europe et de relever à Constantinople le trône des Paléologues au profit d'un prince de sa maison s'était d'abord emparée de l'imagination de l'impératrice au moment de la seconde grossesse de la grande-duchesse sa belle-fille (la femme de Paul Ier) vers la fin de l'année 1778. Si l'enfant à naître était un prince, il fut résolu dans son esprit de le destiner au trône de Constantinople et de lui donner à cause de cela le nom de Constantin. Elle n'osa pas cependant afficher tout haut ce projet : devant le grand-duc Paul lui-même, elle n'en parla d'abord que « d'une manière énigmatique; » n'ayant pas été comprise au premier mot, elle dut lui tenir un langage tout à fait clair « en lui témoignant du mécontentement de n'avoir pas des idées élevées. » Elle fit frapper d'avance des médailles avec son effigie d'un côté; au revers brillait l'étoile du matin au-dessus d'un groupe représentant une femme (la Russie), tenant dans ses bras un enfant, entre l'Espérance, qui de sa main montrait l'étoile, et la Religion, derrière laquelle on entrevoyait la basilique de Sainte-Sophie. « Afin de ne rien négliger pour l'exécution de ce plan, » la tsarine fit venir de bonne heure six nourrices des îles de l'Archipel pour que l'empereur désigné de Byzance fût nourri du lait grec; le baptême devait aussi avoir lieu selon le pur rite grec, qui différait en quelques points du russe. Par malheur, lors de la naissance du prince (mai 1779), aucune des nourrices grecques ne se trouva en bonne santé, et force fut d'allaiter le nouveau-né avec du lait moscovite. L'impératrice fut dépitée de ce contre-temps au point de renoncer également au baptême grec et à la mise en circulation de la médaille commémorative.

1. Voyez les extraits des dépêches des divers ambassadeurs dans Fr. v. Raumer, *Beiträge zur neuern Geschichte* (Leipzig, 1839), V, p. 443 seq.; *Diaries and correspondence of James Harris, first earl of Malmesbury,* ambassadeur à Saint-Pétersbourg du temps de Catherine II. (Londres, 1845.); et surtout les dépêches secrètes du comte de Goertz à Frédéric II, résumées, d'après les archives de Berlin, dans Zinkeisen, *Gesch. d. Osm. Reiches*, VI, p. 268 seq. — Toutes ces dépêches sont écrites en français, et l'on a dû, en les citant ici, respecter l'incorrection du style.

Depuis lors, poursuit l'ambassadeur, le projet parut abandonné, et les courtisans ne se firent pas faute d'en plaisanter à la dérobée; les seuls initiés s'obstinèrent à croire « que la souveraine conservait encore en elle le désir de l'exécution, » et ils citaient à l'appui une parole caractéristique dite par l'impératrice au ministre de sa maison. Sur la demande de ce dernier s'il fallait affecter à l'entretien du nouveau-né la même somme qui avait été fixée dans le temps pour son frère aîné (Alexandre) : « Certainement, a répondu la tsarine, car le cadet est dès son enfance le grand seigneur que l'autre ne deviendra qu'après la mort de deux personnes (Catherine et Paul). » Non moins significatif fut cet autre trait, lorsqu'à la veille de son départ pour Mohilef, où elle devait rencontrer l'empereur Joseph II, elle fit faire le portrait de l'enfant prédestiné, tenant en main le drapeau de Constantin le Grand avec la célèbre inscription : *In hoc signo vinces*. L'ambassadeur apprit de source certaine qu'à Mohilef l'impératrice avait tâché de gagner Joseph II à ses vues, ne doutant pas du succès, « s'ils agissaient de concert. » L'empereur Joseph raconta lui-même cet entretien au grand-duc Paul « en s'en moquant » et en disant : « Tout cela serait très bien, s'il n'y avait que nous deux en Europe. »

Goertz crut dès lors opportun d'adresser quelques questions à ce sujet au chancelier de l'empire, le comte Panine. Le chancelier, visiblement embarrassé, mais voyant que son interlocuteur était bien informé, convint de tous les faits; il ajouta toutefois aussitôt « avec les assurances les plus fortes » que l'exécution de ce plan n'était point à craindre, et cela par la raison « qu'il n'y aurait point de Russe qui ne s'y opposât; » le seul homme de la nation qu'on pourrait soupçonner d'appuyer un tel projet « par des vues d'intérêt particulier » était le prince Potemkine; et c'est pour cela que le chancelier finit par prier l'ambassadeur de ne pas parler de la chose à son roi, afin de ne pas lui laisser trop voir « les côtés faibles de la Russie. »

Goertz se conforma au désir du chancelier Panine et se tut en effet pendant de longs mois; mais aussitôt après la mort de Marie-Thérèse (29 novembre 1780) il apprit que Joseph entretenait une correspondance intime avec Catherine, où il « l'encensait toujours sur le projet grec » et lui promettait toute son aide pour l'exécution. Il offrait même « de lui envoyer un blanc signé, se rapportant à elle des conditions qu'elle y mettrait, » et lui recommandait de traiter toute cette matière entre eux deux, ayant appris par expérience « que les ministres gâtaient toujours les affaires... » Sous le coup de toutes ces informations, dont il garantissait la rigoureuse exactitude (il les tenait évidemment de Panine lui-même), l'ambas-

sadeur crut ne pouvoir garder plus longtemps le silence, et devoir porter à la connaissance de son auguste maître tous les détails de cette étrange aventure.

Le philosophe de Sans-Souci prit d'abord assez philosophiquement les révélations de son ambassadeur. « Le seul parti à prendre, lui répondit-il, (13 janvier 1781), est sûrement celui de ne pas faire semblant d'en être informé, ni d'en être inquiet. » Dès le mois suivant toutefois (13 février) il écrivit à son ministre d'état, le comte Finkenstein, que les nouvelles de Saint-Pétersbourg devenaient « alarmantes, » et qu'il y avait tout à craindre « d'un prince aussi tracassier et ambitieux » que Joseph II et « d'un Protée aussi rusé » que Kaunitz; il espérait cependant que l'impératrice ne se laisserait pas « embéguiner » et que tout ce « chipotage » n'aboutirait à rien. Il se consolait enfin par la pensée que, même au cas où l'alliance entre les deux cours impériales aboutirait, la conquête projetée de la Turquie ne tarderait pas à les mettre aux prises entre elles-mêmes et que la fatale question du partage deviendrait l'écueil où tout échouerait. « Il est de la dernière évidence que les Autrichiens doivent préférer avoir pour voisin un état aussi faible que l'empire ottoman qu'une puissance aussi formidable que la Russie. »

Le roi de Prusse ne se trompait guère : ni le « sieur Joseph, » ni son « fourbe de prince Kaunitz » (ainsi qu'il les appelait dans ses lettres) ne pensaient sérieusement au partage de l'empire ottoman; en flattant ce qu'ils croyaient être une manie de la Sémiramis du Nord, ils voulaient seulement s'assurer ses bonnes dispositions et s'en servir au profit de certains projets sur l'Allemagne, ils voulaient surtout rompre entre les deux cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg cette intimité devenue si fatale à l'Autriche depuis la mort de la tsarine Élisabeth. « Il faut savoir, écrivait Joseph II le 9 janvier 1781 dans un billet intime à son chancelier, qu'on a à faire avec une femme qui ne se soucie que d'elle et pas plus de la Russie que moi, ainsi il faut la chatouiller; sa vanité est son idole; un bonheur enragé et l'hommage outré et à l'envi de toute l'Europe l'ont gâtée. Il faut déjà hurler avec les loups; pourvu que le bien se fasse, il importe peu de la forme sous laquelle on l'obtient. » Le bien, au jugement de l'empereur, c'était l'engagement pris quelques mois plus tard (mai 1781) par les deux cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg « de se garantir mutuellement leurs possessions pendant huit ans et de s'assister en cas d'agression (1). » Le fils de Marie-Thérèse y voyait un gage de sécurité du côté de la Prusse, peut-être

1. La convention se fit sous la forme d'un échange de lettres ayant force de traité formel; de même pour l'*article secret* touchant la Turquie. — Les lettres de Joseph sont du 21 mai, celles de Catherine du 24 mai 1781. Arneth, *Briefwechsel* p. 72-90.

aussi quelque encouragement pour ses convoitises intimes sur la Bavière. Quant à *l'article secret* de la même convention, par lequel l'Autriche s'obligeait à unir ses armes à celles de la Russie pour le cas où le sultan voudrait se soustraire aux stipulations des traités antérieurs ou porter la guerre dans les états de l'impératrice Catherine, Joseph II espérait sûrement pouvoir toujours détourner pareilles éventualités, en pesant de toute son influence à Constantinople, et en y entravant la moindre démarche capable de créer pour lui un déplaisant *casus fœderis*. La perspective des « dédommagemens » stipulés pour l'Autriche par le même *article secret*, en prévision d'une guerre possible contre la Turquie, ne tentait en aucune façon le gouvernement de Vienne, et deux ans plus tard encore (1782) le prince Kaunitz prévenait très confidentiellement M. de Cobenzl, l'ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg, que, si l'empereur, leur auguste maître, désirait très sincèrement l'amitié et même l'alliance de la Russie, il connaissait pourtant trop bien les intérêts de son propre empire pour favoriser les projets ambitieux que nourrissait la tsarine, projets insensés, dangereux pour l'Autriche, et propres seulement « à bouleverser toute l'Europe. »

On devine dès lors aisément le caractère de cette correspondance entre Joseph II et la grande Catherine qui dura dix ans, qui devait rester secrète pour leurs ministres respectifs, et qui ne le fut point du tout pour Kaunitz : le chancelier revit et amenda plus d'une missive de son auguste maître. La correspondance roule principalement sur la grande affaire d'Orient, et Joseph II s'y montre d'une ferveur assagie, d'une foi tempérée par le raisonnement et le doute. Tout en « hurlant avec les loups, » et en encensant « madame sa sœur » sur sa conception immense et incomparable, il ne cesse de plaider pour l'ajournement, de faire ressortir les graves difficultés, les dangers du côté de l'Europe. « Une année plus tôt ou plus tard, lui écrit-il au commencement de 1783, fait une grande différence dans les probabilités pour les succès en politique. » Catherine au contraire est tout entrain et tout assurance; elle ne voit pas d'obstacles; elle ne redoute ni la Prusse ni la France, et quant à l'empire ottoman, elle en parle comme devait parler plus tard l'empereur Nicolas à sir Hamilton Seymour : c'est un malade, un moribond « saisi présentement à chaque cri de guerre d'une terreur panique, et qui prend la naissance dans je ne sais quel verset de l'Alcoran. » Elle ne se lasse pas de créer des incidens diplomatiques toujours nouveaux à Constantinople, dans l'espoir de provoquer une rupture et d'amener ainsi le *casus fœderis* (1) pour l'Autriche.

1. Elle écrit *foedoris*. Arneth, *Briefwechsel*, p. 301.

C'est en vain que Joseph s'efforce de détourner son attention vers l'Occident, sur « le clabaudage que le roi de Prusse ne cesse de répandre, » sur « toutes les noirceurs et faussetés qui partent du foyer de Potsdam. » Il voudrait persuader à la tsarine que ce n'est pas le padichah, mais Frédéric II qui est leur principal ennemi : « S'il pouvait évoquer l'enfer contre moi, *et même contre ceux qui ont quelques liaisons d'intérêt et d'amitié avec moi*, il le ferait certainement. » Il insinue parfois que ce n'est qu'après avoir repris une situation prépondérante en Allemagne, et y être devenu quelque chose de plus qu'un « fantôme d'une puissance honorifique, » qu'il pourra rendre des services réels à la Russie en Orient. Cath erin n'a pas l'air de comprendre, et « ne veut pas mordre, » pour parler le langage de Joseph; elle évite même autant que possible jusqu'au nom du roi de Prusse, et dans les grandes occasions trouve quelques phrases ampoulées et banales dans le genre de celle-ci : « Les calomnies des ennemis de Votre Majesté Impériale ressemblent à la poussière qui s'élève et empêche pour un temps de voir les objets tels qu'ils sont; mais la pluie des belles et bonnes actions de Votre Majesté Impériale abattra cette poussière et la réduira indubitablement en sable... » Elle ne tarit pas sur les belles actions et les « vertus » de Joseph; elle revient toujours avec un tendre souvenir à leur première entrevue, à cette visite que le fils de Marie-Thérèse lui fit à Mohilef (1780), sous le nom de comte de Falkenstein, nom qu'il avait l'habitude de porter dans ses voyages à l'étranger. « Le pays que M. le comte de Falkenstein vient de quitter, — lui avait-elle écrit alors dès son retour dans ses états, — est rempli de la plus haute vénération pour ses éminentes vertus; *c'est par là seul qu'il ressemble aux autres pays* que M. le comte a honorés de sa présence. » Pareilles flatteries reviennent à chaque page de cette correspondance introuvable. De temps en temps pourtant les objections, les atermoiemens, *les négociations dilatoires*, pour employer une expression devenue célèbre, dont Joseph II fait constamment usage à l'égard de la « grande idée, » finissent par irriter l'impériale enchanteresse, et par lui arracher quelques paroles de dépit. A de tels momens on sent qu'elle aurait bien envie de dire à « monsieur son frère » ce que, au rapport de M. de Goertz, elle dit un jour tout crûment à monsieur son fils : qu'il était *trop borné pour les grandes choses*. « Remplie de la plus haute estime et de la confiance la plus étendue envers l'empereur Joseph second, — lui écrit-elle par exemple, le 29 février 1783, — je me suis adressée à Votre Majesté Impériale ne doutant pas que comme César, il n'y aurait guère d'intervalle entre l'acceptation et l'exécution d'un projet utile, grand et digne de César. Un moment a détruit toute attente; Votre Majesté

Impériale trouve que les choses ont changé de face... » Vers le même temps (2 février 1783) l'empereur envoyait à son chancelier un petit billet où on lit ces mots : « On voit clairement que l'impératrice n'a d'autre envie que de faire une dupe, mais elle ne s'adresse pas au bon poisson pour avaler son amorce. »

Il l'avala cependant, et contribua d'abord pour beaucoup à la brillante acquisition de la Crimée que la Russie put faire en 1783 « sans coup férir et sans perdre d'hommes (1). » Catherine elle-même le reconnut dans sa lettre du 9 juin : « Si la prise de possession de la Crimée se termine sans guerre, je ne pourrai jamais méconnaître à qui j'en aurai la plus grande obligation. Instruite de la façon de penser de mon allié relativement aux propres intérêts de sa monarchie, je suis très disposée à concourir de mon mieux en temps et lieu. » En temps et lieu, lors de la tentative de Joseph pour échanger les Pays-Bas contre la Bavière (1785), Catherine concourut par quelques démarches diplomatiques en faveur de son allié à préparer seulement un éclatant triomphe pour l'ennemi implacable de la maison de Habsbourg : Frédéric II cria aussitôt à l'ingérence étrangère dans les affaires de l'Allemagne (il n'avait pas dédaigné une ingérence tout à fait semblable en 1778, quand elle fut à son profit !) : il créa *la ligue des princes*, et jeta ainsi les fondemens de cette politique de « l'union restreinte » des princes allemands sous l'égide prussienne, qui devait un jour être appelée à une si prodigieuse fortune. A peine sorti de cette douloureuse épreuve, l'empereur reçoit (10 août 1786) une lettre par laquelle madame sa sœur, « dans la confiance sans bornes qu'elle a en lui, » annonce une nouvelle campagne diplomatique contre les Turcs, avec le redoutable *casus fœderis* toujours au bout, et lui insinue une prochaine rencontre en Crimée. Pour le coup Joseph n'y tient plus : « Je trouve, — écrit-il, le 12 septembre, à Kaunitz, — l'invitation par post-scriptum d'aller courir jusqu'à Cherson très cavalière. Je m'en vais coucher une réponse, mon cher prince, que je vous communiquerai ; elle sera honnête, courte, mais elle ne laissera pas de faire sentir à la *princesse de Zerbst catherinisée* qu'elle doit mettre un peu plus de considération et d'empressement pour disposer de moi. » Il finit cependant par se raviser ; Kaunitz lui-même pense qu'il faut conserver l'amitié « d'une princesse aux déterminations grandes et vigoureuses. Qui sait le parti que peut-être nous pourrions en tirer encore, si le temps et les circonstances

(1) Rien de plus comique que la vertueuse indignation de Frédéric II au sujet de la Crimée. Le spoliateur de l'Autriche et le promoteur du partage de la Pologne trouve l'annexion de la Tauride par Catherine « une injustice criante et *déshonorante !* » (Dépêches du roi au comte Goertz du 28 janvier et du 4 février 1783.)

nous étaient favorables? » Joseph accepte donc le rendez-vous en Crimée : « L'amour-propre, ce sentiment qui ne quitte jamais l'homme, l'engage cependant à ne pas cacher à Sa Majesté Impériale que le comte de Falkenstein lui paraîtra fort dégradé en partie par le laps du temps; une perruque couvre sa tête... » Au printemps de l'année suivante (mai 1787) eut enfin lieu la rencontre tant débattue. L'empereur accompagna la grande Catherine dans ce fameux voyage à travers la Tauride, à travers ces cités et ces châteaux éphémères que sut faire sortir de la terre « le génie trompe-l'œil » de Potemkine; il la suivit jusqu'à Sébastopol, il ne cessa de la dissuader de l'agression projetée contre la Turquie, et il crut avoir gain de cause. Comme le traité de 1781 n'avait été conclu que pour huit ans, on put même se flatter alors à Vienne d'arriver bientôt au terme sans avoir touché le cap des tempêtes; mais on comptait sans l'habileté de la diplomatie moscovite, sans cette « logique russe » qui, selon le mot d'un agent français du temps, ne manque jamais de tourner « ces pauvres Turcs en agresseurs (1). » Deux mois à peine après la rentrée de l'empereur Joseph dans ses états, le divan, exaspéré et poussé à bout par les exigences de l'ambassadeur russe, M. Boulhakof, rompait des négociations décevantes, et déclarait la guerre (24 août 1787).

Le fatal *casus fœderis* si longtemps, si savamment éludé et conjuré, venait ainsi se produire au dernier moment dans toute sa rigueur inéluctable, et l'empereur d'Autriche n'eut plus qu'à s'exécuter. La guerre une fois imposée, Joseph II s'y jeta même avec toute l'impétuosité de son caractère ardent, de son esprit mal équilibré, et sans souci de la révolution formidable qui venait précisément d'éclater dans ses possessions de Flandre et de Brabant. Il se proclama le « vengeur de l'humanité, » et parla dans des notes diplomatiques de sa ferme résolution de délivrer l'Europe du fléau des barbares. Catherine fut ravie de ces dispositions de son auguste allié. « Accoutumée aux procédés d'amitié, de franchise et de loyauté de Votre Majesté Impériale, — lui écrivit-elle dès le 11 septembre 1787, — et ayant le bonheur de connaître depuis plusieurs années le grand caractère de l'empereur Joseph II, j'ai été moins étonnée, je l'avoue, que touchée de l'empressement vif et sincère avec lequel Votre Majesté Impériale a été au-devant de toute réquisition que nos engagemens respectifs me permettaient de lui faire. » Elle ne négligea pas non plus les grands moyens révolutionnaires d'autrefois, et ses agens travaillèrent avec une activité

(1) Favier (l'aide principal du comte de Broglie dans la diplomatie secrète de Louis XV), *Conjectures raisonnées sur la situation actuelle de la France. — Politique de tous les cabinets de l'Europe*, II, p. 119.

dévorante au soulèvement des *raïas*. Si, par égard pour l'Autriche et sa sphère d'intérêts, qui alors déjà se dessinait dans la direction de la Sava et de la Drina, on laissa cette fois de côté les habitans de la Serbie, de l'Herzégovine et de la Tchernagora, on redoubla par contre d'efforts auprès des populations helléniques. La Morée saignait encore des blessures reçues lors de l'expédition d'Alexis Orlof; le nouvel agent de Catherine, Psaros le Myconien, arriva avec un mandat russe et avec de l'argent russe pour soulever l'ouest de la Grèce; Souli devint le centre du mouvement, et Lambros se distingua parmi les hardis corsaires de l'Archipel. Au commencement de l'année 1790, une députation de ces insurgés souliotes vint à Saint-Pétersbourg; présentée au grand-duc Constantin, âgé de onze ans, elle lui rendit hommage comme au futur souverain des Hellènes (1).

Ainsi assailli par deux puissances militaires de premier ordre, et miné à l'intérieur par une insurrection des *raïas*, l'empire ottoman put sembler voué dès lors à une ruine définitive, et bien des esprits comptaient déjà sur la chute de l'édifice vermoulu de la Porte ; mais cette fois encore les événemens trompèrent tous les calculs. Les Turcs se défendirent avec des chances diverses, mais avec une opiniâtreté toujours égale dans leurs forteresses faites par la nature ou construites par la main des hommes, et après une lutte qui dura cinq ans, et qui coûta à la Russie près de 400,000 soldats (2), Catherine dut se contenter de ce traité de Jassy (1792) dont les avantages, comme ceux du traité de Kaïnardji, furent bien plus diplomatiques que territoriaux. L'Autriche se retira de cette campagne désastreuse avec une armée décimée par les maladies, avec son prestige militaire bien amoindri et la perte définitive des Pays-Bas. Joseph II avait disparu depuis longtemps avant la conclusion de la guerre; Potemkine mourut subitement à Jassy, au milieu des délibérations pour la paix, Catherine elle-même ne survécut que quatre ans à cette éclipse de la « grande idée; » mais le *projet grec* n'était point pour cela destiné à périr. Il reparut au bout de deux lustres, à la suite d'événemens prodigieux, dans des conjonctures aussi nouvelles qu'extraordinaires, et il porta alors le nom de *politique de Tilsit*.

III.

Sur le radeau légendaire construit au milieu du Niémen, où les deux maîtres de la France et de la Russie se rencontrèrent pour la

(1) Eton, *Tableau de l'empire ottoman*, t. II, p. 89 seq et 299 seq.
(2) Kallay, *Die Orientpolitik Russland's* (Pest, 1878), p. 99.

première fois et s'embrassèrent à la vue de leurs armées (25 juin 1807), en face de Napoléon et à côté d'Alexandre se tenait le tsarévitch Constantin, comme l'expression vivante de la « grande idée » qu'avait léguée Catherine, et qui semblait maintenant appelée à une fortune éclatante. Il n'avait point pourtant d'ambition personnelle, ce nourrisson manqué de six Amalthées grecques : loin de viser au trône des Paléologues, il devait renoncer un jour, de son plein gré et en faveur d'un frère cadet, au trône même des Romanof, qui lui revenait de droit, ne se reconnaissant, ainsi qu'il le déclara dans un document mémorable (1), « ni le génie, ni les talens, ni la force nécessaires pour être jamais élevé à la dignité souveraine. » Aussi, à Tilsit, Alexandre demanda-t-il directement pour l'empire russe lui-même cet héritage ottoman que son aïeule, par un euphémisme diplomatique, avait prétendu ériger seulement en une « monarchie indépendante, » sous une branche cadette de la famille des Romanof. Il s'agissait, à ce moment décisif, d'un partage du monde, et l'empire d'Orient paraissait à l'autocrate du Nord le prix légitime de son accession au *système continental* rêvé par le héros du siècle. Ce fut là le principal objet des célèbres transactions de Tilsit, connues aujourd'hui dans leurs moindres détails (2), depuis l'entretien furtif sur le radeau théâtral, jusqu'aux épanchemens longs et intimes dans le cabinet de travail du César français dans la petite ville prussienne; depuis les premières insinuations touchant le démembrement de la Turquie jusqu'à cette scène saisissante qui eut M. de Meneval pour témoin, et où le vainqueur de Friedland, posant sa main sur une carte devant Alexandre, s'écria à plusieurs reprises : « Constantinople, jamais! Constantinople, c'est l'empire du monde!..»

Les hauts plénipotentiaires qui étaient réunis dernièrement au congrès de Berlin pour réviser l'œuvre hâtive de San-Stefano se doutent-ils que l'expédient auquel ils se sont arrêtés dans leur tâche épineuse est précisément le même qu'imagina Napoléon Ier lors de ses négociations avec l'empereur Alexandre sur les bords du Niémen?.. Personne, à notre connaissance, n'a encore relevé ce fait surprenant que le traité de Berlin n'est, dans sa partie principale, que le calque inconscient de la convention secrète qui fut signée à Tilsit le 8 juil-

(1) Lettre du grand-duc Constantin à Alexandre Ier, 14 janvier 1822, publiée depuis officiellement en 1825. V. Baron de Korff, *Avènement au trône de Nicolas Ier* (Paris, 1857) p. 25.

(2) Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, vol. VII, VIII et IX (chapitres *Tilsit, Aranjuez et Erfurt*), d'après les dépêches secrètes du général Savary et de M. de Caulaincourt, et la correspondance personnelle entre Napoléon et Alexandre. — Voyez aussi Bogdanovitch, *Istoriya tsarstvovaniya imperatora Alexandra* (Saint-Pétersbourg, 1869), II, chap. 20 et 21.

let 1807. D'après cette convention en effet, la France et la Russie prenaient l'engagement de « s'entendre pour soustraire toutes les provinces de l'empire ottoman en Europe, *la ville de Constantinople et la province de Roumélie exceptées*, au joug et aux vexations des Turcs (1). » La Russie devait s'étendre des bords du Danube jusqu'aux Balkans; la Bosnie et la Servie étaient données à l'Autriche, et comme Napoléon se réservait pour lui-même l'Albanie, la Morée et les îles de l'Archipel, de sorte qu'il ne restât à la Porte en Europe que le pays au sud des Balkans avec les détroits, on voit que c'était là l'idéal d'une « concentration » de l'empire ottoman telle que l'a célébrée naguère devant le parlement le principal ministre de sa majesté britannique. Étrange ironie de l'histoire qui, au bout de soixante-dix ans, s'est complu à faire du comte Beaconsfield et du prince de Bismarck les exécuteurs testamentaires d'une idée napoléonienne! Mais plus étrange encore la mauvaise humeur que le traité de Berlin n'a pas cessé de causer à Saint-Pétersbourg! La Russie populaire et panslaviste de nos jours ne goûte que médiocrement, estime même à l'égal d'un désastre national un arrangement qu'Alexandre Ier était heureux d'obtenir au prix des plus grands sacrifices, au prix de la création d'un duché de Varsovie et de l'anéantissement presque complet de la Prusse, au prix des provinces maritimes de la Turquie cédées à une France déjà maîtresse de tout le continent jusqu'à la Vistule, au prix enfin du *système continental* englobant l'empire du tsar, et d'une guerre presque inévitable avec l'Angleterre.

Il est vrai que, rentré dans ses états et sous l'influence de l'entourage alors très ardent de Saint-Pétersbourg, qu'excité surtout par la nouvelle et inique entreprise de Napoléon sur l'Espagne, Alexandre Ier crut devoir en quelque sorte rouvrir le débat, et poser de nouveau, dans ses entretiens fameux avec M. de Caulaincourt, la redoutable question de Constantinople. Il n'est rien sur la terre et sous les cieux, il n'est principe, ni trône, ni partie du monde qu'il n'eût volontiers livrés à son grand allié, contre la promesse de ce joyau du Bosphore; à cette condition, il offrait même d'unir ses troupes aux armées de la France dans une expédition fantastique à travers toute l'Asie pour arracher aux Anglais leurs possessions de l'Inde! Il avouait ingénument que sans Byzance, sans cette clé des mers, « la clé de sa porte, » tout le reste de la péninsule (le reste c'étaient pourtant les chrétiens, les Slaves, les Bulgares tant aimés depuis!) n'avait pour lui aucun attrait. « Il répétait sans cesse qu'il

(1) Article 7 du traité secret, Bogdanovitch, *ubi suprà*, t. II, p. 304, d'après l'original conservé aux Archives impériales. — M. Thiers (VII, p. 668) ne donne pas le texte exact.

ne désirait aucun territoire au sud des Balkans, aucune partie de la Roumélie, *rien que la banlieue de Constantinople*, cette petite langue de terre que, dans le jargon familier qu'il s'était fait avec l'ambassadeur de France, il appelait *la langue de chat...* » — Quel aveu, remarquons-le en passant, et que cette *langue de chat* est éloquente ! — Toutefois Alexandre appréciait trop sainement la valeur des avantages promis par le pacte de Tilsit pour ne pas s'y attacher avec énergie et n'en pas désirer ardemment la réalisation la plus prompte ; comme Napoléon, de son côté, sentait trop bien le danger de laisser la Russie s'établir sur le Danube et au pied des Balkans, pour ne pas écarter autant que possible les éventualités qui, d'après les stipulations du traité occulte, devaient amener cette fâcheuse conjoncture. Il y eut alors entre la France et la Russie un jeu exactement pareil à celui de 1780 à 1790 entre la Russie et l'Autriche. Napoléon avait pensé seulement « occuper l'imagination » d'Alexandre par la *politique de Tilsit*, comme Joseph II n'avait cru que « chatouiller la vanité » de Catherine par le *projet grec* ; mais Alexandre, à l'exemple de Catherine, fut d'un sérieux désespérant, et après le mot demanda la chose. On a vu plus haut la lettre de l'impératrice dans laquelle elle invoquait « je ne sais quel verset de l'Alcoran » à preuve de la chute imminente de l'empire ottoman ; de même M. de Roumiantsof, le ministre et le principal confident d'Alexandre, disait dès le mois de septembre 1807 à l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, en désignant les dépêches reçues à l'instant de Constantinople, « qu'il voyait bien que c'en était fait de la Turquie, et que sans que le tsar s'en mêlât, l'empereur Napoléon serait bientôt obligé d'annoncer lui-même dans le *Moniteur* l'ouverture de la succession des sultans, *pour que les héritiers naturels eussent à se présenter.* » Comme Catherine à Cherson, Alexandre insista sur la nécessité d'une nouvelle rencontre avec son allié à Erfurt, rencontre décisive, et qui devait ne laisser place à aucune équivoque. L'entrevue eut lieu en octobre 1808 ; Napoléon s'y montra inflexible sur l'article de Constantinople, maintint la nécessité de conserver l'empire ottoman et n'accorda pour le moment que l'entrée en possession immédiate des provinces danubiennes. La joie du tsar n'en fut pas moins grande et expansive, et à la représentation de l'*Œdipe* de Voltaire le « parterre des rois » jouit d'un spectacle demeuré célèbre dans l'histoire : le vaincu de Friedland saisit et serra fortement la main de son vainqueur, au moment où Philoctète prononçait sur la scène le vers :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux !..

Ce n'est pourtant qu'au bout de soixante-dix ans, après maintes

péripéties, après quatre guerres successives et une stratégie savante de plusieurs générations, c'est de nos jours seulement que la Russie est enfin parvenue à voir se réaliser pour elle les brillantes promesses de Tilsit, et ce bienfait, cette fois encore elle le doit à l'amitié d'un grand homme : M. de Bismarck s'est généreusement acquitté d'une dette de reconnaissance contractée envers le voisin du Nord, lors des trois grandes entreprises sur le Danemark, l'Autriche et la France. Il est permis de se demander si le prince Gortchakof n'a pas payé en 1866 et en 1870 trop cher *les espérances* en Orient, en favorisant la création d'une Allemagne unitaire et formidable au cœur même de l'Europe; mais on ne saurait contester que le ci-devant ami de Francfort n'ait fait grandement les choses au congrès de Berlin. Le congrès de Berlin a remis galamment à la Russie l'ancien legs de Tilsit sans les servitudes onéreuses qui l'accompagnaient jadis en 1807 : sans le moindre duché de Varsovie, sans l'Autriche en Serbie, sans la France dans la Morée et dans l'Albanie, et surtout sans la guerre avec l'Angleterre. Les Anglais eux-mêmes ont été amenés à répudier un dogme jusque-là sacrosaint pour eux ; ils ont décidément renoncé à l'*intégrité* de l'empire ottoman, et ne cherchent plus de salut que dans sa *concentration*...

Certes, rarement nation, dans la poursuite d'une éclatante destinée, a montré autant de sagacité, de vigueur et de persévérance qu'en a montré la Russie dans sa politique orientale, dans ce que les comités de Moscou aiment à appeler sa « mission historique; » mais le trait le plus distinctif et peut-être le plus étonnant de cette mission, c'est son caractère essentiellement *réaliste*, rationnel et prémédité. Le mouvement ascendant de tout peuple qui fut grand devant l'humanité a eu toujours un élément obscur, spontané, qui échappe à l'analyse, comme il est resté longtemps dérobé à la conscience même des générations qui travaillèrent à la tâche. Rome a peut-être pensé de bonne heure à l'unification de la péninsule italienne, mais l'*orbis terrarum*, ainsi que l'a si bien démontré M. Mommsen, ne lui est venu pour ainsi dire que du dehors, par la force des choses bien plus que de sa propre volonté. Ce fut aussi le cas de l'Angleterre pour ce qui regarde son empire de l'Inde, voire sa domination sur les mers; quant à la fortune merveilleuse de Venise, elle a encore aujourd'hui, pour tous ceux qui l'étudient, un côté aussi mystérieux que le gouvernement même de cette république, aussi fantastique presque que son emblème, le lion ailé de Saint-Marc. Rien de pareil, au contraire, dans la grande œuvre poursuivie au Levant par le peuple de Rourik : ici rien de spontané et d'inconscient, tout y est *voulu* et préconçu. La Russie s'est créé sa « mission historique »

comme elle s'est créé sa nouvelle capitale (1) : aucun *deus ignotus* n'a présidé à leurs origines, tout fut le produit de la volonté et de la raison de l'homme. Dès la chute de Constantinople aux mains de l'Osmanli, le Moscovite se déclare le successeur légitime des Paléologues et le protecteur de l'église orthodoxe dans l'ancien empire de Byzance. Pendant deux siècles pourtant il sait se contenir, résister à toutes tentations et sollicitations; il laisse à d'autres le poids du jour et de la chaleur dans la lutte contre l'infidèle, il attend son astre. Aussitôt que l'étoile de Pierre le Grand s'est levée sur l'horizon national, il entre résolûment en lice et ne dépose plus les armes. Il essaie tantôt des combats singuliers, comme en 1711 et 1770, tantôt de vastes combinaisons stratégiques avec des alliés, comme du temps du *projet grec* et de la *politique de Tilsit*. Il se replie ensuite, — comme se sont repliées de nos jours les colonnes russes après la première pointe sur Kazanlik et les premiers assauts de Plevna, — et se résigne à un travail lent de mine et de sape, à un travail de désagrégation continue de l'empire ottoman, travail qui lui livre successivement les ouvrages avancés, les forts détachés de la Grèce, de la Moldavie, de la Valachie, de la Serbie et du Montenegro; maître de ces positions formidables, il les arme, les tourne contre l'ennemi et lui arrache le dernier bastion de la Bulgarie. Aujourd'hui il est enfin solidement établi sur le Danube et dans les Balkans, dont les meurtrières battent par enfilade la *Roumélie orientale*, et plus que jamais doit retentir dans son cœur le cri que lui lança Derjavine, dès le temps de Catherine, ce vers d'une rare énergie dans l'original :

Encore un pas, ô Russie, et à toi est tout l'univers (2)!

Ayons aussi la franchise de reconnaître que l'action moscovite en Orient, à côté des dangers immenses qu'elle a créés à l'Europe pour un avenir peut-être très rapproché, n'a pas laissé d'exercer une influence bienfaisante sur les populations de ces pays et de contribuer en somme au progrès général de l'humanité. Que les tsars, par leurs croisades orthodoxes, n'aient pas tant cherché à gagner le ciel qu'à posséder la terre, et autant de territoire que possible, c'est là un fait sur lequel il serait presque niais de vouloir insister. Lord Brougham s'est donné, il y a déjà plus d'un demi-siècle, le malicieux plaisir de comparer les proclamations que les empereurs de Russie publiaient à chacune de leurs nouvelles campagnes contre

(1) Voyez les belles et profondes strophes de Miçkiewicz sur Saint-Pétersbourg, *Dziady*, 3e partie, *fragment*.

(2) *O Ross, chagueniy, i vsia tvoya vsélënna!*

les Turcs, avec les traités qui servaient de conclusions obligées à ces saintes équipées : les premières débordaient de phrases sur l'humanité, la religion, la civilisation et la liberté; les seconds ne parlaient que de cession de provinces, transmission de forteresses et paiement de contributions écrasantes. Les proclamations, dirait le comte Beaconsfield, étaient « sentimentales » et les traités des plus « substantiels. » La démonstration ne manque pas de piquant, et on pourrait varier le thème sur bien des tons très divers encore et tous également réjouissans. Il n'en est pas moins vrai pourtant que l'apparition de Pierre le Grand sur le Pruth a raffermi la foi du Christ déjà bien chancelante dans les cœurs aigris et amollis des *raïas*. Il n'en est pas moins vrai que les menées de Catherine ont rallumé parmi les Hellènes la flamme du patriotisme éteinte depuis des siècles. Il n'en est pas moins vrai que, directement ou indirectement, c'est grâce aux guerres incessantes de la Russie que les Grecs, les Roumains et les Serbes ont pu recouvrer leur existence nationale. Les déceptions que ces peuples nés d'hier ont causées à tel de nos contemporains, au tempérament sanguin et aux illusions poétiques, ne doivent point fermer nos yeux à la vérité, ni nous rendre sourds à la voix de la justice, et il serait vraiment par trop humiliant pour un siècle qui avait commencé par pleurer avec Byron sur les ghiaours et les kalaïors, de finir par n'avoir plus, au sujet des chrétiens d'Orient, d'autre évangile que la très spirituelle boutade du *Roi des Montagnes*. Les néo-Grecs, sans contredit, ne rappellent que très imparfaitement les grands citoyens que Miltiade menait au combat, et que Périclès sut charmer et gouverner; il faut un effort énorme d'érudition et bien plus encore d'imagination pour reconnaître dans les Roumains la progéniture de la louve capitoline, et seule la chancellerie de Pierre le Grand a pu saluer dans les *haïdouks* et les *younaks* de la Tchernagora et de la Sava les descendans légitimes de la phalange macédonienne. Qui cependant voudrait interdire tout avenir à ces peuples si longtemps déshérités? Qui voudrait nier qu'ils n'aient fait déjà des progrès sensibles depuis qu'ils ont été « soustraits aux vexations des Turcs, » pour parler le langage de la convention de Tilsit? Qui surtout oserait souhaiter pour eux le retour sous le régime du cimeterre?..

Homo duplex, et chacun de nous porte dans son sein le sentiment de ses contradictions et de ses inconséquences. Nous sommes la risée de notre propre ombre, dit le poète, et à ce compte que d'ombres ricanantes à toutes ces grandes figures de la croisade orthodoxe en Orient! Pierre le Grand, qui fut le premier à parler « principes » dans les choses de la politique et à en appeler aux « lois fondamentales de la nature, » s'amusait, au sortir des ban-

quets offerts aux représentans des puissances, à couper les têtes des malheureux condamnés, à passer même gracieusement la hache aux ambassadeurs atterrés, et il en voulut beaucoup à l'envoyé de Prusse, M. de Printzen, de s'être refusé à un exercice d'un si haut goût (1). La « sainte » Catherine, qui releva parmi les Maïnotes et les Souliotes l'antique drapeau de Philopœmen, fut cette Messaline altérée du sang et des larmes d'une nation slave et chrétienne que connut, que n'oubliera pas la Pologne; et tel souverain qui réclame pour les Bulgares « une existence humaine et civilisée » ne semble guère se douter que des millions de ses sujets sur les bords de la Vistule envient à l'heure qu'il est le sort des *raïas* turcs... Tout cela est vrai, sans doute, mais tout cela n'empêche pas pourtant que la Russie orthodoxe n'ait accompli une tâche à laquelle les puissances catholiques s'étaient tristement dérobées depuis le jour de Lépante, et que la renaissance de l'Orient chrétien ne soit l'œuvre plus ou moins bien intentionnée, mais indéniable, du peuple de Rourik. Les économistes sont assurément dans leur rôle alors qu'ils supputent les carnages et les ravages d'une croisade bientôt deux fois séculaire; les experts en droit des gens ne font que leur métier en énumérant les actes de violence et de ruse par lesquels le Moscovite n'a cessé de marquer son long pèlerinage à la Sainte-Sophie de Tsarigrad. Un Montesquieu toutefois porterait probablement un jugement très différent sur l'ensemble d'une politique à bien des égards si romaine; un Bossuet surtout n'hésiterait pas à y voir la main de Dieu, — qui sait? à prêter peut-être au Samson du monde slave le mot même du Samson de la Bible, que de ce carnage est sorti quelque chose de vivifiant, et que cette violence à procuré les douceurs de la liberté et de la dignité humaines à des millions de ghiaours : *de comedente cibus et de forti dulcedo...*

JULIAN KLACZKO.

(1) Frédéric II à Voltaire, 28 mars 1738, d'après la relation de M. de Printzen (Voltaire, éd. Beuchot, t. LIII).

UN

POÈTE COMIQUE

DU TEMPS DE MOLIÈRE

I.

LA JEUNESSE DE BOURSAULT.

On a beaucoup écrit sur Molière en ces derniers temps. Nous avons toute une légion d'écrivains, chercheurs curieux, fouilleurs infatigables, qui s'appliquent à élucider tous les points encore obscurs de la vie du grand poète comique. Il semblait qu'après deux siècles de travaux sur l'auteur du *Misanthrope*, — et sans remonter même jusqu'à ces éditeurs, annotateurs, commentateurs, qui se succèdent sans interruption depuis plus de deux cents ans, — il semblait qu'après les historiens de nos jours, après Beffara et Taschereau, après Bazin et Eudore Soulié, la critique n'eût rien laissé à dire à de nouveaux investigateurs. On se trompait. Tout homme de plus qui sait lire, a dit spirituellement Sainte-Beuve, est un lecteur de plus pour Molière. Parmi ces lecteurs sans cesse renouvelés, il y a aussi des curieux dont la curiosité se renouvelle et s'aiguise. On se contentait naguère encore de la vérité générale, il suffisait qu'à l'aide des détails sûrement et heureusement rassemblés la physionomie du poète apparût en plein relief, il suffisait qu'on aperçût dans la réalité de sa vie le sage, l'artiste, le contem-

plateur, et que chacun de nous pût dire avec l'auteur de la *Poétique nouvelle :*

> Chut! voici son image. Ami, découvrons-nous!
> Sous ce front incliné quel œil profond et doux!
> Comme on sent de ce cœur tout miné par la fièvre
> Monter un rire humain sur cette épaisse lèvre!
> Devant ce haut penseur découvrons-nous, ami!

Aujourd'hui, ce n'est plus assez de se découvrir. En ceci comme en tout, chacun a sa piété, et le culte de Molière a pris des allures différentes. Il y a une dévotion littéraire qui s'attache aux reliques, et souvent à des reliques du moindre prix, aux plus minces et aux plus insignifiantes. En un mot, la critique minutieuse et contentieuse est à l'œuvre. Les Allemands sont fiers à juste titre de ce qu'ils appellent leur *littérature de Goethe*, leur *littérature de Schiller*. Je parle de ces collections de travaux consacrés aux grands poètes germaniques, collections sans cesse accrues et enrichies depuis plus d'un demi-siècle. Il s'en faut sans doute qu'elles soient irréprochables; qu'importe? si elles ne renferment pas toujours des chefs-d'œuvre, on n'y trouve jamais rien qui ne révèle un respect profond des maîtres, un culte sérieux du génie national. Nous aussi, à ce point de vue, nous pouvons montrer à nos amis comme à nos ennemis notre *littérature de Molière*. Cette ardeur avec laquelle tant d'esprits si divers se rattachent à nos vieux maîtres est un signe moral qui a bien sa valeur. Les uns y cherchent de grandes choses, les autres y poursuivent des détails; chez tous, admirateurs ou curieux, francs artistes ou esprits raffinés, le sentiment est le même. On se rattache à la vieille France pour mieux servir la France nouvelle. Il n'y a pas de centenaire de Molière célébré à jour fixe avec trompettes et cymbales; les fidèles dont nous parlons n'aimeraient guère ces fêtes-là, il leur faut une fête de tous les jours. Voilà comment chaque année voit naître des recherches nouvelles qui nous rendent Molière plus présent avec son trésor de sagesse et de virile gaîté.

Ces recherches en effet se rapportent surtout à Molière lui-même, à sa vie, à ses aventures, à son théâtre, à la composition de ses pièces. Il y a une autre manière d'enrichir cette *littérature* et de compléter la vivante physionomie du poète, c'est de grouper autour de lui ses contemporains, ceux-là du moins qui se sont trouvés sur sa route, amis ou ennemis, adversaires acharnés ou contradicteurs d'un jour. On peut faire plus d'une découverte en cette curieuse mêlée. A qui prendrait la peine d'y regarder de près se révéleraient bien des incidens inattendus, et peut-être l'histoire littéraire, même sur des points qui semblent définitifs, y trouverait-elle largement son profit.

Un écrivain aimable, un lettré des plus fins, initié dès longtemps aux secrets du XVIIe siècle, l'auteur de l'intéressant ouvrage intitulé *la Littérature indépendante et les écrivains oubliés*, M. Victor Fournel, vient précisément d'achever une publication très curieuse, où revivent quelques-uns des contemporains du grand poète. *Les Contemporains de Molière*, tel est le titre de ce travail. L'auteur ajoute : *Recueil de comédies rares ou peu connues jouées de 1650 à 1680, avec l'histoire de chaque théâtre, des notes et notices biographiques, bibliographiques et critiques* (1). L'ensemble forme trois volumes. Le premier est consacré au théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, c'est-à-dire aux adversaires les plus décidés de Molière, le second aux ballets et mascarades de la cour, le troisième au théâtre du Marais. Quinault, Boisrobert, Boursault, Villiers, Chapuzeau, Poisson, Benserade, Champmeslé, Hauteroche, d'autres encore, passent tour à tour sous nos yeux avec leurs comédies et leurs mascarades.

Tous n'ont pas le même mérite et n'offrent pas le même intérêt. Mme de Sévigné ne disait pas de chacun d'eux ce qu'elle disait de Benserade : « On ne fait point entrer certains esprits durs et farouches dans le charme et dans la facilité des ballets de Benserade et des fables de La Fontaine; cette porte leur est fermée et la mienne aussi. » Ainsi parle l'aimable marquise. Méconnaître Benserade ou La Fontaine, c'est même chose à son goût, les gens d'esprit doivent tenir à distance « l'homme qui condamne le beau feu et les vers de Benserade, dont le roi et toute la cour a fait ses délices, et qui ne connaît pas les charmes des fables de La Fontaine. » N'allez pas croire que cette comparaison soit un caprice de sa plume et cette excommunication un badinage, elle y insisterait avec plus de force. « Je ne m'en dédis pas, ajoute-t-elle; il n'y a qu'à prier Dieu pour un tel homme et qu'à souhaiter de n'avoir point de commerce avec lui. »

Sans être un esprit dur et farouche, il est permis de ne pas partager l'enthousiasme de Mme de Sévigné pour ces ballets de cour, ces mascarades galantes, où Benserade était le maître incontesté, et si l'on brave sur ce point son *vade retro*, à plus forte raison ne faut-il pas s'engouer de ces auteurs de comédies oubliées qu'elle n'a jamais comparés à Molière. A les prendre simplement pour ce qu'ils sont, rien n'est plus agréable que de passer quelques heures avec eux. Comédies ou ballets, toutes ces œuvres si habilement rassemblées par M. Victor Fournel nous reportent au milieu du monde le plus éloigné du nôtre. On passe de la mêlée du XIXe siècle à la mêlée du XVIIe, car c'est une mêlée aussi et parfois très étrange.

(1) Paris, Firmin Didot.

Molière inquiétant le triomphe de Benserade! Benserade irrité de céder la place à Molière! Et les quolibets du vaincu, et les railleries altières du vainqueur! Je ne cite ici qu'un point entre mille; les luttes soutenues par Molière touchent à tant de choses et à tant de personnes qu'on y trouve toujours des incidens nouveaux. Le grand mérite du livre de M. Fournel est de nous rappeler les unes, de nous révéler les autres, en même temps qu'il nous met en goût de faire aussi nos recherches et nos découvertes.

Les commentaires de l'éditeur en effet, si savans qu'ils soient et malgré la richesse des faits, des rapprochemens historiques, des indications bibliographiques, ne répondent pas toujours aux questions que soulève nécessairement sa scrupuleuse étude. En voici une par exemple qui se présente à mon esprit. En parcourant tous ces poètes comiques contemporains de Molière, je me rappelle certaines paroles assez mystérieuses que Racine a écrites à la fin de la préface des *Plaideurs*. Il se félicite d'avoir diverti les spectateurs à Versailles comme à Paris, il dit que, si le but de sa comédie était de faire rire, jamais comédie « n'a mieux attrapé son but. » Puis il ajoute avec un dédain quelque peu altier et une sévérité qui nous étonne : « Ce n'est pas que j'attende un grand honneur d'avoir assez longtemps réjoui le monde, mais je me sais quelque gré de l'avoir fait sans qu'il m'en ait coûté une seule de ces sales équivoques et de ces malhonnêtes plaisanteries qui coûtent maintenant si peu à la plupart de nos écrivains, et qui font retomber le théâtre dans la turpitude d'où quelques auteurs plus modestes l'avaient tiré. » A qui s'adressent ces rudes paroles? Faut-il croire, avec certains historiens littéraires, que Racine, brouillé depuis trois ans avec Molière, ait dirigé cette accusation violente contre son ancien bienfaiteur? Non certes. Quels qu'aient été les torts de Racine envers Molière, il répugne de lui attribuer un tel oubli de la justice et de la vérité. Distinguons au moins dans cette page deux sentimens qui ne doivent pas être confondus. Racine pense peut-être à Molière quand il écrit, avec la superbe d'un jeune poète, qu'il n'attend pas grand honneur d'avoir réjoui le monde, mais quand il parle des sales équivoques qui coûtent si peu à la plupart des écrivains de son temps et qui font retomber le théâtre en sa turpitude première, non, dix fois non, il ne désigne pas celui qui vient de faire représenter *le Misanthrope*, celui qui a décrit avec tant de grâce les passions honnêtes, les tendresses de Valère et de Marianne, ces tendresses auxquelles les vieillards même sourient et dont ils disent si bien :

> Cela ragaillardit tout à fait mes vieux jours
> Et je me ressouviens de mes jeunes amours.

A qui donc s'applique le reproche méprisant de Racine? Je signale ce problème au savant auteur des *Contemporains de Molière*. Ma question le conduira sans doute à marquer d'une façon plus précise le rôle des différens poètes qu'il a rassemblés dans sa galerie, à les classer, à les grouper, à découvrir ceux qui retournaient vers la *turpitude* des vieilles écoles et ceux qui au contraire prétendaient épurer encore la scène et se préoccupaient d'un art nouveau.

Un écrivain fort médiocre, mais intéressant à consulter parce qu'il a recueilli la tradition des auteurs comiques immédiatement postérieurs à Molière, Riccoboni, Italien de naissance, Français par le goût et les prédilections littéraires, nous a donné à ce sujet de précieuses indications. « On vit, dit-il, — je résume ses observations éparses dans plusieurs écrits, — on vit se produire alors deux générations très différentes, d'abord les contemporains du poète qui lui avaient survécu, puis un groupe d'hommes tout nouveaux. Les premiers reviennent simplement à la grosse gaîté, à la facétie joyeuse et trop souvent cynique; les derniers, bien loin de là, ont recours à des finesses, à des subtilités, et préparent la comédie du XVIIIe siècle. Or les uns comme les autres négligent cette étude de la nature humaine qui a fait la supériorité de l'auteur du *Tartuffe* et du *Misanthrope*. » Évidemment c'est à la période comprise entre la mort de Molière et l'avènement de Regnard que s'appliquent ces indications de Riccoboni. Eh bien! si l'on suit de près l'histoire de la scène française dans cette période, on y rencontre un écrivain, très inégal sans doute, mais qui a ses heures d'inspiration, et qui, entre les deux écoles dont nous venons parler, eut le bonheur d'attirer l'attention et de mériter l'estime de l'Europe. Rien de plus extraordinaire que la destinée de ce poète. Dans sa jeunesse, il est bafoué par deux des plus grands maîtres de la poésie française; plus tard il devient leur admirateur, leur ami, le gardien de leur renommée, à tel point qu'il semble les représenter dans le domaine appauvri des lettres et que l'Europe le considère quelque temps comme le survivant des grands jours. Ce sont là choses si peu connues que je vais bien étonner le lecteur en prononçant le nom du personnage. Le poète dont il s'agit s'appelle Boursault.

Le recueil de M. Victor Fournel renferme deux comédies de Boursault. Ce sont les plus piquantes à titre de curiosités, puisque ce sont celles qui lui ont valu de si vigoureuses étrivières; il s'en faut de beaucoup que ce soient les meilleures. Je ne reproche pas à M. Victor Fournel de ne pas avoir traité à fond cette curieuse histoire de Boursault. S'il avait voulu donner, au lieu de simples notices, de complètes études sur chacun des poètes qu'il a tirés de

l'oubli, tout le plan de son ouvrage eût été bouleversé. Je le remercie plutôt d'avoir mis ses lecteurs en goût. D'ailleurs, puisque M. Victor Fournel lui-même s'est contenté de dire sur Boursault ce qui se trouve à peu près chez tous les critiques, le champ n'en est que plus libre. Il m'est arrivé souvent dans mes cours de la Sorbonne de consacrer les petites leçons, comme on dit, à l'étude des écrivains de deuxième ordre; que de fois j'ai trouvé en eux des confidens très instructifs, des peintres très fidèles du temps où ils ont vécu, précisément parce qu'ils y mettent moins du leur, et que, n'étant pas transportés sur les hauteurs par l'élan du génie, ils retracent de plus près les réalités moyennes! C'est ainsi que, faisant une série de leçons sur Molière, j'ai eu l'heureuse chance de passer plusieurs semaines dans l'intime société de ce poète aimable, de ce naïf honnête homme appelé Edme Boursault. L'ouvrage de M. Victor Fournel a réveillé en moi ces souvenirs. Que le lecteur veuille bien me permettre d'en renouer ici la chaîne. Il me semble que j'ai plus d'une chose neuve à dire à propos de ce bon compagnon et que ces nouveautés peuvent former un chapitre assez inattendu de notre histoire littéraire.

I.

Molière était mort depuis cinq ans, lorsque furent prononcés sur le théâtre de Guénégaud les vers les plus nobles et les plus touchans dont le XVIIe siècle ait salué sa mémoire. A quelle occasion? C'est un détail singulier qui intéresse l'histoire de la poésie française. Un écrivain facile, ingénieux, fatigué de voir le théâtre envahi par les Romains et les Grecs, eut l'idée d'une tragédie ou du moins d'un poème héroïque dont le sujet serait emprunté à nos traditions. Traditions réelles ou traditions légendaires, vérité ou fiction, que de scènes intéressantes, que de sentimens nobles, que de personnages aimables la France peut fournir au poète! Précisément un roman venait de paraître qui charmait la cour et la ville. *La Princesse de Clèves* avait été publiée chez Barbin le 16 mars 1678. L'écrivain dont nous parlons crut trouver là ce qu'il cherchait. Il se mit à l'œuvre aussitôt, et mena si lestement sa besogne, que neuf mois après, le 20 décembre de la même année, la pièce était représentée au théâtre de Guénégaud. Elle portait le même titre que le roman de Mme de Lafayette : *la Princesse de Clèves*, tragédie en cinq actes et en vers. L'auteur n'était pas sans inquiétude sur la manière dont cette nouveauté serait accueillie par le public. Il se trouvait que trois semaines auparavant, à la fin de novembre 1678, un autre écrivain, poursuivi par la même pensée,

avait fait jouer à l'Hôtel de Bourgogne une tragédie intitulée : *Anne de Bretagne*, et que cette tentative avait misérablement échoué. Anne de Bretagne, le duc d'Orléans, le maréchal d'Albret, des personnages de la France du xve siècle, cela seul, à part l'exécution du drame, devait révolter toutes les idées reçues. Le poète, un certain Ferrier, originaire de Provence, fort inconnu aujourd'hui, mais très en faveur auprès du grand Condé, nous révèle en son épître dédicatoire les principes des censeurs du temps : « Ils ont dit, écrit-il, que notre histoire était mal propre à nous fournir des sujets de tragédie, qu'il fallait mener le spectateur dans un pays éloigné, remplir son oreille par des noms plus pompeux, lui imposer et l'éblouir... » On retrouve là, pour le dire en passant, les idées que Racine exprimait en 1672 dans la seconde préface de son *Bajazet*. Racine croyait, lui aussi, qu'il fallait conduire le spectateur en des régions lointaines. A cette condition seulement, le poète pouvait se risquer à mettre sur la scène de récentes aventures. C'est ainsi qu'il avait osé peindre la tragique histoire de Bajazet, personnage tout à fait contemporain, puisqu'un de nos diplomates, M. le comte de Cézy, l'avait vu se promener mélancoliquement à la pointe du sérail sur le rivage des Dardanelles. Faire ainsi d'un contemporain le héros d'une tragédie, c'eût été un grave oubli des lois de l'optique théâtrale, un manquement inexcusable à la règle, si la distance topographique n'eût rassuré le goût du xviie siècle. « L'éloignement des pays, dit Racine, répare en quelque sorte la trop grande proximité des temps, car le peuple ne met guère de différence entre ce qui est, si j'ose ainsi parler, à mille ans de lui, et ce qui en est à mille lieues. » L'audacieux Ferrier avait oublié ou bravé ces prescriptions de la préface de *Bajazet*. Il ajoute ingénument : « Je ne me repens point d'avoir fait paraître Anne de Bretagne sur notre théâtre. Il est vrai que, si j'étais à le faire, je pourrais réfléchir plus mûrement avant que de l'entreprendre. Je vois trop combien il est dangereux d'entrer le premier en lice, et qu'on y trouve des difficultés que l'on n'a souvent point prévues. »

Averti par cet échec de son confrère, l'auteur de *la Princesse de Clèves*, tragédie en cinq actes et en vers, résolut de plaider sa cause auprès du public. Il composa un prologue où il essayait de justifier son audace. Écoutez-le : le théâtre représente une belle vallée à la manière antique, un paysage comme les aime Nicolas Poussin, des eaux limpides, de frais ombrages, une retraite propice aux muses. Quelles sont ces deux femmes? L'une est grave, silencieuse, et semble méditer tristement; le spectateur a reconnu Melpomène; l'autre, qui aperçoit la muse et se dirige aussitôt vers elle, le poète nous dit que c'est la Renommée. La Renommée demande à Melpo-

mène à quoi elle s'occupe, quel poète elle va inspirer, quelles œuvres elle prépare;... mais c'est l'auteur lui-même qu'il faut entendre. On me pardonnera d'exhumer ces pages disparues, puisque l'histoire littéraire les réclame; peut-être même trouvera-t-on que les vers de ce dialogue, malgré des faiblesses et des banalités, portent encore çà et là quelques marques du vieux temps.

LA RENOMMÉE.

De quoi dans ces beaux lieux s'entretient Melpomène?
Quel ouvrage nouveau va briller sur la scène?
A quel grave sujet s'occupe son loisir?

MELPOMÈNE.

Ah! déesse, autrefois j'en avais à choisir;
Et ta bruyante voix, illustre Renommée,
A répandre ma gloire était lors animée.
Maintenant, je l'avoue, on ne voit rien de moi
Qui paraisse à mes yeux digne de ton emploi.
Le théâtre français, où mes heureuses veilles
Ont de tant d'auditeurs enchanté les oreilles,
Tant de fois étalé des spectacles pompeux
Et de mes nourrissons rendu les noms fameux,
Par sa stérilité me reproche la mienne
Et n'a plus désormais d'appui qui le soutienne.

LA RENOMMÉE.

Eh quoi! sous un héros qui remet les beaux-arts
Dans un éclat plus grand que du temps des Césars,
Sous un roi si puissant, si glorieux, si juste,
Dont la superbe cour ternit celle d'Auguste...

Ici, on le pense bien, se déroulent les longues litanies de l'admiration : sous un roi qui,... sous un roi que,... sous un roi protecteur des muses, qui leur donne asile au Louvre, qui veut les voir régner près de lui, qui tend la main à tous les mérites,

Est-il quelque talent qui doive être inutile?

Courage donc, ô muse! secoue cette langueur, ranime tes énergies, promets de ma part une gloire impérissable à qui montrera le plus de zèle pour le service du roi et de la France. La muse répond que ce n'est point le zèle qui manque à ses fils. Tout à l'heure, elle semblait se plaindre de l'épuisement des génies. Cela se passe en effet en 1678, à l'heure la plus éclatante du siècle, mais aussi à l'heure où les maîtres du théâtre ont achevé leur moisson de chefs-d'œuvre. Molière est mort, Corneille se survit, Racine vient de quitter le théâtre; où sont leurs successeurs? Telle est, à ce qu'il semble, la plainte de la muse; mais tout à coup, comme si elle entendait une voix mystérieuse lui rappeler tout bas l'immortelle fé-

condité de la terre de France, elle abandonne ce point de vue et se lance dans un ordre d'idées tout différent. Ce n'est pas l'ardeur qui manque, ce sont les sujets. Par moi, la tragédie française a dérobé à l'histoire antique tout ce qu'elle renfermait de trésors; par moi, Corneille et Racine ont dépouillé Rome et la Grèce.

Et j'ai même emprunté chez un peuple barbare
Un des beaux ornemens dont la scène se pare;
Mais, quoique Bajazet justifie un tel choix,
Ce sont des libertés qu'on ne prend qu'une fois,
Et de quelques talens que le ciel m'ait pourvue
J'ignore en quel endroit je dois fixer ma vue.
Toi, qui vois d'un même œil toutes les nations,
Qui rends partout justice aux grandes actions,
Et tires de l'oubli dont la mort est suivie
Ceux de qui les vertus ont signalé la vie,
Marque-moi le climat où je dois m'arrêter.
Vois quel illustre nom tu veux ressusciter.
Parle.

C'est là que l'auteur se fait donner par la déesse l'ordre suprême dont il a besoin. Mise en demeure de répondre, la Renommée demande à Melpomène s'il n'y a de grands hommes que dans Rome ou dans Athènes. Est-ce que la France n'a pas ses glorieuses lignées?

Quitte la ruse grecque et la fierté romaine.
Choisis quelque grand nom sur les bords de la Seine.
Si ton but est d'instruire, où rencontreras-tu
Une plus éclatante et plus haute vertu?

La muse le sait bien, elle hésite pourtant. Lui sera-t-il permis de représenter ces héros qu'on lui signale? Et les convenances souveraines? et le respect dû aux races nobles? Mais la Renommée a réponse à tout. Le respect ne peut que s'accroître à la voix de la poésie. C'est donc en France, non dans l'antiquité gréco-romaine, que la muse doit trouver ses grandes images. En faisant cela, d'ailleurs, elle suivra encore l'exemple de Rome et de la Grèce :

Quand les Grecs autrefois se donnaient en spectacle,
Contens de leurs vertus, trouvaient-ils à propos
D'aller chez leurs voisins emprunter des héros?
Quoi qu'on fasse de beau, la lenteur de l'histoire
Ne promet aux grands noms qu'une tardive gloire;
Au lieu que le théâtre a des titres présens
Plus connus en dix jours que l'histoire en dix ans.
Retrouve en sa faveur une plume pareille
A celle dont le ciel fit présent à Corneille,
Et pour lui faire un sort aussi beau que le sien
Prête-lui ton secours et réponds-lui du mien.

Comme j'ai de Racine assuré la mémoire
Et placé son génie au temple de la gloire,
J'offre les mêmes soins aux esprits délicats
Qui dans la même route iront d'un même pas.

Mais quoi! la muse elle-même peut-elle susciter aisément de pareils poètes? Corneille, Racine, ne sont-ce pas de rares élus parmi tant d'appelés? C'est à peine s'il en paraît deux ou trois pendant tout un siècle. Melpomène revient ici à ce gémissement dont je parlais plus haut, elle pleure la disparition des maîtres, la vieillesse de celui-ci, le découragement de celui-là. Non, le ciel ne prodigue pas de telles grâces. Les Corneille ne succèdent pas si promptement aux Corneille, les Racine ne continuent pas si naturellement les Racine. Elle se sent isolée, la grande muse, et si elle essayait de se faire illusion, le deuil de sa sœur lui rappellerait la vérité. C'est là que l'auteur a placé ces beaux vers, les plus touchans, disais-je, que le XVIIe siècle ait consacrés à la mémoire de Molière :

Depuis combien de temps la fidèle Thalie
Dans un habit lugubre est-elle ensevelie,
Le front ceint de cyprès, les yeux baignés de pleurs,
Sans qu'un autre Molière apaise ses douleurs?
Dans les siècles passés, comme au siècle où nous sommes,
La nature était lente à faire de grands hommes,
Et l'aimable Thalie a longtemps à pleurer,
Avant que son malheur se puisse réparer.

N'est-ce pas là un vrai cri du cœur, un cri d'artiste et d'honnête homme? Et quel est donc ce poète qui parlait si noblement des maîtres, qui rendait de tels hommages à Corneille vieilli, à Racine insulté, à Molière disparu pour toujours? Ce gardien de nos gloires, — on ne le devinerait pas assurément, si je n'avais été obligé de l'indiquer par avance, — ce gardien et ce défenseur de nos gloires poétiques, c'est un des personnages les plus décriés à cette date parmi les écrivains du XVIIe siècle; il se nommait Boursault.

Maintenant de l'année 1678 reportez-vous, je vous prie, quinze années en arrière. Nous sommes en 1663. Molière écrit *l'Impromptu de Versailles* pour continuer à se venger de ceux qui ont attaqué injurieusement *l'École des femmes*. Il les a déjà fustigés dans la *Critique de l'École des femmes*, il revient à la charge dans *l'Impromptu*, toute une série de nouveaux incidens ayant irrité sa verve. Molière fait répéter à ses camarades la petite comédie improvisée. « Premièrement, leur dit-il, figurez-vous que la scène est dans l'antichambre du roi, car c'est un lieu où il se passe tous les jours des scènes assez plaisantes. Il est aisé de faire venir là toutes

les personnes qu'on veut, et on peut trouver des raisons même pour y autoriser la venue des femmes que j'y introduis. » Ces femmes, ce sont des précieuses, la précieuse Élise et la précieuse Climène; elles viennent attendre chacune la sortie d'un homme avec lequel elles ont « une affaire à démêler. » Ces hommes, vous les connaissez; ils ont déjà joué un rôle fort plaisant dans la *Critique de l'École des femmes*, c'est le marquis, c'est le chevalier, c'est le poète Lysidas. Or, dans le va-et-vient de la conversation, une des précieuses annonce tout à coup « la plus agréable nouvelle du monde. » M. Lysidas, ici présent, vient d'avertir ces dames qu'on a fait une pièce contre Molière et que cette pièce va être jouée par les grands comédiens, c'est-à-dire à l'Hôtel de Bourgogne. Vous voyez d'ici la joie des précieuses et des marquis. L'un de ces derniers, qui tient à paraître au courant de toutes les nouvelles littéraires, répond négligemment : — « Il est vrai, on me l'a voulu lire. C'est un nommé Br... Brou... Brossaut qui l'a faite. » — Alors le poète Lysidas, bien mieux informé, rectifie le nom de l'auteur et révèle les circonstances secrètes de l'affaire. — « Monsieur, elle est affichée sous le nom de Boursault; mais, à vous dire le secret, bien des gens ont mis la main à cet ouvrage, et l'on en doit concevoir une assez haute attente. Comme tous les auteurs et tous les comédiens regardent Molière comme leur plus grand ennemi, nous nous sommes tous unis pour le desservir. Chacun de nous a donné un coup de pinceau à son portrait, mais nous nous sommes bien gardé d'y mettre nos noms. Il lui aurait été trop glorieux de succomber aux yeux du monde sous les efforts de tout le Parnasse; et pour rendre sa défaite plus ignominieuse, nous avons voulu choisir tout exprès un auteur sans réputation. »

Bien que ce soit un marquis ridicule et un pédant deux fois bafoué qui s'exprime de la sorte, le coup est déjà terrible. On peut se figurer avec quel jeu de physionomie Molière, qui représentait le marquis, estropiait ce nom odieux : Br..., Brou..., Brossaut, et avec quel mépris le camarade de Molière, du Croisy, chargé du rôle de Lysidas, expliquait le choix si flatteur que l'assemblée unanime des parnassiens avait fait de Boursault pour signer l'œuvre commune. Eh bien, quelle que fût la violence de ce langage, la chose parut trop faible au ressentiment de Molière. Il voulut frapper, non plus sous le masque d'un personnage destiné à faire rire, mais directement et de sa main.

Après tout ce passage relatif à Boursault et au *Portrait du peintre*, Mlle Béjard, qui joue une des précieuses, interrompt la répétition et demande à Molière pourquoi il n'a pas fustigé ses ennemis avec plus de vigueur. A sa place, elle eût poussé les choses au-

trement. Molière n'est pas de son avis, il la rembarre même avec impatience, mais Mlle de Brie vient au secours de sa camarade, et, bravant les brusqueries du maître, bravant son *j'enrage de vous ouïr parler de la sorte et voilà votre manie à vous autres femmes*, elle lui dit nettement ce qu'elle aurait fait : « Ma foi! j'aurais joué ce petit monsieur l'auteur qui se mêle d'écrire contre des gens qui ne pensent pas à lui. »

Voilà l'occasion d'éclater, Molière se l'est ménagée en maître. Ici, en effet, se place cette page cruelle, féroce, page trop connue, mais qu'il faut bien reproduire ici tout entière pour le besoin de notre exposé :

Vous êtes folle. Le beau sujet à divertir la cour que M. Boursault! Je voudrais bien savoir de quelle façon on pourrait l'ajuster pour le rendre plaisant; et si, quand on le bernerait sur le théâtre, il serait assez heureux pour faire rire le monde. Ce lui serait trop d'honneur que d'être joué devant une auguste assemblée; il ne demanderait pas mieux; et il m'attaque de gaîté de cœur pour se faire connaître, de quelque façon que ce soit. C'est un homme qui n'a rien à perdre, et les comédiens ne me l'ont déchaîné que pour m'engager à une sotte guerre, et me détourner, par cet artifice, des autres ouvrages que j'ai à faire; et cependant vous êtes assez simples pour donner toutes dans ce panneau. Mais enfin j'en ferai ma déclaration publiquement. Je ne prétends faire aucune réponse à toutes leurs critiques et leurs contre-critiques. Qu'ils disent tous les maux du monde de mes pièces, j'en suis d'accord. Qu'ils s'en saisissent après nous, qu'ils les retournent comme un habit pour les mettre sur le théâtre, et tâchent à profiter de quelque agrément qu'on y trouve et d'un peu de bonheur que j'ai, j'y consens; ils en ont besoin, et je serai bien aise de contribuer à les faire subsister, pourvu qu'ils se contentent de ce que je puis leur accorder avec bienséance. La courtoisie doit avoir des bornes; et il y a des choses qui ne font rire ni les spectateurs, ni celui dont on parle. Je leur abandonne de bon cœur mes ouvrages, ma figure, mes gestes, mes paroles, mon ton de voix et ma façon de réciter, pour en faire et dire tout ce qu'il leur plaira, s'ils en peuvent tirer quelque avantage. Je ne m'oppose point à toutes ces choses et je serai ravi que cela puisse réjouir le monde; mais, en leur abandonnant tout cela, ils me doivent faire la grâce de me laisser le reste, et de ne point toucher à des matières de la nature de celles sur lesquelles on m'a dit qu'ils m'attaquaient dans leurs comédies. C'est de quoi je prierai civilement cet honnête monsieur qui se mêle d'écrire pour eux, et voilà toute la réponse qu'ils auront de moi.

MADEMOISELLE BÉJARD.

Mais enfin...

MOLIÈRE.

Mais enfin vous me feriez devenir fou. Ne parlons point de cela davantage.

Peut-on imaginer un contraste pareil à celui que présentent ces deux situations : Molière en 1663 écrasant Boursault sous le poids de son mépris, Boursault en 1678 pleurant la perte de Molière avec une émotion si poétique et une si franche cordialité?

Évidemment (c'est la première pensée qui s'offre à l'esprit), il a dû se passer entre ces deux hommes quelque chose d'extraordinaire. Eh bien! non, aucun incident particulier n'est survenu. C'est le cours naturel des choses qui a tout produit. Entre les coups que Molière lui assène en 1663 et les regrets que la mort de ce même Molière lui inspire en 1678, Boursault n'a pas eu beaucoup de peine à se débarrasser de ses rancunes, à triompher de ses ressentimens; il serait plus exact de dire qu'il n'a éprouvé ni ressentimens ni rancunes. Nature candide, esprit léger, facile, prompt à la riposte, un jour qu'il s'est cru attaqué par Molière, il a répondu sans y regarder de plus près, et il ne s'est pas aperçu, le naïf étourneau, qu'il attirait sur lui des colères formidables. Fallait-il continuer sur le même ton? Non certes. Il avait trop d'esprit pour cela et en même temps trop de bonté. Au fond du cœur il admirait Molière, il l'admira bien plus encore dans ces dix dernières années (1663-1673) où les chefs-d'œuvre les plus divers se suivent sans interruption, où l'on voit le *Tartuffe* succéder si rapidement à *Don Juan*, *le Médecin malgré lui* au *Misanthrope*, *Georges Dandin* à *l'Amphitryon*, *le Bourgeois gentilhomme* à *M. de Pourceaugnac*, *la Comtesse d'Escarbagnas* aux *Fourberies de Scapin*, et *le Malade imaginaire* aux *Femmes savantes*. C'est tout simplement, tout naturellement, selon l'instinct de son intelligence et de son cœur, que l'écrivain berné en plein théâtre par l'auteur de *l'Impromptu de Versailles* a été quinze ans plus tard la voix même de la France pleurant et glorifiant Molière. Et pourtant, ô cruauté des querelles littéraires! ô injustice de la destinée! si le nom de Boursault rappelle aujourd'hui quelque chose, c'est l'affront qu'il a reçu du grand poète. Jamais citoyen de la république des lettres n'a eu plus mauvaise chance.

Quel est-il donc, ce poète de malheur? D'où vient-il? Quelles influences a-t-il subies? Connaît-on son pays, ses parens, ses maîtres? Sait-on quels furent ses compagnons de jeunesse et comment s'est faite son éducation? S'explique-t-on enfin qu'avec un tour d'esprit si aimable, avec des sentimens si honnêtes et si généreux, il ait pu commettre tant d'étourderies et s'attirer tant de malchances? Des malchances et des étourderies! la moitié de sa vie en est pleine. Ce

n'est pas une médiocre étourderie que de s'attaquer à Molière, à Boileau, de s'exposer à être compté parmi les ennemis de Racine et à laisser dans l'histoire des lettres une réputation équivoque. Quant aux malchances, notons-en une bien singulière dont le souvenir est inséparable du sujet que nous venons de traiter.

Cette tragédie, *la Princesse de Clèves*, à propos de laquelle Boursault a exprimé si noblement le regret de la mort de Molière, cette tragédie qui devait, dans la pensée de l'auteur, ouvrir des voies nouvelles à l'art du théâtre, savez-vous ce qu'elle est devenue? elle a été jouée deux fois, le mardi 20 décembre 1678 et le vendredi 23; on n'a pu la supporter plus longtemps. Était-ce la hardiesse de l'innovation qui avait déconcerté le public? Était-ce simplement la faiblesse de l'exécution qui avait valu cette disgrâce à l'auteur? La pièce est faible, cela est incontestable, mais ce n'est pas cette faiblesse qui l'empêcha d'être bien reçue, nous en avons la preuve la plus certaine et la plus réjouissante. Boursault, voyant que décidément les figures modernes sur la scène choquaient toutes les idées du temps, se mit sans plus de façon à débaptiser ses personnages. La tragédie de *la Princesse de Clèves* devint la tragédie de *Germanicus*. C'étaient les mêmes situations, les mêmes sentimens, les mêmes vers, sauf les raccords indispensables; les masques seuls étaient changés. La princesse de Clèves, par exemple, reparaissait sous le nom d'Agrippine. C'est lui-même qui nous révèle cette opération avec sa candeur accoutumée. J'emprunte ces lignes à une lettre que Boursault adressa plus tard à Mme la marquise de B... « Je ne vois rien, dit-il, dans notre langue de plus agréable que le petit roman de *la Princesse de Clèves :* les noms des personnages qui le composent sont doux à l'oreille et faciles à mettre en vers; l'intrigue intéresse le lecteur depuis le commencement jusqu'à la fin, et le cœur prend part à tous les événemens qui se succèdent l'un à l'autre. J'en fis une pièce de théâtre dont j'espérais un si grand succès que c'était le fonds le plus liquide que j'eusse pour le paiement de mes créanciers, qui tombèrent de leur haut quand ils apprirent la chute de mon ouvrage. Faites-moi la grâce, madame, de ne point trembler pour eux; je les satisfis l'année suivante, et comme *la Princesse de Clèves* n'avait paru que deux ou trois fois, on s'en souvint si peu un an après que, sous le nom de *Germanicus*, elle eut un succès considérable (1). » Succès d'argent, comme l'indique Boursault, et même, s'il faut en croire une note écrite de sa main, succès bien autrement précieux pour le poète. Boursault affirme, en effet, que sa tragédie de *Germanicus*

(1) Voir lettres nouvelles de feu M. Boursault. Paris, 1709, t. Ier, p. 302. *A Madame la marquise de B..., sur l'indigence du théâtre.*

fut l'occasion d'une brouille entre les deux premiers hommes de son temps pour la poésie, « le célèbre M. de Corneille et l'illustre M. Racine, qui disputaient tous deux de mérite et qui ne trouvent personne qui en dispute avec eux. » Il paraît qu'un jour, à l'Académie, Corneille, faisant l'éloge du *Germanicus* de Boursault, alla jusqu'à dire qu'il ne manquait à cette tragédie que le nom de Racine pour être complètement achevée. Racine releva ce propos avec aigreur, Corneille le soutint avec feu. « Ils en vinrent, ajoute Boursault, à des paroles piquantes, et depuis ce moment-là ils ont toujours vécu, non pas sans estime l'un pour l'autre (cela était impossible), mais sans amitié. » Grand honneur pour l'honnête Boursault, mais honneur singulièrement périlleux, à supposer toutefois que l'anecdote soit exacte (1). Après tout, succès d'argent ou succès d'honneur, Boursault avait échoué dans cette tentative d'innovation qui consistait à choisir des héros dans les grandes pages de notre histoire. Les beaux vers de son prologue n'avaient trouvé qu'un public rebelle, et l'un des titres les plus originaux de sa carrière d'écrivain, je veux dire son idée de réforme théâtrale, demeurait caché à ses juges les plus bienveillans.

Voilà bien des raisons d'interroger ce bonhomme de lettres et de réparer un peu, s'il est possible, quelques-unes des injustices dont il continue à être la victime. Encore une fois, qui donc est-il et d'où vient-il?

II.

C'est dans une petite ville de la Champagne, à Mussy-sur-Seine ou Mussy-l'Évêque, aujourd'hui simple chef-lieu de canton du département de l'Aube, que naquit Edme Boursault, au mois d'octobre 1638. Son père, qui avait passé sa jeunesse dans les armées du roi, n'y avait pas contracté le goût de la discipline et de la règle. La vie militaire paraît n'avoir été pour lui qu'une école de dissipation et de vices. Sa fortune, car il avait du bien, était réservée tout entière à ses plaisirs. Le petit Edme Boursault eut-il le malheur de perdre sa mère dès les premiers jours de son enfance? C'est une conjecture à peu près certaine, car on ne trouve aucune

(1) On peut dire ici aux lecteurs ce que Boursault lui-même écrivait à l'un de ses protecteurs, Mgr l'évêque et duc de Langres, après lui avoir raconté une histoire suspecte : « Je vous laisse, Monseigneur, une liberté que vous prendriez bien, quand je ne vous la laisserais pas; c'est d'en croire ce qu'il vous plaira. » Boursault, *Lettres*, t. II, p. 292. L'anecdote sur l'étrange dispute de Corneille et de Racine à l'Académie se trouve dans un *Avis* rédigé par Boursault et imprimé en tête du *Germanicus*. Voyez l'édition du théâtre de Boursault publiée en 1725 par la petite-fille de l'auteur et dédiée à la duchesse du Maine, t. II.

trace d'une protection veillant sur ses jeunes années. S'il lui arrive une fois de nommer sa mère dans ses lettres, c'est seulement pour dire qu'elle n'a jamais quitté sa ville natale, tandis que son père a couru le monde et *rôdé partout*. D'ailleurs, aucun souvenir de cette mère, dont il semble ne garder qu'une image très lointaine. Nul guide, nul maître auprès de l'enfant. Le père a un autre emploi de sa richesse, il entend ne pas en consacrer la moindre part à l'éducation de ce petit drôle. Qu'il grandisse au hasard avec les bambins de son âge et les gens de la maison. C'est bien assez pour lui débrouiller l'esprit. A quoi bon des maîtres de latin, et même des maîtres de français? Est-ce que le champenois ne suffit pas? Ainsi a fait le père en son temps, ainsi fera le fils à son tour. Quand le moment viendra de prendre le sabre ou le mousquet, il n'en sera pas plus manchot qu'un autre pour avoir négligé la grammaire. Telles étaient les raisons que cet excellent père se donnait à lui-même quand il lui arrivait par hasard de vouloir se justifier.

Comment se manifesta chez l'enfant une vocation toute différente? Comment le fils du guerrier (c'est le titre que Boursault lui donne) se trouva-t-il un jour envoyé à Paris? Est-ce quelque personne influente du pays, qui, voyant cette bonne petite physionomie, cet esprit vif et enjoué, déjà si amoureux des lettres, engagea le père à ne pas lui imposer une vie de fainéantise? Ici, on pense naturellement à l'un de ces grands personnages avec qui Boursault entretiendra plus tard une correspondance assidue. Mussy-l'Évêque dépendait du diocèse de Langres; son nom en garde le souvenir, et aujourd'hui encore les touristes ne manquent pas d'y visiter l'ancien château des évêques de Langres, le seul monument de la petite ville champenoise. Or, un grand nombre des lettres de Boursault sont adressées à Mgr l'évêque et duc de Langres, pair de France. Ne serait-ce pas ce duc-évêque, alors simple abbé, ou l'un de ses prédécesseurs, qui aurait décidé le père à choisir pour l'éducation de son fils un autre horizon que celui de sa petite ville? Quoi qu'il en soit, Edme Boursault arrive à Paris en 1651. Il a treize ans à peine. Qui l'a amené? qui prend soin de lui? quel maître va diriger ses études? On ne sait.

Le premier qui ait parlé du jeune chercheur d'aventures, l'auteur de l'*Avertissement* placé en tête de l'édition de son théâtre par sa petite-fille Hyacinthe Boursault, résume ces années d'apprentissage de la façon la plus brève et la plus énigmatique : « Il ne parlait, nous dit-on, que franc-champenois et ne savait par conséquent que fort grossièrement la langue française. Cependant en peu de mois ce jeune homme sut de lui-même se tirer de cette barbarie, et il parvint en moins de deux ans à pénétrer toutes les

beautés et toutes les délicatesses d'une langue qu'il a possédée dans la plus exacte et la plus parfaite pureté. » Ainsi parle l'auteur de l'Avertissement, c'est-à-dire le fils même du poète, le théatin Boursault, que nous retrouverons plus tard sur notre chemin.

Voilà deux années bien employées, si bien et si efficacement employées qu'au bout de ce noviciat le fugitif de Mussy-l'Évêque débute dans le monde des lettres parisiennes par une comédie en vers intitulée *le Mort vivant*. N'allez pas le juger avec trop de rigueur;

> Surtout considérez, illustres seigneuries,
> Comme l'auteur est jeune, — et c'est son premier pas.

Il a quinze ans, il a de l'esprit, de la verve, de la gaîté; ne lui demandez pas autre chose. Soupçonne-t-on à quinze ans les secrets de la nature humaine? Il a lu les imbroglios que le théâtre de son temps a mis à la mode, il imite ce qu'il a sous les yeux, il s'inspire de Scarron ou de Thomas Corneille.

On confond trop souvent les périodes quand il s'agit du XVIIe siècle. Pour marquer avec précision dans quel milieu se développa l'esprit de Boursault, il faut absolument savoir quelle était vers 1653 la situation du théâtre et de la littérature courante. *Un clerc pour quinze sous*... J'imagine que le jeune clerc allait souvent au théâtre, non pour critiquer les défaillances d'un maître, mais au contraire pour applaudir son nom et sa voix, pour s'amuser des comédies nouvelles, pour assister à l'escrime du dialogue, pour apprendre cette langue française qu'on avait oublié de lui enseigner à Mussy-l'Évêque. A force de voir jouer des pièces de théâtre, il voulut en composer lui-même. Écouter, inventer, deux opérations fort différentes qui se confondent aisément chez l'écolier. Il arriva plus d'une fois à Boursault d'inventer le lendemain ce qu'il avait entendu la veille. Quel était donc en 1653 l'aspect général du domaine des lettres? Et, comme c'est de quinze à vingt-cinq ans que ses idées littéraires prirent l'essor, quels furent aux dix années suivantes, de 1653 à 1663, les œuvres le plus en vue, celles qui devaient le plus frapper un esprit ouvert à toutes les impressions du dehors?

En 1653, le nom qui domine tout c'est le nom de Corneille, de Corneille l'aîné comme disaient les contemporains, du grand Corneille comme dit l'histoire. C'est lui qui a créé le théâtre. Vingt années de succès l'ont mis hors de pair. Il a écrit des chefs-d'œuvre qui lui assurent l'immortalité. Si sa voix tombe aujourd'hui, son ardeur ne s'éteint pas. Sans cesse, d'une œuvre à l'autre, il essaie de renouveler son inspiration par la hardiesse et la variété des sujets. Il vient de faire représenter *Don Sanche* et *Nicomède*, il va donner *Pertharite* dont une seule situation contient en germe l'*Andro-*

maque de Racine. Qu'il tombe ou se relève, de *la Toison d'or* à *Sertorius*, et de *Sophonisbe* à *Othon*, il est le maître incontesté. Et qui donc pourrait lui disputer le premier rang, dans quelque genre que ce soit? Au commencement de cette période dont nous parlons, Racine est encore un écolier de Port-Royal, étudiant le grec et le latin sous la direction de Lancelot, Molière court encore la province, et nul ne prévoit quelles batailles, c'est-à-dire quelles victoires l'attendent à Paris. Que fait Boileau, que fait La Fontaine à cette date? L'un n'est pas encore sorti de la poudre du greffe, l'autre n'a pas encore quitté ces bois et ces prairies de la Marne où le garde forestier nous prépare un si merveilleux poète. Ils ne s'ignorent pas, j'en suis sûr, mais le monde les ignore. Bref, Corneille est seul, occupant les hauteurs et dominant la multitude. Au-dessous de lui, bien au-dessous, est son frère Thomas, qui passe de la comédie à la tragédie, de *Timocrate* à *Jodelet prince* avec une facilité sans pareille; après quoi, les noms les plus célèbres sont deux représentans de la génération antérieure, Boisrobert et Scarron, auxquels vient se joindre le jeune Quinault. Toutes ces influences se retrouvent dans l'éducation littéraire de notre poète. Les Corneille d'abord ont dû attirer le jeune enthousiaste. Parmi les écrivains de notre siècle, j'entends parmi ceux qui ont débuté il y a une trentaine d'années, en est-il beaucoup qui n'aient commencé par adresser une profession de foi et de dévoûment à Lamartine, à Victor Hugo, à Michelet? C'est vers 1653 que Boursault adresse ses premiers hommages aux deux Corneille. Il ne distinguait pas encore entre les deux frères, et ni l'un ni l'autre n'en paraissait surpris. Cette confusion n'offusquait pas plus le juste orgueil de l'aîné qu'elle ne gênait la modestie du cadet. On sait que l'auteur du *Cid* et l'auteur de *Don Bertrand de Cigarral* se prêtaient fraternellement bien des choses :

> Les deux maisons n'en faisaient qu'une.
> Les clés, la bourse était commune.
> Les femmes n'étaient jamais deux,
> Tous les vœux étaient unanimes.
> Les enfans confondaient leurs jeux,
> Les pères se prêtaient leurs rimes,
> Le même vin coulait pour eux.

Boursault confirme par un trait de plus ces vers du bon Ducis. Les deux frères qui se prêtaient leurs rimes trouvaient tout naturel aussi de recevoir les mêmes témoignages de dévoûment cordial. C'est donc vers 1653 que Boursault, à peine âgé de quinze ans, se déclara le disciple et l'ami des Corneille, un disciple toujours prêt à épouser leurs querelles avec passion. Comment en douter lors-

qu'on voit le grand Corneille, pendant tout le reste de sa vie, appeler Boursault *son enfant*, et Thomas Corneille lui montrer jusqu'au dernier jour une amitié si reconnaissante et si fidèle ?

A cette influence des vétérans glorieux se joignait celle des conscrits impatiens. Quel âge avait Quinault, lorsqu'il fit représenter sa première comédie, *les Rivales?* C'était en 1653, Quinault n'avait que dix-huit ans. Boursault ne put voir cette œuvre du nouveau venu sans se sentir mordu par l'aiguillon. Je ne parle ici que de l'excitation causée à un esprit avide par ce fait d'un jeune poète s'essayant sitôt sur la scène. *Anch'io*, se dit-il. Notez bien que Boursault n'était son cadet que de trois années; Boursault était né en 1638, Quinault en 1635. Ce n'était pas d'ailleurs le genre de Quinault qui le tentait, il suivait plutôt l'exemple des aînés, c'était la gaîté de Scarron, la bonne humeur de Thomas Corneille, qui provoquaient sa verve. L'auteur de *Don Japhet d'Arménie* et l'auteur de *Don Bertrand de Cigarral* avaient pris certains sujets espagnols pour les habiller à la française. Les situations romanesques n'étaient que le cadre où se déployait une fantaisie moqueuse. C'est même leur principal titre, comme poètes comiques, d'avoir débarrassé la scène française des prétentions et de l'enflure espagnole. Tel est aussi, je ne dirai pas le mérite, mais l'intérêt, le seul intérêt des premières pièces de Boursault, *le Mort vivant*, *les Cadenas*, *le Médecin volant*, *les Nicandres ou les Menteurs qui ne mentent point*. Ce sont des études de style, du style comique du temps, composées par un écolier naïf à l'imitation de Scarron et de Thomas Corneille. L'invention est confuse, la langue est un peu vulgaire ; çà et là cependant l'entrain, la bonne humeur, une certaine franchise de dialogue, annoncent des qualités aimables et un esprit bien doué. Au milieu de grossièretés révoltantes (dans *le Médecin volant* par exemple), on rencontre certains traits qui soutiennent la comparaison avec telle situation du *Médecin malgré lui*. Voici Crispin affublé par son maître d'une soutane doctorale et débitant sa science, citant ses auteurs, entremêlant tous les noms à tort et à travers : Polyeucte et Virgile à côté de Jodelet, Robert Vinot à côté de Scipion l'Africain. Il prononce de grands mots dont il ignore le sens, il parle d'encyclopédie et d'apothéose, il signale l'influence du Cancer, du Zodiaque, de Saturne, qu'il a l'air de saluer comme des maîtres :

Et s'il faut qu'avec eux j'en demeure d'accord,
Rien n'abrège la vie à l'égal de la mort.
Ce sont de ces auteurs les leçons que j'emprunte.
Votre fille, à propos, serait-elle défunte?

FERNAND.

Non, monsieur.

CRISPIN.

Mange-t-elle?

FERNAND.

Un petit, grâce aux dieux.

CRISPIN.

Elle n'est donc pas morte?

FERNAND.

Elle? nenni.

CRISPIN.

Tant mieux.
Je m'en réjouis fort.

FERNAND.

Et de quoi? Cette vie
Avant la fin du jour lui peut être ravie.

CRISPIN.

Tant pis. L'a-t-on fait voir à quelque médecin?

FERNAND.

Nullement.

CRISPIN.

Elle a donc quelque mauvais dessein,
Puisqu'elle veut mourir sans aucune ordonnance.
De ces sortes de maux notre école s'offense.
Quand un homme se trouve en état de périr,
Toujours un médecin doit l'aider à mourir,
Et c'est faire éclater des malices énormes
Que vouloir refuser de mourir dans les formes.
Instruisez votre fille et lui dites du moins,
Pour mourir comme il faut, qu'elle attende mes soins.
Son âme à déloger est trop impatiente.

Voilà un style franc, une bonne facture, ce sont des vers à la vieille marque. Molière a pu s'en souvenir même dans la prose du *Médecin malgré lui*. Quant aux plaisanteries du fond, elles remontent aux Italiens; seulement, cette fois encore, comme avec Boisrobert, comme avec Cyrano de Bergerac et Rotrou, Molière fécondait l'idée comique à peine entrevue de ses prédécesseurs, et, par les trésors qu'il en faisait sortir, y mettait son empreinte souveraine. C'est le vrai sens du mot si souvent cité à faux : « Je prends mon bien où je le trouve. »

Nos lecteurs s'exposeraient à une déception s'ils espéraient rencontrer dans ces comédies de la jeunesse de Boursault, *le Mort vivant*, *le Médecin volant*, *les Cadenas*, *les Nicandres*, beaucoup de passages comme celui que je viens de reproduire. Je les avertis consciencieusement que j'ai pris le dessus du panier. On peut dire seulement sans rien surfaire qu'au milieu des faiblesses et des tri-

vialités de ces comédies, il y a une facilité naturelle incontestable. Ce qui manque à Boursault et ce qui lui manquera toujours, c'est la *difficulté acquise*.

Cette aisance, cette souplesse, ce tour aimable et gai (à part les licences imitées de Scarron), que présentent ses premiers écrits, devaient être plus visibles encore dans sa personne. Vers 1660, on le trouve secrétaire des commandemens de la duchesse d'Angoulême, et commençant déjà avec les grands seigneurs du temps ce commerce épistolaire qui sera une des grandes occupations de sa vie. Complimenteur, trop enclin à rechercher le prix de ses complimens, il n'est pas cependant de la race des flatteurs à gages. Ceux-là on les paie, on ne les estime point; Boursault, dès le premier jour, inspira la sympathie et l'estime. Ses patrons les plus illustres le traitent avec amitié. On aime sa bonne grâce, sa bonne humeur, l'honnêteté de ses relations, l'indépendance naïve de son caractère. Il a reçu quelque libéralité de Fouquet par l'entremise de Pélisson : après la chute du surintendant, il leur reste fidèle à tous deux. La première des lettres de Boursault est un hommage à Pélisson, défenseur de Fouquet. On y trouve des passages comme celui-ci : « Quelle foule de gens suivaient le pauvre monsieur Fouquet dans sa fortune, qui, dans sa disgrâce, n'ont pas fait semblant de le connaître, ou qui ne l'ont connu que pour rendre son malheur plus grand!.. Le personnage que vous avez fait dans son malheur est plus glorieux pour vous que celui que vous faisiez dans sa prospérité, et quoique vous fussiez le canal par où coulaient les grâces dont on peut dire qu'il était la source, il y a bien plus de grandeur d'âme à l'avoir servi quand il a été abandonné de la fortune que lorsque la fortune le suivait. »

Elle est très longue et très honorable, cette liste des protecteurs de Boursault : au premier rang, voici le duc de Montausier, l'austère Montausier, l'homme au jugement libre et aux rudes paroles, celui qui eût été fier de se voir reconnu dans l'Alceste de Molière, celui dont Boileau s'est efforcé de désarmer la rigueur; Montausier appréciait singulièrement le caractère de Boursault. Lorsqu'il eut le malheur de perdre sa femme, Boursault lui adressa ses complimens de condoléance et en reçut la réponse que voici :

De quinze ou seize cents lettres qui m'ont été écrites sur la mort de Mme de Montausier, je n'en ai point reçu, monsieur, qui m'ait plus donné de consolation que la vôtre. Il est vrai, comme vous me le mandez, qu'elle se faisait beaucoup de plaisir d'obliger toutes les personnes de mérite; et si elle eût vécu plus longtemps, vous ne devez point douter que vous n'eussiez été de ce nombre. C'est un malheur pour vous

qu'elle ne vous ait pas connu plus tôt. Offrez-moi, je vous prie, des moyens de le réparer, et vous verrez que je suis, monsieur, votre très humble et affectionné serviteur.

LE DUC DE MONTAUSIER.

Assurément, quand on se rappelle qui parle ainsi, on sent que ce n'est pas là une politesse banale. Alceste n'a pas traité de cette façon les quinze ou seize cents personnes qui l'ont complimenté.

Je trouve dans la correspondance de Boursault bien des relations du même genre, et quoique ses lettres soient presque toutes sans date, on voit clairement qu'il s'agit de relations déjà anciennes. C'est le prince de Condé, c'est le maréchal de Créqui, c'est le maréchal de Noailles, c'est la duchesse d'Angoulême, une personne qui n'est pas souvent nommée dans les ouvrages du XVIIe siècle, mais dont la destinée est vraiment singulière. « Qui croirait, dit Boursault, qu'il y ait à Paris une bru dans une parfaite santé, et d'une médiocre vieillesse, dont le beau-père est mort il y a plus de six-vingts ans? Je parle de la duchesse d'Angoulême, qui demeure à Sainte-Élisabeth; elle est bru de Charles IX, qui mourut l'an 1574. Depuis Charles IX, nous avons eu Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis le Grand, qui règne il y a cinquante-quatre ans, et qui en règnerait encore autant si les vœux de ses sujets étaient exaucés. Peut-être depuis les premiers âges où les hommes vivaient si longtemps, n'y a-t-il eu de bru que madame d'Angoulême, qu'on ait vue dans une pleine santé plus de six-vingts ans après la mort de son beau-père. Quelque longue que sa vie puisse être, elle en a toujours fait un si bon usage qu'elle mourra avec plus de vertus que d'années. » Cette lettre est de 1697, puisque Louis XIV est alors, Boursault nous l'apprend, dans la cinquante-quatrième année de son règne; mais il y a environ trente-sept ans que Boursault est attaché à la duchesse d'Angoulême. Quelle est donc cette noble personne au service de qui Boursault est entré tout jeune comme secrétaire, *secrétaire de ses commandemens*, et dont il a parlé toujours avec un si profond respect? C'est une altesse royale du côté gauche. Les rares érudits qui prononcent son nom après sa mort, dans la première moitié du XVIIIe siècle, Niceron, les frères Parfaict, disent simplement qu'elle était la veuve d'un fils naturel du roi Charles IX. Ce personnage, fils de Charles IX et de Marie Touchet, était né en 1573, un an avant la mort de son père. A dix-huit ans, c'est-à-dire en 1591, il avait épousé Charlotte de Montmorency, fille du connétable, puis longtemps après, devenu veuf, il s'était marié en secondes noces à Françoise de Narbonne. Cette deuxième femme est la duchesse d'Angoulême, qui patronna les débuts de

Boursault. Elle avait épousé en 1644 le fils naturel de Charles IX, Charles de Valois, duc d'Angoulême, comte d'Auvergne et de Lauraguais, mais elle ne demeura pas longtemps sa compagne, car le vieux duc, après une vie pleine des plus dramatiques péripéties, mourut à Paris le 24 septembre 1650. Françoise de Narbonne, la seconde duchesse d'Angoulême, était née en 1623; elle n'avait donc que vingt et un ans lorsqu'elle épousa le duc, fils naturel de Charles IX; ainsi s'explique le fait singulier signalé par Boursault, cette femme, cette bru, qui n'est pas encore parvenue à l'extrême vieillesse, et dont le beau-père est mort depuis cent vingt ans. Il faut ajouter que la duchesse d'Angoulême survécut à ce dévoué serviteur. Si Boursault eût été de ce monde en 1715, il aurait pu signaler à son correspondant le même cas devenu bien plus extraordinaire encore; ce n'est pas de *six-vingts ans* qu'il aurait parlé, il aurait dit que la bonne duchesse, sa première protectrice, était morte le 10 août 1715, âgée de quatre-vingt-douze ans, cent quarante et un ans après son beau-père Charles IX.

Le correspondant auquel Boursault signale cette destinée singulière est encore un de ces grands personnages dont il eut l'honneur d'être le protégé; c'est l'évêque de Langres, duc et pair du royaume. Ici pourtant je dois marquer un doute qui m'arrête : les lettres de Boursault ne portant pas de date, je ne saurais dire si sa correspondance avec l'évêque de Langres avait commencé dès la période qui nous occupe ou si elle appartient seulement à la seconde moitié de sa vie. N'insistons pas; les preuves de ses relations avec les illustres personnages du temps ne sont-elles pas assez nombreuses? Toutes ces pages qui se rapportent à sa jeunesse nous le montrent de 1653 à 1663, c'est-à-dire de quinze ans à vingt-cinq, vif, aimable, enjoué, une sorte de Gil Blas qui ne doute de rien, qui se faufile auprès des grands, qui se fait aimer pour son esprit et apprécier pour sa candeur. Quels services leur rendait-il? Son rôle principal était celui d'un courrier littéraire. S'il est vrai, comme l'affirme son fils, le père théatin, qu'il ait écrit sa première comédie à quinze ans, il avait dès 1653 bien des accointances dans le monde des auteurs et des comédiens. Les hauts personnages qui le recevaient si volontiers trouvaient chez lui une gazette vivante.

Comprenez-vous maintenant ce qui se passe à la fin de l'année 1662? Molière vient de faire jouer *l'École des femmes*, et ce charmant chef-d'œuvre a excité autant de critiques violentes qu'il a obtenu d'applaudissemens. Les censeurs appartiennent à des catégories très différentes. Les deux principaux groupes, ce sont d'un côté les représentans de la société polie, ceux dont M. le comte Rœderer, de nos jours même, a pris si ingénieusement la défense,

— de l'autre simplement les jaloux, les envieux, les ennemis intéressés, et parmi ceux-là, au premier rang, les gens de l'Hôtel de Bourgogne, auteurs et comédiens. Boursault, si bien reçu dans les compagnies les plus nobles, si familier avec les comédiens rivaux de Molière, avait entendu de côté et d'autre les critiques dirigées contre l'ouvrage dont tout Paris s'occupait. Esprit simple, âme naïve, il était certainement plus sensible aux beautés de la pièce qu'aux prétendues fautes dont s'offensaient les rigoristes. Cependant cette simplicité même le livrait à de mauvaises influences. C'était un grand enfant que ce naïf Boursault. Lorsque parut en 1663 la *Critique de l'École des femmes*, les ennemis de Molière, cherchant à lui susciter un adversaire qui ne fût pas seulement un plumitif comme Visé, un adversaire qui eût pied dans le monde des grands seigneurs, pensèrent naturellement au secrétaire des commandemens de la duchesse d'Angoulême. On lui persuada que le poète Lysidas, dans la *Critique de l'École des femmes*, le poète ridicule, le pédant gourmé, c'était lui. Singulière découverte, en vérité, de la part des metteurs en scène! et de la part de Boursault étrange facilité à se laisser conduire à la lisière! Lysidas est un pédant qui cite Aristote à propos d'Arnolphe et d'Agnès, Lysidas oppose gravement *l'Art poétique* d'Horace aux libres inventions du poète comique; et ce serait là Boursault, Boursault qui ne sait ni le grec ni le latin, Boursault, l'enfant de la nature, le petit vagabond de Mussy-l'Évêque, devenu l'aimable aventurier des salons de Paris! A toutes ces provocations intéressées, il aurait dû répondre en haussant les épaules; mais non, il se laisse monter la tête, comme un étourneau qu'il est, et le voilà qui entre en campagne. Il part, il est parti. Ainsi est née cette comédie malencontreuse qui a été la grande faute de sa jeunesse et qui pèse encore sur sa mémoire, *le Portrait du peintre, ou la Critique de l'École des femmes.*

Le Portrait du peintre, qu'est-ce à dire? Molière est-il donc joué en personne sur la scène? Pas le moins du monde. C'est une conversation entre des comtesses, des marquises, des barons, des chevaliers, à propos de la pièce nouvelle. L'œuvre de Molière y est jugée librement, Molière n'y est pas même nommé. Le seul nom propre qui soit prononcé dans ce petit acte, et prononcé avec accompagnement d'injures, c'est celui de Boursault. Lorsque la marquise Amarante, à la fin de l'entretien, annonce que cette discussion est déjà une petite comédie et que cette comédie sera mise en vers par Boursault, le comte, un défenseur de Molière, mais un défenseur très ridicule, on le pense bien, crible Boursault d'épigrammes et de gros mots. Ce Boursault! Je le connais, c'est une

pécore. Il a bien quelque facilité de plume, mais quelle facilité déplorable! Il trouve des vers à la douzaine.

Il s'amuse à la muse et la muse l'amuse.

Amarante a beau dire que les vers de Boursault, vers faciles sans doute, sont aussi *des vers choisis*, le comte redouble ses attaques :

Je le soutiens, madame, un butor parisis,
Une grosse pécore, une pure mazette.

Voilà le seul personnage nommé et injurié dans la pièce de Boursault. Ne reconnaît-on pas ici la naïveté habituelle de ce grand enfant?

Quant au fond de la pièce, Molière l'a résumé en quelques mots dans la fameuse page de l'*Impromptu de Versailles*. « Qu'ils disent tous les maux du monde de mes pièces, j'en suis d'accord. Qu'ils s'en saisissent après nous, *qu'ils les retournent comme un habit pour les mettre sur le théâtre*, et tâchent à profiter de quelque agrément qu'on y trouve et de quelque bonheur que j'ai; j'y consens... » Voilà toute la comédie de Boursault; *le Portrait du peintre* n'est que la *Critique de l'École des femmes* « retournée comme un habit.» Molière, dans le dialogue charmant de la *Critique*, fait censurer sa pièce par des personnages ridicules, et ce sont les esprits les plus sages, les plus sensés, Dorante et Uranie, qui en prennent la défense. Dans *le Portrait du peintre*, ce sont les personnages ridicules qui admirent la comédie de Molière et les honnêtes gens qui la condamnent. Au reste, même trame, même tissu, même arrangement; Boursault ne s'est pas mis en frais d'invention, il a retourné l'habit du maître. La seule chose qui lui appartienne, c'est la forme du langage, le vers substitué à la prose. A la place de ce style vif et plein, de cette langue franchement venue, Boursault a mis sa versification sans muscles, sa facilité superficielle, les choses dont il sourit lui-même ingénument quand il se fait dire par le comte son ennemi :

Il s'amuse à la muse et la muse l'amuse.

Les critiques mêmes, sauf une ou deux, ne sont pas de son cru; Molière les a placées déjà dans la bouche du marquis et du pédant. On cite souvent ce passage où Boursault persifle la naïveté des réponses d'Agnès :

Est-il rien qui ne plaise
Dans ce que dit Arnolphe à la fille niaise?

Rien de plus innocent se peut-il faire voir?
Il arrive des champs et désire savoir
Si durant son absence elle s'est bien portée,
— *Hors les puces, qui m'ont la nuit inquiétée,*
Répond Agnès — voyez quelle adresse a l'auteur,
Comme il sait finement réveiller l'auditeur!
De peur que le sommeil ne s'en rendît le maître,
Jamais plus à propos vit-on puces paraître?
D'aucun trait plus galant se peut-on souvenir?
Et ne dormait-on pas, s'il n'en eût fait venir?

Si Boursault ne se fût permis que cette raillerie insipide, on se demanderait ce qu'il a ajouté de son propre fonds aux objections déjà faites. Toutes les autres courent les salons et les ruelles. Molière les connaît si bien qu'il les fait débiter dans la *Critique de l'École des femmes* par le marquis, Lysidas, Climène, et qu'il y répond par la bouche d'Uranie et de Dorante.

D'où vient donc que ces vaines attaques ont si fort irrité Molière? C'était le cas de se rappeler le mot de Virgile : *telum imbelle sine ictu.* Au contraire, pourquoi se laisse-t-il emporter par son ressentiment jusqu'à nommer Boursault sur la scène, jusqu'à le berner en plein théâtre? Pourquoi cette indignation à la fois si douloureuse et si véhémente? Pourquoi, livrant à l'ennemi ses ouvrages, sa figure, ses gestes, ses paroles, son ton de voix et sa façon de réciter, ajoute-t-il avec amertume : « Je ne m'oppose point à toutes ces choses, et je serai ravi que cela puisse réjouir le monde; mais en leur abandonnant tout cela, ils me doivent faire la grâce de me laisser le reste et de ne point toucher à des matières de la nature de celles sur lesquelles on m'a dit qu'ils m'attaquaient dans leurs comédies. C'est de quoi je prierai civilement cet honnête monsieur qui se mêle d'écrire pour eux, et voilà toute la réponse qu'ils auront de moi. » Ce passage a fort embarrassé les commentateurs, car il est bien évident d'une part qu'il s'agit des douleurs intimes de Molière, des douleurs et des hontes de son ménage, et d'autre part il est certain que Boursault n'y fait pas la plus légère allusion dans *le Portrait du peintre.* Pour expliquer l'énigme, on s'est demandé si Boursault en faisant imprimer sa pièce n'en avait pas retranché les passages outrageans. On n'aurait pas eu besoin de proposer une conjecture aussi peu conforme au caractère de Boursault, si on avait remarqué à qui s'adressent ces paroles. Elles s'adressaient aux rivaux acharnés, aux ennemis intraitables, c'est-à-dire aux comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, et Boursault, *qui se mêlait d'écrire pour eux*, était civilement prié de ne pas toucher à certaines choses. Il n'y avait donc là aucun reproche au sujet du *Portrait du peintre*, il n'y avait qu'un avertissement pour l'avenir.

Le seul endroit de la pièce de Boursault qui ait pu blesser Molière, c'est celui où le comte annonce à la marquise Amarante qu'il possède la clé des personnages mis en scène dans la *Critique de l'École des femmes*, une clé authentique, indéniable, la clé imprimée par l'auteur :

MARQUISE.

Savez-vous quelles gens le matois satirise?
Des marquis.

DAMIS.

Des marquis! Il aspire si haut!

LE COMTE.

Je t'en vais montrer trois chapitrés comme il faut.
J'ai la clé de sa pièce.

AMARANTE.

Imprimée?

LE COMTE.

Imprimée.
Ho! mes laquais, Picard, Béarnais, La Ramée.
(Un laquais vient, et le comte lui dit):
Sous la tapisserie, au-dessous du miroir,
Tu verras cette clé, je la mis hier soir.

De toutes les menées de ses adversaires, voilà celle que Molière redoutait le plus. Prétendre qu'il avait visé telle personne en traçant tel personnage, assurer que la clé existait, qu'elle était imprimée et serait connue un jour, c'était lui rendre le plus mauvais office. Molière le dit expressément dans la scène III de *l'Impromptu*. C'est là que *l'homme de qualité*, prié de juger la querelle des deux marquis ridicules et de dire lequel a été joué dans la *Critique*, affirme que ce n'est ni l'un ni l'autre. « Vous êtes fous tous deux de vouloir vous appliquer ces sortes de choses; et voilà de quoi j'ouïs l'autre jour se plaindre Molière, parlant à des personnes qui le chargeaient de même chose que vous. Il disait que rien ne lui donnait du déplaisir comme d'être accusé de regarder quelqu'un dans les portraits qu'il fait; que son dessein est de peindre les mœurs sans vouloir toucher aux personnes et que les personnages qu'il représente sont des personnages en l'air, et des fantômes proprement, qu'il habille à sa fantaisie pour réjouir les spectateurs; qu'il serait bien fâché d'y avoir jamais marqué qui que ce soit, et que, si quelque chose était capable de le dégoûter de faire des comédies, c'était les ressemblances qu'on y voulait toujours trouver... » Il faut relire toute cette page, elle est charmante d'un bout à l'autre et ne laisse prise à aucun doute. Le passage du *Portrait du peintre* sur la clé imprimée que possède le comte avait évidemment blessé

Molière. Je me hâte d'ajouter que Boursault n'insiste pas, et que le comte a tout l'air d'un hâbleur. Cette fameuse clé impatiemment attendue, le laquais ne la rapporte point :

Je n'ai point vu de clé que la clé de la porte.

Il n'y avait donc là qu'une insinuation, mais l'insinuation avait suffi pour irriter le grand poète.

En résumé, l'exécution de Boursault par Molière dans *l'Impromptu de Versailles* paraît un châtiment bien peu proportionné à l'offense. Il faut certes que cela soit, puisque Chamfort, si peu tendre pourtant, si disposé à s'accorder tout en fait de vengeances littéraires, a reproché à Molière cette scène de *l'Impromptu* comme *la seule mauvaise action de sa vie.*

Une chose non moins étrange que cet emportement de Molière, c'est la douceur que lui opposa Boursault. Le pauvre diable avait reçu de terribles coups ; un seul parut l'atteindre. Quoi ! on ne me laissera pas même l'honneur d'avoir attaqué Molière ! Je ne serai pas l'auteur de ma comédie ! Je n'aurai été qu'un prête-nom ! Cette idée révolte le jeune écrivain, et, faisant imprimer sa pièce, il y met une préface dédaigneuse où il rend insulte pour insulte. Avait-il raison de revendiquer absolument cette paternité ? Avons-nous eu tort de dire que toute une mêlée d'opposans, hommes du monde et comédiens, l'avait poussé au combat ? Voici l'explication qui concilie tout. Oui certes, *le Portrait du peintre* est l'œuvre de Boursault tout seul, et ce serait faire tort au Parnasse contemporain, comme dit Boursault, que de lui attribuer « un si médiocre ouvrage. » Boursault ajoute : « Les grands hommes n'ont pas d'occupations si frivoles, ils ne travaillent que lorsqu'il y a de la gloire à acquérir, et c'est dire assez clairement que Molière n'a rien à craindre d'eux. » Mais si le Parnasse, si les grands hommes (Corneille et son frère évidemment) n'ont pris aucune part à cette comédie, il est évident que des influences très diverses, sans que Boursault lui-même en eût conscience, lui ont mis les armes à la main. Boursault le nie, qu'importe ! il est trop intéressé dans le débat à cette date pour tenir un autre langage. J'en crois plutôt Molière qui répète ici les nouvelles de la ville et de la cour, j'en crois surtout le témoignage ultérieur de Boursault lui-même et de sa famille. Lorsque sa petite-fille, Mme Hyacinthe Boursault, publia en 1725 le *théâtre de feu Monsieur Boursault*, le fils du poète mit en tête du premier volume un Avertissement où se lisent ces mots : « Ce fut dans le même temps qu'on l'obligea presque malgré lui à faire la critique d'une des plus belles comédies de Molière, qui est *l'École des femmes*. C'est pour obéir à ceux qui l'y avaient engagé, et à qui

il ne pouvait rien refuser, qu'il fit jouer en 1663 sa comédie du *Portrait du peintre* sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. »

Que vous en semble? *On l'obligea presque malgré lui.* Et qui donc? Des personnes *auxquelles il ne pouvait rien refuser.* Voilà des témoignages assez clairs. Je ne m'étonne plus que Boursault, quinze ans plus tard, oubliant les outrages de l'*Impromptu de Versailles* et ne se souvenant plus que de sa propre étourderie, ait voulu en effacer le souvenir dans ce poétique prologue consacré à la gloire de Molière.

III.

Ce fut vraiment une affaire très chaude que cette bataille littéraire de 1663, très chaude pour Molière attaqué par tant d'ennemis, très chaude aussi pour le pauvre Boursault, qui, engagé sottement dans la mêlée, y attrapa des horions si violens. La même étourderie qui avait attiré sur lui la vindicte de Molière l'exposa bientôt à d'autres coups d'estoc et de taille. Il y avait alors à Paris un jeune poète de vingt-sept ans dont les œuvres, transcrites plus ou moins fidèlement et colportées sous le manteau, commençaient à exciter une singulière émotion. C'était un esprit franc et libre, amoureux du vrai, ennemi du faux, du fade, du médiocre, un artiste né censeur à qui la haine d'un sot livre inspirait de généreuses colères. Bossuet a parlé quelque part des chiens muets qui ne savent pas japper; celui-là savait crier et mordre. Il avait le flair du mensonge, tout fat lui déplaisait, c'est lui qui le déclare, en s'appliquant avec verve cette image du chien de garde :

> Je le poursuis partout, comme un chien fait sa proie,
> Et ne le sens jamais qu'aussitôt je n'aboie.

Ces aboiemens, qui faisaient déjà beaucoup de bruit, en annonçaient d'autres encore et de plus menaçans. Le poète prévenait le public, surtout le public des auteurs, qu'on aurait affaire à un critique sans complaisance. Il parlait de sa rusticité, de sa grossièreté, de la force qui le poussait à ne rien déguiser, à nommer chaque chose et chaque homme par son nom :

> Je suis rustique et fier et j'ai l'âme grossière,
> Je ne sais rien nommer, si ce n'est par son nom,
> J'appelle un chat un chat et Rollet un fripon.

Avec cela, il était capable d'enthousiasme; la haine qu'il avait des sottises du temps ne faisait que le rendre plus sensible aux œuvres

du génie, à celles-là même qui différaient le plus de ses propres inspirations. Il venait d'écrire en 1662 toute une dissertation sur *la Joconde* de La Fontaine pour montrer comment le poète était resté poète en s'inspirant d'Arioste, tandis qu'un plat traducteur, M. de Bouillon, n'était autre chose qu'un copiste infidèle. L'année suivante, quand il vit *l'École des femmes* attaquée de toutes parts, il se mit résolûment du côté de ceux qui soutenaient le charmant et hardi poète, comme si, pressentant dès 1663 l'auteur du *Tartuffe* et du *Misanthrope*, il eût voulu le préserver du découragement. C'est du milieu de la bataille que ces strophes aimables prirent leur vol :

En vain mille jaloux esprits,
Molière, osent avec mépris
Censurer ton plus bel ouvrage;
Sa charmante naïveté
S'en va pour jamais d'âge en âge
Divertir la postérité.

Que tu ris agréablement!
Que tu badines savamment!
Celui qui sut vaincre Numance,
Qui mit Carthage sous sa loi,
Jadis, sous le nom de Térence,
Sut-il mieux badiner que toi?

Ta muse avec utilité
Dit plaisamment la vérité;
Chacun profite à ton *école;*
Tout en est beau, tout en est bon;
Et ta plus burlesque parole
Vaut souvent un docte sermon.

Laisse gronder tes envieux;
Ils ont beau crier en tous lieux
Qu'en vain tu charmes le vulgaire,
Que tes vers n'ont rien de plaisant.
Si tu savais un peu moins plaire,
Tu ne leur déplairais pas tant.

On devine si l'auteur de ces vers dut épargner l'imprudent qui venait de faire jouer *le Portrait du peintre*. Attaquer un ennemi de Molière, c'était double profit pour Despréaux; il vengeait un grand poète en même temps qu'il ajoutait un nom à la liste de ses victimes. Précisément à cette date il composait une œuvre où, délibérant avec lui-même sur les raisons de renoncer à la satire, il finissait par repousser tous les conseils pusillamines et s'obstinait dans sa résolution d'être le poète satirique de la France. L'occasion était bonne pour lancer un trait à Boursault, Boileau ne la manque point. On se rappelle l'enchaînement des idées : — Prenons garde, se dit

le bourgeois de Paris, tout cela finira mal. Écrire d'ennuyeux éloges, à la bonne heure! Voilà une œuvre qui n'expose à aucun péril. Donc, ô muse téméraire, s'il faut absolument que vous rimiez, exercez-vous à rimer des panégyriques. — Je ne puis, répond le poète. Ces louanges-là me paralysent. J'ai beau me torturer l'esprit, l'inspiration m'abandonne, la rime s'enfuit, la langue résiste, et s'il me vient quelques vers à la pensée, ce sont des vers plus forcés encore et plus durs que ceux de Chapelain. Quelle différence, si c'est la raillerie m'appelle!

Alors, certes, alors je me connais poète.
Phébus, dès que je parle, est prêt à m'exaucer.
Mes mots viennent sans peine et courent se placer.
Faut-il peindre un fripon fameux dans cette ville?
Ma main, sans que j'y rêve, écrira Raunaville.
Faut-il d'un sot parfait montrer l'original?
Ma plume au bout du vers trouve d'abord Sofal.
Je sens que mon esprit travaille de génie.
Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie?
Mes vers comme un torrent coulent sur le papier;
Je rencontre à la fois Perrin et Pelletier,
Bardou, Mauroy, Boursault, Colletet, Titreville,
Et pour un que je veux j'en trouve plus de mille.

Ces vers sont de 1663, l'année même où eut lieu la bataille de *l'École des femmes*, l'année où fut joué *le Portrait du peintre*. C'est ce qui valut à Boursault l'honneur d'être placé en si triste compagnie. Il n'en sut rien d'abord. La pièce, composée en 1663, ne fut publiée par Boileau que trois ans plus tard, lorsque le poète, fort peu pressé d'imprimer ses premières satires, s'y vit obligé comme malgré lui par une *monstrueuse édition*, qui venait de paraître à Rouen. (1). Attaqué ainsi à brûle-pourpoint, quand il se croyait depuis trois ans retiré du champ de bataille, Boursault se retourna brusquement contre l'agresseur. Personne cette fois n'eut besoin de le pousser. Il admirait Boileau comme il admirait Molière; seulement l'intempérance satirique de Boileau déplaisait à sa nature bienveillante et loyale. Il n'admettait pas que la poésie put être employée à des injures personnelles. La critique, la discussion, à la bonne heure, pourvu que ce fût la discussion en prose; n'était-ce pas profaner la poésie que de s'en servir comme d'un poignard? C'est là tout ce qu'il reproche à Boileau; il n'eut que le tort de le lui reprocher en plein théâtre dans une comédie qu'il intitula sans nul déguisement : *la Critique des satires de M. Boileau.*

Le jour où Molière avait appris qu'il serait mis en scène dans le

(1) Voyez ce que dit *le libraire au lecteur* dans la préface de 1666 : « Toute sa constance l'a abandonné à la vue de cette monstrueuse édition qui a paru depuis peu. »

Portrait du peintre, il avait annoncé à ses amis qu'il assisterait à la première représentaiion. Il y vint en effet très bravement, et se plaça au rang le plus en vue du public. Boileau n'eut pas le même courage; dès qu'il sut que la comédie de Boursault, *la Critique des satires de M. Boileau*, était affichée dans les rues de Paris comme devant être jouée prochainement, il mit tout en œuvre pour en faire interdire la représentation. Il adressa une requête au parlement qui lui donna gain de cause. Voici les termes de cette requête, retrouvée de nos jours à la Bibliothèque nationale et publiée par M. Hallays-Dabot (1) :

« Vu par la chambre des vacations la requeste présentée par Maître Nicolas Boileau, avocat en la cour, contenant qu'il a appris par une affiche, qui a été mise en tous les carrefours de cette ville de Paris, que les comédiens du Marais jouant actuellement en la rue du Temple devaient représenter sur le théâtre, vendredi prochain, une farce intitulée *la Critique des satires de M. Boileau*, qui est une pièce diffamatoire contre l'honneur, la personne et les ouvrages du suppliant, ce qui est directement contraire aux lois et ordonnances du royaume, n'étant pas permis aux farceurs et comédiens de nommer les personnes connues et inconnues sur les théâtres; à ces causes, requérant estre fait défense au nommé Rosidor, qui a annoncé ladite farce, et autres comédiens de la mesme troupe et tous autres, de représenter sur le théâtre ni ailleurs, en quelque sorte et manière que ce soit, ladite pièce, intitulée dans les affiches *la Critique des satires de M. Boileau*, ni l'afficher et annoncer de nouveau, à peine de punition corporelle et de 2,000 livres d'amende... »

La peste ! deux mille livres d'amende, sans compter la punition corporelle ! Cette requête irritée reçut des juges un accueil favorable; défense fut faite à Rosidor et à tous autres comédiens de représenter, d'afficher, d'annoncer *la farce* de Boursault.

On éprouve d'abord un vif étonnement à la lecture d'une telle requête, en se rappelant certaines paroles que Boileau venait d'écrire dans sa préface de 1666. Cette préface est intitulée : *Le libraire au lecteur*. Le libraire donc, c'est-à-dire Boileau en personne, commence par défendre l'auteur des *Satires* contre ceux qu'a irrités sa franchise. Il les prie de considérer « que le Parnasse fut de tout temps un pays de liberté, que le plus habile y est tous les jours exposé à la censure du plus ignorant, que le sentiment d'un seul homme ne fait point de loi, etc. » Puis il ajoute : « J'ai chargé encore d'avertir ceux qui voudront faire des satires

(1) V. *Histoire de la Censure théâtrale*, p. 34. — La requête de Boileau se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque nationale, fonds Delamarre.

contre les satires de ne se point cacher. Je leur réponds que l'auteur *ne les citera point devant d'autre tribunal que celui des muses*, parce que, si ce sont des injures grossières, les beurrières lui en feront raison, et si c'est une raillerie délicate, il n'est pas assez ignorant dans les lois pour ne pas savoir qu'il doit porter la peine du talion. Qu'ils écrivent donc librement. Comme ils contribueront sans doute à rendre l'auteur plus illustre, ils feront le profit du libraire, et cela me regarde. » Quoi! Boileau s'est engagé à ne pas citer ses contradicteurs, les plus violens même, les plus injurieux, devant un autre tribunal que celui des muses, et dès la première riposte le voilà qui requiert le parlement de lui venir en aide! Je sais tout ce que l'on peut dire à ce sujet. Une satire publiée chez un libraire, une comédie représentée sur la scène, ce sont choses bien différentes. Livrer aux huées de la foule le nom et la personne d'un poète satirique est-ce lui appliquer la peine du talion? Nullement. Boileau a provoqué ses adversaires en champ clos; déserter la lice et frapper l'ennemi sur un terrain où il ne peut se défendre, c'est une sorte de guet-apens. Oui, tout cela est vrai, et cependant il est impossible de ne pas remarquer ici l'étrange démenti que Boileau se donne à lui-même. Entre la déclaration du poète et la requête de l'avocat, la contradiction est trop brusque.

La Critique des satires de M. Boileau ne fut donc pas représentée au théâtre du Marais, mais la pièce fut imprimée bientôt sous un titre modifié, elle s'appelait simplement *la Satire des satires*. Au moment de lancer son œuvre dans le public, Boursault, malgré sa courtoisie naturelle, était fort animé contre Boileau. Ce n'était pas l'attaque du poète qui l'irritait, c'était le démenti dont nous venons de parler, la requête au parlement, l'arrêt de ce tribunal traitant les comédiens de farceurs et appelant sa pièce une œuvre diffamatoire. Que de choses il voulait répondre et au poète et aux juges! Le frère aîné de Despréaux, Gilles Boileau, eut vent de la chose, et craignant peut-être quelque indiscrétion de la part de Boursault, il le fit prier de ne pas mêler son nom dans cette affaire. Boursault était irrité, il était jeune et fort étourdi ; n'allait-il pas se trouver entraîné à citer quelque mauvais propos de Gilles sur Nicolas? On sait combien le frère aîné, membre de l'Académie française depuis 1659, s'était montré jaloux en 1666 de l'éclatant succès des *Satires*. Il crut bon de recommander le silence à Boursault en ce qui le concernait lui-même, et ce fut Corneille, le grand Corneille, son confrère à l'Académie, qu'il chargea de cette petite négociation. Ces curieux détails nous sont révélés par une lettre de Boursault dont personne encore n'a fait usage. Au troisième volume de ces lettres, il y en a une qui porte cette suscription : *A Monsieur B. de l'Académie française, frère de monsieur D...* il faut lire sans hésiter : *A*

monsieur Boileau, de l'Académie française, frère de monsieur Despréaux. Voici cette lettre :

M. de Corneille m'apprit hier que je vous ferais plaisir, monsieur, de ne pas mêler votre nom dans la petite vengeance que je cherche à prendre de l'insulte que monsieur votre frère m'a faite; et j'embrasse avec joie l'occasion que vous m'offrez de vous témoigner le respect que j'ai pour vous. Je vous envoie même les remarques que j'ai faites sur ses ouvrages, et vous prie, s'il m'est échappé quelque chose qui vous offense ou qui puisse l'offenser lui-même, de me faire la grâce de le rayer.

Les *Satyres* de M. Despréaux ont fait un si grand fracas, et tant de personnes capables de juger des belles choses leur ont donné leur approbation, que je serais aussi emporté que lui, si le peu qu'on y remarque de faible me faisait condamner tout ce qu'il y a d'excellent. J'avoue que la gloire qu'il prétend s'être acquise lui serait légitimement due si l'on acquérait une véritable gloire à faire beaucoup de mauvais bruit, mais pour un homme tel que M. Despréaux, qui, par la délicatesse de sa plume et par la beauté de son génie, pouvait s'attirer des applaudissemens sans restriction, c'est en avoir mal usé que d'avoir réduit tout ce qu'il y a de gens raisonnables à ne pouvoir faire l'éloge de son esprit sans être obligé de faire le procès à sa conduite. S'il est vrai que son génie soit si borné qu'il soit en pays perdu aussitôt qu'il est hors de la satyre, je consens qu'il n'en sorte point; mais vous savez, monsieur, qu'il y a bien de la différence entre satyriser et médire, reprendre et injurier, condamner des crimes et en commettre. Attaquer les vices dans tous les hommes, et faire des peintures de leur noirceur qui donnent de l'horreur à ceux qui, en faisant réflexion sur leur vie, s'en trouvent convaincus, c'est ce qu'on appelle une satyre; mais déclarer ceux d'un particulier et décliner son nom pour le faire mieux connaître, c'est un libelle diffamatoire.

En vain M. Despréaux cherche des exemples pour autoriser ce qui n'en eut jamais. Si les Romains, qu'il cite dans un discours qu'il a fait sur la satyre, ont quelquefois nommé des gens connus, ils faisaient par prudence ce que fait aujourd'hui monsieur votre frère par le seul plaisir qu'il a de faire du mal. Ceux qu'ils décriaient étaient déjà décriés par les crimes qu'ils avaient commis et par les répréhensions qu'ils n'avaient pu éviter; et si l'on en faisait des portraits épouvantables, c'était pour effrayer la jeunesse qu'ils pouvaient séduire. Mais de tous ceux que nomme M. Despréaux, il n'y en a pas un que je connaisse (si l'on m'en excepte) en qui l'on ne trouve toutes les qualités pour faire d'aussi honnêtes et d'aussi habiles gens qu'il y en ait au monde; et pour ceux que je ne connais pas, j'en juge favorablement par le mal qu'il ne peut s'empêcher de leur vouloir.

Pardonnez-moi, monsieur, si je m'explique un peu plus librement que je ne devrais. Ce n'est pas m'oublier que de parler de M. Despréaux comme je fais, c'est seulement oublier à qui j'en parle; et de peur qu'en me plaignant de lui vous n'ayez lieu de vous plaindre aussi de moi, j'impose silence à toute autre passion qu'à celle que j'ai d'être avec une estime très sincère, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BOURSAULT.

Quand Boursault eut terminé cette lettre, il en fut tellement satisfait qu'il se dit aussitôt : Voilà ma préface. Il en retrancha seulement les complimens du début, les salutations de la fin, puis il y ajouta une protestation, très respectueuse, mais très libre, contre l'arrêt de cet auguste tribunal dont Boileau avait surpris la religion. Il n'ignore pas ce qu'on alléguera contre lui : il a voulu faire pis que n'avait fait M. Despréaux! Sa réponse est toute prête; quand on a une injure à venger, ne doit-on pas faire un peu plus de mal qu'on n'en a reçu? Ce n'est pas pour avoir « traduit sur le théâtre » celui qui met tant de monde « sous la presse, » non, ce n'est pas pour cela qu'on a interdit la représentation de sa comédie. On l'a condamné pour une cause mensongère : M. Despréaux, dans sa requête, a trompé le parlement. Qu'est-ce que cette accusation de l'avoir diffamé? « Ceux qui se donneront la peine de lire la pièce que je mets au jour verront bien que je n'y ai rien mis de diffamatoire contre son honneur ni contre sa personne, comme il le suppose dans l'arrêt qui fait défense aux comédiens de la représenter. Je ne sais rien de lui qui soit à son désavantage que ce que toute la France sait aussi : c'est-à-dire certaine liberté qu'il prend d'offenser des gens qui ne lui ont jamais fait de mal, et je pense qu'il n'y en aurait guère qui lui refusassent leur estime, s'il faisait un meilleur usage de son génie. »

Cette idée sera précisément la conclusion de la comédie de Boursault, *la Satire des satires*. A vrai dire, ce n'est pas une comédie, c'est une conversation comme la *Critique de l'École des femmes*, comme *le Portrait du peintre*, ou plutôt figurez-vous un essai de critique littéraire sous la forme du dialogue. Boursault aurait pu écrire en prose et directement ce qu'il pensait des premières satires de Boileau; il a mieux aimé le faire dire par un chevalier, homme de sens, homme de goût, l'un de ces honnêtes gens qui comprennent tout sans se piquer de rien, et par une personne de beaucoup d'esprit, la sage et bienveillante Émilie. Autour d'eux sont réunis quelques types de la société du temps, un marquis *du*

bel air, une marquise, *jeune veuve et précieuse*, la marquise Eudoxe,

> Qui se fait appeler la marquise Orthodoxe,
> Parce que dans Alger son aïeul fait captif
> Pour la religion fut empalé tout vif.

Le marquis du bel air ne jure que par Boileau, mais en même temps il fait des vers que Boileau marquerait sans hésiter d'une flétrissure immortelle. Il s'extasie sur Boileau sans le comprendre, sans le connaître. Aux premières représentations de l'*Astrate*, il applaudissait à tout rompre; depuis qu'il sait que l'*Astrate* a été bafouée par Boileau, *Astrate* n'offre plus rien qui vaille. D'ailleurs la pièce de Quinault a vieilli. Fort bien, répond le chevalier :

> *Pompée* est déjà vieux, il ne vaut donc plus rien?
> Dans deux ans l'*Alexandre* et sa sœur l'*Andromaque*
> Ne seront donc plus beaux si quelqu'un les attaque?
> Le *Cid*, dont tout Paris admira la beauté,
> A donc perdu sa grâce avec sa nouveauté?

Mauvais argument, suivant le marquis; *le Cid* n'a rien perdu de sa grâce, puisque Boileau en fait l'éloge, Boileau est le grand juge, le seul juge, l'autorité infaillible. *Le Cid* a beau ravir depuis trente ans *le public obstiné*,

> Il ne vaudrait plus rien si Despréaux l'eût dit.

On voit ici, même dans ce fanatisme ridicule pour l'auteur des *Satires*, l'espèce de souveraineté littéraire que Boileau avait conquise dès le premier jour. Boursault, qui essaie de la combattre, ne peut s'empêcher de la reconnaître. Si Boileau a trouvé des partisans aveugles, des adorateurs superstitieux comme ce marquis, cela prouve l'immense effet qu'ont produit ses clameurs. La superstition n'est ici que l'excès et la déviation d'un sentiment juste, par conséquent un symptôme dont l'histoire littéraire doit prendre note.

Boursault le sent bien, et avec son bon sens naturel il n'a garde de nier le génie de son adversaire; il se borne à en blâmer le mauvais emploi. Sur ce point, il ne laisse la parole à aucun autre. Ce n'est pas Émilie, ce n'est pas le chevalier qui réfutera le marquis, c'est Boursault en personne. Imitant le procédé hardi dont Molière a fait usage dans *l'Impromptu de Versailles*, il se donne un rôle dans sa comédie. Bien plus, *l'Impromptu de Versailles* ne nous montre que des figures réelles, savoir Molière et ses camarades; ici la hardiesse est bien plus singulière : à côté de personnages fictifs comme le marquis et le chevalier, Émilie et Orthodoxe, il y en a un qui se nomme résolûment Boursault, Boursault sans déguisement et sans masque, Boursault, l'auteur même de la pièce. Il arrive à la scène v, au milieu du va-et-vient de la conversation,

lorsque le marquis proclame la juridiction infaillible et indiscutable de Boileau. Il proteste aussitôt, et ce qui est curieux, c'est qu'il proteste surtout au nom des raisons morales. Il en veut à la satire personnelle, injurieuse, blessante. Avant de s'incliner devant les sentences du poète, il demande que le poète ait des mœurs littéraires plus humaines.

BOURSAULT.

Les ouvrages d'esprit cessent donc d'être beaux,
Dès qu'ils sont attaqués par monsieur Despréaux?

LE MARQUIS.

Qui doute de cela, sieur Boursault?

BOURSAULT.

Moi, peut-être;
Qui sais rendre justice et qui crois m'y connaître.
Il ne faut pas avoir l'esprit fort délicat,
Pour nommer l'un fripon, appeler l'autre fat.
Qu'a-t-il fait jusqu'ici qu'exciter des murmures?
Insulter des auteurs et rimer des injures?
Quelle honteuse gloire et quel plaisir brutal
De ne pouvoir bien faire à moins de faire mal!
A quel homme d'honneur a-t-il vu sa manie?
Qui jamais à médire a borné son génie?
Quand d'un si grand génie on a l'esprit doué,
Sur la même matière est-on toujours cloué?
A la satire seule est-il beau qu'on s'amuse?
Et n'en peut-on sortir sans égarer sa muse?

Telle est l'inspiration principale de la comédie de Boursault. Il s'y mêle bien certaines critiques littéraires, les unes très frivoles, les autres assez sérieuses, critiques de détail qui eussent été à leur place dans quelque brochure intitulée *remarques, jugemens, observations*, suivant l'usage du temps, mais qui sont terriblement languissantes à la scène. Boileau, dans la satire du repas ridicule, a-t-il eu raison de faire figurer *un long cordon d'alouettes pressées?* mange-t-on des alouettes en été? n'est-ce pas la saison où elles couvent? Grandes questions que le chevalier traite en expert et dont Boileau, suivant lui, aurait dû tenir compte, puisqu'il place son repas au mois de juin. Croirait-on qu'une critique de cette force fit grand bruit dans le monde littéraire du temps, que Boileau prit la peine d'y répondre, et que les commentateurs de l'ancienne école, les Saint-Marc, les Saint-Surin, n'hésitèrent pas à la discuter? Saint-Marc, pour n'en citer qu'un seul, affirme que la faute, si faute il y a, est imputable au fat qui a donné le repas ou au cuisinier Mignot qui l'a préparé; le poète est hors de cause. C'est ainsi, dit-il, que Boileau lui-même se justifiait. Saint-Marc ajoute pourtant, car l'honnête scoliaste a ses scrupules en matière si grave : « Au fond,

l'auteur aurait peut-être changé cet endroit, si ses ennemis ne s'étaient pas si fort applaudis de cette critique. »

Une critique plus sérieuse est celle qui concerne le *Discours au roi*. On connaît ce passage où Boileau déclare que, nourrisson à peine sevré des muses, il ne chantera pas Louis XIV avant d'être plus sûr de ses forces. En attendant, ajoute le poète, je m'exerce sur de moindres sujets,

> Et, tandis que ton bras, des peuples redouté,
> Va, la foudre à la main, rétablir l'équité
> Et retient les méchans par la peur des supplices,
> Moi, la plume à la main, je gourmande les vices.

Le chevalier de la comédie trouve là une image singulière. Qu'est-ce que ce bras dont parle Boileau? Peut-on dire qu'un bras *va la foudre à la main?* Est-ce une hardiesse poétique? est-ce une faute de langage? Le marquis, tout disposé d'abord à blâmer l'étrange figure quand il ignore qu'elle est de Boileau, fait subitement volte-face dès qu'il apprend que son idole est sur la sellette. Le chevalier, au contraire, en homme qui venge ses amis des sévérités de l'aristarque, prolonge à plaisir la discussion. C'est Émilie, la sage et bienveillante Émilie, qui clôt le débat en ces termes :

> ..... Pour moi, je ne dis oui ni non.
> Je condamne avec peine et sans peine j'admire.
> Peut-être est-ce bien dit, mais il eût pu mieux dire,
> Et les vers dont on parle auraient moins d'embarras
> S'il eût mis la personne en la place du bras.
> Pour parler nettement, par exemple, on peut mettre :
> *Que, la foudre à la main, le roi peut tout soumettre.*
> Par exemple, on peut dire, en parlant de son bras :
> *Qu'il va lancer la foudre au milieu des combats.*
> En parlant de lui-même, on peut dire avec grâce :
> *Que, suivi de la foudre, il va punir l'audace.*
> Mais dans cette occurrence un meilleur écrivain
> N'aurait pas dit qu'*un bras va la foudre à la main.*

Rien de tout cela n'est bien méchant, et Boileau n'aurait pas eu besoin d'un grand courage pour assister à la première représentation de *la Satire des satires*, comme Molière avait assisté à la première représentation du *Portrait du peintre*.

La comédie de Boursault avait été imprimée en 1669. Dix-huit ans plus tard, Boileau atteint d'une maladie assez grave avait été envoyé par son médecin aux bains de Bourbon-l'Archambault. Il y était depuis un mois, fort attristé par momens, fort inquiet de ne pas guérir, quand il reçut une visite sur laquelle il ne comptait guère. On a souvent raconté cette visite de Boursault à Boileau, on a dit que Boursault, receveur des tailles à Montluçon, apprenant que Boileau se trouvait dans son voisinage et qu'il y manquait d'argent,

s'empressa d'aller lui porter une bourse de deux cents louis. Cette version, accréditée par le récit du fils de Boursault, a été contestée par les frères Parfaict. Comment croire, disent-ils, que Boileau soit parti pour les eaux de Bourbon sans se munir des sommes nécessaires au voyage? Et si la maladie l'a retenu plus longtemps qu'il n'avait pensé, comment admettre qu'il n'ait pas demandé de l'argent à Paris sans attendre la dernière heure? Laissons là ces détails, je veux dire ces misères; le récit du fils de Boursault n'est qu'un document de seconde main, le raisonnement des frères Parfaict n'est qu'une chicane. Voici cette piquante image : *Boursault chez Boileau aux bains de Bourbon-l'Archambault*, tracée de la main même de l'auteur des *Satires*. On la trouve dans une lettre qu'il adresse de Bourbon à Racine le 19 août 1687 : « M. Boursault, que je croyais mort, me vint voir il y a cinq à six jours, et m'apparut le soir assez subitement. Il me dit qu'il s'était détourné de trois grandes lieues du chemin de Montluçon, où il allait, et où il est habitué, pour avoir le bonheur de me saluer. Il me fit offre de toutes choses, d'argent, de commodités, de chevaux. Je lui répondis avec les mêmes honnêtetés, et voulus le retenir pour le lendemain à dîner, mais il me dit qu'il était obligé de s'en aller de grand matin : ainsi nous nous séparâmes amis à outrance (1). » Une lettre écrite bien des années après complète pour nous ce renseignement sur la réconciliation des deux poètes. Brossette écrit à Boileau le 25 novembre 1701 : « On me mande la mort de M. Boursault arrivée au mois de septembre dernier. Il s'était réconcilié avec vous de fort bonne grâce, et voilà, je crois, un ami de moins (2). »

A voir Boileau devenir si vite « l'ami à outrance » de Boursault, est-il permis de conjecturer qu'il n'avait pas attendu sa visite aux bains de Bourbon pour apprécier le talent et le caractère de ce galant homme? hélas! non ; sur ce point, les preuves décisives nous manquent. Pendant de longues années, les nouvelles éditions des œuvres de Boileau ont continué de reproduire le trait satirique de 1663 (satire III), aggravé d'une ironie plus vive encore en 1667 (satire IX) :

> Puisque vous le voulez, je vais changer de style.
> Je le déclare donc : Quinault est un Virgile,
> Boursault comme un soleil en nos ans a paru...

C'est seulement après la visite de 1687 que le nom de Boursault disparut pour toujours des satires du poète. Boileau ne se sou-

(1) Voyez *Œuvres de Boileau avec un commentaire par M. de Saint-Surin*, t. IV, p. 90-91.

(2) *Correspondance entre Boileau Despréaux et Brossette, avocat au parlement de Lyon*, publiée sur les manuscrits originaux par Auguste Laverdet, 1 vol. Paris, Techener, 1858, p. 95.

venait de ses anciennes rigueurs que pour les effacer de nouveau dans ses conversations et dans ses lettres. C'est ainsi que le 1er avril 1700 il écrivait à Brossette : « M. Boursault est, à mon sens, de tous les auteurs que j'ai critiqués, celui qui a le plus de mérite (1). »

J'ai pourtant bien de la peine à croire que la préface de *la Satire des satires* et plusieurs des vers cités par nous tout à l'heure n'aient pas été comme un aiguillon secret pour Boileau. Une protestation si honnête, au nom de la morale, a dû certainement l'obliger à réfléchir, elle a dû inquiéter cette conscience austère et lui faire concevoir un idéal plus élevé de son art. Dès cette date, en effet, notez ce point trop peu remarqué, plus de satires personnelles, plus d'injures, plus de violences. C'est le moment où il se réconcilie avec Quinault, où il le compte, dit-il, « au rang de ses meilleurs amis, de ceux dont il estime le plus le cœur et l'esprit (2). » C'est l'heure où apprenant que Chapelain, frappé d'apoplexie, est perdu sans retour, il en éprouve une affliction profonde. Mme de Sévigné est si frappée de sa douleur qu'elle écrit à sa fille : « Despréaux est attendri pour le pauvre Chapelain; je lui dis qu'il est tendre en prose et cruel en vers (3) ». Cruel en vers, non, il ne l'est plus; il se souvient des avertissemens de Boursault. Ses dernières satires sont consacrées à des sujets de doctrine, à des thèses de principes, comme toute la série des *Épîtres*. Même vigueur, même âpreté mordante, mais dans le domaine des idées pures; les cruautés meurtrières ont disparu.

Tels furent les rapports de Boursault avec les deux écrivains les plus redoutables de son temps. Engagé par l'étourderie de la jeunesse en des luttes imprudentes, berné, conspué, percé de coups dont un autre serait mort, il se relève, et, sans nul ressentiment, toujours souriant, toujours plein de grâce, il finit par noyer ces querelles d'auteur dans le large courant de sa bonhomie cordiale. Victime de « la seule mauvaise action que Molière ait commise, » il n'en garde aucun souvenir, et, quand le glorieux maître est enlevé à la scène, c'est lui qui exprime harmonieusement le deuil de la patrie. Attaqué par Boileau, il riposte, mais il riposte en sage, en moraliste, il réussit à se faire entendre du fier censeur et l'oblige à devenir son ami, « un ami à outrance ». Saint-Marc Girardin, citant ce poète oublié dans ses leçons sur La Fontaine, n'a-t-il pas eu mille fois raison de résumer ainsi son jugement : Boursault a été tout à fait un homme d'esprit et un homme de cœur?

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

(1) *Correspondance de Boileau* dans l'édition de Saint-Surin, t. IV, p. 356. — Lettre à Brossette.

(2) *Ibid.*, t. IV, p. 91. — Lettre à Racine.

(3) Lettre du 15 décembre 1673.

L'OBSTACLE

VI[1]

Tout en déjeunant, une heure après, M. de Valouze interrogea un vieux domestique qui le servait à table. Rameau savait sur le bout du doigt la chronique du pays. Attaché en qualité de valet de chambre à la personne de feu le marquis, il avait été complice discret de ses nombreuses fredaines. Rameau possédait le flair et la ruse d'un Frontin du meilleur temps; la génération nouvelle lui faisait pitié, son jeune maître lui semblait bien sage, hélas!.. et le souvenir quasi religieux qu'il gardait de l'homme irrésistible qui l'avait formé, disait-il, parait sa propre personnalité d'un singulier prestige : à l'office, on ne l'appelait que monsieur Rameau.

— Est-ce que tu connais ici la directrice de poste? lui demanda Roger en faisant une brèche au pâté de venaison placé devant lui.

Rameau étouffa dans sa haute cravate blanche un rire silencieux, sceptique et goguenard dont il avait la spécialité.

— Eh bien! qu'as-tu donc à ricaner?

— Comment M. le marquis peut-il croire que je ne connaisse pas le bureau de poste? C'est la seule curiosité du pays.

— Qu'entends-tu par curiosité?

— Mais j'entends qu'il se passe là dedans des choses curieuses et qui m'amusent.

— Quoi donc?

— Mon Dieu! quand ce ne seraient que les prétentions de cette vieille extravagante! Imaginez-vous qu'elle fume des cigarettes... Oui, monsieur, elle fume, sous prétexte que c'est un usage russe. Je me demande ce que la Russie peut avoir à faire avec

(1) Voir la *Revue* du 15 octobre.

Mlle Chauveau! Et ses toilettes! Une friperie!.. Cette créature a bien sûr appartenu au théâtre,... il doit y avoir un siècle, par exemple! C'est maintenant une échappée de Charenton,... si ce n'est rien de pis, grommela Rameau, rentrant dans sa cravate.

— Si ce n'est rien de pis?.. Qu'est-ce qui te fait supposer?..

— Mais, ma foi, la raison probablement qui fait que M. le marquis m'interroge. Quand les vieilles sorcières ne vont plus au sabbat pour leur compte, elles vont y conduire les jeunes. Après ça je me trompe peut-être,... il se peut que cette petite qui est chez la directrice ne soit ici que pour cacher une faute, pour laisser oublier un scandale, ou tout simplement pour passer un moment de débine, qui ne durerait pas si elle voulait, car elle a, ma foi, des yeux superbes, des sourcils noirs, longs comme cela, et...

Rameau fit un geste si expressif que l'assiette qu'il tenait faillit lui échapper.

— Comme vous devinez les choses, maître Rameau, quelle imagination!..

— Je demande pardon à M. le marquis si je lui ai déplu, répondit humblement le vieux serviteur, mais enfin il est impossible de croire que ce soient là tout de bon une tante et une nièce;... dans le pays on dit bien qu'elles ne le sont qu'en passant, que jamais Mlle Chauveau n'avait parlé d'une nièce quelconque avant cet hiver, que la *jeunesse* en question est tombée de Paris quand on s'y attendait le moins, enfin que c'est tout un mystère. La petite Miquette, avec qui je cause quelquefois et qui ne manque pas d'intelligence, m'a conté qu'il était souvent question à table entre ces deux dames de je ne sais quel prince russe qui envoyait de l'argent, ou plutôt qui le faisait furieusement attendre cet argent;... sans doute un protecteur qui bat en retraite... Je demande encore pardon à M. le marquis de l'entretenir de cancans pareils qui ne l'intéressent guère, mais enfin je regretterais de voir M. le marquis se tromper sur le compte d'intrigantes...

— Vous décernez peut-être un peu légèrement vos épithètes, Rameau; mais, soyez tranquille, je ne m'en laisserai imposer par personne... Voici M. le curé qui entre dans la cour. Va vite lui ouvrir et mets un couvert de plus.

Le curé entra d'un pas lourd, portant sur toute sa rustique personne la trace des intempéries qu'il lui fallait braver d'un bout de l'année à l'autre. La paroisse qu'il desservait étant, bien que peu considérable, disséminée sur un très vaste espace, il faisait des courses énormes pour aller visiter les malades; force lui était donc de prendre habituellement ses repas en route, de déjeuner à Pierre-Perthuise, quitte à souper au château de Fourches, ou à se réconforter par une collation chez les messieurs de Vauclaix. Cette vie

quasi vagabonde, remplie de bonnes œuvres du reste, lui convenait, car il avait besoin d'exercice et il aimait la bonne chère. Partout le couvert de M. le curé était mis et partout cette figure étrange, comparable à celle des chênes rabougris qui dressent dans les haies leur grosse tête rugueuse, recevait une cordiale bienvenue. Son chapeau, fouetté par la pluie, n'avait plus forme de chapeau ; sa soutane, roussie au soleil, crottée jusqu'à l'échine, montrait la corde ; il portait volontiers des sabots, et sur son visage hâlé s'entre-croisaient ces rides profondes qu'on ne trouve qu'au visage des paysans.

Paysan, il l'était en effet de naissance, aussi bien que par sa façon de vivre, ses paroissiens ne s'en plaignaient pas ; il avait ainsi la connaissance exacte de leurs habitudes et de leurs besoins. Il n'hésitait pas plus à dispenser les cultivateurs de l'office quand la récolte pressait, qu'à prendre par l'oreille, pour les entraîner dans l'église, les gars qui s'attardaient au jeu de boules après le dernier coup de vêpres : il tutoyait tout le monde, hommes et femmes, les interpellant en patois par leur nom de baptême, les entretenant chacun de leurs affaires, qu'il n'embrouillait jamais. Combien de fois, tout en arpentant la lisière des champs, interrompait-il son bréviaire pour distribuer des conseils agronomiques toujours écoutés avec déférence, car il plantait les choux aussi bien que personne, et le potager du presbytère prêchait d'exemple. Dans ses tournées errantes, rien ne lui échappait, ni une chaumière mal tenue, ni un gamin en maraude, ni une de ces idylles dont les sillons d'un champ de blé sont souvent le théâtre, et le dimanche, au prône, les remarques accumulées de la semaine lui inspiraient des admonestations qui toujours frappaient juste. Un théologien plus savant, qui eût été incapable de distinguer l'orge du seigle, eût fait moins de bien assurément que ce rude semeur de bon grain dans des régions aussi sauvages ; mais, le matin dont nous parlons, M. le curé, tout en jouant de la fourchette de façon à ne pas laisser miette du pâté servi par Rameau, fit beaucoup de mal à son insu. Roger, qui déjà pour son compte en était au dessert, lui posa naturellement les questions d'usage sur l'état des chemins, sur les menues nouvelles du bourg. L'une de ses questions fit froncer le sourcil en broussailles du brave prêtre : — Et notre directrice de poste? avait demandé Roger, que pensez-vous de notre directrice de poste?

— Oh! de celle-là, rien de bon! répondit-il avec un élan de brusque franchise. Mais vous n'allez pas me faire médire du prochain, reprit le curé, comme Roger insistait pour savoir. Et à jeûn encore! J'ai mes motifs,... suffit!

Il eût mieux fait peut-être, dans l'intérêt de la réputation de Mlle Chauveau, d'énumérer ses motifs, qui n'étaient guère que pré-

jugés mesquins et inconscientes rancunes. Nous avons dit qu'il sortait d'une race de paysans, donc à ses yeux le plus grand crime de Mlle Chauveau devait être sa qualité d'étrangère, de Parisienne. Dire quel mépris mêlé d'horreur ce Morvandeau professait contre les gens et les choses de provenance parisienne serait impossible. Il ne connaissait Paris que par l'émigration des nourrices, véritable fléau qui était pour sa paroisse une cause sans cesse renaissante d'immoralité, de misère. Toutes ses paroissiennes aspiraient à être nourrices; elles abandonnaient leurs enfans, leur maison pour s'en aller gagner au loin un peu d'argent bien vite dépensé d'ordinaire par le mari, qui prenait en leur absence des habitudes de désordre et d'ivrognerie; et, quand la nourrice rentrait au pays, elle n'était plus la même, elle revenait paresseuse, gourmande, et, pis que tout cela, coquette. En vérité, on comprenait sans peine que la coquetterie, telle qu'elle était représentée dans son village par les oripeaux fripés et disparates rapportés de Paris, parut au digne prêtre chose abominable. Lorsqu'il voyait une petite paysanne en bottines à talons éculés, sous sa jupe de droguet, ou la coiffe décorée d'un ruban flétri, le curé rugissait, ses éloquentes fureurs n'avaient plus de frein. Et Mlle Chauveau, elle aussi, « avec son air étranger, » était une coquette, elle donnait le mauvais exemple, elle arrivait tard à la grand'messe quand elle y venait, elle riait sous cape du réalisme un peu cru de ses sermons pratiques... Il savait cela! Il savait qu'elle avait critiqué les processions à certaine fontaine du voisinage, d'un passé tout païen, dans les eaux lustrales de laquelle on trempait maintenant les langes *du fiot pour qu'il n'amassô point d'estropiaisons;* il savait qu'elle n'avait aucune dévotion à certaine *Bonne-Dame* en bois peint, grignotée par les rats et d'une naïveté presque indécente, à laquelle les futures nourrices venaient avec confiance demander des enfans; il savait qu'elle s'était moquée de sa passion peu ecclésiastique pour la chasse, et qu'elle prêtait au maître d'école, assez disposé déjà à mal penser, ce que le bon curé appelait des mauvais livres; c'était une philosophe, une raisonneuse, et cette demoiselle, sa prétendue parente, d'où sortait-elle? Le curé n'avait remarqué de Zina que son chapeau, « une de vos inventions de Satan, dignes de servir de coiffure à la bête de l'Apocalypse. » Une personne qui s'accoutrait ainsi, qui laissait pendre ses cheveux, qui ne disait mot de son passé, de ses projets d'avenir, qui ne déclinait pas seulement son nom, ne pouvait être que fort équivoque. M. le curé aimait à s'immiscer paternellement en toutes choses, il était habitué à la confiance entière de ses paroissiens, et trop disposé à croire criminel ce qui ne s'étalait pas au grand jour. « Si j'étais M. le maire, répéta-t-il plus d'une fois, je ne laisserais pas une inconnue s'établir ici sans lui

demander ses papiers. » Mais M. le maire était le vieux comte de Gacogne, qui réservait ses rigueurs pour les braconniers.

Le lendemain du jour où il plut à Roger de se persuader sur la foi d'une parole en l'air que le curé en savait plus long au sujet du bureau de poste qu'il ne voulait le dire et que c'était là décidément une maison assez suspecte, un cerf fut lancé dans la Forêt-Chenue et il y eut le soir grande réunion au château de Fourches, renommé entre tous pour ses ripailles tout à fait rabelaisiennes. Fort avant dans la nuit, la salle où avait été servi le festin résonna de toasts et de lazzis d'ivresse; rien ne retenait la verve des convives : le curé s'interdisait bien entendu ce genre de passe-temps et aucune femme n'était présente.

Les hâbleries d'usage allaient donc leur train, récits fantastiques de chasse et de débauche, refrains gaulois, discussions véhémentes et sans issue possible sur des points techniques embrouillés par le vin, choc de souvenirs cynégétiques contradictoires et tous également fabuleux, variations à l'infini sur ce thème de veneur : — « La vie se résume dans la jouissance de tuer tout ce qui vole ou de forcer tout ce qui court, » — chacun parlant à la fois sans essayer d'entendre et se grisant de paroles autant que de vieux bourgogne. Seul Roger gardait son sang-froid et un silence où perçait un peu de lassitude, de dédain même. C'était sa manière de répondre aux plaisanteries de ses compagnons, qui ne cessaient de lui reprocher sa sobriété de demoiselle en ajoutant avec raison : — A Paris on ne sait pas boire.

Déjà le maître de la maison, qui jamais n'avait mis le pied à Paris, ronflait sous la table, et le débat pour établir quelle était la plus jolie fille du pays tournait à la vocifération inintelligible, quand l'aîné des Vauclaix, un type de Frondebœuf qu'on aurait cru taillé dans quelque roc du sol natal, imposa silence de sa grosse voix appuyée d'un vigoureux coup de poing sur la table et entreprit de décider la chose. Il passait pour compétent dans ce genre d'esthétique ; la plupart des convives l'étaient du reste. La chasse passe pour être l'ennemie déclarée de l'amour, le virginal patronage de Diane lui a valu sans doute cette réputation et il se peut en effet que l'amoureux et le chasseur représentent deux espèces très différentes, mais, soupirs et sérénades à part, nous ne croyons pas que les orgies de table qui suivent la chasse à courre soient compatibles avec une réelle austérité. M. le curé lui-même était obligé de reconnaître que l'art glorieux dont saint Hubert est le patron ne servait plus comme au temps de Gaston-Phœbus à fuir tous les péchés mortels et que le temps des grandes battues était en général funeste à la vertu de ses paroissiennes. Il avait même prononcé là-dessus certain sermon qui fit éclater en sanglots les

mères de famille et valut aux coupables plus d'une correction paternelle.

Le grand Tiburce de Vauclaix se levant donc : — Vous n'y entendez rien, dit-il, ce pays-ci ne produit que des laiderons; la plus fraîche et la mieux tournée des Morvandiotes n'est encore qu'un méchant pis-aller. Quand un fin gibier passera sur nos terres, comptez sur moi pour l'abattre... Je sais dès à présent où se cache une tourterelle dont je veux bien vous indiquer le nid parce que j'ai pris assez d'avance pour ne craindre aucun de vous, messieurs.

Là-dessus il se mit à raconter une rencontre incroyable avec la tourterelle en question qui n'était autre que la jolie nièce de la directrice de poste. En réalité il n'avait fait que l'apercevoir comme elle sortait de l'église et l'avait suivie en se bornant à un lourd madrigal sur l'empreinte que ses petits pieds laissaient sur la neige, ce qui suffit du reste à effaroucher Zina qui hâta le pas sans le regarder; mais, du droit que les chasseurs partagent avec ceux qui voyagent, Tiburce de Vauclaix enjoliva les choses de manière à échauffer singulièrement les oreilles de Roger, qui, pour la première fois, écoutait.

— Vous dites que vous lui avez parlé? demanda-t-il avec une sorte de brusquerie.

— Oh! nous n'en sommes qu'à l'attaque! mais la randonnée sera menée bon train, soyez tranquille! Parions qu'à la fin de la semaine...

Tiburce éleva au-dessus de sa tête un verre plein :

— Je gage, répéta-t-il, d'une langue épaisse, qu'avant la fin de la semaine...

— A la fin de la semaine, vous ne serez pas plus avancé qu'aujourd'hui, mon ami, ou vous aurez affaire à moi...

— Bah!.. Vraiment?.. Il fallait donc avertir!.. — Un certain principe de confraternité scrupuleusement observé par cette société de nemrods leur interdisait de tirer le même gibier, comme eût dit au figuré Tiburce de Vauclaix. — Du diable si je me doutais que vous eussiez levé ce joli lièvre. — Je bois, reprit-il tout haut, malgré les efforts de Roger pour le faire taire, je bois à la belle amie de ce coquin de Valouze... Mais buvez donc, Valouze! Qu'il soit dit qu'une fois au moins vous vous serez grisé! L'occasion est bonne, il me semble... Aux yeux de mademoiselle... comment la nommez-vous?.. Enfin à ses yeux noirs... à tous les yeux noirs du canton!..

La bacchanale recommença. On parla de se transporter en masse au bureau de poste pour voir l'oiseau rare signalé par Vauclaix, déniché par Valouze, et lui sonner un hallali en guise d'aubade; mais, comme en pareil cas on parle plus qu'on n'agit, le sommeil

surprit les buveurs avant qu'ils eussent mis ce beau projet à exécution.

— Si ce n'est moi, ce sera un autre, se dit Roger cédant à un argument spécieux qui a trop souvent cours.

Ses visites assidues au bureau de poste coïncidèrent avec l'interruption d'une correspondance qui était restée jusque-là le passe-temps le plus cher de Zina. D'abord elle avait été tout naturellement tentée de prendre Marguerite pour confidente de cet incident comme de tous les autres, mais une crainte inexplicable l'arrêta... Ses lettres ne passaient-elles pas sous les yeux de Mme de Selve? Que penserait Mme de Selve en apprenant que presque tous les jours un jeune homme trouvait d'ingénieux prétextes pour se rapprocher d'elle, et que le jeune homme lui plaisait? — Puis elle eut bientôt éprouvé la vérité de cette parole d'un amant célèbre : « Quand le cœur a goûté ce qui est brûlant, il ne sent plus ce qui est tiède. » L'amitié la plus vive pour une amie de pension est bien tiède auprès de la passion naissante. Il y avait quinze jours à peine que Zina connaissait Roger, et déjà toutes les figures qu'elle avait pu rencontrer jusque-là s'effaçaient comme des ombres devant celle de ce grand dominateur : l'amour.

VII.

L'amour n'eut aucune peine à s'introduire dans la forteresse mal gardée de Mlle Chauveau, d'autant qu'il sut s'y présenter sous les apparences les plus courtoises et les moins alarmantes. Le bureau de poste n'était-il pas un lieu public? et pouvait-on s'étonner que M. de Valouze y eût affaire? Qu'une certaine intimité s'ensuivît, rien de plus simple, pensait Mlle Chauveau. La société morvandelle, en la connaissant mieux, commençait à se départir de sa morgue, à estimer en elle une femme vraiment distinguée, comme avait fait autrefois la société bourguignonne dans sa dernière résidence aux environs de Joigny, l'idéal d'un bureau de poste! Cette estime se manifestait par des envois de gibier qu'elle trouvait fort galans; ils étaient tous à son adresse, à l'adresse de Sylvanie Chauveau; c'était avec Sylvanie que causait M. de Valouze lorsqu'il lui arrivait d'entrer *en passant*; il ne paraissait accorder aucune attention particulière à Zina, et Zina de son côté parlait très peu quand il était là. Tout ceci sembla si parfaitement inoffensif à Mlle Chauveau qu'elle laissa l'ennemi s'établir dans la place sans lui opposer aucune résistance et que Roger prit tout doucement l'habitude de passer une partie de ses soirées dans un salon grand comme la main, éclairé par un bon feu et meublé d'une épinette qui permettait à Zina de faire valoir l'unique talent qu'elle eût jamais possédé. M. de Valouze pré-

tendait adorer la musique; ils en faisaient donc ensemble et paraissaient y trouver grand plaisir, un plaisir qu'égalait presque celui que trouvait Mlle Sylvanie à *recevoir*, en imitant toutes les manières de feu Mme Lavinof.

— Que diable peuvent bien être ces femmes-là? se demandait Roger chaque soir en les quittant. Et il ne tenait pas à le savoir; il lui eût même été désagréable que leur situation ambiguë fût tout à coup nettement, honnêtement expliquée, car on sait qu'il ne connaissait pas l'art, pourtant bien répandu, d'étouffer une fois pour toutes la voix de sa conscience; il cherchait des compromis. Évidemment Rameau avait raison : ce n'étaient pas la tante et la nièce, il y avait là-dessous un mystère, mais l'héroïne du mystère était assez jolie pour qu'on n'en cherchât pas plus long, mieux que jolie... provocante, à son insu peut-être... Était-ce à son insu? était-elle candide ou coquette, étourdie ou dissimulée? Alternativement il croyait l'un ou l'autre, et cette incertitude avait son genre d'attrait. Quoi qu'il en fût, elle désirait lui plaire, l'homme le moins fat s'en serait aperçu. Quand il heurtait la porte d'une main malgré lui impatiente, c'était Zina le plus souvent qui ouvrait, sans laisser à Miquette le temps d'accourir; elle ne disait rien, mais comme elle souriait et comme sa toilette trahissait des intentions de parure! L'arrangement seul de ses cheveux... Zina le variait tous les jours et devait y passer l'après-midi entière. Elle caressait le grand épagneul qui accompagnait toujours Roger et qui fraternisait devant le feu avec Douchka; elle donnait au bel animal mille petits noms tendres, en riant toujours de ce rire folâtre, abandonné, qui lui était particulier et dont les paysans du voisinage lui faisaient un crime : — Son rire de Wouavre! disaient-ils avec horreur. — La Guivre, la Wouavre en patois morvandeau, est une Chimère qui, dans les romans de chevalerie passés à l'état de légendes rustiques, garde les trésors enchantés. Sous les pierres, à minuit, celui-ci ou celui-là, rentrant ivre de vin ou de peur, prétendait avoir entendu le même rire. En effet il y avait quelque chose de magique dans cette fusée inextinguible de notes perlées qui s'échappait des lèvres de Zina comme une révélation involontaire et troublante de ce qui se passait dans son cœur, car souvent Roger en était pourchassé comme on peut l'être par une mélodie qui vous hante, et la nuit le rire de Zina, sonnant à son oreille, le réveillait en sursaut.

Quand il faisait avec une admirable patience la partie de Mlle Sylvanie, elle restait assise en face de lui, immobile, le coude sur la table, le menton dans la main et ses yeux profonds, à demi clos, fixés sur lui avec une persistance pensive qui le magnétisait pour ainsi dire. Levait-il les siens, elle se détournait, ou bien son regard prenait une expression de malice comme si elle se fût amusée de la

singulière figure qu'il avait en faisant la cour à sa duègne et qu'elle eût voulu dire : — Je sais parfaitement que ce n'est pas pour elle que vous êtes ici. — Du moins Roger s'en tenait-il à une interprétation qu'il croyait bonne. On aurait pu prendre pour le comble de l'art les attitudes molles et indolentes de cette enfant dont l'âge, nous l'avons déjà dit, n'était pas aisément définissable; Roger n'hésitait pas à lui donner quelques années de plus que celui qu'elle avouait... toujours pour se mettre l'esprit en repos. — Elle a bien vingt ans, pensait-il, et une fille de vingt ans, livrée à elle-même (la protection de ce genre de gardienne ne compte guère), peut être déjà terriblement compromise... — Cette pensée ne lui déplaisait pas trop; elle rendait possible une aventure, une aventure à laquelle sans doute il eût attaché moins de prix partout ailleurs que dans ce pays sauvage où les soirées étaient longues et sans emploi, où le moindre événement en dehors des routines de la chasse prenait de l'importance. Pourquoi ce qui était une distraction pour lui n'en aurait-il pas été une également pour cette charmante exilée qui s'ennuyait? Grâce à ces réflexions, la partie de cartes lui paraissait moins longue. Aussitôt qu'elle était achevée, Zina se levait d'un bond et courait ouvrir le piano mal d'accord, jouant par cœur tout son répertoire assez limité, couvrant d'un éclat de rire chaque note fausse ou muette. Roger avait apporté de la musique, des duos d'amour, qu'il chantait avec beaucoup d'expression pour sa part, et que Mlle Chauveau écoutait une main sur son cœur, en se pâmant d'aise, des airs d'opérette, des chansonnettes légères qui ne scandalisaient personne et que Zina entonnait bravement avec un incroyable aplomb : innocence ou effronterie? Sans réussir à discerner la vérité, Roger lui arrachait parfois le cahier en s'écriant tout à coup : — Non, ne chantez pas cela! — ce qui la laissait tout étonnée, tandis que Mlle Chauveau disait dans son coin : — Quel dommage! c'est si drôle... et vous dites que c'est le genre à la mode?.. J'adore la mode...

Du reste Roger se tenait dans les limites d'une étonnante réserve. — Elle me trouve peut-être stupide... pensait-il en retournant chez lui. — Et il prenait la résolution de brusquer un peu les choses; mais ses audaces s'évaporaient en projets; il se moquait de lui-même et n'en allait pas plus vite. Une fois pourtant, au lieu de serrer la main de Zina, il la porta vivement à ses lèvres : c'était dans une demi-obscurité, elle le reconduisait, et Sylvanie, tout occupée de remonter la lampe qui menaçait de s'éteindre, ne les suivait qu'à distance. La jeune fille tressaillit et fixa sur lui un regard qui parut illuminer soudain l'obscurité du sombre vestibule, un regard si resplendissant de joie, si éloquemment interrogateur qu'il le trouva terrible... l'espace d'une seconde, il avait senti le poids d'une respon-

sabilité. Ce poids importun, Roger l'eut bientôt secoué : elle n'avait pas retiré sa main, elle n'avait pas reculé... que pouvait-il demander de mieux? Décidément il se conduisait comme un niais. Pourtant le lendemain il n'alla pas à la poste; le surlendemain, — comme ce surlendemain fut lent à venir! — l'habitude déjà toute puissante, bien qu'elle ne remontât pas loin, le ressaisit. Et que vit-il, paraissant marcher à sa rencontre? Une svelte forme noire qui se détachait sur la route toute blanche de neige. L'épagneul, qui courait en avant, fondit sur elle, avec des démonstrations d'allégresse; elle se baissa, l'embrassa entre les deux yeux, puis, tournant brusquement les talons, rentra au bureau de poste, sans attendre davantage; mais quand Roger pénétra dans le petit salon, Zina était toute rose, comme si le froid l'eût mordue, il y avait encore des flocons de neige sur ses cheveux, sur ses vêtemens humides, et Sylvanie la grondait de sortir par un temps pareil. — Cela n'a pas le sens commun, d'autant qu'elle n'est pas bien depuis quarante-huit heures, dit la vieille fille; toute la journée elle a grelotté au coin du feu, de si mauvaise humeur...

Zina essaya vainement d'imposer silence à sa prétendue tante : après un moment de confusion, elle fut toute la soirée d'une gaîté folle.

— Et l'indisposition dont parlait votre tante? et cette grande tristesse? demandait un peu malicieusement Roger.

— Tout cela s'est envolé, répondit-elle en devenant très rouge.

— Il faudra qu'un de ces jours je retourne à Paris.

Ces mots furent négligemment lancés par Roger au milieu de sa visite. Il la vit trembler des pieds à la tête, il vit une larme déborder de ses paupières rougies qu'elle baissait obstinément, et il n'y put résister.

— Mais je reviendrai, reprit-il après une pause, je reviendrai vite.

Qu'y a-t-il de beau comme le retour d'un clair rayon de soleil perçant soudain les nuages d'un ciel assombri? Roger sentit le pouvoir qu'il avait sur cette âme quelle qu'elle fût, qui se donnait d'un élan si passionné; la refuser serait sot et cruel.

— Oui, se répéta-t-il, je reviendrai,... il est impossible que je ne revienne pas...

Le curé, dont il alla prendre congé avant de partir, répondit avec son franc parler habituel, lorsqu'il lui reprocha de ne plus paraître à Pierre-Perthuise, qu'il n'aurait eu que de méchans bruits à lui porter, tout le monde commençant à jaser de son assiduité au bureau de poste.

— Ce n'était pas pour voir les dames que vous veniez autrefois en Morvan, monsieur Roger, lui dit-il; les sangliers s'en plaignent...

— Je m'occuperai d'eux exclusivement à mon retour, répondit en

riant le jeune homme, mais croyez-moi, monsieur le curé, on fait du bruit pour rien..

Le curé hocha la tête d'un air incrédule.

Ainsi l'on jasait... c'en était fait; que les propos fussent ou non justifiés, il n'en serait ni plus ni moins... la méchanceté aurait son cours.

VIII.

Roger en eut fini avec les affaires qui l'appelaient à Paris beaucoup plus vite qu'il ne l'avait prévu lui-même, et sa mère fut étonnée de la singulière précipitation qu'il mit à retourner prendre part aux battues d'avril: « Décidément le goût de la chasse devient chez toi une frénésie. A peine t'ai-je vu cet hiver! » lui dit-elle en se plaignant un peu. Il lui semblait invraisemblable que la chasse toute seule pût suffire à prêter tant d'attraits aux mornes horizons d'hiver de Pierre-Perthuise : peut-être aussi Mme de Valouze était-elle renseignée mieux qu'elle ne voulait le paraître par les indiscrétions de voisinage qui en province ne se font jamais attendre. Quoi qu'il en fût, Roger, si attentif ordinairement à lui complaire, ne se soucia cette fois ni de ses soupçons ni de ses reproches. Il repartit en toute hâte, pressé par l'aiguillon irrésistible d'un double désir, le sien et celui qui sans doute le rappelait là-bas, agissant sur lui à la façon de l'aimant. La joie de Zina, lorsqu'elle le revit à l'improviste, une joie folle, entraînante, qu'elle n'essaya même pas de dissimuler, ne lui apprit que trop combien sa courte absence avait paru longue et la peine qu'on avait eue à la supporter. Elle ne dit qu'un mot: — Enfin! — Mais ce mot résumait tant de choses par son accent, par le regard qui l'accompagna, qu'il retentit au plus profond du cœur de Roger en y éveillant un écho facile à prendre pour le cri même de la passion. Il crut aimer parce qu'on l'aimait; c'est une erreur commune; entre l'amour et son ombre plus d'un s'est trompé.

L'hiver cédait peu à peu la place au printemps, bien qu'il eût encore de ces brusques retours auxquels les pays de montagnes sont accoutumés. Un soir que l'on avait vanté une fois de plus les beautés pittoresques et les curiosités archéologiques du Morvan, M. de Valouze mit tout naturellement une petite voiture dont il se servait dans les mauvais chemins à la disposition de Mlle Chauveau. Il fallait que Zina profitât des premiers beaux jours pour se réconcilier avec un pays qui ne lui était apparu encore que sous son aspect le plus triste. Sans doute elle prendrait plaisir à quelques promenades?

— Les ferez-vous avec nous? demanda vivement la jeune fille avant que Sylvanie eût répondu.

— Assurément, si vous me le permettez, répondit Roger ravi qu'on acceptât plus qu'il n'eût osé offrir; — et Mlle Chauveau laissant percer une joie enfantine à l'idée de se montrer aux populations dans la voiture même de M. de Valouze, conduite par lui peut-être, on fixa sans plus de retard le jour et le but de la première excursion. Elle fut suivie de beaucoup d'autres. Toutes les routes ravinées des environs virent passer le petit char à bancs, familier avec les ornières, qui portait cahin-caha un trio de touristes toujours satisfaits des sites, du temps, des accidens même, car Mlle Chauveau, drapée dans ses châles rouges, ne songeait qu'à l'imposante figure qu'elle devait faire, traînée ainsi par les chevaux d'un marquis, Roger ne voyait que Zina, et Zina croyait faire connaissance pour la première fois avec les merveilles de la création. Ces forêts, dépouillées encore de leur feuillage, étaient les plus belles forêts qu'elle eût jamais rencontrées, et ces montagnes pelées, sur lesquelles les vieux Celtes élevaient des autels à la bise, les plus belles de toutes les montagnes...

Elle portait en elle le soleil, le renouveau, toute la sève encore latente dans les veines de cette rude nature endormie. Quand elle s'écriait ainsi : — Que c'est beau ! — elle eût pu dire aussi bien : — Que je suis heureuse ! — Ce bonheur tout intérieur, cette béatitude, débordait, rayonnait sur ses traits transfigurés. Elle était charmante sous son petit capuchon de fourrure, souriant aux vertes coulées où bondissaient les ruisseaux, faisant avec son mouchoir des signes d'adieu aux rochers dont elle venait d'admirer l'entassement magnifique, envoyant des baisers aux premiers flocons parfumés de l'aubépine, jetant à chaque pas de ces petits cris comparables à ceux de l'alouette enivrée de lumière et qui ne sont que l'explosion d'un trop plein de joie. Quelquefois aussi son visage devenait tout à coup sérieux, une sorte de langueur passionnée s'y répandait, ses paupières se fermaient comme pour retenir et fixer la vision fugitive de quelque rêve heureux, et ses petites mains se croisaient avec abandon sur ses genoux, tandis que le vent, compagnon fidèle de tous les voyages en cette saison et dans ces régions, poussait vers Roger ses longs cheveux bruns, où le soleil semait des paillettes d'or. Quel bien-être elle éprouvait à fendre ainsi l'espace ! Non, jusque-là elle n'avait rien senti, rien compris, rien vu... Telles étaient ses pensées. — Zina en effet appartenait à cette famille d'êtres sensitifs dont la vie ne commence en réalité qu'à l'instant où leur cœur se donne; l'amour se joue d'eux comme les brises printanières se jouent de la rose ouverte un matin sous l'haleine de l'aurore et qui s'effeuille au vent du soir, sans rien laisser d'elle.

La plus longue des pérégrinations entreprises sous les auspices de M. de Valouze conduisit les deux femmes au Beuvray, la mon-

tagne sacrée du Morvan, qui se dresse au milieu des autres comme un roi parmi ses sujets. Il survint ce jour-là une aventure d'essieu cassé que Zina, disposée à s'amuser de tout, trouva des plus divertissantes, mais qui les força de laisser la voiture à un charron, sur la route, pour escalader pédestrement la pente hérissée de houx épineux. Mlle Chauveau en eut bien vite assez; son embonpoint la gênait et aussi un commencement d'asthme.

— Encore un petit quart d'heure, disait Roger pour lui donner du courage.

— Bah! répliquait la directrice de poste, suant sang et eau; je sais ce que c'est que vos petits quarts d'heure et vos petites lieues de campagne.

Tout à coup elle s'arrêta, essoufflée, et déclara qu'il lui serait impossible de faire un pas de plus.

— Quel dommage! s'écria Zina. Nous allons manquer un si beau coup d'œil!.. Songez donc que, d'après le guide, la vue s'étend, de là-haut, par un temps clair, jusqu'au Puy-de-Dôme... N'est-ce pas, monsieur de Valouze?

— Et la chaîne du Jura, celle du Forez, Autun, le Creuzot! appuya insidieusement Roger, comme s'il eût été nécessaire de rendre la tentation plus forte.

— Mais le temps n'est pas très clair, fit observer Mlle Chauveau.

— N'importe! il est fâcheux d'être venu jusqu'ici pour ne pas achever l'ascension... C'est échouer au port.

— Mon Dieu! dit la vieille fille, sentant avec une sorte de confusion qu'elle était un obstacle au succès de la promenade, je ne voudrais pas être cause... Laissez-moi m'asseoir ici... Vous me reprendrez au retour... et je serai peut-être un peu plus ingambe pour la descente.

Cette proposition fut acceptée avec empressement, et tandis que Mlle Sylvanie abritait son asthme sous la Pierre-Salvée (levée ou saluée), qui se dresse à cet endroit, les deux jeunes gens continuèrent à marcher, presque aussi embarrassés que ravis de leur premier tête-à-tête. Pendant quelque temps, ils entendirent la voix toujours faiblissante de Mlle Chauveau leur crier des recommandations, — de se hâter, de ne pas prendre froid, — puis tous les bruits s'éteignirent, jusqu'aux *vô léote, vô léote* lointains des vachers qui rappelaient leurs bêtes égarées sur le flanc de la montagne.

Zina marchait en avant, le front baissé, tenant tête à un coup de vent qui collait à ses hanches et chassait derrière elle les plis de sa robe en ébouriffant ses cheveux. Roger suivait, épiant à la dérobée les lignes nettement accusées de cette silhouette gracieuse et aussi les deux pieds mignons qui escaladaient la pente rapide, parfois même, quand le vent redoublait, un bas blanc bien tendu qui bril-

lait et disparaissait comme l'éclair. Ils ne se disaient rien,... en proie tous deux à une sorte de crainte. Le premier mot échangé entre eux dans cette solitude aurait eu des significations toutes nouvelles; ils sentaient le danger et le retardaient instinctivement, certains toutefois qu'il allait venir. Zina cependant hasarda deux ou trois remarques banales que Roger laissa tomber; elle les fit d'une voix nerveuse, un peu tremblante, sans trop savoir ce qu'elle disait. Ceci marquait assurément une grande pauvreté d'esprit, car il y a beaucoup à dire sur le Beuvray : ses entrailles fouillées ont livré les traces les plus curieuses de l'occupation romaine, des terrassemens gigantesques y indiquent la présence d'un camp retranché, ses rochers portent encore la trace des pas de la monture qui déroba saint Martin, apôtre des Gaules, aux poursuites des païens; enfin, selon une opinion très répandue, Bibracte, l'antique cité éduenne, occupait son sommet.

Mais les deux promeneurs ne se souciaient ni d'histoire ni d'archéologie; ils en étaient à l'heure où les idées se brouillent, où l'on repousse la réflexion, où l'on ne sent que le besoin d'être heureux à tout prix. Et ils l'étaient déjà par le pressentiment, par l'attente de quelque chose d'inévitable.

— Eh bien! s'écria tout à coup Zina avec un éclat de rire un peu forcé comme si elle eût voulu rompre par un bruit discordant le charme perfide qui l'enlaçait de plus en plus, la voilà donc cette belle vue dont vous parliez!

Ils avaient atteint la plate-forme comprise entre les deux sommets qui ont valu son nom à la montagne, cette vaste *planure* où se célébraient aux temps païens, le premier mercredi de mai, la fête de Flore, où se tient maintenant au même jour une foire célèbre durant tout le moyen âge, la *lite* du Beuvray; mais au lieu de la houle de mamelons arrondis qui, soulevée à perte de vue, forme d'ordinaire un panorama ininterrompu, on ne distinguait ce jour-là, phénomène assez fréquent, qu'un océan de brouillards. Tout s'effaçait sous cette ouate épaisse; les deux jeunes gens pouvaient se croire perdus sur un îlot que battaient de toutes parts des vagues molles et grises; grise était aussi la coupole pâle, faiblement éclairée au-dessus d'eux, mais quel azur trempé de lumière leur eût paru plus radieux?..

— Oui, dit Roger se rapprochant de sa compagne frissonnante... la terre a disparu... Nous sommes en plein ciel...

Ils se regardèrent sur ce mot avec une sensation délicieuse d'isolement absolu. Le silence était complet; on eût dit que les coussins moelleux du brouillard étouffaient tous les bruits de la vie matérielle, que le monde, voilé de ce grand suaire, ne se réveillerait plus jamais; il en restait tout juste la place qu'occupaient à côté l'un de

l'autre ces deux privilégiés du moment. De plus en plus le cercle magique se resserra pour leur faire perdre conscience de la réalité... Tout à coup il leur parut qu'une puissante rafale, une sorte de tourbillon, passait sur le plateau, les poussant l'un vers l'autre; soufflait-elle du ciel, de la terre ou n'était-ce que le vertige de leurs cœurs? — N'importe; ils se trouvèrent sans y avoir songé dans les bras l'un de l'autre.

Ce fut Roger qui reprit pied le premier sur la simple terre ferme, ce fut lui qui arracha Zina aux stupeurs de la félicité fragile qui s'était édifiée sur ces brumes flottantes... Avec une autorité douce, il lui fit reprendre les sentiers frayés pour redescendre de si haut vers le monde oublié une minute par tous les deux.

La main dans la sienne, Zina était toute confiance et tout abandon; il lui semblait que le moindre brin d'herbe saluait l'espèce de royauté triomphante dont l'avait revêtue l'amour de Roger; rien ne la troublait; le passé n'existait plus pour elle; de l'avenir elle ne prévoyait rien; le présent suffisait... sa destinée était accomplie; elle marchait devant elle sans savoir où la mèneraient ses pas : Roger l'aimait.

— Prenez garde, dit M. de Valouze en laissant échapper brusquement la main qu'il tenait. Nous ne sommes plus seuls...

Ils avaient rejoint Mlle Chauveau qui gémissait sur le froid, sur l'ennui d'attendre, sur le rhume qu'elle était bien sûre d'avoir pris.

— Allons, dit Zina en courant l'embrasser, ne grondez pas... riez plutôt! si vous saviez comme je suis contente!.. — Elle embrassa encore plusieurs fois, coup sur coup, la vieille fille étonnée, qui répétait en les regardant alternativement tous les deux : — Qu'y a-t-il donc?.. Que s'est-il passé? La vue vaut-elle vraiment la peine...

— Nous n'avons trouvé là-haut que du brouillard, répondit brièvement Roger.

Mais le soir même Sylvanie sut le secret de cette grande joie; la pauvre Zina ne put se contenir davantage. A peine rentrée dans sa chambre, après avoir jeté un premier coup d'œil dans la glace, où elle ne se reconnut pas, tant son visage avait pris une expression nouvelle qui l'embellissait et l'enfiévrait à la fois, elle se jeta une fois de plus au cou de sa vieille amie :

— Il m'aime... comprenez-vous?.. il m'aime...

Elle pleurait et elle riait. Une minute, Sylvanie resta les yeux fixes, la bouche entr'ouverte sans comprendre, puis tout à coup une soudaine clarté se fit : — Chère enfant!.. vous serez marquise! s'écria-t-elle en lui rendant ses caresses avec effusion. Comment n'ai-je pas deviné?.. Mais cela devait être... J'avais toujours dit que vous trouveriez un mari digne de vous! Votre pauvre maman!.. se-

rait-elle aise!.. Marquise! Marquise! répétait Sylvanie, son bonnet sur l'oreille, à demi décoiffée par les embrassemens de Zina.

Celle-ci ne l'écoutait pas, elle s'était soulagée par une confidence... voilà tout... La pensée d'être mariée, d'être marquise ne pouvait rien ajouter aux délices de cette unique pensée : il m'aime!

Mais Mlle Chauveau ne l'entendait pas ainsi; entre un aveu et une demande en règle, elle ne voyait aucune différence. Zina était confiée à sa garde; c'était à elle désormais qu'appartenait le soin de conduire le roman vers une prompte et honorable issue. Dès le lendemain elle aborda le sujet avec Roger : ayant endossé à cette intention une toilette d'apparat qu'elle n'arborait que dans les grandes circonstances, elle le prit à part avec une sorte de solennité lorsqu'il vint lui faire sa visite ordinaire, puis, sans préambule, essaya de mettre sous ses yeux l'histoire tout entière de Zina, laquelle n'était pas sa nièce, mais la fille adoptive d'une noble étrangère qui l'avait élevée de façon à lui permettre de prétendre aux plus beaux partis. A mesure qu'elle parlait, la narratrice s'apercevait des difficultés de sa tâche : bref, elle embrouilla si bien l'histoire de Mme Lavinof et celle de Zina, la rencontre fortuite, sur le grand chemin, d'une enfant qui descendait d'une de ces ramifications d'anciennes familles souveraines, nombreuses en Géorgie, et l'excellente éducation qu'avait reçue dans un des meilleurs pensionnats de Paris la jeune demoiselle, les intentions généreuses de la mère adoptive et l'indigne conduite des Lavinof, ses neveux; elle compliqua si désastreusement le mystère en croyant y apporter de la clarté, que Roger, à qui elle avait dit au début : — Il s'agit de rendre nette pour vous la situation de Zina, — comprit moins que jamais après l'avoir entendue à qui décidément il avait affaire, ou plutôt l'épithète d'intrigantes, lancée par le vieux Rameau, celle d'aventurières, échappée au curé lui parurent presque justifiées. Si la pauvre Sylvanie eût voulu travailler à faire naître en lui une injurieuse méfiance, elle n'eût pas mieux réussi. Toutes ses explications plus loyales que claires firent à Roger l'effet de filets maladroitement tendus :

— Que m'importe l'origine de Mlle Zina, lui dit-il avec un sourire que malgré elle Sylvanie trouva inquiétant. Tout ceci n'ajoute rien à son mérite personnel.

— Sans doute, balbutia la pauvre fille intimidée, mais je croyais, il me semblait...

L'irruption de Zina dans le petit salon où avait lieu cet entretien lui épargna la peine de continuer une phrase dont elle ne serait pas sortie.

— Qu'avez-vous pu dire à M. de Valouze? lui demanda plus tard Zina presque impérieusement et d'un ton de reproche. Je l'ai trouvé tout préoccupé, différent de ce qu'il était hier...

— Mais, ma chère enfant, j'ai fait ce que la prudence et l'usage prescrivent en pareil cas, répondit Sylvanie un peu piquée. J'ai mis votre futur époux au courant de la famille et du passé de celle qu'il recherche, enfin je lui ai dit qui vous étiez...

— Est-ce que j'ai une famille, est-ce que je suis rien en dehors de ce qu'il a fait de moi... la plus heureuse des créatures? Écoutez-moi, ma bonne Sylvanie. Je n'ai jamais eu qu'un bien au monde : l'affection de Roger, j'existe depuis hier... rien ne pourra, quoi qu'il arrive, être mieux que ce qui est... Ne lui parlez plus, je vous en prie, de ce qui me concerne. Ces détails le fatiguent, l'assombrissent, le jettent dans une foule de perplexités inutiles... J'ai vu cela; il aime de moi ce qu'il connaît, ce qu'il peut juger par lui-même, et c'est tout ce qu'il faut.

— Mais... hasarda la directrice de poste.

— Laissez-moi être heureuse, dit Zina d'un ton suppliant qui lui ferma la bouche. Je ne l'ai jamais été jusqu'ici.

— Pourtant, je veux qu'il vous estime...

— Pauvre Sylvanie! s'écria Zina en riant, de quoi vous tourmentez-vous là? Il fait bien plus que m'estimer, il m'adore... Il me l'a dit, ajouta-t-elle d'un ton qui n'admettait pas de réplique.

Mlle Chauveau n'était point, assurément, à la hauteur de son rôle; du reste les remontrances de la plus sage tutrice eussent, au point où en était cette crise, rencontré une oreille incrédule.

IX.

Nous ne voudrions pas médire du bonheur inattendu, irréfléchi, fatal qui, enveloppant soudain notre être, l'emporte bien au-dessus de ce monde avec la violence d'un tourbillon. Nous croyons même qu'un pareil bonheur, qui échappe aux lois humaines, peut avoir par cela même d'incomparables ivresses, mais nous sommes certain aussi que ce qui n'est ni raisonné ni mérité n'a aucune chance de durée. Tout en ce monde, notre bonheur comme le reste, doit être le résultat du sacrifice et de l'effort; nos véritables biens sont ceux que nous créons, que nous gagnons... ceux que le destin aveugle nous jette dans une heure de caprice ou de prodigalité peuvent avoir le prestige des rêves, ils en ont aussi le néant; à peine les avons-nous goûtés qu'ils fuient sans retour. Zina, pour sa part, n'avait aucun soupçon de ces triviales vérités; elle était née en pleine fiction comme un personnage de roman; aucun lien ne la rattachait à la réalité; sa vie n'avait eu de racine nulle part, et elle ne lui donnait aucun but; Psyché ne s'abandonna pas avec plus

d'ignorance et de confiante mollesse au souffle divin qui l'emportait, victime désignée, vers l'amour, ses vertiges, ses épreuves et ses expiations. Sans doute, si quelque voix révélatrice lui eût crié d'avance : — Prends garde! ce ne sera qu'un printemps; acceptes-tu? — elle aurait encore dit oui, sans hésiter; mais aucun pressentiment ne vint l'avertir de la brièveté des joies nouvelles aux mensonges desquelles sa jeunesse se livrait. Attendre Roger, le voir, l'écouter, lui parler toujours d'une même chose, ne plus songer en le quittant qu'à leur prochain rendez-vous, tel fut désormais l'emploi de ses jours et de ses nuits.

Roger partageait bien cette impression dans une certaine mesure; l'idylle où il jouait un rôle avait assurément son prix; quel cœur assez éteint, assez usé ne s'en fût rendu compte? et le sien était encore capable non-seulement d'entraînemens, mais d'enthousiasme; toutefois sa raison avait de brusques réveils, il lui arrivait soudain de se dresser en sursaut et de se frotter les yeux comme un dormeur qui, revenant du pays des fées, se dit : — C'est un pays charmant, mais ses félicités sont imaginaires; il ne ferait pas bon d'y planter sa maison. — Zina était à peu près pour lui ce que furent, pour Abou-Hassan, Plaisir-des-Yeux ou Délices-du-Cœur. L'équilibre n'existait pas entre cette enfant qui faisait tenir toute la vie dans un premier, dans un unique amour, et cet homme du monde qui, rivé à la chaîne du convenu, n'avait aucune des crédulités de l'écolier, aucune des illusions du poète. N'importe, il réalisait avec un très vif plaisir certaine chimère de pastorale qui l'avait toujours vaguement tenté... à titre d'intermède.

Les promenades en voiture avaient été remplacées par des courses à cheval auxquelles, bien entendu, aucun tiers importun ne se joignait plus. Mlle Chauveau n'y avait point consenti sans peine, mais Zina la supplia si bien qu'elle finit par se rappeler les chevauchées de feu Mme Lavinof avec un très beau prince Serge, qui pourtant n'était pas son fiancé. On acceptait ces choses-là dans le grand monde, à la campagne surtout,... du moins Sylvanie s'efforçait de se le persuader. N'en eût-elle pas été très intimement convaincue qu'elle eût peut-être cédé encore à la prière de Zina. Celle-ci était si rayonnante le matin en s'envolant au galop du côté des bois sur la route qui sonnait sous les pieds de sa jument anglaise... une jument qu'avait montée autrefois la marquise! Il semblait à Sylvanie que Zina occupât déjà tout de bon la place de cette dernière; et le soir!.. comme elle était jolie, le soir, rentrant au petit pas, les joues animées de couleurs plus vives, un peu lassée pourtant, son buste qui ployait cédant à chaque mouvement du cheval comme eût fait la tige flexible d'une fleur! Roger la contemplait avec orgueil; chacun de ces tête-à-tête devait accroître sa passion pour elle et le rendre

plus impatient de préciser le jour que Sylvanie appelait de tous ses vœux, — le jour du mariage.

Sans doute les calculs de la pauvre directrice de poste paraîtront bien naïfs à quiconque connaît le monde; mais nous avons dit qu'elle ne le connaissait que par ce qu'elle en avait vu dans le salon le plus excentrique de Paris et de la Russie, un peu aussi par ce que lui en avaient montré les lubies de son cerveau de vieille fille; mieux eût valu, on en conviendra, ne pas le connaître du tout. Cependant Roger voyait sur ses traits une expression d'attente qui l'irritait secrètement. Aussi évitait-il le plus possible de la rencontrer; ses visites au bureau de poste devenaient rares à mesure qu'on lui donnait le droit de choisir d'autres lieux de rendez-vous pour des entrevues moins innocentes que celles de l'hiver précédent. Zina s'abandonnait à sa volonté sans résistance, sans paraître même se douter de la gravité des démarches qu'il exigeait d'elle. Ainsi plus d'une fois elle franchit nuitamment la petite porte du parc de Pierre-Perthuise, qui donnait sur un chemin écarté, porte basse, vermoulue, tapissée de lichens, rongée par l'humidité d'un lierre envahissant et que depuis bien des années on n'avait pas ouverte; mais ceci ne put échapper aux yeux de lynx du vieux Rameau, qui remarquèrent aussitôt que la clé tournait depuis peu dans la serrure rouillée naguère. Il ne lui en fallut pas davantage pour faire le guet et voir à une heure insolite une robe de femme, qu'il reconnut très bien au clair de la lune, glisser et disparaître derrière les vieux murs moussus. L'extrême satisfaction qu'éprouva Rameau en constatant que son maître se conduisait comme doit le faire, disait-il, tout jeune homme de cet âge, fut troublée par le dépit de n'avoir pas préparé une telle conquête à titre d'intermédiaire et de confident. Il se vengea en prenant des airs fins, en lançant des demi-mots, lesquels furent enregistrés et répétés par M. Furel, la plus mauvaise langue du pays, le chasseur roturier qui ne devait qu'à ses indiscrétions de gazette pour rire l'honneur d'être le commensal de tous les châtelains des environs; de sorte qu'à peu de temps de là M. de Gacogne dit à Roger : — Je ne m'étonne plus de l'entêtement que vous mettez à ne jamais rejoindre nos réunions; le rossignol est l'ennemi de l'alouette; quand on passe les nuits à chanter des duos sous les ombrages d'un parc ou ailleurs, on ne se soucie pas d'enfourcher un cheval dès l'aube. Vous n'êtes plus des nôtres, Valouze.

— Je vous fausserais volontiers compagnie aux mêmes conditions, dit en riant à demi le grand Vauclaix, qui était présent.

Ce soir-là, Roger parla pour la première fois à sa maîtresse de précautions nécessaires, de prudence... Elle ne devrait plus paraître à Pierre-Perthuise; on avait connaissance de leurs rendez-vous.

— Et vous en êtes fâché? demanda la jeune fille avec une insouciance qui l'abasourdit.

— Moi?.. Je ne puis être que fier... Mais dans votre intérêt, chère enfant...

— Que voulez-vous que cela me fasse? Est-ce que je sais seulement qu'en dehors de vous il existe quelqu'un au monde?

Il lui baisa la main pour dissimuler l'effroi dont il était secrètement saisi. Jamais il ne lui avait demandé un don si absolu d'elle-même; il se méfia : n'était-ce pas une ruse, un piège? La fausse expérience que donne le monde l'avait fait douter tout d'abord de Zina et la rapidité d'une trop facile conquête n'avait point contribué à modifier cette première impression. Néanmoins, il sut dissimuler. Comme s'il eût voulu faire entendre raison à un enfant, il lui expliqua qu'il fallait absolument tenir compte de certaines exigences.

— Savez-vous, poursuivit-il, que je ne me consolerais jamais de vous avoir perdue aux yeux de ces gens dont vous dédaignez l'opinion?

Elle le regarda fixement, mais sans réussir à articuler ce qu'elle sentait d'une façon vague et poignante néanmoins.

Perdue?.. Pouvait-elle se perdre tant qu'elle s'appuierait sur lui? L'idée que cet appui lui ferait défaut, que cette joie profonde sans laquelle il lui était impossible dorénavant de comprendre la vie ne serait pas éternelle, lui vint, non pas nettement définie, elle n'aurait pu la supporter, mais sous forme d'angoisse, et brusquement elle saisit le bras de Roger, comme toute créature qui se noie s'attache à une planche de salut.

D'un geste non moins instinctif il se dégagea, et ce double mouvement les laissa consternés l'un et l'autre, lui de la foi tenace de sa maîtresse dans ce qu'il ne pouvait donner, elle de la cruauté qui la repoussait. Depuis lors, une sorte de peur se mêla sans qu'elle en eût bien conscience à la précaire félicité de Zina. Le chien fidèle dont on songe à se défaire a de ces divinations inquiètes : il ne se doute pas du noir dessein tramé contre lui, son instinct, supérieur en ceci à l'intelligence, ne saurait admettre qu'on se lasse du dévoûment, ni que l'on puisse cesser d'aimer; mais il semble chercher à lire dans les yeux de son maître; il l'obsède de ses caresses, qui deviennent ainsi de plus en plus importunes, il lui impose la gêne croissante de sa présence, il veut lui plaire et il se perd irrémédiablement, car l'homme qui ne tient plus à son esclave ne veut plus que l'esclave tienne à lui; cet attachement est un reproche, reproche formulé par la seule conscience de l'infidèle, mais dont il rend un autre responsable. Longtemps Zina épia le moindre nuage sur le front de Roger, l'attribuant à tel ou tel tort qu'elle avait pu avoir et qu'elle brûlait de réparer; longtemps elle recueillit, elle retint

comme des ordres ses paroles les plus indifférentes, jusqu'à ce qu'il s'impatientât quelque peu d'être l'arbitre unique d'une existence qui, en somme, ne lui appartenait pas, et dont il ignorait trop le passé pour pouvoir la mêler en aucune façon à son propre avenir. Cette ignorance du passé, il la prolongeait volontairement : Zina souffrit souvent du soin acharné qu'il mettait à refouler chez elle le moindre épanchement comme s'il eût craint d'être entraîné à la suivre dans cette voie. Pour Roger aussi c'était une souffrance; il sentait beaucoup mieux qu'elle-même que l'amour qui ne pense pas tout haut, qui ne met pas tout en commun n'est pas vrai et ne peut être durable. Le genre de duos dont se serait contenté un Tiburce de Vauclaix ne lui suffisait pas; il en voulait à Zina de l'abaissement auquel du reste il la condamnait, en ne lui permettant d'autre témoignage d'affection que des gazouillemens et des caresses. Une seule fois il avait essayé d'un entretien sérieux avec elle, il l'avait grondée à demi, en corrigeant d'un sourire la gravité de ses paroles, de paraître ignorer qu'une femme n'est pas destinée à rester toujours jeune et jolie.

— Bah! répondit Zina avec un gentil haussement d'épaules, que m'importe, pourvu que je sois aimée?.. — Ainsi tout reposait sur lui, toujours et entièrement sur lui!

— Pour être aimée, reprit Roger, il faut être autre chose qu'un bel oiseau de paradis sans cervelle...

— Pourtant vous m'aimez bien, répliqua-t-elle en riant.

— Je vous aimerais mieux si...

— Tu pourrais m'aimer davantage?

— Je n'ai pas dit davantage, j'ai dit mieux. Je t'aimerais mieux si je te voyais employer ton esprit, tes mains, ton temps à quelque chose d'utile, au lieu de guetter ma venue en tambourinant aux vitres ou de courir sur la route me faire une querelle si je suis de cinq minutes en retard.

— Tu n'étais jamais en retard autrefois...

— Ceci n'est pas répondre, dit doucement Roger.

— Que veux-tu donc?..

— Je voudrais... je demande que vous vous occupiez un peu du lendemain, petite cigale que vous êtes...

— Bon! le lendemain n'est-il pas à toi, comme tous les jours de ma vie?

Cet abandon, qu'un amant dans la première ardeur de la passion eût sans doute trouvé délicieux, embarrassa singulièrement Roger.

— Eh bien! ne parlons que du présent, mais parlons-en d'une façon raisonnable. Il me semble que le traitement d'une directrice de poste...

— Oh! la question d'argent...

— C'est indiscret de l'aborder, mais...

— Rien de ta part n'est indiscret. Ne te tourmente pas, nous n'en sommes point réduites au salaire de Sylvanie. Je suis riche, moi! — Zina se mit à rire. — Il est vrai que mes revenus dépendent de la fantaisie plus ou moins généreuse d'un méchant homme...

— Un parent, un tuteur? interrompit vivement Roger.

Elle rougit, elle avait reconnu dans le ton de sa demande cette curiosité soupçonneuse qui l'avait autrefois choquée chez quelques-unes de ses compagnes au couvent quand elles lui disaient en montrant Mme Lavinof : — Cette dame n'est donc pas ta maman?

— Non, répondit-elle avec répugnance, mais je vais vous expliquer...

— De grâce n'expliquez rien, dit sèchement Roger, qui se mit à parler d'autre chose.

Elle s'arrêta interdite ; il eût fallu ramener de force la conversation à son point de départ, l'obliger d'entendre la simple vérité; mais Zina comprit seulement que toute allusion aux Lavinof et à leurs roubles lui était désagréable, qu'elle devait par conséquent éviter d'y revenir. Ce fut une fâcheuse méprise.

X.

Pour l'anniversaire de la fondation de cette société dont faisaient partie MM. de Vauclaix et le baron de Fourches, M. de Jailly et le marquis de Valouze, on festoya chez le vieux Gacogne, doyen des chasseurs. — Les nombreux convives étaient à table quand Roger, que l'on n'attendait plus, parut sur le seuil.

— Le revenant! s'écria-t-on d'une seule voix.

— Mieux vaut tard que jamais, reprit Enguerrand de Fourches, il a rompu sa laisse ; cela ne pouvait manquer ; ces bagatelles n'ont qu'un temps; il n'y a que le plaisir de boire et de chasser qui dure.

— Vraiment? s'écria Tiburce de Vauclaix déjà très animé, bien qu'on ne fût qu'au premier service. Vous en avez déjà fini? Pardieu! la petite ne sera point abandonnée pour cela! Je ne suis pas de ces gens pointilleux qui renoncent au jeu s'ils n'arrivent premier. On lui prouvera que vous n'êtes pas seul au monde, on ira consoler votre... votre...

— Ariane, lui souffla M. de Gacogne qui, tout septuagénaire qu'il fût, avait la mémoire des noms mythologiques beaucoup plus qu'aucun de ses hôtes.

— La partie vous sera disputée, insinua Furel.

— Je me mets sur les rangs, dit M. de Fourches.

— Et moi aussi! bégaya M. de Jailly. De quoi s'agit-il? de-

manda-t-il au bout d'un instant. — M. de Jailly était toujours un peu lent à comprendre.

— Si j'avais seulement dix ans de moins! fit en se redressant le vieil amphitryon.

— Enfin, sérieusement, interrompit Vauclaix, la lice est-elle ouverte?

Roger haussa les épaules, mais ne répondit pas. Il se rappelait le soir où il avait réprimé les mêmes insolences débitées par les mêmes gens; depuis lors son humeur chevaleresque s'était atténuée sans doute. Il prit place à table, tiraillé entre les impressions les plus contraires. — Ainsi tous ces hommes-là, des hommes d'honneur, qui eût osé le nier? trouvaient parfaitement naturel que la liaison dont il s'était embarrassé eût un terme; nul ne songeait à l'en blâmer, ces sortes de choses arrivaient tous les jours. Et pourquoi donc, après tout, ne se laisserait-elle pas consoler par un Tiburce de Vauclaix? Elle lui avait cédé, à lui, si facilement, si vite!

En même temps une amère bouffée de mépris s'élevait dans l'âme de Roger, non contre les cyniques qui l'entouraient, mais contre lui-même. Afin de noyer ce mépris, il but pour la première fois de sa vie tout autant qu'aucun de ses voisins, mais il avait beau faire, la même amertume surnageait toujours au-dessus de la fausse gaîté, au-dessus des propos graveleux, au-dessus de l'ivresse, et le lendemain Zina put prendre pour une recrudescence d'amour les remords qu'il avait de sa lâcheté.

Il fallait en finir cependant tôt ou tard avec cette escapade à travers champs et regagner la grande route battue; ce n'étaient pas seulement les quolibets de ses voisins de campagne qui venaient l'en avertir; chaque fois qu'il allait à Paris, Roger se trouvait ressaisi, dès le premier pas sur l'asphalte du boulevard, par tous les conseils du bon sens pratique : — Tu t'encroûtes là-bas, lui disaient ses amis.

— Prends garde! quelque provinciale rusée t'embobinera sans que tu t'en doutes; la solitude est mauvaise conseillère; c'est au fond des bois que les chasseurs imprudens sont croqués tout vifs ou changés en... tu sais leurs aventures...

— Oui, reprenait une douairière de beaucoup d'esprit, j'engagerai toujours les jeunes gens à se méfier des dryades plus que de toutes les prétendues sirènes parisiennes dont Paris lui-même les distrait...

Et la douairière citait une douzaine d'anecdotes à l'appui de son dire.

Là-dessus Roger rencontrait l'une ou l'autre des sirènes en question, et, profanant de parti pris l'image de Zina dans sa pensée, il s'attachait à faire des comparaisons, à trouver des ressemblances, il

se répétait, sans y croire tout à fait, mais enfin il se répétait obstinément :

— Toutes les folies se valent, et les plus difficiles à rompre sont les pires.

Ce qui faisait du tort surtout à la pauvre Zina, c'était la tristesse visible de Mme de Valouze : elle ne cachait pas que les absences continuelles de son fils la désolaient ; après avoir épuisé le chapitre des plaintes vagues, elle entra un jour résolûment dans le vif du sujet :

— Roger, lui dit-elle, je t'ai à peine vu depuis six grands mois; est-ce que mon fils ne me sera pas bientôt rendu?

— Vous ne l'avez jamais perdu, chère maman; s'il appartient à quelqu'un, c'est à vous.

— Nous verrons!.. mais ne mens pas. Tu pensais bien peu à moi cet hiver et ce printemps... je sais ce qui te distrayait... on m'a parlé de promenades à deux...

— A trois, interrompit Roger en souriant.

— Oui d'abord, je crois, il y avait une complice... — Mme de Valouze prononça ce mot avec mépris, — mais elle n'a pas toujours été entre vous, elle a poussé la complaisance jusqu'à s'effacer entièrement... Rien n'a gêné vos tête-à-tête au clair de la lune sur la terrasse de Pierre-Perthuise... Oh! inutile de nier... ceux qui vous surveillaient m'ont avertie... Tu veux savoir qui?.. eh bien, pour n'en nommer qu'un seul, Tiburce de Vauclaix, ton rival, qui ne m'a pas paru content d'être supplanté. Il paraît que la demoiselle avait beaucoup de succès à la ronde...

— Ma mère...

— Allons, tu ne vas pas rompre des lances pour elle!.. — Mme de Valouze éclata de rire, d'un petit rire moqueur et inquiet à la fois : — Je ne te fais pas l'injure de croire que tu te sois engagé dans cette aventure sans savoir au juste à qui tu avais affaire; c'était une distraction... rien que cela... — Et la marquise fixait sur son fils un regard pénétrant. — On ne m'a pas trompée? Il s'agit bien d'une jolie personne indépendante et abandonnée autant qu'il est possible de l'être, dans une situation tout à fait...

— Énigmatique... fit brièvement Roger.

Ce mot plut à Mme de Valouze :

— A la bonne heure! s'écria-t-elle, du moins tu n'as pas été dupe! Écoute, si je te parle aujourd'hui, si j'en finis avec un silence qui m'a coûté beaucoup, c'est que depuis quelque temps déjà je remarque que tu es préoccupé; donc les bergeries ont fait leur temps... j'y comptais du reste! Tu as passé l'âge de ce genre de sottise, j'entends l'âge où l'on s'y attarde. Que penses-tu faire maintenant?

Roger haussa les sourcils d'un air d'indécision.

— Il faut en finir... pour toi, et même... si cette personne mérite le moindre intérêt... même pour elle... oui, admettons qu'elle t'aime... et, mon Dieu! il n'en peut être autrement, dit Mme de Valouze en souriant d'un air de complaisance et d'admiration maternelle, eh bien! plus tu tarderas, plus ce sera cruel... Les femmes s'attachent à mesure que vous vous détachez...

— Je ne dis pas que je sois détaché, ma mère...

— Non, mais le sens commun te revient et franchement il est temps! Ne lui résiste pas... c'est un bon guide... garde-toi de retourner à Pierre-Perthuise...

— Je ne comptais pas y retourner de sitôt, avant même que vous ne m'eussiez parlé...

— Très bien! dit la marquise d'un air de triomphe contenu, mais vas-tu donc rester à Paris en plein été?

— Non... je méditais de voyager un peu.

— Excellente idée... Eh bien! si nous voyagions ensemble?.. Je meurs d'envie de faire un tour en Suisse.

— Soit! dit Roger assez sombre...

— Et tu me jures que ce sera fini avec ta... Dulcinée? Mon Dieu! tu m'entends bien... je ne te dis pas de brusquer grossièrement... Je n'ai aucune animosité contre elle, pauvre fille... Tu es trop homme d'honneur pour que je t'indique ton devoir... S'il y a vraiment à réparer, on réparera...

— Laissez cela, ma mère, je vous en prie, interrompit Roger dont le front se contractait de plus en plus. Je vous accompagnerai où vous voudrez...

— A Lucerne d'abord... et puis, quand nous serons fatigués de la Suisse, nous passerons en Italie. Que dirais-tu de Venise?.. un voyage sentimental à nous deux, le premier, ce sera charmant... Peut-être rencontrerons-nous par hasard des amies à qui j'ai presque donné rendez-vous, Mme de Selve et...

— Oh! ma mère, pas de complots. Jamais je n'ai été plus loin de l'idée du mariage.

— Mon fils, dit sentencieusement la marquise, c'est parfois quand on s'en croit le plus loin qu'on en est le plus près. Du reste, ajouta-t-elle en riant, sois tranquille, je ne suis pas une mère barbare... il n'en sera que ce que tu voudras...

TH. BENTZON.

(*La troisième partie au prochain n°*).

LES

IDÉES ANTIQUES SUR LA MORT

ET LA

CRITIQUE DE CES IDÉES PAR ÉPICURE

Un jeune écrivain de science et de talent vient de publier sous ce titre : *la Morale d'Épicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines*, un livre que l'Académie des sciences morales et politiques avait couronné, sous forme de mémoire, dans un de ses plus récens et plus brillans concours (1). Ce sera pour nous une occasion toute naturelle de rappeler quelques-unes des raisons qui expliquent la prodigieuse fortune de cette philosophie dans la société antique. Nous bornerons notre étude à une seule question, mais qui eut une importance capitale dans les destinées de l'école, celle autour de laquelle s'agitèrent les plus vives controverses et qui fut, dans l'antiquité, comme elle l'est encore aujourd'hui, la question dramatique par excellence, la question de la mort. Bien que cette grande controverse ait été souvent abordée en passant par les historiens de la philosophie ancienne et récemment encore étudiée à différens points

(1) A vrai dire, ce livre n'est que la première partie du mémoire présenté à l'Académie par M. Guyau. La seconde partie, non encore publiée, comprenait l'examen de la morale anglaise contemporaine. L'importance du sujet explique la publication à part de l'ouvrage consacré à la morale d'Épicure : il y a là un essai d'interprétation de certaines idées épicuriennes qui mérite l'attention de la critique. Je signalerai particulièrement, outre le chapitre où j'ai pris l'occasion de cette étude, celui où le jeune auteur expose la théorie du *clinamen* qui, selon lui, exprime la contingence dans la nature et se lie nécessairement à la conception de la liberté dans l'homme; point de vue contestable, mais intéressant et curieux.

de vue par M. Martha dans son bel ouvrage sur le *Poème de Lucrèce*, et par M. Boissier dans quelques chapitres philosophiques autant que littéraires de son livre sur *la Religion romaine*, le sujet en lui-même est de ceux qui ne s'épuisent pas; chaque interprète le renouvelle par sa manière personnelle de le sentir. A quelle occasion ce problème fut-il posé par Épicure? contre quels adversaires fut-il résolu par lui? quel succès obtint cette solution toute négative dans la société romaine et dans ce qui restait de la société grecque? enfin quelle est au juste la valeur de ces argumens? Méritent-ils de survivre à l'école qui les a produits? Offraient-ils une consolation efficace à l'humanité ou une cause nouvelle de découragement? Autant de questions qui se pressent en foule devant l'esprit; il nous a paru curieux de les indiquer sans nous croire obligé de les résoudre toutes.

I.

On peut dire que le problème posé par Épicure est celui de tous qui intéresse le plus les hommes. L'acte le plus grave de la vie, n'est-ce pas la mort? De ce phénomène qui la termine dépend toute l'existence, selon la façon dont on le considère, soit qu'on y pense sans cesse, soit qu'on s'efforce de n'y pas penser. C'est autour de cette idée que roulent les méditations des génies les plus divers, d'un Shakspeare, d'un Montaigne, d'un Pascal; c'est à elle que se rapportent la grande poésie de tous les temps, toutes les philosophies, toutes les religions. Les dogmes et les institutions religieuses n'ont pas d'autre objet que celui-là dans la question du salut, qu'il s'agisse de la survivance des âmes, comme dans le christianisme, ou de la délivrance finale de l'être par le néant, comme dans le bouddhisme.

Il y a une école historique qui prétend, non sans de bonnes raisons à l'appui, que c'est par la religion des morts que la religion a commencé, au moins chez les Aryas, ceux de l'Orient comme ceux de l'Occident. On assure qu'avant de concevoir ou d'adorer Indra ou Zeus l'homme adora les morts, qu'il eut peur d'eux, qu'il leur adressa des prières; il semble bien que ce soit par là, dans cette race d'hommes, que le sentiment religieux se soit éveillé ou du moins ranimé. « C'est peut-être, nous dit M. Fustel de Coulanges, à la vue de la mort que l'homme a eu pour la première fois l'idée du surnaturel et qu'il a voulu espérer au-delà de ce qu'il voyait. La mort fut le premier mystère; elle mit l'homme sur la voie des autres mystères. Elle éleva sa pensée du visible à l'invisible, du passager à l'éternel, de l'humain au divin. » Voilà pour les reli-

gions. Quant aux spéculations philosophiques, il est encore moins douteux qu'elles aient eu cette origine. « La mort, dit Schopenhauer dans le style sibyllin qu'il affecte souvent, la mort est proprement le génie inspirateur, le Musagète de la philosophie. Sans elle, on eût difficilement philosophé (1). » L'animal n'a pas la connaissance de la mort, il n'en a qu'une peur vague et sans aucune idée; chaque individu jouit pour son propre compte de l'immortalité de l'espèce qu'il sent en lui; il a conscience de lui-même comme étant sans fin. Chez l'homme il n'en va pas ainsi; il craint la mort d'une manière précise, il la connaît. Aussi tout l'effort des philosophies et des religions est de répondre à ces terreurs pour les calmer. On peut même dire que l'étonnement qui, selon Aristote, a été le principe de toute philosophie, s'est produit le plus souvent sous cette forme, devant la nécessité de mourir, comme la protestation « de cette tendance aveugle vers la vie qui est aussi inséparable de l'être que l'ombre l'est du corps. » De là l'origine de la plupart des systèmes qui aboutissent à ces deux solutions de la question et oscillent entre ces deux extrêmes : considérer la mort comme une phase de la vie ou comme un anéantissement absolu, les uns donnant, de quelque manière que ce soit, une satisfaction à ce désir intense de vivre qui est le fond de l'être, les autres essayant de détruire ce désir comme une source d'illusions misérables et de réconcilier l'homme avec l'idée du néant.

La tentative la plus considérable qui ait été faite dans tous les temps contre la croyance à une vie future a été celle des épicuriens. Ils se sont montrés intrépides à nier, sans concession d'aucun genre au préjugé vulgaire ou à l'instinct; ils se sont surtout efforcés d'établir un lien logique entre cette négation et la tranquillité de la vie humaine, l'homme étant voué, en dehors de ce dogme sauveur, à tous les supplices de l'imagination et se faisant d'avance une vie pire que la mort même, objet de tant d'effroi. C'est par ce côté que cette philosophie s'est présentée au monde antique comme une science libératrice. Telle a été incontestablement la raison principale de son rapide succès, de l'enthousiasme presque religieux qui entoura quelque temps le nom d'Épicure, de l'esprit de prosélytisme qui répandit la doctrine dans la société aristocratique d'Athènes et de Rome. Ce fut là, comme dans toutes les autres questions, le caractère de cette doctrine : elle se recommande elle-même par les services qu'elle prétend rendre à l'humanité; le titre principal de la vérité, à ses yeux, ce n'est pas d'être simplement vraie, c'est d'être utile. Ainsi se distingue cette philosophie des grandes philosophies qui l'ont précédée : « Platon et Aristote cherchaient le vrai

(1) *Philosophie de Schopenhauer*, par Ribot, p. 82, fragmens traduits.

afin d'en déduire le bien ; par réaction, Épicure cherchera le bien pour nous avant le vrai en soi... Ce qui frappe tout d'abord chez lui, c'est le caractère pratique, positif de sa doctrine. Aristote avait dit : « La science est d'autant plus haute qu'elle est moins utile. » Épicure prendra juste le contre-pied de cette maxime. On sent qu'en se donnant à la philosophie, il s'est demandé d'abord : « A quoi sert-elle?.. » Le premier problème qu'Épicure a dû se poser, c'est le problème pratique par excellence : « Que faire? quel est le but de nos actions, la fin de la vie? Son plus important ouvrage est son traité Περὶ Τέλους. » Ce caractère utilitaire, justement signalé par M. Guyau, est profondément empreint dans toutes les parties de cette philosophie et spécialement dans la controverse célèbre sur la mort. Ce que les épicuriens essaient de faire pénétrer dans les esprits, c'est la démonstration de leur doctrine par l'utilité, c'est la conviction qu'une des sources de la misère humaine est la peur de l'au-delà et que, si l'on détruit cet au-delà, on affranchit l'homme, on le rétablit dans les conditions normales du bonheur auquel il a droit et dont le dépossède la crainte des chimères. Voilà le trait essentiel de leur polémique.

Essayons de distinguer les différentes parties de cette argumentation et de voir à quel ordre de conceptions ou de préjugés répondaient les principaux raisonnemens d'Épicure et de ses disciples, dont il est difficile d'ailleurs et inutile de faire la part exacte et de marquer l'œuvre personnelle dans l'œuvre commune. — Et d'abord il ne faut pas qu'on s'attende à trouver là rien qui ressemble à ce que l'on a nommé, trop ambitieusement peut-être, la théorie épicurienne de la mort. Des termes pareils me paraissent manquer de justesse. Il ne peut être question que d'une critique plus ou moins ingénieuse et profonde, dirigée contre les idées religieuses ou populaires du temps et concluant à des négations pures. Or une série de négations est la ruine des théories existantes, elle ne constitue pas, à proprement parler, une théorie.

Les épicuriens se trouvaient en face de deux conceptions distinctes sur la mort, celle des religions nationales d'Athènes et de Rome qui pesaient de tout leur poids sur les imaginations populaires, et une autre conception plus vague, plus obscure, par là même plus tenace et qui prenait dans les esprits la forme d'un instinct plutôt que celle d'une croyance définie. Ils eurent facilement raison de la première, difficilement de la seconde, et même s'ils en parurent un instant victorieux, leur victoire ne dura pas : l'instinct eut bientôt repris le dessus. En revanche, le triomphe qu'ils remportèrent sur le dogme de la vie future tel que le présentaient les prêtres ou que les poètes le peignaient aux esprits, ce triomphe fut à peu près définitif. Il est vrai que les épicuriens trouvèrent

bien des auxiliaires dans le caractère de ces dogmes eux-mêmes et dans les dispositions des esprits. De même que le surnaturel dans l'antiquité était la région du caprice, de l'envie, de la passion, et que la théologie était complètement distincte de la morale, de même l'immortalité était sans justice : c'était la vengeance des dieux qui s'exerçait dans le Tartare, et les supplices célèbres que l'on décrivait aux foules annonçaient plutôt la force irritée et malfaisante que les réparations par une conscience divine de l'ordre violé. Ç'avait été l'effort de Platon de rétablir l'idée de la justice dans la conception de la vie future; mais avec ses mythes sublimes il avait charmé quelques âmes d'élite sans pénétrer dans la masse épaisse des préjugés et des dogmes redoutables. Virgile seul, parmi les poètes populaires, devait le comprendre un jour, traduire quelques-unes de ses inspirations dans l'admirable sixième livre de *l'Énéide* et faire passer quelque chose de cette grande âme de Platon dans l'âme de la civilisation antique. — Ce temps n'était pas venu, et une vague terreur planait sur les imaginations devant lesquelles une superstition basse et violente étalait des spectacles pleins d'une incompréhensible horreur. Cette crainte souillait la vie, elle déshonorait l'homme; il fallait la bannir à tout prix :

> Et metus ille foras præceps Acherontis agendus
> Funditus, humanam qui vitam turbat ab imo,
> Omnia suffundens mortis nigrore, neque ullam
> Esse voluptatem liquidam puramque relinquit (1).

« Il faut chasser cette terreur vaine de l'Achéron, qui trouble la vie humaine jusque dans son fond, qui répand sur tous les objets la teinte livide de la mort, et ne nous laisse la jouissance libre et pure d'aucun plaisir. »

Lorsqu'Épicure commença ce long combat contre ces chimères, elles avaient déjà perdu beaucoup de leur crédit. Ses railleries et ses raisonnemens en précipitèrent la ruine, et à l'époque où Lucrèce écrivait, la destruction en était presque achevée, non assurément dans les masses, mais dans les esprits d'élite. Lorsque Virgile voulut faire accepter son enfer, il dut le transformer en le moralisant.

Les épicuriens se trouvèrent donc facilement d'accord avec certaines tendances qu'ils fortifièrent, mais qu'ils n'avaient pas créées et qui se faisaient jour de toutes parts dans le scepticisme éclairé de la société antique. En combattant la crainte du Tartare, ils donnaient une expression et une voix à toute une opposition d'esprits libres et cultivés auxquels répugnaient ces peintures d'une immortalité grotesque et sinistre. Les dogmes de la théologie officielle

(1) *De Natura rerum*, lib. III, 37-40.

sur la vie future ne se soutenaient plus que dans le peuple, et par la solennité des rites religieux dont les plus libres esprits, par un reste de scrupule ou par crainte, n'osaient ni s'écarter, ni rire en public. La cause était gagnée devant la raison; mais des racines secrètes retenaient encore l'opinion extérieure, publique, civile, et l'empêchaient de se prononcer. On a noté de bien curieux témoignages sur cet état des esprits à Rome, vers le temps de Lucrèce. Cicéron ne perd pas une occasion de se moquer de ces fables; il raille même les épicuriens pour la peine qu'ils se sont donnée de combattre tous ces contes de bonne femme : « J'admire, dit-il, l'effronterie de certains philosophes qui s'applaudissent d'avoir étudié la nature, et qui, transportés de reconnaissance pour leur chef, le vénèrent comme un dieu. A les entendre, il les a délivrés des plus insupportables tyrans, d'une erreur sans fin, d'une frayeur sans relâche qui les poursuivait et la nuit et le jour. De quelle erreur, de quelle frayeur? Où est la vieille assez imbécile pour craindre ces gouffres du Tartare (1)? » Bientôt viendront les poètes qui diront tout naturellement ou comme Horace : « les mânes, cette pure fable (*fabula manes*), » ou comme Ovide :

Quid Styga, quid tenebras, quid nomina vana timetis?

Plutarque lui-même, qui est platonicien et qui fut prêtre d'Apollon, avoue que « ce sont là contes faits à plaisir, que les mères et les nourrices donnent à entendre aux petits enfans. » Les stoïciens s'accordent sur ce point avec les épicuriens : « Point d'enfer, point d'Achéron! » s'écrie Épictète (2). Il semble bien que sur ce point tous les esprits cultivés soient d'accord. Cependant il faut tenir compte ici, sous peine de dépasser la mesure, de l'observation d'un excellent juge qui nous engage à ne pas trop nous fier aux témoignages écrits ou aux entretiens intimes de ces gens d'esprit. On nous montre que la plupart ont un rôle double, comme hommes et comme citoyens, et qu'ils s'en tirent comme ils peuvent. « Ceux d'entre eux qui étaient engagés dans les affaires se gardaient bien de paraître indifférens ou railleurs quand on discutait au forum et au sénat des questions religieuses. » Polybe blâme ses contemporains de rejeter les opinions que leurs pères avaient sur les dieux et sur l'autre vie; mais en même temps il exprime avec une sorte de naïveté savante, en homme d'état qui dit ingénument son secret, la nécessité de cette sorte de divorce entre les sentimens de la vie publique et ceux de la vie privée qui ne choquait alors personne et où l'on ne trouvait aucune hypocrisie : « S'il était possible

(1) *Tusculanes*, liv. I, chap. XXI.

(2) Martha, *le Poème de Lucrèce*. Voir surtout les notes où de nombreux témoignages de ce genre sont recueillis.

qu'un état ne se composât que de sages, une institution semblable serait inutile; mais comme la multitude est inconstante de son naturel, pleine d'emportemens déréglés et de colères folles, il a bien fallu, pour la dominer, avoir recours à ces terreurs de l'inconnu et à tout cet attirail de fictions effrayantes (1). »

D'après ces témoignages et bien d'autres qu'il serait facile de rassembler, il est clair que la première partie de l'entreprise des épicuriens était assurée d'avance du succès. Il pouvait y avoir quelque danger politique à donner si hardiment l'assaut à ces fictions effrayantes dont parle Polybe et qui étaient devenues, entre des mains politiques, un moyen de gouvernement; il ne pouvait y avoir aucun doute sur l'issue du débat. Aussi n'est-ce pas sur le dogme de la vie future, tel que le présentaient les interprètes de la religion officielle, la conception du Tartare et des enfers, que porte le grand effort des raisonnemens de Lucrèce. Il ne traite ces fables qu'avec un souverain mépris et une implacable ironie, sachant bien que, si son maître Épicure a dû les attaquer de front, le temps est passé de s'en inquiéter et qu'il est au moins inutile de les faire revivre, même un instant, par une attaque en règle. Il ne s'en occupe guère que pour les transformer en une admirable allégorie, qui indique à la fois la sécurité et le mépris du philosophe à l'égard d'un ennemi à terre : « Toutes les horreurs qu'on raconte des enfers, c'est dans la vie présente qu'elles existent pour nous. Tantale n'est pas là-bas glacé d'effroi sous la menace d'un grand rocher suspendu sur lui; mais ici la crainte vaine des dieux pèse sur les mortels... Il n'est pas vrai que Titye, couché sur le bord de l'Achéron, soit la proie des oiseaux funèbres; mais il y a en chacun de nous un Titye, gisant dans les liens de son amour et livrant son cœur en pâture à ces oiseaux lugubres, les soucis dévorans et les passions que rien ne rassasie. Le vrai Sisyphe est devant nos yeux : c'est celui qui s'obstine à demander au peuple les haches et les faisceaux et qui toujours vaincu se retire désespéré... Ce Cerbère, ces Furies, ce Tartare ténébreux, vomissant d'horribles flammes, eh bien! ils n'existent pas et n'existeront jamais. Mais, dans cette vie, d'effroyables visions sont attachées aux effroyables forfaits, des châtimens de toute sorte tombent sur le coupable, et si le bourreau manque, la conscience prend sa place; elle déchire son cœur sous le fouet des terreurs vengeresses; elle attache à son flanc l'aiguillon du remords, et le malheureux ne sait pas quel doit être le terme de ses maux, ni même si sa peine finira jamais; il craint que la mort ne les aggrave encore. Et voilà comment la vie présente devient l'enfer de l'insensé. *Hinc Acherusia fit stultorum denique vita* (2). » — L'enfer, il n'est

(1) Boissier, *la Religion romaine d'Auguste aux Antonins*, t. I, p. 58-59 et passim.
(2) *De Natura rerum*, lib. III, vers 1056.

pas dans le Tartare : c'est dans le cœur de l'homme qu'il a sa place et sa réalité ; les supplices légendaires dont s'épouvante l'imagination des mortels doivent retrouver leurs vrais noms : c'est la superstition, l'ambition, l'amour, la passion sous toutes ses formes, c'est le crime, le remords, le désespoir, c'est la folie humaine, ouvrière infatigable de ses chimères et de ses tourmens.

II.

Les épicuriens triomphèrent sans peine dans cette première partie de leur œuvre dialectique : la croyance à la vie future selon la fable était tellement ébranlée, au moins dans l'élite des esprits, qu'elle s'écroula au premier choc. Il n'en fut pas de même, loin de là, pour l'instinct même de l'immortalité, séparé des formes odieuses ou puériles que lui avait imposées la mythologie. Les formes discréditées tombèrent, l'instinct persistait. Le difficile était précisément de l'atteindre jusque dans ses racines ; c'était là le *dessous* réel et subsistant de toutes ces fables vaines, quelque chose comme un fond insaisissable et plus difficile à extirper de l'âme humaine. C'était sur ce point que devait se donner le plus vigoureux combat de la critique épicurienne ; si elle ne réussissait pas dans ce suprême effort, tout était remis en question, et l'idée de la vie future renaissait sous des mythes nouveaux qui l'exprimaient dans leur variété mobile sans l'épuiser jamais.

On vit alors sous la ruine des croyances officielles reparaître une ancienne croyance, antérieure à tous ces dogmes, à ces rites des théologiens et des prêtres, aux inventions fabuleuses des poètes, celle que l'on retrouve à l'origine de tous les peuples, aussi bien chez les Hellènes que chez les Indiens et les sauvages, chez les Chinois comme chez les nègres, sous des formes plus ou moins grossières, constatées en même temps et par les historiens de l'antiquité et par les anthropologistes voués à l'étude de l'humanité comparée et par les savans consacrés à la recherche des origines de la société, comme M. Spencer, dans ses *Principes de sociologie*. Je veux parler de ce sentiment d'une vie durable après la mort, analogue à un sommeil profond, attachée pour un certain temps à ce qui reste du corps, pourvue encore d'une vague sensibilité, sorte d'immortalité souterraine qui se continuait indéfiniment jusque dans le tombeau. C'était, nous le savons maintenant d'une science bien précise grâce au livre si curieux de M. Fustel de Coulanges, c'était la croyance commune, dans les plus anciennes populations grecques et italiennes, infiniment plus vieilles que Romulus et Homère. La conception de la spiritualité n'existait alors à aucun degré : la même sépulture recevait l'âme et le corps, indivisibles, enchaînés à jamais.

« Nous enfermons l'âme dans le tombeau, » disaient les poètes décrivant les cérémonies funèbres, léguées par les aïeux. De là les rites de la sépulture, revêtus d'un formalisme si rigoureux ; de là l'inquiétude du mourant et sa crainte qu'après la mort les rites ne fussent pas observés à son égard. « Pour que l'âme fût fixée dans cette demeure souterraine qui lui convenait pour sa seconde vie, il fallait que le corps, auquel elle restait attachée, fût recouvert de terre. L'âme qui n'avait pas son tombeau n'avait pas de demeure. Elle était errante. En vain aspirait-elle au repos, qu'elle devait aimer après les agitations et le travail de cette vie ; il lui fallait errer toujours, sous forme de larve ou de fantôme, sans jamais s'arrêter, sans jamais recevoir les offrandes et les alimens dont elle avait besoin. Malheureuse, elle devenait bientôt malfaisante. Elle tourmentait les vivans, leur envoyait des maladies, ravageait les moissons, les effrayait par des apparitions lugubres, pour les avertir de donner la sépulture à son corps et à elle-même. De là est venue la croyance aux revenans (1). » Honorés, les morts étaient bienfaisans ; ils passaient pour des êtres sacrés ; on les appelait bons, saints, bienheureux ; ils devenaient les dieux Mânes, dieux protecteurs, ancêtres divinisés de la famille. De là ce culte des morts qui eut tant d'importance dans cette antiquité sans date dont il reste des traces ineffaçables dans les mœurs, les rites et le langage. On nous a montré que c'est par cette croyance aux Mânes (les θεοί χθονίοι des Grecs) que les institutions civiles et politiques se sont graduellement formées chez les plus anciennes populations de la Grèce et de l'Italie. De l'idée que se faisaient ces races primitives sur l'être humain, sur cette persistance de l'être dans la mort apparente, sont dérivées les cérémonies religieuses qui consacraient l'unité de la famille, les règles du droit privé qui associèrent plusieurs familles entre elles. Sur cette base s'est constituée une religion primitive, qui a établi successivement le mariage et l'autorité paternelle, fixé les rangs de la parenté, consacré le droit de propriété et le droit d'héritage, élargissant peu à peu le cercle de la famille autour du tombeau, qui était le temple domestique, et formant une association plus grande, la cité. Le culte des morts se mêla ainsi profondément aux origines de la civilisation antique : il en fut à certains égards le principe ; la cité eut son germe dans cette population persistante des aïeux qui d'abord ne veillait que sur le foyer, qui peu à peu étendit sa tutelle sur l'enceinte des remparts, de même que le temple national eut sa base dans ce modeste temple domestique, dans cet humble autel, symbole de la perpétuité de la famille, sur lequel le feu devait brûler toujours.

(1) M. Fustel de Coulanges, *la Cité antique*. Introduction et chap. I, passim.

M. Fustel de Coulanges, qui s'est emparé en maître de cette idée, vague avant lui, précise depuis qu'elle a reçu son empreinte, distingue péremptoirement ces deux époques que l'on confond trop souvent, que Cicéron lui-même a confondues au premier livre des *Tusculanes*, celle où l'être humain vivait de sa vie isolée dans le tombeau, et celle où l'on se figura une région souterraine aussi, mais infiniment plus vaste que le tombeau, où toutes les âmes loin de leurs corps vivaient rassemblées : ce fut l'âge du Tartare et des champs Élysées. La même loi qui règle la succession de ces deux croyances en Occident se retrouve chez les Hindous. « Avant de croire à la métempsycose, ce qui supposait une distinction absolue de l'âme et du corps, les Aryas de l'Orient, à l'origine, ont cru, eux aussi, à l'existence vague et indécise de l'être humain, invisible, mais non immatériel et réclamant des mortels une nourriture et des offrandes. Opinion grossière assurément, mais qui est l'enfance de la notion de la vie future. »

Chose singulière! cette opinion, qui fut la première de toutes, resta la dernière dans l'antiquité et ne disparut que devant le christianisme. D'où vient cette vitalité extraordinaire d'une croyance si grossière et si misérable? De sa simplicité d'abord, mais surtout du sentiment qu'elle exprimait. Sa simplicité même écartait d'elle les réfutations savantes : comment se prendre à cette existence indéterminée, sans forme et sans nom, sans attributs bien définis et que la fantaisie ou la piété de chacun imaginait à son gré? — Mais ce qui faisait la force de cette croyance, c'était l'instinct qu'elle recouvrait et qui la soutenait contre tous les argumens et les épigrammes des beaux esprits, contre la dialectique de l'école et contre l'ironie plus dissolvante encore : l'instinct de l'être qui se sent indestructible. L'intelligence confuse des premiers âges et plus tard la pensée concrète des foules distinguent mal les divers élémens du problème et ne savent guère en analyser les termes ; mais elles sentent, sans savoir définir leur obscur sentiment, que toute mort est une apparence et que rien ne périt. Les forces de la nature n'ont-elles pas ce genre d'éternité qu'elles comportent, inépuisables sous la variété des phénomènes dont elles composent le jeu brillant de l'univers? La matière elle-même ne paraît-elle pas indestructible à celui qui sait en suivre les transformations sans fin? Toutes ces idées, qu'Héraclite et les Ioniens rendirent de bonne heure familières à l'antiquité savante, étaient enveloppées d'ombre dans l'imagination populaire; elles n'en étaient pas moins tenaces et résistantes. A plus forte raison, la vie avec son organisation merveilleuse, le sentiment de la vie si profondément attaché au fond de l'être qu'il se confond avec lui, devaient-ils paraître indestructibles.

Et nous-mêmes, après tant de siècles de métaphysique et de rai-

sonnement, ne sentons-nous pas que la croyance à la perpétuité de notre être tient au fond de nos âmes, qu'elle est comme incrustée dans la moelle de l'humanité, que tous les argumens de la science positive ne peuvent en avoir raison, qu'elle renaît sans cesse, alors qu'on la croit abattue et détruite à jamais? Il y a en nous, comme chez les anciens, sous des formes moins naïves, le même instinct, une résistance invincible à l'idée du néant. Les uns se répètent à eux-mêmes les enseignemens de Platon et se disent, en s'enchantant de cette belle espérance, que l'esprit humain, ayant pensé le divin et l'immortel, devient semblable à lui, et qu'une conscience qui a goûté à l'infini ne peut pas périr. Les autres conçoivent la vie future sous les formes précises et dans les conditions définies que leur enseigne le christianisme. D'autres enfin répètent avec Spinosa que nous nous sentons éternels : *Sentimus experimurque nos æternos esse.* Ils se croient satisfaits de confondre leur éternité avec celle de la raison divine; au fond peuvent-ils séparer cette espérance de quelque vague croyance à un sentiment, si obscur qu'il soit, de cette éternité rêvée? — Force invincible de la vérité ou préjugé, certitude intérieure, voix de la nature ou complicité de l'imagination, nous répugnons absolument à l'idée du néant futur de notre être. Nous ne pouvons ni l'imaginer ni le concevoir. Je ne suis pas assuré que ceux-là mêmes, parmi les hommes de ce siècle, qui concluent à l'anéantissement absolu comprennent ce mot dans toute sa portée et que, par une dernière contradiction, ils n'assistent pas en pensée à cet avenir indéfini qui doit s'écouler hors d'eux et sans eux. Quand ils proclament le néant, ils le remplissent d'avance de leur personnalité, de leurs idées, de leurs passions; ils se donnent l'avant-goût de cette éternité qu'ils ne doivent pas connaître. Ils ne peuvent pas penser à la succession des siècles futurs sans s'y placer eux-mêmes, sans s'y voir; tant l'instinct de vivre est attaché profondément à tout vivant, et fait partie de son être au point de ne s'en pouvoir séparer.

C'est contre cet instinct que l'école épicurienne livra son grand combat. Essayons de résumer cette curieuse et célèbre argumentation, soit d'après Épicure, soit d'après Lucrèce, en nous attachant surtout à reconstruire l'ordre logique et l'enchaînement des idées. Nous ne reprendrons pas une à une les trente preuves par lesquelles l'école établissait la mortalité de l'âme. La seule thèse qui nous intéresse en ce moment et que les épicuriens variaient à l'infini est celle-ci : C'est le corps qui sent ; donc quand il est détruit, le sentiment périt avec lui; l'insensibilité absolue est le caractère certain de la mort. — Ni le corps ne peut sentir sans l'âme, ni l'âme sans le corps. L'âme est corporelle, quoique formée des atomes les plus

subtils de la nature; c'est elle qui rend le corps capable de sentir. Mais sans le corps elle est incapable par elle-même de toute sensation, et quand elle le quitte, elle se dissout dans ses élémens, elle rentre dans la grande circulation du mouvement éternel :

> Une heure après la mort, notre âme évanouie
> Devient ce qu'elle était une heure avant la vie,

un souffle errant, une flamme dispersée, un peu d'air ou de feu. Quand le corps périt, il faut que l'âme elle-même se décompose; elle n'existe que par la réunion fortuite des organes; elle ne peut ni naître isolée, ni vivre indépendante du sang et des nerfs. L'âme ne peut pas apparemment, privée du corps, avoir des yeux, un nez, des mains, comme la langue et les oreilles ne peuvent, sans l'âme, sentir ni exister. Quand même l'âme, après sa retraite du corps, pourrait avoir encore des sensations, quel intérêt pourrions-nous y prendre, nous qui ne sommes que le résultat fortuit de l'union de ces deux groupes d'élémens joints un instant ensemble? Et quand même, après la mort, le temps viendrait à bout de rassembler toute la matière dispersée de ce qui a été notre corps, de remettre chaque élément à sa place, dans l'ordre et la situation qu'il occupe maintenant, quand une seconde fois le flambeau de la vie se rallumerait pour nous, cette renaissance ne nous regarderait plus, la chaîne de nos souvenirs ayant été brisée. Qui de nous s'inquiète maintenant de ce qu'il a pu être autrefois? En effet, si l'on jette un regard en arrière sur l'immense espace du temps écoulé et sur la variété infinie des mouvemens de la matière, on concevra sans peine que les élémens des choses aient dû se trouver souvent arrangés comme ils le sont aujourd'hui; mais la mémoire est muette, elle ne nous dit rien sur ce passé, sans doute parce que dans les intervalles de ces existences formées et reformées par le hasard, les atomes qui nous constituent ont été jetés dans mille autres combinaisons étrangères à toute sensation (1).

Cette thèse établie, que le corps et l'âme sentent ensemble, et que, séparés, ils ne sentent plus, la sensation n'étant que l'effet accidentel d'une combinaison définie d'atomes, tout s'en suit logiquement. Quelle est donc cette chimère superstitieuse qui attribue

(1) At neque seorsum oculi, neque nares, nec manus ipsa
Esse potest animæ, neque seorsum lingua, nec aures
Absque anima per se possunt sentire nec esse.
... Sic animi natura nequit sine corpore oriri
Sola, neque a nervis et sanguine longius esse.
... Quare, corpus ubi interiit, periisse necesse est
Confiteare animam distractam in corpore toto.

De Natura rerum, lib. III, vers 630, 788, 800, 855.

on ne sait quelle sensibilité persistante aux morts? Si nous sommes étrangers à ce que nous avons pu être dans le passé, comment ne le serions-nous pas à ce que nous pouvons devenir plus tard, et si nous n'avons gardé aucune mémoire des combinaisons que les élémens de notre corps ont pu traverser autrefois, comment pouvons-nous davantage nous soucier de celles que les mêmes élémens pourront traverser encore? Notre individualité n'a qu'un moment, le moment actuel; elle n'est nous-mêmes que dans la rapide traversée de la vie présente; derrière nous une éternité dont nous sommes absens par l'oubli, devant nous une éternité dont nous serons également absens par l'oubli de ce que nous sommes aujourd'hui; des deux côtés un infini silencieux nous enveloppe. « On n'a rien à craindre du malheur, si l'on n'existe pas dans le temps où il pourrait se faire sentir. Ce qui n'existe pas ne saurait être malheureux. En quoi diffère-t-il de celui qui n'aurait jamais existé, celui à qui une mort immortelle a ôté sa vie mortelle (1)? » Schopenhauer, qui prend son bien partout où il le trouve, a fait à Épicure et à Lucrèce l'honneur de leur prendre cet argument: « Qu'on remarque, dit-il, que, si notre crainte du néant était raisonnée, nous devrions nous inquiéter autant du néant qui a précédé notre existence que de celui qui doit le suivre. Et pourtant il n'en est rien. J'ai horreur d'un infini à *parte post* qui serait sans moi; mais je ne trouve rien d'effrayant dans un infini à *parte ante* qui a été sans moi. » C'est presque dans les mêmes termes l'argument que Lucrèce reproduit avec insistance: « Quel rapport ont eu avec nous les siècles sans nombre qui se sont écoulés avant notre naissance? Cette antiquité passée est comme un miroir dans lequel la nature nous montre l'avenir qui suivra notre mort. Qu'y a-t-il donc là de si effrayant? Qu'y a-t-il même de triste? N'est-ce pas là une tranquillité absolue, plus profonde que le plus profond sommeil (2)? »

Lucrèce nous a transmis, dans ses beaux vers, en y mettant la flamme de sa grande imagination, les principes de l'argumentation épicurienne contre les idées populaires sur la mort, dont nous n'avons que des fragmens dans l'ouvrage de Diogène Laërce; mais ces maximes d'Épicure ont eu un tel crédit dans toute l'antiquité qu'il faut au moins rappeler les principales. On les trouvera rassemblées et traduites avec beaucoup de soin dans l'ouvrage de M. Guyau. En voici quelques-unes : « La mort n'est rien à notre égard; car ce qui est une fois dissous est incapable de sen-

(1) Nec miserum fieri, qui non est, posse neque hilum
Differre, an nullo fuerit jam tempore natus,
Mortalem vitam mors cui immortalis ademit.

Vers 880.

(2) Vers 985.

tir, et ce qui ne sent point n'est rien pour nous. — La mort n'est rien pour nous; car tout bien et tout mal réside dans le pouvoir de sentir; mais la mort est la privation de ce pouvoir. — Le sage ne s'inquiète point de la longueur de la vie qui lui reste à vivre. Il faut se rappeler que le temps à venir n'est ni nôtre, ni tout à fait étranger à nous, afin que nous ne l'attendions point à coup sûr comme devant être, et que nous n'en désespérions point comme ne devant absolument pas être. — Insensé celui qui dit qu'il craint la mort, non parce qu'une fois présente elle l'affligera, mais parce qu'encore future elle l'afflige; car ce qui, une fois présent, n'apporte pas de trouble, ne peut, étant encore à venir, affliger que par une vaine opinion. » — Rappelons enfin cette pensée maîtresse qui résume toutes les autres et sur laquelle toute l'antiquité épicurienne a vécu : « Lorsque nous sommes, la mort n'est pas; lorsque la mort est, nous ne sommes plus. Elle n'est donc ni pour les vivans, ni pour les morts; car pour ceux qui sont, elle n'est pas, et ceux pour qui elle est ne sont plus. » Ce qu'on a ingénieusement traduit dans ce vers :

Je suis, elle n'est pas; elle est, je ne suis plus.

L'esprit dialectique de Cicéron s'enchante de ces subtilités; c'est le fond du raisonnement qui remplit le premier livre des *Tusculanes*. Cicéron, qui s'est tant moqué d'Épicure, est rempli de réminiscences épicuriennes. Il traduit à sa manière ces maximes quand il écrit : *Si post mortem nihil est mali, ne mors quidem est malum; cui proximum tempus est post mortem, in quo mali nihil esse concedis : ita ne moriendum quidem esse malum est; id est enim, perveniendum esse ad id, quod non esse malum confitemur.* — « Si la mort n'est suivie d'aucun mal, la mort elle-même n'en est pas un; car vous convenez que dans le moment précis qui lui succède immédiatement il n'y a plus rien à craindre, et par conséquent mourir n'est autre chose que parvenir au terme où, de votre aveu, tout mal cesse. » Il traduit encore Épicure lorsque, dans le même livre, il raille le souci exagéré des rites, des cérémonies funèbres, de la sépulture même; il rappelle Diogène demandant qu'on le jette, quand il sera mort, n'importe où. « Pour être dévoré par les vautours? demandent ses amis. — Point du tout; mettez auprès de moi un bâton pour les chasser. — Et comment les chasser, ajoutent ses amis, quand vous ne sentirez plus rien? — Si je ne sens plus rien, répond Diogène, quel mal me feront-ils en me dévorant? » L'autorité de cet argument fut telle dans l'antiquité qu'elle s'imposa aux adversaires même, comme Cicéron, qui le répète à satiété, et les stoïciens, Sénèque en particulier, qui lutte d'éloquence

avec Lucrèce pour exprimer l'indifférence que l'homme doit avoir à l'égard de ce qui suivra la mort et de ce qui adviendra de son cadavre.

Il devait se trouver cependant bien des incrédules qui ne se rendaient pas à ce fameux argument et qui mettaient un certain entêtement à craindre la mort, ne fût-ce qu'à cause des biens qu'elle leur faisait perdre. Même en supposant que la mort n'est rien, on peut aimer la vie et y tenir; on retournait le vers célèbre d'Épicharme, traduit par Cicéron : « Être mort n'est rien, soit; et pourtant je ne veux pas mourir (1). » C'est là un des côtés de la question qui devait reparaître avec obstination dans l'esprit des épicuriens les plus convaincus, à plus forte raison des adversaires. « Vous me démontrez à merveille, disaient-ils à Épicure, qu'une fois mort je ne sentirai plus rien et que l'insensibilité absolue ne peut être un mal. Mais c'est un mal au moins que de ne plus jouir de la vie, qui est la condition de tous les biens. » C'est contre cette indocilité des sceptiques ou des esprits positifs que les épicuriens redoublaient d'effort et de subtilité. C'est contre eux qu'a été imaginé ce paradoxe que la mort n'enlève rien au bonheur, parce que le temps ne fait rien au bonheur lui-même. Chaque vie, si courte qu'elle soit, est un tout complet. Le vrai plaisir est quelque chose d'absolu : « Le temps, qu'il soit sans bornes ou borné, contient un plaisir égal, si l'on sait apprécier ce plaisir par la raison. » C'est dans cet ordre d'idées qu'Épicure se plaçait en disant, à ce que nous rapporte Stobée, qu'il était prêt à le disputer de félicité même à Jupiter, pourvu qu'il eût un peu de pain et d'eau. La sérénité sans trouble du sage épicurien ne dépend ni du plus ni du moins, s'il y a le suffisant, ni de la durée du plaisir s'il a un seul instant existé. — Cicéron réfute à merveille cet argument audacieux : « Eh quoi! Épicure soutient que la durée n'ajoute rien au bonheur et qu'un plaisir qui ne dure qu'un instant vaut un plaisir qui serait éternel? Tout cela est pure inconséquence. Comment, quand on met le souverain bien dans la volupté, prétend-on nier que la volupté qui durerait un temps infini fût supérieure à celle qui serait resserrée dans un étroit espace de temps? A la bonne heure pour les stoïciens qui placent le souverain bien dans la vertu parfaite : cette vertu, une fois atteinte, ne peut plus croître. Mais en est-il de même du plaisir? Veut-on nous faire croire que le plaisir ne s'augmente pas en se prolongeant? Il faudra donc dire la même chose de la douleur elle-même et soutenir que le temps n'y ajoute rien? Ou bien encore dira-t-on qu'à la vérité la douleur devient plus cruelle à mesure

(1) Emori nolo : sed me esse mortuum nihil æstimo.
Tusculanes, lib. I, p. 8.

qu'elle est plus longue, mais que la durée ne change rien à l'essence du plaisir? Que de contradictions (1)! »

Nous laissons exprès à ces controverses leur forme ancienne et l'accent des âges où elles se sont produites; mais ce serait œuvre aisée que de les transposer dans nos idées et dans notre langage. L'intérêt en est de tous les temps, et avec de bien légers changemens dans la forme nous en serions touchés au même point que le furent les contemporains de Lucrèce et de Cicéron. *Nostra res agitur.* — Ne plus sentir, voilà donc la mort, selon la logique et la science, disent les épicuriens. Elle n'a rien de réel en soi, elle n'existe que par une fiction de mots; à proprement parler, elle n'est pas, puisqu'on ne peut pas dire *qu'il est* de ce qui n'est rien. Telle est la conviction que les épicuriens veulent à tout prix faire pénétrer dans les intelligences, non pas tant par vanité dialectique ou par amour-propre de philosophes que dans le dessein bien arrêté de délivrer les hommes de la pusillanimité qui fait leur misère; cette misère, qui pourrait la nier? Pascal lui-même n'a-t-il pas dit que la mort est plus facile à supporter sans y penser que la pensée de la mort sans péril? — Épicure touchait donc l'humanité au cœur en tâchant de détruire jusque dans ses racines cette terreur commune à Pascal et au dernier des hommes. Ce fut là sans contredit la cause de l'étonnant succès de la doctrine et de la gloire presque unique qui entoura le nom d'Épicure, le libérateur. La joie des hommes qui se crurent affranchis par lui de la terreur de la mort fut presque aussi vive que s'il les eût affranchis de la mort même : cette joie d'une prétendue délivrance fit à Épicure une véritable apothéose qui dépassa celle que l'admiration de l'antiquité avait faite au génie de Platon. On disait seulement le divin Platon, Épicure devint dieu, *deus ille fuit, deus.*

En même temps qu'il dépouillait la mort de ses terreurs, il relevait la vie et s'efforçait d'attirer sur la matière, ses combinaisons, ses mouvemens, ses lois, la pensée des savans jusque-là perdue dans les spéculations pures. Sans être savant lui-même, il créait ainsi l'esprit de la science positive en lui marquant ses limites, qui devaient être celles de la nature visible et sensible, en inspirant autour de lui, à ses adeptes, le mépris de tout ce qui dépassait ces limites, et particulièrement de ces puissances occultes qui troublaient par leur caprice l'ordre nécessaire de la nature et substituaient dans les esprits une épouvante superstitieuse à la curiosité scientifique. C'est par là que sa philosophie, pendant longtemps oubliée, obtint au XVIIIe siècle une telle faveur, qui se continue et même, à certains égards, s'est renouvelée de nos jours.

(1) *De finibus bonorum et malorum*, liv. II, chap. XXVII.

C'est son horreur de l'au-delà qui lui a mérité cette sorte de renaissance. Il est le premier dans l'antiquité qui ait nié résolûment ce qui était hors des prises directes et de la portée des sens. A ce titre, il a pu être considéré comme l'expression confuse et inconsciente du positivisme qui déclare qu'il n'y a pas d'objet pour l'esprit humain en dehors des lois (les *fœdera*, *leges*, *rationes* de Lucrèce). Il a, le premier, creusé le fossé qui s'élargit tous les jours et qui sépare la métaphysique de la science de la nature. Pour les esprits spéculatifs, les questions d'origine et de fin sont les plus importantes de toutes, celles auxquelles tout le reste se rapporte; pour les autres, il n'y a qu'une seule étude, celle des phénomènes et de leur dépendance réciproque; les uns ne s'occupent de la vie que dans son rapport avec la mort, les autres ne prétendent s'occuper de la mort que dans son rapport avec la vie, demandant seulement à la nature morte les secrets qu'elle lui révèle pour éclairer le jeu et les ressorts de l'organisme vivant. Cette séparation date d'Épicure : si une telle gloire a été réservée à celui qui a divisé l'esprit humain en deux parties presque irréconciliables, quelle gloire n'attend pas celui qui fera cesser ce divorce et qui, par la métaphysique et la physique réconciliées dans une juste mesure d'indépendance et de services réciproques, reconstruira l'unité scientifique de l'esprit?

III.

Épicure, en détruisant les idées populaires sur la mort, a-t-il été vraiment le bienfaiteur et le consolateur de l'humanité? L'objet principal que se proposait sa philosophie a-t-il été atteint d'une manière durable, même dans l'antiquité qui le proclama dieu? Les idées qu'il avait combattues succombèrent-elles dans la lutte au point de ne pas se relever d'un si rude assaut? Ce serait mal connaître l'humanité que de le croire. — Si ce sont des chimères qu'Épicure avait voulu détruire, il faut avouer qu'elles sont singulièrement tenaces; elles renaissent à mesure qu'on les abat, semblables à ce géant de l'Arioste dont Roland faisait rouler la tête à chaque coup de sa grande épée et qui chaque fois la ramassait dans la poussière et rentrait en lice aux yeux du chevalier stupéfait. Ce fut un peu là le genre d'inutiles victoires que remportèrent les épicuriens. La même raison qui assurait leurs succès dans les hautes régions de la société antique, et qui charmait le dilettantisme des heureux de la vie et des amateurs de philosophie, faisait la faiblesse pratique de ces doctrines devant l'humanité. La plupart des hommes craignent de mourir, mais ils ne redoutent pas moins de cesser d'être en mourant. Ces deux instincts, au fond, n'en sont

qu'un sous deux formes différentes : on craint la fin de la vie actuelle parce que cette vie est la seule forme d'être qui nous soit connue. Aussi dans cet ordre d'idées ne faut-il pas s'attendre à des triomphes de longue durée, et lorsqu'une philosophie s'imagine avoir éteint d'une manière définitive dans les âmes la crainte de la mort avec le désir de l'immortalité, c'est le moment où ce désir, un instant comprimé, renaît avec plus de force et entraîne l'imagination, le cœur, la raison même dans les voies mystérieuses.

L'influence de la doctrine épicurienne s'étendit et dura quelque temps parmi les esprits lettrés de la Grèce et de Rome. Elle était la bienvenue dans cette aristocratie voluptueuse et brave qui allait si gaîment à la guerre civile et aux proscriptions. « Elle s'étala un jour dans le sénat, où César osa dire, sans être trop contredit, que la mort était la fin de toutes choses et qu'après elle il n'y avait plus de place ni pour la tristesse ni pour la joie... Plus tard, c'est Pline l'Ancien qui déclare que la croyance à la vie future n'est qu'une folie puérile ou une insolente vanité, et qui traite ceux qui la défendent comme de véritables ennemis du genre humain. » Mais déjà combien de témoignages d'oppositions éclatantes, Cicéron dans les *Tusculanes*, Virgile dans le sixième livre de *l'Énéide*, Plutarque dans des écrits spéciaux ! Les témoignages les plus curieux peut-être à consulter sur cette opposition aux idées d'Épicure, ce sont les inscriptions funéraires, expression naïve des sentimens populaires sur la mort et la vie future dans cette période qui va de Lucrèce aux Antonins. « Les croyans, nous dit M. Boissier, sont plus nombreux que les sceptiques. Le plus souvent ces inscriptions affirment ou supposent la persistance de la vie... Ce qui domine, ce sont encore les anciennes opinions. La foule semble revenir avec une invincible opiniâtreté à la vieille manière de se figurer l'état après la mort; elle est toujours tentée de croire que l'âme et le corps sont enchaînés dans la même sépulture ; elle soupçonne que le mort n'a pas perdu tout sentiment dans cette tombe où il est enfermé... Quelques inscriptions expriment de diverses manières la pensée qu'une fois le corps rendu à la terre, l'âme remonte vers sa source. Ce n'était pourtant encore que l'opinion des gens distingués, qui avaient quelque accès à la philosophie, c'est-à-dire du petit nombre; le christianisme en fit plus tard la croyance générale (1). » Épicure avait animé de son esprit, pendant un siècle ou deux, quelques générations sceptiques et lettrées, des artistes, des savans, des politiques; l'humanité lui avait définitivement échappé.

Une des plus curieuses réfutations des idées épicuriennes sur

(1) *La Religion romaine*, t. I, p. 312-342 et passim.

la mort est sans contredit le petit traité intitulé : *Qu'on ne peut vivre agréablement en suivant la doctrine d'Épicure.* Le bon sens de Plutarque a ramassé en quelques pages toutes les objections que devait susciter le paradoxe d'une doctrine toute négative, qui se portait hautement pour la bienfaitrice des hommes. On pourrait souhaiter un plus grand effort métaphysique pour creuser la question : on ne peut rien trouver de plus judicieux. A côté des protestations de la conscience populaire, il y a même là un assez grand nombre d'idées qui ne sont que suggérées, mais dont la philosophie peut faire son profit. En lisant les dernières pages de ce dialogue familier, nous aurons la contre-partie la plus exacte de la polémique épicurienne; c'est le monde moral de l'antiquité vu sous ses deux aspects, et nous pourrons nous convaincre que la conscience humaine a connu de tout temps les mêmes problèmes, les mêmes angoisses, les mêmes doutes et cherché le repos dans les mêmes solutions.

Singulière manière de consoler les gens ! s'écrie le vieux sage de Chéronée dans ce dialogue que nous résumons d'une manière libre, pour mieux faire ressortir l'idée philosophique noyée dans les digressions. On dit aux malheureux qu'ils n'ont pas d'autre issue à leur misère que la dissolution de leur être et une entière insensibilité. C'est comme si quelqu'un venait dire dans une tempête aux passagers éperdus que le vaisseau est sans pilote et qu'il ne faut pas compter sur l'apparition des Dioscures pour apaiser les vents et les flots; qu'au reste tout est ainsi pour le mieux, puisque la mer ne peut tarder à engloutir le navire ou à le briser. — « Malheureux dans la vie présente, vous espérez une vie meilleure? Quelle erreur! Ce qui se dissout est insensible et ce qui n'a nul sentiment ne peut nous intéresser en rien. En attendant, faites bonne chère et tenez-vous en joie. » Voilà ce que nous disent les épicuriens, quand nous souffrons, quand nous sommes malades ou exposés à un grand danger. — Mais au moins, quand le navire a été brisé, le passager lutte encore, il est soutenu par une dernière espérance, il va tenter de gagner le bord à la nage. Ici, rien de semblable : il n'y a plus d'espoir; et c'est le moment où l'on vient nous dire : « Réjouissez-vous donc! » — Qui n'éprouverait en effet la joie la plus vive dans la méditation de cette pensée vraiment divine que le néant est le terme de tous nos maux?

Le vulgaire, dites-vous, craint les peines de l'enfer, et cette crainte corrompt tout son bonheur; mais le désir de l'immortalité surpasse infiniment en douceur et en plaisir ces puériles terreurs. Vous ne faites que déplacer le mal. L'idée d'une privation totale de la vie attriste également les jeunes gens et les vieillards. Il y en a qui s'immolent sur les bûchers de leurs parens et de leurs amis à cette seule pensée qu'on ne naît qu'une fois, qu'on ne peut retour-

ner à la vie et que le temps est fini pour ceux qui sont morts; dès lors la vie présente n'a plus aucun prix pour eux : comme elle leur paraît un point ou plutôt un rien au prix de l'éternité, ils n'en font plus aucun cas, ils la méprisent, ils négligent même de jouir : A quoi bon une sensation si courte en face de cet infini ténébreux? à plus forte raison négligeront-ils la vertu, parce qu'ils tombent dans le pire des maux, le découragement : êtres d'un jour, à quoi peuvent-ils prétendre et que peut-il y avoir de grand dans leurs œuvres? Ils n'essaient de rien faire en ce genre, ils se méprisent eux-mêmes. — Du même coup qu'on enlève aux hommes ordinaires les plus douces espérances qui peuvent les susciter à de grands efforts et les tirer de leur médiocrité, on décourage la vertu, on décourage l'héroïsme, on désespère la science et la philosophie. Quelle vertu, en combattant le mal sur cette rude terre, n'a jeté les yeux de l'autre côté de la tombe pour y trouver un puissant réconfort? quel héros en mourant pour sa patrie n'a fait le songe de l'athlète qui sait qu'il ne recevra jamais la couronne pendant le combat, mais seulement après la victoire? Quant à ceux qui se sont livrés à la recherche et à la contemplation de la vérité, aucun d'entre eux n'a jamais pu satisfaire dans cette vie l'amour dont il était enflammé par elle, parce qu'il ne la voyait qu'à travers le nuage de son imagination, de ses sens et de ses passions. Ils travaillent à dégager leur âme, à l'épurer; ils font de la philosophie une étude de la mort; l'espérance de la vérité qu'ils contempleront dans sa source même les remplit d'une volupté inexprimable et d'une attente délicieuse. Épicure prétend que la pensée d'un anéantissement total procure aux hommes un bien plus agréable et plus solide en leur ôtant la crainte de maux éternels; mais si c'est un grand bien que d'être délivré de l'attente d'un mal infini, n'est-ce pas un grand sujet de tristesse que de perdre l'espérance d'un bien infini et d'une souveraine félicité?

Ce qui fait la valeur philosophique des raisonnemens de Plutarque, à travers des argumens populaires et de sens commun, qui ne sont pourtant pas à mépriser pour cela, c'est une idée profonde qui revient à travers les épisodes du dialogue et les exemples trop multipliés, à savoir que de toutes nos affections, de tous nos instincts, le plus ancien, le plus persistant, le plus vif, c'est le désir de l'être (ὁ πόθος τοῦ εἶναι). C'est contre cet instinct que va se briser la doctrine d'Épicure. Heureux ou malheureux, lui répond Plutarque, ce n'est pas un bien que de ne pas exister; *pour tous les hommes, c'est un état contre nature.* Malheureux, vous croyez me consoler en me disant que bientôt je cesserai de sentir, et vous pensez par là me délivrer des maux de la vie. Mais la perspective de n'être plus n'est-elle pas plus effrayante que tout?

Heureux, vous me précipitez dans le néant : le pire des maux ne sera-t-il pas pour moi la privation de tous les biens actuels? Vous dites que cet état ne nous intéresse en rien, puisque nous ne sentirons rien quand nous le subirons. C'est un pur sophisme. Sans doute l'insensibilité que vous me promettez ne peut pas affliger ceux qui n'existent pas, mais elle nous affecte singulièrement par la pensée; si elle ne touche pas les morts, elle touche les vivans, elle les afflige, elle les désespère en les privant sans compensation des biens de la vie. Ce n'est donc ni Cerbère, ni le Cocyte qui rendent infinie la crainte de la mort, c'est la menace du néant. Voilà le vrai malheur, le mal sans remède; de là une terreur sans consolation, le désespoir sans une lueur dans la nuit obscure et sans issue où l'on nous plonge. Hérodote pensait plus sagement qu'Épicure, lorsqu'il disait que Dieu, qui connaissait la douceur de l'éternité, en avait envié la jouissance aux hommes. En effet, quelle joie résisterait à cette pensée toujours présente qu'elle tombera dans un néant infini comme dans une mer sans fond? Sous le coup de cette terreur qui plane sur la vie comme une menace, un épicurien même ne saurait être heureux.

Plutarque touche ici le fond de la question en même temps que le fond du cœur humain. Il se montre psychologue pénétrant et moraliste ingénieux en faisant voir qu'Épicure n'a fait que supprimer le mal d'un côté pour le rétablir de l'autre, et changer de place la misère de l'homme : il détruit la crainte de la mort, mais il y substitue la terreur de l'anéantissement absolu. Laquelle est la plus grave des deux? laquelle est la plus inquiétante pour l'homme et de nature à empoisonner davantage sa vie? Est-ce vraiment guérir des malades que de les désespérer en leur disant que leur maladie est incurable et qu'elle va bientôt cesser par la mort? Le désir de l'être est mêlé aux racines les plus délicates et les plus profondes de l'être; on ne peut l'arracher sans déchirer l'être lui-même. Plutarque, qu'on a l'habitude de traiter un peu trop légèrement dans la philosophie d'école, laquelle n'est pas toujours la philosophie humaine, a trouvé le mot le plus saisissant, celui qui résume toutes les oppositions instinctives de l'humanité aussi bien que les contradictions savantes des philosophes : ce n'est pas le Cocyte qui est à craindre, c'est le néant.

Ainsi, quoi qu'on fasse, le problème est éternel et il recommence toujours. Je sais ce qu'on nous répondra : il s'agit de vérité, non d'utilité; il s'agit d'éclairer les hommes, non de les servir en flattant leurs imaginations ou leurs passions; il vaut mieux les désoler par la science que de les endormir par la superstition. Qu'importe si la vérité est triste? Elle est la vérité, cela suffit. — Nous entendons bien et nous tiendrions grand compte de cette observation s'il

ne s'agissait pas ici de la philosophie épicurienne qui s'était proposée au monde comme une doctrine pratique plutôt que spéculative, et qui a dû surtout son succès aux promesses qu'elle faisait de rendre le calme à l'existence humaine et de lui apporter le bonheur. Cette promesse a-t-elle été tenue? Voilà toute la question, celle du moins dans laquelle nous avons voulu limiter notre étude. Eh bien! non, les grandes espérances que l'école épicurienne avait apportées aux hommes ne se sont pas réalisées; les enthousiasmes qu'elle avait soulevés d'abord sont retombés lourdement à terre, après des déceptions sans nombre; on peut dire qu'elle a fait banqueroute au monde antique, qui lui avait fait généreusement crédit. Après avoir tant espéré d'une philosophie du bonheur, définitive et sans illusion possible, l'humanité s'est sentie plus triste que jamais, avec la ruine d'une illusion de plus; tout était à recommencer.

Une tristesse aggravée d'une déception, voilà le résultat le plus clair de cette grande aventure d'idée et le dernier terme de cette prodigieuse fortune de l'école épicurienne. Si l'on y réfléchit, pouvait-il en être autrement? Était-ce donc la masse souffrante de l'humanité, les pauvres, les opprimés, les esclaves, qui pouvaient trouver leur compte à une philosophie pareille? Comment cela eût-il été possible? Elle ne les consolait pas de leur misère, puisqu'elle n'allégeait pour eux ni le poids de leurs chaînes, ni les soucis, ni les humiliations, ni l'injustice, ni l'ignominie. Il faisait beau dire à ces malheureux que le plaisir est quelque chose d'absolu, de parfait en soi, qu'on peut ramasser dans un moment l'infini du bonheur et concentrer dans un éclair de joie toute une éternité; il faisait beau dire à ces misérables qu'il y a une science et un art de la volupté qui se peuvent appliquer dans toutes les conditions de la vie; et pendant ce temps-là leur dos saignait sous le fouet, leur corps pliait sous des fardeaux trop lourds, leurs enfans étaient vendus au loin, leurs femmes et leurs filles servaient au plaisir du maître. En vérité, Épicure ne pouvait rien pour eux; mais il pouvait faire quelque chose contre eux : de ces déshérités de la vie il fit les déshérités de la mort.

Quant aux heureux de ce monde, aux hommes libres, aux riches, à toute cette noblesse voluptueuse et légère qui embrassa avec passion cette nouvelle doctrine, à tous ces poètes qui la célébrèrent, à tous ces hommes positifs qui la pratiquèrent en conscience, était-ce en réalité une doctrine de libération, la science définitive du bonheur, que leur apportaient les épicuriens? Là aussi la déception se fit bientôt sentir : et je ne parle pas seulement de celle qu'amena bientôt la rigueur croissante des temps, de celle que devaient produire dans ces âmes amollies par la volupté les épreuves terribles de la vie publique, les troubles d'une des époques les plus drama-

tiques de l'histoire, l'anarchie, les fureurs des factions, les implacables cruautés des vainqueurs, cette lutte pour la vie, pour l'honneur, pour le devoir, qui est la dure loi des temps de révolution, et qui demande aux âmes, pour ne pas déchoir, d'être sept fois trempées aux sources les plus hautes et les plus pures. Non, je parle des déceptions que contenait le principe même de la doctrine, mis en regard de la réalité humaine et de la vie. Pour les âmes frivoles elles-mêmes, après quelques années d'ivresse rapide et sans pensée, n'arrive-t-il pas un jour où le plaisir trahit son aridité et son insuffisance? Ce jour-là, c'est celui qui arrive au signal inévitable de la nature, quand on sent avec épouvante s'épuiser en soi la faculté du plaisir et se tarir la source des sensations, que l'on croyait aussi inépuisable que la source des jours que l'on doit vivre, quand enfin l'homme se trouve en tête-à-tête avec une vieillesse sans joie, aigrie et irritée par les souvenirs! Certains épicuriens en prenaient galamment leur parti; une vie sans plaisir leur paraissait pire qu'une mort sans conscience; ils buvaient la mort dans une dernière libation, ou, comme Pétrone, ils se faisaient ouvrir les veines dans un dernier banquet. Les autres, lâches devant la mort comme ils l'avaient été devant la vie, traînaient des jours flétris que Plutarque, qui en a été le témoin, décrit avec une verve indignée qui ranime son style et le réveille de ses langueurs : « Quoi de plus triste que ces voluptés aveugles et efféminées qui ne sont que les aiguillons impuissans d'une sensualité amortie? Cependant comme ces épicuriens vieillis ne cessent pas de désirer ces jouissances auxquelles leur corps se refuse, ils se livrent à des actions honteuses qui, de leur aveu même, ne sont plus pour eux de saison. Ils se nourrissent, faute de plaisirs nouveaux, du souvenir des anciens, comme on use au besoin de nourritures salées à l'excès; ils cherchent ainsi à rallumer, contre le vœu de la nature, une étincelle de sensation dans des sens presque morts, et qui ne sont plus qu'une cendre froide. » Là aussi n'y a-t-il pas eu des promesses illusoires que la doctrine du plaisir ne peut tenir en face de la nature? Où est en tout cela cette volupté divine et ce bonheur stable que nous promet Épicure?

Je sais qu'il y a eu un autre épicurisme, sobre et tempérant, souvent enseigné par Épicure lui-même, malgré bien des contradictions, et pratiqué par quelques âmes hautes et fières; mais ces âmes non plus n'ont jamais connu ce bonheur infini qu'on leur annonçait : elles ont vécu sans joie dans le présent, en face de cette perspective de n'être plus qu'on leur ouvrait dans l'avenir.

Lucrèce n'est-il pas lui-même le plus saisissant exemple de cette tristesse épicurienne qui fut le partage de quelques intelligences d'élite et comme leur signe dans le monde antique? Ne sent-on pas à

travers l'enthousiasme de ses vers, au fond même de cette passion ardente qui les anime, le sentiment désespéré du vide de cette vie que sa doctrine parait de tant d'illusions et que son imagination complice s'efforçait en vain d'aimer? On a dit avec raison que la véritable réfutation de la doctrine qui prêche la volupté est la tristesse de son plus grand interprète. Lucrèce ne craint plus la mort, qui est, à ses yeux, désarmée de ses épouvantes; mais il n'aime plus la vie, qu'il a trop analysée. De là un contraste saisissant qui fait l'intérêt pathétique de son œuvre : la lutte entre une doctrine et une âme dont l'une contredit l'autre. Nul n'a mieux senti que lui ce néant de la vie sans avenir et sans but, quand on l'a réduite à la poursuite du plaisir et qu'on ne peut plus rien espérer d'elle. Alors la nature, lasse des vaines plaintes qu'on lui fait, prend la parole, dans des vers magnifiques, et dit à l'homme : « Insensé, si tu n'es plus heureux, si tu ne peux plus l'être, que ne cherches-tu dans la fin de ta vie un terme à tes peines? Car enfin, quelque effort que je fasse, je ne peux plus rien inventer de nouveau qui te plaise; c'est toujours, ce sera toujours la même chose; attends-toi à ne voir jamais que la même suite d'objets, quand même ta vie devrait triompher d'un grand nombre de siècles, bien plus, quand tu ne devrais jamais mourir. » L'ennui de la vie, voilà la dernière conséquence logique et inattendue d'une doctrine qui avait pensé combler de joie l'existence humaine en la débarrassant du souci et des terreurs de l'avenir, en la ramassant sur elle-même dans l'instant présent, pour concentrer en elle plus de jouissance et de bonheur. C'est que le plaisir, même avec l'insouciance de la mort, ne peut suffire à l'âme humaine : quand on lui ôte la crainte de la mort, on lui inspire du même coup la crainte du néant, qui décolore tout et désenchante même la vie présente. Il n'y a qu'une théorie de la vie, vraiment libératrice et qui affranchit l'homme de la crainte servile de la mort : c'est celle qui donne un grand objet à la vie finie, un objet infini, si je puis dire, soit le dévoûment à une idée éternelle, soit la personnalité morale à créer par l'épreuve, soit le progrès humain, la rédemption de la pauvre espèce humaine de ses erreurs et de ses misères, soit un grand espoir d'outre-tombe, un objet enfin qui soit à la hauteur de l'âme humaine, une raison de vivre qui vaille la peine que l'on vive, que l'on souffre et que l'on meure pour elle.

E. Caro.

ÉTUDE

SUR LA

POLITIQUE FRANÇAISE EN 1866

V [1].

LES DERNIÈRES NÉGOCIATIONS. — LES RESPONSABILITÉS.

X. — LES DEMANDES DE COMPENSATION.

Tandis que M. de Bismarck, au milieu d'une armée triomphante, voyait la fortune le combler de ses prodigalités, M. Drouyn de Lhuys s'essayait avec une énergie nouvelle, en face des récriminations du sentiment public, à ressaisir les occasions perdues. Il était bouleversé des concessions faites à l'ambassadeur de Prusse; elles enlevaient, à vrai dire, à sa politique les seuls moyens d'action qui lui restaient pour forcer le cabinet de Berlin à transiger avec nos intérêts. Il ne s'agissait plus en effet du principe de la contiguïté des territoires que, la veille encore, il refusait d'admettre, si le gouvernement prussien devait repousser celui des compensations. C'était l'annexion pratiquée sur une vaste échelle, dépassant 4 millions d'habitans, concédée par surprise, sans restriction, sans autre garantie que des déclarations et des protestations. A la vérité, M. de Goltz, sous le masque du dévoûment, avait surpris la religion de l'empereur. Il lui avait fait de l'exaltation de l'armée prussienne et de ses états-majors le tableau le plus inquiétant; il avait placé sous ses yeux des lettres *confidentielles* du quartier général disant que M. de Moltke se faisait fort, malgré l'insuffisance de sa

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 septembre, et du 1er et du 15 octobre.

cavalerie, de mettre la France à la raison (1); ces lettres ajoutaient qu'il était sérieusement question de bâcler la paix avec l'Autriche et de prendre l'offensive sur le Rhin. M. de Goltz s'était aussi attaqué à la politique de M. Drouyn de Lhuys, qu'il taxait de brouillonne, car elle ne tendait à rien moins, disait-il, qu'à diviser deux pays faits pour s'entendre; il avait ouvert à notre politique de larges horizons; en un mot, il avait répété, en renchérissant encore, ce que M. de Bismarck disait le 14 et le 15 juillet à M. Benedetti du désir sincère de la Prusse de s'entendre avec la France et de procéder avec elle, sans souci de l'Europe, à un grand partage territorial, sanctionné par des engagemens solennels; mais ce n'étaient malheureusement que de vaines assurances, tandis que la parole du souverain se trouvait engagée. Toutefois l'empereur, en promettant d'appuyer les annexions, avait eu soin de réserver l'assentiment de son gouvernement. C'était la dernière carte qui restait au ministre pour sauver une partie grandement compromise.

La situation de M. Drouyn de Lhuys, après le succès que venait de remporter une diplomatie peu scrupuleuse, ne laissait pas que d'être pénible. Il fallait un esprit aussi délié que le sien pour concilier les concessions impériales avec les déclarations si catégoriques qu'il avait toujours faites à M. de Goltz lorsqu'il était question entre eux d'un remaniement territorial. Il maintint énergiquement le principe de la corrélation entre les annexions et les compensations, mais il transigea sur le fait accompli des conquêtes.

Le 5 juillet, il voulait s'opposer par les armes à tout agrandissement territorial sur la rive droite du Rhin qui n'aurait pas eu pour conséquence immédiate une concession équivalente sur la rive gauche. Le 20 juillet, il maintenait encore ses prétentions, mais il s'en remettait à une entente à l'amiable avec le cabinet de Berlin pour en assurer les effets. Nous examinerons plus tard si ces espérances étaient fondées.

M. de Goltz ne s'endormit pas sur son succès. Il lui restait à le faire officiellement consacrer. De quels argumens et de quels moyens fit-il usage pour arriver à ses fins? Les lettres trouvées aux Tuileries nous le montrent aux prises, la plume à la main, avec M. Rouher et M. Drouyn de Lhuys, et même en correspondance directe avec le souverain.

Parmi ces lettres, il en est une qui est caractéristique; elle con-

(1) Les propos de M. de Moltke furent du reste répétés à un de nos agens en Allemagne, peu de temps après, par le général de Stülpnagel. C'était un mot d'ordre; l'armée à ce moment n'était pas encore suffisamment reconstituée pour se retourner du jour au lendemain contre la France. On croyait savoir aussi que M. Giskra, gagné à M. de Bismarck, consacrait tous ses efforts à Vienne pour amener une paix directe entre l'Autriche et la Prusse.

tient des indices significatifs d'une méfiance réciproque qui n'ira qu'en augmentant. Le sens en est assez difficile à démêler par le fait de la suppression dans le texte d'une dépêche télégraphique de M. de Bismarck. Mais on devine qu'un gros nuage s'est déjà élevé entre Saint-Cloud et le quartier général.

L'empereur a rencontré à Florence une résistance à laquelle il était loin de s'attendre; il s'en inquiète, il s'en afflige; il ne s'explique pas que le roi Victor-Emmanuel, toujours si empressé à déférer à ses conseils, persiste malgré ses instances à poursuivre les hostilités et à le paralyser dans ses démarches. Il appréhende que le cabinet de Berlin, au lieu de tenir sa promesse et de consacrer toute l'influence que nous lui avions laissé prendre à presser l'Italie de signer l'armistice, ne l'encourage au contraire secrètement à ne pas désarmer tant que les annexions ne seront pas officiellement consenties. Le prince Napoléon, qu'on avait envoyé à Florence, certain qu'il serait écouté, se voit lui-même éconduit. Les renseignemens qu'il transmet ne sauraient plus laisser de doutes sur les menées du gouvernement prussien. L'empereur alors ne ménage plus ni les témoignages de sa méfiance ni l'expression de son mécontentement.

Le comte de Goltz devine d'où l'accusation est partie. Il soupçonne le prince Napoléon et ne s'en cache pas. Après avoir supplié l'empereur, qui « lui a témoigné tant de bienveillance et de confiance dans de délicates négociations, de ne mettre en doute ni ses sentimens personnels ni les tendances politiques de son gouvernement, » il lui fait très respectueusement observer que l'Italie a un plus grand intérêt que la Prusse à continuer la guerre, et qu'elle peut désirer, ainsi que *ceux qui sont dévoués à sa cause*, que la responsabilité ne retombe pas sur elle. En homme prudent, il ne se contente pas de protester contre de perfides insinuations. Il se hâte de saisir l'occasion qui s'offre à lui pour prendre acte, en tout état de cause, des promesses impériales et pour conjurer tout retour. « M. de Bismarck, dit-il incidemment, avec une intention marquée, venait de recevoir le télégramme par lequel je lui avais annoncé que Votre Majesté appuierait les annexions dans le nord de l'Allemagne jusqu'au chiffre de 4 millions d'habitans. »

Il était difficile de procéder avec plus d'à-propos.

Le rêve touchait à sa fin; nous n'avions plus rien à attendre des événemens. Les résolutions s'imposaient. Trois voies restaient ouvertes à notre politique. Elle pouvait, satisfaite de la cession de la Vénétie et d'avoir fait accepter notre médiation, remettre à des temps meilleurs, avec des alliances toutes prêtes, et l'armée énergiquement reconstituée, le règlement général du compte que nous avions *bona fide* ouvert à la Prusse sans prendre les garanties nécessaires,

et auquel, bien des symptômes l'indiquaient déjà, elle espérait se soustraire. A la rigueur, on pouvait aussi, bien que l'on eût déjà atteint le 22 juillet, reprendre en sous-œuvre le programme du 5, et mettre le maréchal Randon en demeure de faire un effort suprême pour réunir nos dernières ressources et les porter sur le Rhin. La situation était déjà bien mauvaise, mais elle n'était pas désespérée, tant que les armées méridionales n'étaient pas défaites, ni la paix signée avec l'Autriche. D'ailleurs si la Prusse était sincère, comme elle le prétendait, une démonstration armée ne pouvait qu'aider son gouvernement à faire entendre raison à l'opinion publique et à la réconcilier avec les sacrifices qui nous seraient faits en Allemagne. On pouvait enfin s'associer à la Russie et réclamer un congrès pour y défendre les intérêts de la France au nom de l'équilibre européen méconnu. On préféra s'engager dans de périlleuses négociations, bien qu'on eût constaté notre impuissance militaire. On s'y décida sans avoir en main un titre régulier qui pût justifier nos revendications, en invoquant de simples assurances verbales et les déclarations qu'il nous avait plu de faire à la veille de la guerre. On s'en remettait donc en réalité à la sincérité et au bon vouloir de la Prusse, tout en conservant en apparence une attitude comminatoire.

Je ne sais s'il se produira plus tard des justifications autorisées qui nous permettront de saisir la pensée qui a présidé à cette seconde campagne diplomatique, alors que la première aurait dû suffire pour nous imposer la plus extrême circonspection. J'ai posé les questions. L'histoire mieux éclairée les résoudra dans son impartialité.

C'est le 23 juillet qu'on arrêtait le nouveau programme. Il maintenait et même élargissait nos prétentions. Il ne différait de celui du 5 juillet, en dehors de la médiation armée, que par les circonstances dans lesquelles il se produisait et qui s'étaient, dans l'espace de quinze jours, si visiblement modifiées. Les préoccupations qui assiégeaient l'empereur avaient réagi sur sa santé. Le mal dont il souffrait s'était sérieusement aggravé. Le séjour de Vichy devenait nécessaire. Il dut quitter Paris au moment où la crise diplomatique allait entrer dans sa phase aiguë. M. Drouyn de Lhuys du reste avait repris la haute main. Déjà M. de Goltz s'en était ressenti, lorsque dans sa lettre du 26 juillet à l'empereur il jugeait nécessaire de protester de sa bonne foi et de la sincérité de son gouvernement. Ceux qui avaient fait campagne avec lui commençaient à s'inquiéter de ses allures; son langage devenait vague, incertain, dilatoire et fuyant; ils appréhendaient le débiteur peu scrupuleux, soulevant des questions de procédure, et cherchant à éluder ses engagemens. Son collègue, le chevalier Nigra lui-même, se tenait sur la réserve;

ce qui lui revenait des rapports entre les deux quartiers généraux n'était pas de nature à l'édifier. M. de Goltz n'était pas homme à se décontenancer pour si peu; ce qui lui importait, c'était la reconnaissance officielle des annexions et c'est à cette fin qu'il adressait au ministre des affaires étrangères une mise en demeure d'exécution, en se fondant sur les promesses de Saint-Cloud.

La réponse de M. Drouyn de Lhuys est trop importante, pour n'être pas reproduite presque intégralement; elle déchire les voiles, parle haut et ferme ; mais c'est le coup de canon de la déroute, qui ne saurait impressionner un ennemi resté maître des positions et en train de s'y fortifier.

« Il est bien vrai, écrivait M. Drouyn de Lhuys au comte de Goltz, puisque dans votre lettre vous vous référez à vos entretiens avec l'empereur, que Sa Majesté, en interposant ses bons offices pour le rétablissement de la paix, n'hésita pas à admettre que la Prusse, à la suite de ses succès, pouvait prétendre à une extension de territoire comportant de 3 à 4 millions d'habitans. Il ne pouvait d'ailleurs méconnaître que cet agrandissement modifierait gravement l'équilibre des forces. Mais Sa Majesté n'a pas voulu compliquer les difficultés d'une œuvre d'intérêt européen, en traitant prématurément avec la Prusse les questions territoriales qui touchent particulièrement la France. Il lui semblait suffisant de les avoir indiquées, et elle se réservait d'en poursuivre l'examen d'un commun accord avec le cabinet de Berlin, lorsque son rôle de médiateur serait terminé. Toutes les fois que dans mes conversations avec vous j'ai abordé la question des changemens territoriaux qui pourraient avoir lieu au profit de la Prusse, je vous ai exprimé la confiance que le cabinet de Berlin reconnaîtrait l'équité et la convenance d'accorder à l'empire français des compensations de nature à augmenter dans une certaine proportion sa force définitive. Le 23 juillet, j'ai rappelé cette réserve à M. Benedetti dans une dépêche qui a reçu l'approbation de l'empereur. Cette dépêche a été confidentiellement communiquée par notre ambassadeur à M. le comte de Bismarck, qui, admettant l'équité de ce principe, a même échangé avec lui quelques idées concernant les moyens d'en réaliser l'application pratique. Cet entretien, dont M. Benedetti me rend compte dans la lettre du 26 juillet, est antérieur à la signature des préliminaires et de l'armistice; il devait être repris ultérieurement. En réponse à cette lettre, j'ai adressé à M. Benedetti, sous la date du 29, un télégramme également approuvé par Sa Majesté, dans lequel je précise nos vues et que notre ambassadeur a dû recevoir soit à Nikolsbourg, soit par duplicata à Berlin... »

Cette réponse mettait un terme aux équivoques. Il ne s'agissait plus de savoir si la Prusse était de bonne foi et animée de dispo-

sitions amicales; le doute n'était plus permis; l'annexion des 4 millions d'habitans ne serait consacrée qu'en échange d'une compensation, c'est-à-dire d'une rectification de frontières. Il est vrai que sur ce dernier point, on ne précisait rien, on se contentait de poser le principe, s'en remettant pour le reste aux entretiens de M. Benedetti avec M. de Bismarck.

Cette mise en demeure n'avait qu'un tort, celui d'être tardive et de ne pas s'appuyer sur une armée concentrée sur le Rhin dès les premiers jours de juillet. On était au 4 août, et la bataille de Sadowa s'était livrée le 2 juillet; l'armistice était signé, les munitions et les approvisionnemens avaient été renouvelés, les réserves accouraient et doublaient la force numérique de l'armée prussienne; l'Italie nous échappait et les envoyés du midi allaient arriver à Berlin pour implorer la paix. D'ailleurs nos hésitations ne révélaient-elles pas nos défaillances morales et notre faiblesse militaire? M. de Goltz en savait long à ce sujet, et l'on peut croire qu'il n'effrayait pas sa cour sur les conséquences qu'aurait une fin de non-recevoir. Au surplus il ne se tenait pas pour battu, il lui restait un dernier recours; il prit le parti de s'adresser à M. Rouher, dans l'espérance que son intervention auprès de l'empereur serait décisive.

M. Rouher, par la nature de ses fonctions, avait acquis une prépondérance marquée dans la direction de la politique, et les diplomates, qui vont toujours chercher l'influence déterminante où elle est, ne faisaient souvent que traverser le cabinet du ministre des affaires étrangères, pour arriver plus vite dans celui du ministre d'état. M. de Goltz y mettait personnellement une affectation calculée, avec l'arrière-pensée de provoquer des tiraillemens et d'établir un antagonisme dont il espérait tirer parti. M. Rouher, ayant à défendre la politique impériale devant les chambres, devait nécessairement être tenu au courant des négociations; d'ailleurs la confiance toute particulière qu'il inspirait à l'empereur, et que justifiaient son grand talent et l'intégrité de son caractère, l'autorisait pleinement à se prononcer dans une occurrence aussi grave. Mais son action, s'exerçant en dehors du conseil, ne pouvait avoir que des inconvéniens. C'était rendre le jeu facile aux agens étrangers que de leur permettre de recourir aux influences si multiples qui travaillaient alors la cour des Tuileries. Il y avait là un déplacement, pour ne pas dire un éparpillement de responsabilités, dangereux pour notre politique, laquelle, sans qu'on s'en rendît compte, subissait tour à tour et souvent tout à la fois la pression des diverses coteries. Notre diplomatie dut nécessairement en ressentir le contre-coup, si bien qu'elle en était arrivée à manifester des préférences, et que, faute d'une pensée dirigeante unique et ré-

solue, ses sympathies se partageaient entre toutes les alliances. Ce n'est pas qu'elle perdît un seul instant le sentiment de ses devoirs ni qu'elle négligeât d'interpréter ses instructions avec la plus scrupuleuse loyauté, mais elle était dévoyée, et en ce qui touchait la politique générale elle se trouvait livrée la plupart du temps à ses propres inspirations. D'ailleurs l'empereur n'avait aucun penchant pour elle; il s'en méfiait, car il savait qu'en dehors de la petite école qui se groupait autour du Palais-Royal, elle n'éprouvait pour les déviations de notre politique qu'une admiration réservée et qu'elle déplorait l'intervention dans nos affaires de personnages étrangers, équivoques et parfois subalternes. Ses préventions dataient de loin. Déjà en 1854 il les manifestait dans ses épanchemens avec le prince Albert. Il ne lui cachait pas le peu de confiance que lui inspirait « la capacité politique » de ses agens. — « Je ne lis pas les dépêches, lui disait-il, je me contente d'extraits, » et il ajoutait qu'il trouvait une compensation suffisante à ne pas suivre la correspondance diplomatique dans les rapports particuliers que lui adressaient de chaque poste important des hommes de confiance.

Une étude d'un intérêt saisissant, récemment publiée par la *Revue* (1), nous fait voir l'étrange spectacle d'un souverain de droit divin se livrant au plaisir de la diplomatie occulte, se cachant de ses conseillers officiels et poursuivant par-dessus leur tête des projets chimériques; mais, surpris dans ses menées secrètes par un ministre vigilant, soucieux de ses prérogatives, le souverain fit amende honorable devant la raison d'état et poussa la sincérité de son repentir jusqu'à sacrifier ceux qui l'avaient servi. — Il est arrivé à l'empereur Napoléon III comme à Louis XV de poursuivre des projets chimériques, et de s'engager, à l'insu de ses conseils, dans des pourparlers mystérieux, mais il ne s'est trouvé dans ses entours personne d'assez autorisé, d'assez vaillant pour l'arracher à ses rêves et le ramener aux réalités de la politique française.

Du reste, dans ces tristes jours de l'été 1866, tous les esprits étaient défaillans, et rien n'était plus aisé que de nous surprendre, d'éveiller des craintes ou d'entretenir des illusions, de nous faire reculer ou de nous inciter à de compromettantes démarches. L'habileté de M. de Goltz fut à la hauteur de cette tâche. La jalousie que lui inspirait son ministre et le secret désir de le supplanter ne firent qu'exalter son patriotisme. Longtemps il avait cherché à contrecarrer ses desseins, mais, les événemens une fois engagés, ce fut lui qui porta les coups décisifs. La Prusse ne saurait oublier son nom, il est inséparable de nos malheurs.

Toutefois en cette circonstance son habileté s'était dépensée en pure perte. M. Rouher avait bien voulu, une première fois, ap-

(1) *Le Chevalier d'Éon*, par M. le duc de Broglie, dans la *Revue* du 1er octobre 1878.

puyer en termes généraux auprès de l'empereur les demandes de l'ambassadeur de Prusse, tout en ayant soin de faire remarquer que la question de la reconnaissance des annexions lui paraissait solidaire de celle de la rectification des frontières. Mais lorsque M. de Goltz revint pour lui soumettre la réponse de M. Drouyn de Lhuys, qui refusait de poursuivre les négociations si les deux questions n'étaient pas traitées simultanément, il resta muet. Il demandait à M. Conti qu'on lui déliât la langue. Sa Majesté voulait-elle que, dans son rôle officieux, il fût explicite ou non? Devait-il ne réclamer que les frontières de 1814, ou commencer par demander davantage?

Sur ces différentes questions, M. Rouher ne paraissait pas d'accord avec l'impératrice. Elle aurait voulu, comme elle l'écrivait, demander beaucoup ou ne rien demander, afin de ne pas réduire à l'avance nos prétentions définitives. L'avis était sage, car les grandes exigences, elle le sentait avec l'instinct qui caractérise parfois les femmes, n'étaient plus de saison un mois après Sadowa, et elle pensait que, puisqu'on avait laissé échapper l'occasion, il serait plus habile et plus digne de ne pas compromettre, par de mesquines revendications, le règlement définitif de nos comptes avec la Prusse. M. Rouher, à son point de vue spécial de ministre d'état, préoccupé comme il l'était avant tout des chambres et des difficultés intérieures qui allaient s'aggraver de plus en plus, répondait à cela : « Pour demander beaucoup, il faudrait être au lendemain de grands succès, et ne rien obtenir aujourd'hui, ce serait laisser en grande souffrance l'opinion publique. Le sentiment du pays, ajoutait-il, dirigé, entraîné et égaré par les habiletés des hommes de parti, réclame un agrandissement. C'est une mauvaise position qu'il faut faire cesser au plus vite. »

M. Magne n'avait pas attendu que la crise arrivât à sa période aiguë pour demander à l'empereur d'aviser : « Tout ce que j'entends, lui écrivait-il spontanément, en haut et en bas, dans le civil et le militaire, me donne la conviction que les rapides progrès et les prétentions présumées de la Prusse inquiètent, et que l'ingratitude injustifiable de l'Italie irrite les esprits les plus calmes. Malheureusement on dit beaucoup que la France n'est pas prête, et il est évident que plus cette opinion sera répandue, moins sa voix sera écoutée : la fortune ne sourit qu'aux forts et aux résolus. »

Esprit net et précis, peu enclin à l'optimisme, M. Magne n'était pas de ceux qui pensaient qu'il nous suffirait de formuler des demandes pour les faire accepter. Il suppliait l'empereur d'arrêter un plan et, après avoir bien médité les concessions possibles, de déclarer nettement et clairement ce que la France voulait, ce qu'elle était résolue à obtenir et ce qu'elle était en état d'imposer. « Le sentiment national, ajoutait-il, serait profondément blessé si, en

fin de compte, la France n'avait obtenu de son intervention que d'avoir attaché à ses flancs deux voisins dangereux par leur puissance démesurément accrue. Tout le monde se dit que la grandeur est une chose relative, et qu'un pays peut être diminué, tout en restant le même, lorsque de nouvelles forces s'accumulent autour de lui. »

Le dévoûment du ministre d'état à l'empereur ne le cédait en rien à celui de l'ancien ministre des finances. Mais M. Magne, dès la date du 20 juillet, jugeait que, notre politique étant mal engagée, il ne lui restait qu'à se recueillir, à réduire ses prétentions au niveau de nos ressources militaires, tandis que M. Rouher, plein de confiance dans les ouvertures qui nous arrivaient du quartier général aussi bien que dans les protestations dont nous accablait le comte de Goltz, croyait encore à la date du 6 août que notre ascendant moral suffisait pour nous ouvrir les portes de Mayence et pour nous procurer le Palatinat. Ces deux hommes d'état s'inquiétaient au même degré de l'opinion publique, ils ne différaient que touchant la mesure des satisfactions que nous serions à même de lui assurer.

L'opinion publique, à cette heure avancée du règne, était en effet le grand souci du gouvernement impérial; c'est d'elle qu'il se préoccupait lorsque, pour faire oublier le Mexique, il autorisait en quelque sorte les puissances allemandes à se déclarer la guerre, et c'est elle qui, ne se souvenant plus de ses propres entraînemens, irritée par tant de mécomptes, implacable et impérieuse, s'imposait aux résolutions de ceux qui avaient excité ses appétits sans réussir à les satisfaire.

L'esprit frondeur gagnait de proche en proche jusqu'aux entours du trône, et, comme il arrive toujours en France aux heures de crise, ceux-là mêmes qui avaient préconisé la politique des nationalités renchérissaient sur l'opposition et lui fournissaient les argumens les plus dangereux. Les conseillers accouraient en foule; le gouvernement, ayant conscience de ses erreurs, tiraillé entre les avis les plus contradictoires, ne savait plus à quel parti s'arrêter. On disait la France humiliée, et les gens qui avaient protesté contre toute rectification de frontières se sentaient pris tout à coup du désir de voir leur pays ressaisir ses anciennes délimitations. On demandait des compensations territoriales et, sans se préoccuper des moyens d'action, on mettait le gouvernement en demeure d'aviser. On lui reprochait à la fois d'avoir sacrifié l'Autriche à la Prusse et cependant de n'avoir pas assez favorisé la Prusse pour mériter sa reconnaissance.

A mesure que l'on approche du dénoûment, le cœur se serre et l'esprit s'irrite davantage. On cherche les responsabilités, on vou-

drait pouvoir les saisir et les préciser, mais elles fuient, s'abritant derrière le souverain qui se tait et qui, dans son exil, poussera l'abnégation jusqu'à laisser publier des rapports politiques et militaires dont les révélations atteignent sa prévoyance (1).

A ce moment décisif, il était à Vichy, incapable de s'occuper d'affaires, et après une syncope, qu'un instant on avait crue mortelle, il s'en remettait au patriotisme et à l'expérience de son ministre des affaires étrangères, pour sauvegarder les intérêts du pays. Lorsque M. Drouyn de Lhuys, de sa propre initiative et cette fois en parfait accord de vues avec le ministre d'état, fit pressentir M. de Bismarck sur les compensations qu'il conviendrait d'assurer à la France, et rédigea les instructions qui prescrivaient à notre ambassadeur de réclamer Mayence et le Palatinat, il maintenait son programme du 4 juillet, en s'autorisant des assurances du cabinet de Berlin, qui n'avait cessé de déclarer qu'il ne serait procédé à aucun remaniement territorial en Allemagne sans une entente préalable avec la France. Il s'appuyait aussi, a-t-il affirmé depuis, sur les appréciations et les instances de sa diplomatie, qui non-seulement approuvait, mais provoquait en termes pressans des demandes de compensation auxquelles, disait-elle, on s'attendait à Berlin.

XI. — LES PRÉLIMINAIRES DE NIKOLSBOURG. L'ATTITUDE DE LA RUSSIE.

Le 22 juillet, les plénipotentiaires autrichiens, le comte Karoly et le baron Brenner, arrivaient à Nikolsbourg; notre ambassadeur les mit aussitôt en rapport avec M. de Bismarck et le général de Moltke, les deux négociateurs prussiens.

L'attitude de la Prusse s'était sensiblement modifiée depuis qu'elle avait obtenu de notre condescendance bien au-delà de ce qu'elle espérait. Elle n'en était plus à discuter le caractère de notre intervention ni à en mesurer les limites. Son intérêt était maintenant de nous transformer en véritables médiateurs et de nous laisser la responsabilité de ce rôle. Aussi M. de Bismarck demandait-il instamment à notre ambassadeur de prendre une part directe et officielle aux pourparlers qui allaient s'ouvrir. M. Benedetti s'y refusa. L'ironie du sort nous constituait les parrains de l'agrandissement de la Prusse; il ne pouvait nous convenir d'en être les garans.

L'issue rapide des négociations parut bientôt certaine. Dès la pre-

(1) M. Benedetti n'a publié son livre qu'après l'avoir soumis à l'empereur et avoir appelé son attention sur les déductions que ses adversaires pourraient en tirer. Mais l'empereur déclara qu'il ne voyait en ce qui le concernait personnellement aucun inconvénient à ce que la vérité sur les événemens de 1866 fût révélée tout entière.

mière entrevue, on estimait que tout serait terminé avant l'expiration de l'armistice : l'Autriche était résignée (1), la Prusse était accommodante (2). M. de Bismarck prévoyait le quart d'heure de Rabelais ; nous n'avions encore introduit aucune demande, mais ce qui lui revenait de Paris montrait que « nos prétentions initiales, » suivant l'expression du ministre d'état, se reporteraient avant tout sur l'Allemagne. Il avait donc hâte de désintéresser l'Autriche et de s'assurer du côté du Rhin toute la liberté de ses mouvemens. M. Drouyn de Lhuys multipliait ses efforts pour vaincre les dernières résistances de l'Italie; il croyait bien faire en hâtant la conclusion de la paix, se flattant qu'une fois débarrassé des entraves de la médiation il pourrait se consacrer tout entier à l'intérêt français, que la surexcitation de l'opinion publique ne permettait pas de laisser plus longtemps en souffrance.

Dès la première heure, M. de Bismarck avait annoncé qu'il n'ouvrirait les négociations qu'avec l'Autriche seule ; lorsqu'il fut convaincu que le cabinet de Vienne était franchement résigné à lui livrer la direction de l'Allemagne, ce qui pour lui était le point capital, il maintint d'une manière absolue son refus d'admettre aux conférences les représentans des états secondaires. Il en coûta peu à la cour de Vienne de les abandonner à leur sort; c'étaient des alliés équivoques et au demeurant peu dignes d'intérêt. Pendant la paix ils s'étaient épuisés en luttes stériles, et, lorsque vint la guerre, ils ne surent prendre aucun parti décisif. Leur attitude n'avait servi qu'à fournir à M. de Bismarck les moyens de discréditer la Diète, de s'attaquer aux institutions fédérales et de précipiter la rupture de la confédération, qui était leur seule raison d'être, la garantie la plus précieuse de leur existence. Aussi l'Autriche, malgré ses traités d'alliance, laissa-t-elle à la Russie le soin de défendre le roi de Wurtemberg et le grand-duc de Hesse, et à la France celui d'empêcher le démembrement de la Bavière. Mais sa résignation n'allait pas jusqu'à souscrire à un remaniement territorial dans le nord de l'Allemagne sans le concours ou l'adhésion des grandes puissances; elle comptait sur une intervention diplomatique de l'Europe pour contenir ou modérer les vues ambitieuses de la Prusse.

M. de Bismarck ne laissa pas aux plénipotentiaires autrichiens le temps de protester; il n'eut qu'à placer sous leurs yeux les dépêches du comte de Goltz pour les convaincre de l'inanité de leur résis-

(1) Le 12 juillet, M. Drouyn de Lhuys avait télégraphié à M. de Gramont que l'empereur pensait que la continuation de la lutte serait la ruine complète de l'Autriche.

(2) Ce qui en ce moment importait avant tout à M. de Bismarck, c'était que l'Autriche sortît de la confédération germanique et renonçât à toute participation aux affaires allemandes des deux côtés du Mein.

tance. La France, impuissante, n'interviendrait pas, si la lutte était reprise, et, pour se procurer un agrandissement, elle faisait litière de l'Allemagne du nord : telle était la moralité de la correspondance de l'ambassadeur du roi à Paris. C'était le vieux jeu de la diplomatie, toujours nouveau et toujours efficace, dont s'était servi le ministre prussien, et dont l'Autriche, elle aussi, dans des temps plus heureux, avait fait un fréquent usage.

Le cabinet de Vienne, après ces révélations, céda sur toute la ligne. Il ne songea plus qu'à sauver la Silésie (1) et le trône du roi Jean. Le salut de la Saxe lui tenait autant à cœur que l'intégrité de l'empire d'Autriche; pour l'assurer, il serait allé jusqu'à sacrifier en Silésie les vingt-cinq milles géographiques que demandait M. de Bismarck à titre de transaction, si le roi de Prusse n'avait pas repoussé cette combinaison. Il tenait à prendre la Saxe. Lorsque son ministre en revint à ses demandes premières, il n'était plus temps; il n'y avait plus matière à transaction, la France s'était mise du côté de l'Autriche, se rappelant, elle aussi, la fidélité saxonne aux heures néfastes de son histoire.

Nikolsbourg réservait de douloureuses épreuves aux ministres dirigeans des cours secondaires, si glorieux et si pénétrés de leur importance lorsqu'ils conféraient à Bamberg et à Würzbourg. M. de Pfordten surtout eut à pâtir de la morgue du vainqueur, qui lui exprima en termes hautains sa surprise de le voir audacieusement pénétrer au quartier général, et lorsqu'il fit observer qu'il n'avait eu qu'à décliner son caractère officiel aux avant-postes prussiens pour arriver sans difficulté au château de Nikolsbourg, M. de Bismarck s'écria : « C'est pour cela que j'ai fait mettre aux arrêts l'officier qui commandait le premier avant-poste, car son devoir était de vous empêcher de passer. »

Après quatre jours de pourparlers, on tomba d'accord sur les conditions principales, et la paix pouvait être considérée comme conclue. Il ne restait plus qu'à débattre des questions de détail. M. de Bismarck s'était montré aussi prévoyant qu'expéditif. Il avait expressément stipulé que les engagemens seraient ratifiés sans retard par les souverains, tout comme s'il s'était agi de l'instrument définitif. Il craignait des retours imprévus, et il lui importait d'être entièrement à couvert du côté de l'Autriche, avant d'être appelé à régler ses comptes avec la France.

Le 26 juillet, il signait à la fois les préliminaires et un armistice de quatre semaines, sans s'arrêter aux réclamations du ministre d'Italie, qui n'était autorisé à adhérer que sous trois conditions :

(1) Dès le 13 juillet, l'empereur François-Joseph avait déclaré au cabinet des Tuileries que l'Autriche préférerait courir la chance des armes et périr avec honneur plutôt que d'acheter son salut au prix d'une cession de territoire.

1° la remise directe de Vérone; 2° la renonciation de l'Autriche à tout dédommagement pour l'abandon de la Vénétie; 3° la cession du pays de Trente.

M. de Bismarck, tant que les conditions de la paix n'étaient pas assurées, n'avait rien négligé pour encourager l'Italie dans ses prétentions et dans la résistance qu'elle opposait à la France. Il en convint avec M. Benedetti, tandis que M. de Goltz s'indignait à Paris contre de « perfides insinuations. » Mais, une fois d'accord avec l'Autriche, il reconnut subitement que l'attitude de son allié était pour le moins étrange et ses exigences injustifiables. Il lui reprochait d'élever des prétentions nouvelles et inattendues; il déclarait que l'acquisition de la Vénétie remplissait amplement les conditions de l'alliance, et il se refusait à admettre que la Prusse fût obligée de continuer la guerre pour procurer aux Italiens des avantages excédant leurs engagemens respectifs. « Vos réclamations, ajoutait-il ironiquement, seraient à peine admissibles si votre armée s'était emparée du quadrilatère et avait conquis ce que vous revendiquez. » Il n'aurait dépendu alors que de la France de faire regretter à l'Italie les amers ennuis qu'elle lui causait; mais l'empereur, au contraire, bien qu'atteint dans son amour-propre et dans ses intérêts, mettait les soins les plus délicats à calmer les colères. Il intervenait à Vienne et obtenait des concessions que l'Autriche, en paix avec la Prusse et autorisée à se prévaloir du mécontentement exprimé par M. de Bismarck, n'avait plus aucun motif de faire. La cession de la Vénétie restait en suspens; la mission du général Lebœuf, chargé de remettre les forteresses, essuyait de perpétuels retards, et pendant ce temps, la France, irritée de tant de ménagemens et de mansuétude, récriminait avec violence contre son gouvernement.

La diplomatie russe n'avait pas abandonné l'idée du congrès. Ses inquiétudes ne faisaient que s'accroître en se voyant systématiquement exclue des pourparlers mystérieux qui se poursuivaient à Paris et au quartier général. Elle cherchait à éveiller nos défiances, elle nous dénonçait M. de Bismarck, nous mettait en garde contre les équivoques de sa politique et prétendait qu'en nous *amusant* avec le Palatinat, il n'avait qu'un but, celui de mettre un *coin* entre la France et la Russie. Les négociations de Nikolsbourg touchaient à leur terme lorsque le ministre de Russie à Berlin, M. d'Oubril, vint déclarer à M. de Werther, le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, que son gouvernement tiendrait pour non avenues les modifications politiques et territoriales que la Prusse entendait faire subir à l'Allemagne, si elles n'étaient pas soumises à la libre discussion d'une conférence internationale dont le cabinet de Berlin avait reconnu l'autorité avant la guerre.

M. de Werther, pris au dépourvu par une démarche aussi péremptoire, était troublé et hésitant. Il ne se souciait pas de prendre acte d'une déclaration de cette gravité. — « Si une communication verbale ne vous suffit pas, lui dit sèchement le ministre de Russie, qu'à cela ne tienne, je vous passerai une note. »

Le cabinet des Tuileries n'ignorait pas cet incident; M. de Budberg s'évertuait d'ailleurs à l'associer aux protestations de son gouvernement. La fortune semblait ne nous abandonner qu'avec regret; elle s'offrait à nous une dernière fois. Il eût suffi à ce moment décisif d'un peu de clairvoyance et de décision pour tirer un merveilleux parti de l'irritation du cabinet de Saint-Pétersbourg et de l'effet produit par ses déclarations. Mais on s'obstinait à croire que de bons procédés, une confiance sans réserve, serviraient mieux les intérêts de notre politique qu'une démarche collective. Ne serions-nous pas dupes, si au lieu de tenir compte à la Prusse de ses sacrifices et de nous entendre avec elle, nous mettions dans la balance de l'Europe « des petits états sans consistance, des ombres qui ne pesaient plus rien (1) ? » M. de Goltz ne reconnaissait-il pas la légitimité de nos prétentions? n'exprimait-il pas le désir de satisfaire nos vœux et de contracter avec notre pays une alliance nécessaire et féconde? Toutefois notre diplomatie ne laissa pas ignorer à M. de Bismarck les incitations dont elle était l'objet de la part du cabinet de Saint-Pétersbourg, mais ce fut pour lui apprendre que nous les avions déclinées.

Fort de notre refus, le cabinet de Berlin répondit sur un ton dégagé au prince Gortchakof que, si, au mois de juin, il s'était rallié à l'idée du congrès, c'était pour prévenir un conflit, mais que, la guerre ayant éclaté, son engagement était sans valeur. Il revendiquait hautement le droit de régler avec les états qui l'avaient combattu les conditions de la paix, et de stipuler les avantages qui lui étaient acquis par la victoire. Il était convaincu sans doute, en répondant de la sorte, que plus il exaspérerait le cabinet de Saint-Pétersbourg, plus aisément il le ramènerait à lui lorsqu'avant peu il serait à même de lui administrer la preuve que ses pourparlers avec la France n'avaient eu qu'un caractère dilatoire et que ses infidélités à l'alliance russe n'étaient qu'un jeu de la politique commandé par de périlleuses circonstances.

Le roi quitta Nikolsbourg le 29 juillet, après avoir refusé aux ministres de Hesse et de Wurtemberg la faveur humblement sollicitée d'une audience. Quant à M. de Bismarck, il n'attendait pour rentrer glorieusement à Berlin que l'échange des ratifications consacrant l'agrandissement de la Prusse et sa suprématie en Allemagne.

(1) Papiers des Tuileries, lettre de M. Rouher.

Rien ne retenait plus notre ambassadeur au quartier général; sa mission était terminée. Il s'était conformé strictement aux instructions de son gouvernement, subordonnant les questions qui nous étaient personnelles à la défense de l'Autriche et de ses alliés. Aussi M. Drouyn de Lhuys approuvait-il ses démarches et son langage; il reconnaissait que les clauses de la convention de Nikolsbourg étaient dans leur ensemble aussi favorables à nos intérêts qu'il était permis de l'espérer dans l'état des choses, et qu'elles reproduisaient fidèlement l'esprit et la substance de nos préliminaires. Mais il constatait dans l'acte une lacune importante; il y manquait une disposition essentielle: la faculté réservée aux états du midi de constituer une union internationale indépendante, et cet oubli lui donnait à réfléchir. Il devait quelques semaines plus tard trouver matière à de nouvelles réflexions en relevant une négligence non moins significative dans le traité de Prague: l'oubli de l'article assurant au Danemark la rétrocession des populations d'origine danoise. « Je ne puis croire, télégraphiait M. Drouyn de Lhuys à M. Benedetti, que le cabinet de Berlin veuille méconnaître un des engagemens formels consacrés dans la convention de Nikolsbourg (1). »

Deux programmes avaient été émis à la veille de la guerre; l'un, sous la forme modeste d'une circulaire, exposait les vues et les aspirations de la Prusse; l'autre, plus solennel, s'adressait à l'Europe et traçait en quelque sorte aux futurs belligérans la limite posée à leur ambition. Toutes les prévisions de la circulaire prussienne étaient dépassées, mais le programme des Tuileries était loin d'être rempli. L'Autriche, au lieu de conserver sa grande situation en Allemagne, en était exclue, et les états secondaires, loin d'avoir conquis, suivant la lettre impériale du 11 juin, plus de force et d'importance, ou disparaissaient, ou subissaient des conditions d'existence équivalant à un complet assujettissement aux volontés de la Prusse. Il est vrai que les préliminaires coupaient l'Allemagne en deux tronçons, mais la ligne du Mein, imposée par la France, loin d'entraver l'unité, ne devait servir qu'à la précipiter. La Prusse, au lieu d'être épuisée par la lutte, comme on s'y attendait, sortait d'une courte et prodigieuse campagne avec un sentiment tout nouveau de sa force, grisée de ses triomphes, pleine de confiance dans ses hommes de guerre et dans l'armement qui lui avait valu la victoire.

Dans une pareille situation, il y avait du mérite à être modéré. Ce mérite ne manqua pas à l'homme qui dirigeait la politique prussienne. Il sut avec des habiletés infinies, tant qu'il pouvait craindre notre intervention, ménager nos susceptibilités. Il arrêta sur notre

(1) Les clauses furent rétablies dans le traité à la suite de nos réclamations.

demande l'armée à quelques kilomètres de Vienne, il s'inclina avec bonne grâce devant notre médiation, nous en laissant, au détriment de son amour-propre, tout le bénéfice moral. Il accepta les bases de nos préliminaires. L'Autriche conservait l'intégrité de son territoire moyennant une indemnité de guerre de 75 millions de francs, qu'on pourrait appeler dérisoire en la comparant à celle qui nous fut imposée après nos propres revers. M. de Bismarck se montrait clément à l'égard des états du midi; il s'arrêtait à la ligne du Mein, n'imposant à la Bavière qu'une légère rectification de frontières, et il consentait à la formation d'une union méridionale indépendante. Si au nord la Prusse s'annexait quelques états, sur nos instances elle respectait la Saxe, l'objet de ses vieilles convoitises et, conformément à nos désirs, elle s'engageait à restituer dans les duchés les populations d'origine danoise.

« Je vais, je crois, jouer votre jeu, » avait dit Frédéric II au marquis de Beauvau, l'envoyé de Louis XV, au moment où il allait envahir la Silésie, et il avait ajouté: « Si les as me viennent, nous partagerons. » C'est le langage que M. de Bismarck nous avait tenu à Biarritz et qu'il tenait encore à la veille de Sadowa. Nous avions refusé obstinément et itérativement d'entrer dans son jeu. Il avait engagé la partie seul à ses risques et ses périls. Les as lui étaient venus, et il lui semblait que, n'ayant pas été à la peine, il n'y avait pas lieu de nous convier au partage des bénéfices. Il ne se considérait pas moins comme un beau joueur, et il croyait nous payer largement le prix d'une neutralité discutable, en subissant notre médiation et en s'offrant à rechercher avec nous les moyens de nous dédommager, partout où il nous conviendrait, — pourvu que cela ne fût pas à ses dépens, — et tant qu'il ne se serait pas mis d'accord avec la Russie.

XII. — LES INSTRUCTIONS DE VICHY RELATIVES A MAYENCE.

Le gouvernement de l'empereur, paralysé par l'exercice de sa médiation, attendait avec impatience le terme des négociations de Nikolsbourg pour régler ses comptes personnels avec le cabinet de Berlin. Il n'avait pas voulu jusque-là, disait-il, compliquer les difficultés d'une œuvre d'ordre européen, en traitant prématurément avec la Prusse la question des compensations territoriales. Mais, les préliminaires de la paix étant signés, rien ne devait plus s'opposer à de franches et cordiales explications. — Les rôles étaient renversés. Ce n'était plus à M. de Bismarck de s'enquérir du maximum de nos prétentions, son ambition était amplement satisfaite. C'était au gouvernement français de faire appel à l'équité du vainqueur et de débattre avec lui le prix d'une neutralité désormais périmée.

L'ambassadeur se trouvait cette fois d'accord avec son ministre. Il était d'avis qu'en présence des agrandissemens excessifs de la Prusse, un remaniement territorial était indispensable à notre sécurité. Il sentait que c'en était fait du prestige de l'empire si nous ne pouvions obtenir le redressement de nos frontières de l'est, et, interrogé par M. Drouyn de Lhuys sur l'opportunité et les chances d'une pareille demande, il se plaisait à en espérer le succès sans le garantir toutefois. Il rappelait les répugnances du roi Guillaume à céder du territoire allemand, et ajoutait que pour réussir à les vaincre il importait d'être en mesure « d'exiger, de tenir un langage ferme et d'avoir une attitude résolue (1). »

M. de Bismarck ne déclina pas la discussion, il n'était pas encore entièrement maître de ses mouvemens : les préliminaires étaient signés, mais ils n'étaient pas ratifiés. Il reconnut qu'il était juste et convenable de nous accorder quelque chose; il admettait l'équité du principe des compensations et il allait même « jusqu'à échanger des idées sur les moyens d'en réaliser l'application pratique (2). » Mais lorsque M. Benedetti parla des pays situés entre la Moselle et le Rhin, il se retrancha catégoriquement derrière la répugnance du roi à céder une portion quelconque du territoire prussien. S'il ne repoussa pas l'idée de nous procurer des compensations dans le Palatinat, il nous proposa franchement la Belgique, « s'offrant à nous entendre avec lui. » C'était la combinaison favorite de cet homme d'état, celle qu'il préconisait déjà à Paris et à Biarritz, et à laquelle il revenait sans cesse. Il allait même, dans ses heures d'expansion, jusqu'à guider notre inexpérience en matiére d'annexion, en nous exposant les procédés dont il s'était servi lui-même pour s'assurer la conquête des duchés de l'Elbe. « Votre situation est bien simple, disait-il à M. Lefèvre de Béhaine; vous n'avez qu'à dire au roi des Belges que les inévitables agrandissemens de la Prusse vous paraissent inquiétans; qu'il n'y a guère qu'un moyen de parer à des éventualités dangereuses, et de rétablir l'équilibre dans des conditions convenables pour l'Europe et pour votre propre sécurité. Ce moyen, c'est d'unir les destinées de la Belgique à celles de la France par des liens si étroits que cette monarchie, dont l'autonomie serait d'ailleurs respectée, deviendrait au nord le véritable boulevard de la France, rentrée dans l'exercice de ses droits naturels (3). »

S'il répugnait au roi Guillaume de céder du territoire prussien, il ne répugnait pas moins à l'empereur de recourir à des procédés

(1) Benedetti, *Ma Mission en Prusse*.

(2) Lettre de M. Drouyn de Lhuys au comte de Goltz. — Papiers des Tuileries.

(3) Dépêche de M. de Gramont, juillet 1870 (extrait de la correspondance de M. Lefèvre de Béhaine).

violens pour river les destinées de la Belgique à celles de la France. Il sentait qu'on lui offrait là un présent dangereux, et qu'en l'acceptant il s'exposerait à soulever les protestations de l'Europe et à rompre à jamais l'entente avec l'Angleterre qui lui était précieuse à plus d'un titre. Mais dans les entours du souverain, les combinaisons suggérées par M. de Bismarck ne rencontraient déjà plus les résistances d'autrefois. Les esprits les plus sagaces étaient troublés, ils s'aveuglaient sur notre situation et s'inspiraient des résolutions les plus hasardées. Il leur en coûtait de s'avouer déçus par les événemens. On s'attaquait à leur imprévoyance, on les accusait d'avoir subordonné l'intérêt français à l'intérêt italien, et, pour échapper à ces reproches, ils formulaient tardivement, « avec les illusions qui sont propres aux hommes d'état français (1), » des demandes qui n'avaient plus aucune chance d'être agréées. Au risque d'être inconséquens, en portant atteinte au principe des nationalités que notre politique se faisait gloire de soutenir en Europe, ils désiraient tout d'abord effacer les conséquences de Waterloo, et rendre à la France ses frontières de 1814, afin de donner à l'opinion publique, comme le disait le ministre d'état, « un aliment et une direction. » Cette rectification du reste n'était considérée que comme un à-compte : on n'admettait pas qu'elle pût servir de quittance pour l'avenir ; mais on ajournait la réalisation des combinaisons suggérées par le ministre prussien ; on la remettait à d'autres temps, au jour où se produiraient des faits nouveaux. On spéculait sur les oscillations nombreuses que l'Allemagne aurait à subir avant de trouver son assiette, et sur les convoitises que déjà M. de Goltz laissait entrevoir à l'égard du groupe de confédérés au sud du Mein (2). « Nous serions des dupes, disait-on, si nous dépensions l'influence de la France pour maintenir des fantômes de souverains, et si nous comptions comme des sacrifices de la part de la Prusse des concessions qui ne lui coûteraient absolument rien. Quand nous nous serions donné beaucoup de mal pour maintenir sur leur trône de carton des préfets prussiens, nous serions bien avancés! Il faut nous réserver et nous tenir prêts pour de meilleures occasions. » Aussi, tandis qu'officiellement on se constituait le défenseur de l'intégrité des états au sud du Mein, on les réservait secrètement « comme matière à transaction. » « L'extension de la Prusse, disait une note trouvée dans les papiers de Cercey, sera une occasion toute naturelle et presque obligatoire de nous emparer de la Belgique. » C'est sous ces impressions, et dans cet ordre d'idées, bien que M. Drouyn de Lhuys fît des réserves explicites au sujet de la Belgique, que furent arrêtées et rédigées les instructions de Vichy,

(1) Circulaire de M. de Bismarck, juillet 1870.
(2) Papiers des Tuileries.

sans opposition de la part de l'empereur, qui s'en rapportait à la sagesse de ses conseils, et en particulier à l'expérience de son ministre des affaires étrangères. L'ambassadeur était invité à soumettre au gouvernement prussien un projet de traité « assurant à la France la rive gauche du Rhin jusques et y compris la forteresse de Mayence. »

— « Je préférerais disparaître de la scène politique, avait dit M. de Bismarck avant la guerre, dans une de ses heures les plus critiques, plutôt que de céder Mayence (1), » et c'était la cession de Mayence qu'on se proposait de lui réclamer, au lendemain de sa rentrée triomphale à Berlin. M. Benedetti savait mieux que personne combien cette prétention avait peu de chance d'être accueillie. Il était si convaincu des difficultés qu'il rencontrerait, qu'avant de communiquer le projet de traité il demanda l'autorisation d'en venir conférer avec le ministre. Mais il lui fut enjoint de passer outre et de ne venir à Paris que pour rendre compte de l'accueil fait à notre communication (2). On dit qu'il hésita et que malgré ces ordres il eut un instant la pensée de laisser ses instructions en souffrance et de partir pour s'en expliquer avec M. Drouyn de Lhuys. Il eut tort de se méfier de ce premier mouvement, qui était dicté par la sagesse même. S'il l'avait suivi, il eût épargné de douloureuses épreuves à son pays. Mais se ravisant, et se faisant fort des assurances qui lui avaient été données à Brünn et à Zwittau, il se résolut, esclave de ses instructions, à faire ce qu'on lui demandait. «Je ne négligerai aucun effort, écrivait-il, quelque vive que puisse être la résistance que je suis certain de rencontrer, car j'estime que dans cette négociation la fermeté est le meilleur, je dirais volontiers l'unique argument qu'il convienne d'employer. »

Après une longue campagne diplomatique, ouverte et poursuivie froidement et systématiquement, sans nourrir la moindre illusion sur les tendances secrètes du cabinet de Berlin, M. Benedetti devait perdre en un seul jour tout le bénéfice de sa réserve et de sa clairvoyance. Il crut être habile, et pensa « faire acte de prudence (3)» en se faisant précéder chez le président du conseil par l'envoi d'une copie du projet de traité, écrite de sa main. Il livrait ainsi à un adversaire sans scrupules une arme qui devait porter à notre politique un coup irréparable.

« Profondément pénétré des résistances que rencontreraient nos propositions, a-t-il dit dans le livre consacré à sa défense, j'avais

(1) Dépêche de M. Benedetti, 4 juin 1866. — « Il a cependant échappé au président du conseil de dire que, « *si la France revendiquait Cologne, Bonn et même Mayence, il préférerait disparaître de la scène politique plutôt que d'y consentir.* »

(2) Benedetti, *Ma Mission en Prusse.*

(3) Lettre particulière de M. Benedetti.

voulu, en procédant de la sorte, prévenir autant qu'il dépendait de moi l'effet immédiat des premières impressions, et me ménager la certitude d'aborder un si grave sujet sans m'exposer à des explications regrettables. »

M. de Bismarck a cherché depuis à dramatiser devant le parlement allemand l'entretien qui suivit cette communication. « Je vis entrer l'ambassadeur de France dans mon cabinet, a-t-il dit, tenant un ultimatum à la main, nous sommant ou de céder Mayence, ou de nous attendre à une déclaration de guerre immédiate. Je n'hésitai pas à répondre : Fort bien, alors nous aurons la guerre. » M. de Bismarck prétendait avoir ajouté : « Faites bien observer à S. M. l'empereur qu'une guerre pareille pourrait devenir une guerre à coups de révolutions, et qu'en présence de dangers révolutionnaires, les dynasties allemandes prouveraient qu'elles sont plus solidement établies que celle de l'empereur Napoléon. »

L'entretien n'eut pas ce caractère comminatoire, M. Benedetti l'affirme, et tout autorise à l'admettre (1). La conversation ne cessa pas d'être courtoise. L'ambassadeur fut « ferme et pressant. » M. de Bismarck refusa Mayence, mais il songea si peu à provoquer la France, qu'il offrit de prendre avec nous « d'autres engagemens qui seraient de nature à satisfaire les intérêts respectifs des deux pays. » Le moment n'était pas encore venu de nous enlever nos dernières illusions. Il lui importait, avant de nous donner « la mesure exacte de son ingratitude, » de fermer à notre politique les issues qui lui restaient encore ouvertes pour sortir de l'impasse où il nous avait acculés. Avec le projet de traité laissé entre ses mains, rien n'était plus facile; il nous tenait à sa discrétion; il ne nous était plus permis d'invoquer l'intérêt européen, et de nous reprendre, en désespoir de cause, à l'idée du congrès. Dès le surlendemain, le général de Manteuffel, appelé d'urgence de son quartier général à Berlin, partait pour Pétersbourg, muni de l'autographe de M. Benedetti. M. de Bismarck avait hâte de se réconcilier avec la cour de Russie, qui ne cessait de protester et de réclamer une conférence internationale, et nous étions appelés à faire les frais de la réconciliation! — Ce sont des procédés que la morale réprouve, et qu'absout malheureusement une politique qui ne se préoccupe que du résultat. Ces procédés étaient fort en usage au XVIIIe siècle, Frédéric II ne se faisait pas faute de communiquer au cabinet de Versailles les lettres de l'empereur Joseph II, et la

(1) M. de Bismarck oubliait devant le parlement que, dans sa circulaire du mois de juillet 1870, il avait dit que le projet de traité lui avait été communiqué, accompagné d'une lettre particulière. M. Benedetti n'est donc pas venu dans son cabinet tenant un ultimatum dans la main; sa lettre d'envoi prouve que, loin de vouloir violenter les résolutions du ministre, il tenait à « lui laisser tout loisir pour les méditer. »

cour de Vienne, pour s'assurer des conditions avantageuses, ne manquait pas de confier au roi de Prusse, à Breslau, les propositions du cardinal de Fleury. A une époque où la politique échappait au contrôle de l'opinion publique et où les secrets d'état débattus dans les boudoirs étaient livrés souvent au plus offrant, la méfiance était pour la diplomatie le premier des devoirs. Elle poussait alors les précautions jusqu'à l'extrême, surtout lorsqu'il s'agissait de conventions secrètes, stipulant des remaniemens territoriaux au détriment de tiers. Les traités étaient copiés et signés en partie double, de la main des négociateurs, et l'échange immédiat des deux exemplaires garantissait réciproquement les deux gouvernemens contre toute perfidie. M. Benedetti n'a pas hésité à reconnaître qu'il avait eu tort de ne pas prévoir l'usage que M. de Bismarck devait faire du document qu'il lui livrait. « J'aurais dû me montrer plus méfiant, a-t-il dit, mais je préfère cependant, même à l'heure qu'il est, mon rôle à celui qu'il s'est donné dans ce triste incident. »

Il en coûtait à M. Benedetti de rester sous le coup d'un refus. Il revint à la charge le lendemain, mais sans plus de succès, l'occasion était passée. « Les victoires de la Prusse, disait M. de Bismarck, étaient devenues un obstacle aux avantages qu'on aurait pu nous concéder avant la guerre. Mais il restait d'autres combinaisons auxquelles il était tout disposé à se prêter, car il lui fallait *une grande alliance*, celle de la France, pour se prémunir contre le mauvais vouloir des autres gouvernemens. » M. de Loë allait du reste partir pour Paris, ajoutait le ministre, avec des instructions longuement développées, pour soumettre à l'empereur les considérations qui s'opposaient à ce qu'on acceptât notre projet de convention, et M. de Goltz serait autorisé à rechercher avec nous les moyens de nous satisfaire. Interpellé au sujet de la mission « si soudainement confiée à un général commandant des troupes en campagne, » le président du conseil prétendait en avoir parlé à l'ambassadeur. Il disait en avoir en tout cas informé M. de Goltz pour qu'il eût à nous en entretenir. Il affirmait que cette mission n'avait aucun rapport avec nos pourparlers, que le roi avait uniquement à cœur d'apaiser la cour de Russie au sujet du refus qu'il opposait au congrès. Ce qu'il évitait de dire, c'est qu'il répugnait au roi Guillaume de rompre avec les traditions de sa maison pour s'unir avec la France impériale et révolutionnaire, et que son penchant autant que son intérêt le portait vers la Russie, qui, au lieu de sacrifices sur le Rhin, ne lui demandait qu'une action commune en Pologne et la main libre en Orient.

M. Benedetti le pressentait; il ne fut pas convaincu par les explications de M. de Bismarck; il insista et demanda si M. de Man-

teuffel avait reçu communication de nos ouvertures. M. de Bismarck répondit que, pour sa part, il avait évité de lui en parler, mais qu'il ne pouvait garantir que le roi ne lui en eût pas fait connaître la substance. « Je n'en constate pas moins, télégraphiait M. Benedetti, que j'ai remis copie de notre projet à M. de Bismarck, dans la matinée du dimanche, et que le général de Manteuffel, qui venait à peine de reporter son quartier général à Francfort, a été appelé à Berlin dans la nuit. »

D'autres surprises étaient réservées à notre ambassadeur. M. de Bismarck l'avait engagé à développer de vive voix à l'empereur les motifs qui s'opposaient à la cession de Mayence et à rechercher avec lui des combinaisons qui se concilieraient mieux avec le sentiment germanique. Il lui avait recommandé instamment le secret le plus profond sur leurs entretiens, et le 10 août, le jour même de son arrivée à Paris, il pouvait lire dans *le Siècle* que la France, en prévision d'un agrandissement considérable de la Prusse, avait ouvert avec le cabinet de Berlin des pourparlers au sujet des provinces du Rhin, et que ces propositions avaient été repoussées. La dépêche était de M. Vilbort, que *le Siècle* avait attaché à la personne de M. de Bismarck en qualité d'historiographe pendant la campagne de Bohême. M. Vilbort avait conféré le 8, au matin, avec le ministre prussien, d'autres disent avec M. de Keudell, et, le soir même, il était parti précipitamment pour Paris, se prêtant sans le savoir à un stratagème, en jetant le mot de frontières du Rhin au milieu des esprits surexcités. Le lendemain, dans une correspondance datée de Berlin, *le Siècle* complétait ses renseignemens : il disait que l'ambassadeur de France avait eu avec le président du conseil deux entretiens, dont l'un s'était prolongé de dix heures à minuit, que la question des frontières du Rhin était officiellement posée, que M. de Bismarck s'était montré peu enclin à suivre la France dans la voie des compensations territoriales, et que des exigences françaises qui blesseraient le sentiment national des Allemands les mettraient tous debout autour du roi de Prusse. Interpellé par les membres du corps diplomatique, M. de Bismarck simula l'étonnement; mais son organe habituel, *la Gazette de l'Allemagne du Nord*, prit l'offensive : « Le premier sentiment que nous éprouvons, disait-elle, est celui du regret en voyant livrer de telles questions à la publicité; mais nous constatons avec satisfaction que ce n'est pas la presse allemande qui, au début de cette nouvelle phase des complications diplomatiques, a révélé les pensées du cabinet français. Il est du reste caractéristique, ajoutait ce journal, que ce soit précisément *le Siècle*, l'organe des cercles *chauvinistes* de France, qui ait été appelé à répandre le premier

cette nouvelle et à encourager des espérances inadmissibles et irréalisables. »

On disait à Berlin du général Manteuffel, qu'on appelait un « chevalier-moine du moyen âge, » que pour procurer un agrandissement à la Prusse, il irait jusqu'au « crime politique. » Le patriotisme de M. de Bismarck n'était pas moins féroce : ce grand esprit ne reculait devant aucun moyen, si petit qu'il fût; avec l'astuce d'un chasseur indien, il nous tendait des pièges, nous attirait dans des chausses trapes et, le moment venu, nous étranglait sans pitié.

Certain de l'effet que ses révélations produiraient à Saint-Pétersbourg, M. de Bismarck ne respectait plus aucune convenance. Il ameutait contre nous les passions germaniques et nous mettait en suspicion aux yeux de l'Europe.

Il ne s'en tint pas là, il décréta des mesures militaires dont la signification ne pouvait nous échapper. Les régimens partaient à toute vapeur des provinces orientales, pour se concentrer sur le Rhin, et une ordonnance insérée au moniteur prussien en date du 8 août enjoignait à la commission du recrutement des dépôts la reprise immédiate et rapide de ses travaux. Ces avertissemens n'étaient pas les seuls qui auraient dû frapper le gouvernement français et lui révéler le danger; les appréhensions les plus vives se faisaient jour dans les correspondances de notre diplomatie. « Pris dans leur ensemble, écrivait un de nos agens (1), tous ces symptômes prouvent que le gouvernement prussien est bien résolu à se refuser à toute transaction. Il a usé dans ces deux dernières années d'une rapidité souvent foudroyante dans ses manœuvres contre l'Autriche, et il agit aujourd'hui comme s'il était bien résolu à procéder éventuellement de même vis-à-vis du gouvernement de l'empereur. L'impulsion est donnée maintenant; grâce au concours d'un journaliste français, la question est livrée aux commentaires passionnés de la foule, et partout retentit comme un mot d'ordre « *pas un pouce de terre allemande, plutôt la guerre.* »

Mais on semblait frappé de cécité, on ne tenait plus compte que d'une opinion publique nerveuse et jalouse, et pour la satisfaire on passait d'une combinaison à une autre, sans en peser les conséquences. Le rideau était à peine tombé sur la question de Mayence, qu'il devait se relever sur la question belge. Toutefois, avant de s'arrêter aux propositions de M. de Bismarck, qui, au dire de son ambassadeur, étaient de nature à consacrer l'alliance indissoluble des deux pays, on revint à l'idée que l'empereur caressait de préférence, celle d'un royaume neutre sur les bords du Rhin. M. Drouyn de Lhuys

(1) M. Lefèvre de Béhaine.

envoya à Berlin un personnage officieux, M. Hansen, toujours bien accueilli par M. de Bismarck, avec un mémoire dans lequel il développait longuement l'avantage d'un état neutre, interposé entre la France et la Prusse, sous la souveraineté d'un prince de la maison de Hohenzollern. « La formation d'un tel état, disait-il, en reculant un voisinage redoutable, permettrait à la France de renoncer aux revendications territoriales. » L'intermédiaire fut renvoyé à M. de Keudell, qui, dans un langage hautain et plein d'aigreur, révéla combien était profond le ressentiment laissé par notre médiation (1). La Prusse n'ayant pas demandé l'intervention de la France, disait-il, elle n'avait pas de salaire à lui payer. Cette intervention lui avait imposé la ligne du Mein, l'intégrité du territoire autrichien et du territoire saxon, ainsi que la clause relative au Slesvig du nord; sans la France, il eût été possible de garder la Bohême et la Moravie, qui ne demandaient pas mieux que de devenir prussiennes. M. de Keudell parlait de l'alliance italienne avec dédain, disant qu'on aurait pu s'en passer. Il ajoutait d'un air suffisant que la Prusse, malgré son désir de maintenir ses bons rapports avec la France, préférait chercher le point d'appui de sa politique en Allemagne, et que pour sa part il ne reculerait pas devant une nouvelle guerre plutôt que de nous accorder une compensation quelconque.

Après ce dernier échec, M. Drouyn de Lhuys estima que toutes les chances de remettre notre politique à flot étaient irrévocablement perdues. Le ministère des affaires étrangères, qui avait tant de charme pour lui, devenait un pesant fardeau, qui s'augmentait chaque jour d'une responsabilité nouvelle. Il envoya sa démission, à la grande satisfaction de ses adversaires. On reprochait à ce ministre d'avoir, par l'exagération de ses sympathies autrichiennes, empêché tout arrangement avec la Prusse. C'était en effet le côté faible de sa politique. Il ne prévoyait dans ses combinaisons que le succès de l'Autriche. Les esprits chagrins prétendaient que M. Drouyn de Lhuys, bien qu'élevé dans les saines traditions de la politique française et tout en s'inspirant des plus sages résolutions, manquait des qualités indispensables pour en assurer le succès. « Son premier mouvement, disait-on, est toujours bon; malheureusement il s'en méfie. » On se demandait comment le 4 juillet, après la lutte qu'il avait soutenue au conseil, il avait pu pendant vingt-quatre heures abandonner l'empereur, inquiet et irrésolu, à des

(1) M. de Bismarck ne s'est pas réconcilié à l'heure qu'il est avec notre intervention, car naguère encore il en évoquait amèrement le souvenir devant le parlement. « Je rappellerai encore, disait-il, la tentative pacifique de Napoléon immédiatement après la bataille de Sadowa, dont les détails ne sont pas très connus. Ce que j'en ai pensé, je le sais, et ne l'ai point du tout oublié. J'ai gardé note de ce qui s'est passé alors, et il aurait été peut-être utile aux intérêts français que la France ne se fût pas posée en agent de la paix. »

influences occultes, ardentes et passionnées, et pourquoi il n'avait pas surveillé de sa personne, avec la sollicitude que comportaient les circonstances, l'insertion au *Moniteur* du décret de convocation des chambres. Ce n'est que le lendemain, en se faisant donner par son chef de cabinet le journal officiel, qu'il devait constater que le décret n'avait pas été publié, que l'intérêt italien avait prévalu sur l'intérêt français. On s'étonnait aussi que le 20 juillet il eût permis à M. de Goltz de le devancer à Saint-Cloud. N'avait-il pas le télégraphe et des estafettes sous la main pour rendre compte à l'empereur, ne fût-ce que sommairement, des demandes de l'ambassadeur de Prusse et des refus catégoriques qu'il leur avait opposés? M. de Bismarck faisait meilleure garde autour du roi Guillaume, bien qu'il n'eût pas à stimuler son ambition, il tenait les diplomates à distance, surveillait le « cousinage (1) » et neutralisait l'action du parti autrichien. La lettre que l'empereur adressa au ministre démissionnaire était fort laconique, elle aurait pu passer pour une disgrâce; mais M. Drouyn de Lhuys était nommé membre du conseil privé, c'était un correctif.

Le gouvernement recouvrait tardivement l'unité d'action qui lui avait manqué jusqu'alors. La démission de M. Drouyn de Lhuys fut suivie d'une évolution. On devait avant peu inaugurer la politique des grandes agglomérations. En attendant, on renonçait momentanément à rien obtenir en Allemagne pour « se replacer hardiment sur le terrain des nationalités. »

« Dans le cours d'une conversation entre mon ambassadeur et M. de Bismarck, écrivait l'empereur au marquis de Lavalette, *M. Drouyn de Lhuys a eu l'idée d'envoyer à Berlin un projet de convention.* Cette convention, dans mon opinion, aurait dû rester secrète, mais on en a fait du bruit à l'extérieur. Les journaux vont jusqu'à dire que les provinces du Rhin nous ont été refusées. Il résulte de mes conversations avec Benedetti que nous aurions toute l'Allemagne contre nous pour un très petit bénéfice. Il est important de ne pas laisser l'opinion publique s'égarer sur ce point. Le véritable intérêt de la France n'est pas d'obtenir un agrandissement de territoire insignifiant, mais d'aider l'Allemagne à se constituer de la façon la plus favorable à nos intérêts et à ceux de l'Europe. »

Cette lettre est d'une haute importance, au point de vue des responsabilités si difficiles à saisir et à fixer. Le prince Albert, dans les notes qu'il dictait en 1854 (2), au retour de l'entrevue de Boulogne, prévoyait déjà que l'empereur, en voulant gouverner par lui-même, finirait par être accablé sous la masse des détails sans importance, tandis que la véritable direction des affaires lui serait

(1) Les princes alliés de la famille royale.
(2) Th. Martin. *Vie du Prince Consort.*

soustraite par des ministres irresponsables. Toute cette phase si décevante de la politique impériale n'a que trop justifié ces prévisions. L'empereur seul était responsable, du chef de la constitution de 1852 qui ne prévoyait ni sa maladie ni ses défaillances. Ses ministres avaient tous les avantages du pouvoir sans en connaître les inconvéniens. Ne relevant que de l'empereur, ils n'avaient à vrai dire souci que de la cour, de ses désirs ou de ses exigences. Leur tâche se réduisait à concilier les nécessités du service avec la pensée des Tuileries. Il n'en était pas de même du ministre d'état; sa situation était exceptionnelle et sans précédens. Par la nature de ses fonctions, il ne répondait que de sa parole. Il avait à défendre devant la représentation du pays les actes de ses collègues et la politique de son souverain. Il était l'esclave de l'opinion publique, il en subissait les fluctuations multiples, capricieuses, et il s'évertuait à satisfaire ses désirs changeans. Il se préoccupait moins de l'avenir que des nécessités présentes. Il était amené à subordonner tout aux dispositions des chambres, à ses succès oratoires qui lui permettaient de vaincre les résistances et d'assurer la majorité aux demandes du gouvernement. — Ces compromissions incessantes avec l'opinion publique étaient dangereuses, appliquées à la politique extérieure. L'intervention du ministre d'état dans de délicates négociations, alors que la suite et l'unité d'action étaient la première condition du succès, ne se serait justifiée tout au plus que si elle s'était exercée parallèlement, en parfait accord de vues et de sentimens avec le ministre des affaires étrangères. Mais les dissentimens étaient profonds au sein du cabinet, et M. Rouher, malgré la supériorité incontestable de son esprit, en était réduit, pour suppléer à son inexpérience des choses de la diplomatie, à prendre des informations douteuses et à s'inspirer de conseils discutables. C'est ainsi qu'il en arriva, n'ayant en vue que le bien et la grandeur du pays, à soutenir dans le courant du mois d'août la politique des revendications, tandis que dans les premiers jours de juillet, préoccupé de l'Italie, il méconnaissait l'avantage du congrès et s'opposait à une démonstration militaire qu'imploraient l'Autriche et ses alliés, et qui était la seule chance d'être écouté.

Le départ de M. Drouyn de Lhuys ne devait pas avoir pour effet de calmer les ressentimens. L'insuccès a toujours provoqué des récriminations. La lettre adressée au marquis de Lavalette le 12 août parut inopinément en 1867 dans le *Pall Mall*, et elle fut reproduite par quelques journaux français. M. Drouyn de Lhuys en fit ses plaintes à l'empereur. Il voyait dans cette publication une manœuvre perfide; on le rendait seul responsable des cruelles déceptions de notre politique. Il se défendit, et peut-être sa défense

excéda-t-elle la mesure. Il ouvrit ses portefeuilles, relut ses correspondances, classées à tout événement, et mit l'empereur personnellement en cause. Il protesta contre « les inductions » que ses adversaires entendaient tirer de la lettre impériale du 12 août. Il affirma, ses papiers sous la main, que les communications qu'il avait faites au cabinet de Berlin, au sujet de Mayence et du Palatinat, n'avaient pas eu lieu sans la participation de sa majesté et à son insu, qu'elle les avait lues, corrigées et agréées, et que les demandes de compensation, loin d'avoir été combattues par notre ambassadeur, avaient été au contraire provoquées par lui en termes pressans. Voici du reste le texte même de la protestation de M. Drouyn de Lhuys, telle qu'elle a paru en 1871 dans le livre de M. Pradier-Fodéré :

« Champvallon par Joigny (Yonne), 12 octobre 1876.

« Sire, j'ai l'honneur de vous adresser un numéro de *la France*, qui publie une lettre attribuée à Votre Majesté par le journal anglais *le Globe*. Je ne veux pas chercher l'origine de cette singulière confidence, faite à une feuille étrangère, d'une lettre intime de l'empereur à son ministre de l'intérieur. Je ne ferai à ce sujet qu'une simple observation. Cette lettre pourrait prêter à deux inductions mal fondées. Elle semble donner à entendre : 1° Que les communications que je fis à Berlin en août 1866 auraient eu lieu sans la participation et presque à l'insu de Votre Majesté. 2° Que M. Benedetti aurait combattu la pensée de demander à la Prusse des compensations ou des garanties pour la France.

« Or, il résulte de ma correspondance avec Votre Majesté, et des lettres de M. Benedetti, que je relisais encore ce matin, la preuve manifeste :

« 1° Que les instructions envoyées alors à Berlin ont été lues, corrigées et agréées par Votre Majesté.

« 2° Que M. Benedetti, dans quatre lettres écrites à cette même époque, non-seulement approuvait, mais provoquait en termes pressans, une demande de compensations, à laquelle, disait-il, on s'attendait à Berlin, et dont il garantissait le succès, pourvu que notre langage fût net et notre attitude résolue. Il n'a pas tenu à moi que cette condition fût remplie.

« Telle est, Sire, la vérité. Je regretterais qu'elle fût altérée par des commentaires attribuant à Votre Majesté, ainsi qu'à moi, un rôle peu digne de l'un et de l'autre.

« Je suis, Sire, etc., etc.

« Signé : Drouyn de Lhuys. »

M. Benedetti s'est défendu. J'ai reproduit ses argumens. L'empe-

reur s'est-il incliné devant le langage quelque peu irrévérencieux de son ancien ministre, membre de son conseil privé? A-t-il reconnu le bien-fondé de ses protestations indignées? On a négligé de le dire. Mais tout le monde sait qu'à Vichy, dans les premiers jours d'août, sa santé inspirait les plus vives inquiétudes, et s'il a agréé et même amendé les instructions rédigées par son ministre, dont la responsabilité demandait à être constitutionnellement couverte par la signature du souverain, il n'a pu le faire en tout cas que dans la mesure d'une volonté altérée par le mal cruel dont il souffrait (1).

L'empereur peut être diversement apprécié dans son caractère et dans sa politique, mais il avait à un haut degré le sentiment de sa responsabilité; jamais il n'est descendu à récriminer contre ceux qui l'ont servi, et jamais il n'a refusé à ses ministres l'approbation écrite qu'ils réclamaient pour se couvrir. Lorsqu'il disait, le 12 août, dans une lettre confidentielle au marquis de Lavalette, que *M. Drouyn de Lhuys avait eu l'idée d'envoyer un projet de convention à Berlin*, ce n'était certes pas avec l'arrière-pensée de rendre son ministre des affaires étrangères responsable d'une faute aux yeux de l'histoire. Il constatait simplement un fait, et tenait à bien faire comprendre au ministre de l'intérieur, afin de lui permettre de réagir énergiquement contre les tendances de l'opinion publique, que sa politique n'était pas celle des revendications territoriales. On ne saurait du reste reprocher à M. Drouyn de Lhuys d'avoir tenu à restreindre sa part de responsabilité dans les demandes de compensations adressées à la Prusse; elles ont été une des causes primordiales des événemens de 1870.

XIII. — LES INSTRUCTIONS DU 16 AOUT RELATIVES A LA BELGIQUE. LES PAPIERS DE CERCEY.

L'ambassadeur revint à Berlin avec l'ordre de déclarer au gouvernement prussien que l'incident au sujet de Mayence était clos et qu'il pouvait considérer comme non avenu le projet de traité qu'il lui avait communiqué le 5 août. M. de Bismarck n'avait pas attendu notre renonciation pour se mettre en mesure de rattacher Mayence au système défensif de la confédération du nord (2). Les traités de Vienne étaient déchirés, il ne pouvait les invoquer; mais,

(1) M. Sidney Renouf, qui avait à cette époque des rapports suivis avec le ministère des affaires étrangères, a dit dans *les Coulisses diplomatiques* que l'empereur *consentit sur les pressantes instances de M. Drouyn de Lhuys* à demander des compensations territoriales. M. Pradier-Fodéré a confirmé cette assertion en la reproduisant dans sa brochure.

(2) Il avait exigé de M. de Pfordten et de M. de Dalwigk, dès leur arrivée à Berlin, la remise immédiate de Mayence, avant l'expiration de l'armistice.

fertile en expédiens, il affirmait son droit de garnison en s'appuyant sur les stipulations d'ordre européen du mois de novembre 1815, indépendantes de l'acte constitutif de la confédération germanique.

Le 16 août, de nouvelles instructions furent arrêtées en partie sous l'inspiration du comte de Goltz. Ce diplomate était plus écouté que jamais. Il était ce qu'on appelle l'homme de la situation. Il se sentait, disait-il avec contrition, personnellement atteint par la résistance imprévue que nous avions rencontrée à Berlin; il se rendait compte des embarras qui en résultaient pour notre politique intérieure; il trouvait nos prétentions sur la Belgique « légitimes en principe, » et il considérait que satisfaction devait être donnée à notre vœu de constituer entre la France et la Prusse « une alliance nécessaire et féconde ». Il rendait hommage à notre modération et nous remerçiait d'avoir renoncé successivement à la Moselle et à Mayence. Le roi, après ses grandes victoires, ajoutait-il, ne se serait malheureusement jamais résigné à céder du territoire prussien, et M. de Bismarck aurait perdu sa popularité si, par la cession de Mayence, il avait porté atteinte au sentiment national; mais du moment qu'on ne leur demandait plus aucun sacrifice direct, qu'il ne s'agissait que de laisser prendre ce qui ne leur appartenait pas, tout devait convier le roi et son ministre à s'assurer une puissante alliance qui leur servirait de garantie contre la Russie, et leur offrirait la consécration des faits accomplis.

Comment suspecter ce langage et ne pas croire que M. de Goltz interprétait fidèlement la pensée prussienne? Ne savait-on pas, par les entretiens de M. Benedetti avec M. de Bismarck, que l'ambassadeur de Prusse était muni d'instructions longuement développées, qui devaient lui permettre de s'entendre avec l'empereur sur de nouvelles combinaisons? Les demandes que notre ambassadeur recevait l'ordre de formuler ne partaient pas, on le voit, de notre seule initiative. Elles reflétaient en quelque sorte le langage du représentant du cabinet de Berlin, dûment autorisé, et, comme l'a dit M. Sorel, « il aurait fallu se faire de la sincérité de M. de Bismarck la plus étrange idée, pour soupçonner qu'il n'avait en tout cela d'autre objet que d'entretenir nos illusions (1). » Il négociait sérieusement, mais non sans arrière-pensée. Il se promettait de rompre, si le marché qu'il offrait à la Russie était agréé.

Quoi qu'il en soit, nos demandes, suivant les chances qu'elles rencontreraient, devaient parcourir trois phases successives. L'ambassadeur devait réclamer, par un traité public, la cession de Landau, de Saarlouis, de Saarbrück et du Luxembourg, et, par un traité d'alliance offensive et défensive qui resterait secret, la faculté de nous

(1) Albert Sorel. *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande.*

assurer ultérieurement la Belgique. Si ces bases étaient jugées excessives, on lui laissait la faculté de renoncer à Saarlouis, à Saarbrück et même à Landau, « une vieille bicoque, dont la possession pouvait soulever contre nous le sentiment allemand, » et il était autorisé à borner ses conventions publiques au Luxembourg et ses conventions secrètes à la Belgique. Enfin, si la réunion de la Belgique à la France devait rencontrer de trop grands obstacles, M. Benedetti pouvait, pour apaiser le courroux de l'Angleterre, consentir à la neutralisation d'Anvers, constituée en ville libre (1).

Ainsi traité ostensible, qui au minimum nous attribuerait le Luxembourg; traité secret, stipulant une alliance offensive et défensive; faculté pour la France de s'annexer la Belgique, au moment où elle le jugerait opportun; promesse de concours, même par les armes, de la part de la Prusse, telles étaient les bases du traité à intervenir en échange de la consécration des faits accomplis en Allemagne et de l'extension éventuelle de la Prusse au-delà du Mein.

Les papiers de Cercey ont jeté sur cette phase de nos pourparlers avec le cabinet de Berlin une affligeante lumière. Ils ont révélé toute l'étendue de nos illusions et de notre imprévoyance. J'ai dit dans quelles conditions et par quels moyens le gouvernement prussien s'est trouvé détenteur des documens qui pendant de longues années étaient venus s'accumuler au ministère d'état et qui constituaient la partie la plus secrète et la plus importante de notre correspondance extérieure. C'est une perte irréparable pour notre histoire diplomatique, perte d'autant plus grande qu'une partie des papiers trouvés aux Tuileries, et qui auraient pu combler bien des lacunes, ont péri pendant la commune, dans l'incendie de l'Hôtel de Ville, où s'était installée la commission chargée de les classer. Si la perte est regrettable pour nos archives, elle pourrait bien l'être aussi pour l'empire, car, si dans les révélations livrées au public tout n'a pas été accablant, tant s'en faut, il est permis aux esprits impartiaux d'en inférer que dans les papiers disparus on aurait pu relever, à la justification du souverain et de ceux qui l'ont servi, plus d'une page atténuante.

Atteint par la défense de M. Benedetti (2), qui s'appuyait sur sa

(1) Papiers de Cercey.

(2) Le livre de M. Benedetti, écrit fiévreusement au lendemain de 1870, sous le coup d'attaques passionnées, contenait des lacunes et n'était pas exempt d'erreurs. Il avait un tort plus grave aux yeux du prince-chancelier, celui de contredire des légendes en train de s'accréditer; il révélait le dessous des cartes. L'ancien ambassadeur de France à Berlin nous montrait, à l'encontre des historiographes allemands, M. de Bismarck implorant le bon vouloir de la France, sollicitant son concours et tout disposé à de

correspondance déposée et enregistrée au ministère des affaires étrangères, M. de Bismarck a oublié le premier devoir du vainqueur, la grandeur d'âme. Il tenait la vengeance sous la main. Il croyait n'avoir qu'à puiser dans les caisses de M. Rouher pour nous accabler; il y puisa sans relire, et en tout cas sans méditer les pièces qui devaient confondre son adversaire et stigmatiser la France; mais l'arme dont il s'est servi s'est retournée contre lui; dans sa précipitation, il ne s'est pas aperçu que parmi les documens livrés au *Staatsanzeiger* il s'en trouvait qui le mettaient en contraditcion flagrante avec ses assertions. M. Benedetti, qui ignorait la soustraction, opérée à Cercey, de la correspondance qu'il avait échangée avec le ministre d'état après la démission du ministre des affaires étrangères, avait évité de s'expliquer sur les négociations dont la Belgique avait fait l'objet. Il s'était borné à opposer aux réquisitoires que, sous forme de circulaires, M. de Bismarck avait dirigés en 1870 contre la politique impériale dont il dénonçait les convoitises, des dépêches et des lettres d'où il ressortait que l'initiative des pourparlers revenait tout entière à la Prusse, et que le projet de traité avait été communiqué au mois d'avril 1866, et non en 1867, comme on l'affirmait. Les papiers de Cercey, loin de contredire les affirmations de M. Benedetti, n'ont servi qu'à les confirmer. Il suffit de comparer les instructions françaises du 16 août, publiées par le moniteur prussien, pour voir qu'elles concordent en tout point avec le texte et l'esprit du projet de convention communiqué à la Prusse en 1866.

M. de Bismarck avait un intérêt évident à postdater le traité. Il était essentiel pour lui de le reporter à 1867, car il avait à cœur de démontrer à l'Europe et plus particulièrement à l'Angleterre que même après l'affaire du Luxembourg le gouvernement de l'empereur persistait à se leurrer d'illusions et à poursuivre des revendications territoriales avec une obstination qu'aucun mécompte ne devait lasser. Il n'a pas craint d'ailleurs de faire ressortir, avec sa franchise habituelle, la moralité de cette interversion. Il a dit, pour justifier ses circulaires de 1870, qu'au début de la guerre il lui importait avant tout de se concilier les sympathies des autres puissances, dont l'attitude bienveillante était pour les deux belligérans de la plus haute importance. Cette tactique n'a que trop réussi. Tout le monde, en 1870, était convaincu, en face de la circulaire prussienne, illustrée par l'autographe de M. Benedetti, que le gouvernement de l'empereur n'avait pas cessé de harceler

certaines heures à subordonner ses sentimens germaniques à l'ambition prussienne. M. Benedetti se défendait, mais tout en se défendant, il n'en rendait pas moins hommage à l'indomptable énergie et au génie politique du ministre prussien.

le cabinet de Berlin au sujet de la Belgique, et qu'irrités du refus persistant de la Prusse d'accéder à un marché que réprouvait son honneur politique, nous avions secrètement poursuivi et préparé la guerre. « La France n'a pas cessé de nous tenter par des offres, disait M. de Bismarck, aux dépens de l'Allemagne du midi et de la Belgique. Je négociais *dilatoirement* sans jamais faire de promesses. Après l'affaire du Luxembourg, la France me renouvela ses propositions concernant la Belgique, et c'est alors qu'eut lieu la communication du manuscrit de M. Benedetti. »

Les dépêches du général Govone et les papiers de Cercey sont venus tardivement révéler la vérité des faits. Ils sont loin assurément de justifier notre politique, mais ils démontrent du moins jusqu'à l'évidence que l'annexion de la Belgique est une conception éminemment prussienne, qu'elle nous a été présentée en toute occasion, développée sous toutes les formes, que le gouvernement de l'empereur l'a repoussée d'abord obstinément et souvent avec indignation, et que notre politique, surprise et déconcertée par les événemens, ne s'y est arrêtée qu'au mois d'août 1866, en désespoir de cause, en face des agrandissemens de la Prusse, et sur de formelles incitations (1).

Le plaisir des dieux n'est pas toujours sans amertume. La publication des papiers de Cercey en est la preuve, elle a atteint l'homme dans son caractère et le politique dans sa grandeur.

Les gouvernemens n'ont rien à gagner à se reprocher réciproquement et publiquement des actes condamnables et des procédés qui ne sont plus de ce temps. Il se dégage de ces récriminations une moralité qui donne à réfléchir aux peuples.

A la fin d'août, M. de Bismarck n'avait plus rien à demander à la fortune. Ses prévisions les plus ambitieuses étaient dépassées. La clause des préliminaires assurant aux états du midi une existence indépendante n'était plus qu'une lettre morte avant même d'être insérée dans le traité de Prague, et il tenait « la grande alliance dont il avait besoin pour se prémunir contre le mauvais vouloir des autres puissances. » Pour obtenir ces deux grands résultats qui devaient peser si lourdement sur nos destinées, il lui avait suffi d'abuser de notre confiance. Ni le cabinet de Saint-Pétersbourg, ni les ministres dirigeans de Bavière et de Wurtemberg n'avaient hésité

(1) Le prince de La Tour d'Auvergne a raconté maintes fois que, lors de son ambassade à Berlin, M. de Bismarck ne cessait de lui parler de la Belgique et des combinaisons qu'il y rattachait. Il ne se décida qu'après des instances réitérées et pressantes à se rendre l'interprète de ces ouvertures. Sa dépêche resta sans réponse, et il dut inférer du silence du département qu'il répugnait au gouvernement de l'empereur d'entrer dans cet ordre d'idées.

devant les preuves constatant d'une manière irréfragable notre défection à la cause de l'équilibre européen. Ils étaient convaincus que désormais ils n'avaient plus rien à attendre de la France et qu'elle les sacrifiait à ses intérêts particuliers. Aussi, tandis qu'à Prague on s'appliquait à tracer la ligne du Mein, et que M. Drouyn de Lhuys se félicitait, dans une dépêche à notre envoyé auprès de la cour de Munich, des résultats de son intervention en faveur de la Bavière (1), les ministres des états du midi allaient signer les traités d'alliance offensive et défensive qui mettaient, en cas de guerre, leurs forces militaires à la disposition du roi de Prusse (2).

L'histoire de ces traités n'a pas encore été écrite; elle mériterait de l'être. On a prétendu que le gouvernement français fut longtemps à les ignorer, et qu'il n'en connut l'existence que par la publication qu'en fit, au mois de mars 1867, le moniteur prussien en réponse à un discours agressif de M. Thiers. Sa diplomatie les lui révélait, je suis à même de l'affirmer, le 20 novembre 1866, d'une manière certaine, avec les détails les plus circonstanciés. Ils ne furent signés qu'après une résistance désespérée, opposée à de cruelles exigences. On comptait sur notre intervention, et on la sollicitait secrètement. On se refusait à croire que la France pût permettre à la Prusse d'abuser de ses victoires, et d'anéantir impunément l'œuvre séculaire de notre politique. On nous certifiait qu'une armée, débouchant dans le Palatinat supérieur, produirait un effet irrésistible; on nous disait que l'Allemagne du midi n'était qu'étourdie par les succès de la Prusse, et l'on ne doutait pas qu'à « l'apparition des pantalons rouges » elle ne retrouvât le courage et la force de résister à l'envahisseur. C'était le langage du désespoir bien justifié par les procédés du vainqueur.

C'est à la Bavière surtout qu'on en voulait à Berlin (3). Elle avait poursuivi le rêve ambitieux d'un de ses ministres, M. de Mongelas, et au lieu de sortir des événemens comme elle l'espérait, en arbitre écouté, entre les deux grandes puissances allemandes, elle avait soulevé, par les équivoques de sa politique, à la fois les ressentimens de la Prusse et ceux de l'Autriche. Aussi lui demandait-on 75 millions de francs d'indemnité de guerre, autant qu'à l'Autriche, et huit cent mille habitans, le cinquième de sa population,

(1) « Je suis heureux de penser, écrivait M. Drouyn de Lhuys en réponse aux remercîmens chaleureux de M. de Pfordten, que notre dernière démarche n'a pas été sans influence sur le résultat d'une négociation qui se termine d'une manière plus satisfaisante que le cabinet de Munich ne pouvait l'espérer. » — Dépêche de M. Drouyn de Lhuys du 14 août 1866.

(2) Bade signait le 17 août, la Bavière et le Wurtemberg le 21 et le 22 août.

(3) M. de Bismarck lui avait offert une situation privilégiée en Allemagne.

dont trois cent mille à prendre dans le Palatinat supérieur. On entendait s'arrondir à ses dépens, s'annexer la Franconie, et s'étendre jusqu'à Kissingen, dont les riches salines formaient une partie importante de son revenu.

M. de Bismarck déployait dans ces pourparlers toutes les qualités de son génie, si multiple; il se montrait tour à tour implacable et débonnaire; il mêlait l'ironie à ses exigences. Il ne contestait pas que ses demandes ne fussent excessives, et il plaignait la cour de Munich, moins heureuse que celles de Darmstadt, de Bade et de Stuttgart, de se trouver sans l'appui d'une grande puissance pour la protéger contre les rigueurs du roi et du parti militaire. « Que voulez-vous, disait-il philosophiquement à M. de Pfordten, personne ne s'intéressant à votre sort, il est équitable que vous payiez pour tout le monde. »

Ce ne fut qu'après avoir fait passer les quatre ministres vaincus par toute la gamme des émotions, et s'être donné l'âpre plaisir de leurs angoisses et de leurs humiliations, que M. de Bismarck se départit subitement de ses rigueurs. Notre projet de convention en main, et dans un langage à la fois pathétique et plein de mansuétude, il leur laissait le choix ou de disparaître à peu de chose près de la carte d'Allemagne, ou d'obtenir une paix relativement clémente en signant des traités qui permettraient à leur patriotisme de se repentir et de s'associer contre l'ennemi héréditaire pour la défense d'une même patrie. M. de Bismarck, à la date du 22 août, était arrivé à ses fins avec une habileté peu commune, et il est permis d'ajouter, secondé par un bonheur sans précédens.

En s'assurant du même coup, pour une guerre désormais inévitable avec la France, le concours armé de l'Allemagne méridionale et les moyens de tenir l'Autriche en respect par la Russie, il se trouvait en mesure de nous éconduire; il n'avait plus à se préoccuper de notre courroux; notre ressentiment, au lieu d'être un danger, allait devenir l'élément principal d'une politique nouvelle. Les victoires de l'armée et les habiletés de sa diplomatie autorisaient désormais toutes les combinaisons et tous les procédés. Convaincu de sa force, il devait en user sans scrupule au gré de son ambition.

J'ai dit, au début de cette étude, en parlant de l'entrevue de Biarritz, que M. de Bismarck se flattait qu'en graduant ses concessions d'après la marche des événemens et les résultats de la guerre, il pourrait les concilier avec le sentiment national et régler nos avantages suivant l'assistance que nous lui aurions prêtée. C'est ainsi qu'il avait procédé. Jusqu'à la veille de la guerre, il n'eût dépendu que de nous de nous assurer, comme prix de notre neutralité et de l'alliance italienne, la Belgique, le Luxembourg, le Palatinat et peut-

être même, à certains momens, le pays de la Moselle (1). Au lendemain de Sadowa, il ne pouvait plus être question de territoire prussien, ni même de Mayence, à moins d'une action diplomatique rapide et décidée, soutenue par une armée d'au moins cent mille hommes, concentrée sur le Rhin.

Si notre ambassadeur, le 12 juillet, au quartier général de Zwittau, s'était trouvé muni d'instructions et des pouvoirs nécessaires, M. de Bismarck eût encore signé sur l'heure un traité d'alliance nous assurant la Belgique et le Luxembourg; il ne nous demandait en échange que de reconnaître le principe de la contiguïté des territoires; peut-être même eût-il été jusqu'à concéder le Palatinat, si nous avions laissé la Prusse libre de franchir le Mein et d'user de ses victoires en Allemagne au gré d'une ambition qui n'eût respecté ni la Saxe, ni même la Bohême et la Moravie. Il avait alors l'intérêt le plus pressant à s'entendre avec nous; il redoutait le congrès et prévoyait que sa situation deviendrait périlleuse si la France, désabusée, devait brusquement se retourner vers la Russie. Les sacrifices s'imposaient, et son langage montrait qu'il était prêt à les subir. « Les revers de l'Autriche, disait-il, permettent à la France et à la Prusse de modifier leur état territorial, » et il ajoutait qu'en se liant par des engagemens solennels elles n'auraient à se préoccuper ni de l'Angleterre ni de la Russie. Il n'a pas dépendu de lui qu'il ne fût pris au mot.

A Nikolsbourg, M. de Bismarck était déjà en mesure de résister et de négocier dilatoirement. Il était assuré de la résignation de l'Autriche et de notre impuissance en Italie. Il n'avait plus d'illusion sur notre situation morale et militaire, d'ailleurs il se trouvait en possession de la promesse arrachée à l'empereur par M. de Goltz d'appuyer les annexions jusqu'à concurrence de quatre millions d'habitans. Il ne lui restait plus qu'à conjurer un dernier péril : le congrès.

Mais ce qui était possible au quartier général ne devait plus l'être après le retour à Berlin. Les préliminaires étaient signés et ratifiés; l'armée, pour se reconstituer, avait largement profité des longs répits que lui avaient laissés les pourparlers de la diplomatie, et déjà elle se portait vers le Rhin; le général de Manteuffel était parti pour Pétersbourg avec notre projet de traité, et l'exaltation du patriotisme prussien, habilement entretenue, devenait pour M. de Bismarck une force et un argument sans réplique.

(1) « M. de Bismarck m'a dit spontanément qu'il ne croyait pas impossible de décider le roi à nous abandonner les bords de la Moselle, la province de Trèves, qui jointe au Luxembourg redresserait notre frontière de manière à nous donner toute satisfaction. » (Benedetti, dépêche du 4 juin 1866.)

Sa sincérité, je l'ai dit, se régla d'après les circonstances, sans parti pris à l'avance de nous tromper. Elle eut plusieurs phases à parcourir avant de sombrer. Absolue et forcée à Biarritz, elle était encore obligatoire à la veille de Sadowa. Elle ne s'altéra qu'avec le succès. Déjà à Zwittau elle n'était plus que relative et intermittente, à Nikolsbourg elle devint équivoque, et à Berlin elle subit un complet naufrage.

La négociation traîna plusieurs jours. Le traité, amendé sur les instances du président du conseil, fut renvoyé à Paris. L'empereur et ses ministres le discutèrent avec M. de Goltz; il fut modifié en plusieurs points. La confiance dans le succès était encore si grande qu'on demandait pour le roi de Hollande du territoire prussien en échange du Luxembourg. On voulait bien renoncer à Landau et à Saarbrück, mais on se plaisait à ne pas douter que la Prusse ne fît acte de courtoisie, en enlevant à ces deux places, par le démantèlement, tout caractère agressif. On demandait enfin, pour consolider la souveraineté des états du midi, qu'on leur réservât exclusivement la garde de leurs places fortes respectives, que déjà, par leurs traités d'alliances, ils avaient livrées à la Prusse.

Cependant les renseignemens qui arrivaient de Saint-Pétersbourg n'étaient pas tranquillisans. Ils confirmaient les appréhensions que le départ subit de M. de Manteuffel avait inspirées à M. Benedetti. Le baron de Talleyrand n'était pas certain que la mission de ce général-diplomate eût réellement pour unique objet, comme ne cessait de l'affirmer M. de Bismarck, de rassurer le gouvernement russe sur les agrandissemens de la Prusse et les tendances de sa politique, ni que les explications qu'il était chargé de fournir à l'empereur Alexandre ne se rapportassent qu'au congrès et au sort réservé à quelques souverains allemands, apparentés avec la famille impériale. M. de Talleyrand parlait des plaintes qu'on lui faisait entendre depuis l'apparition de l'envoyé prussien, au sujet de l'isolement auquel la Russie s'était vue condamner, pendant le cours des derniers événemens, et il n'augurait rien de bon de ces récriminations. Mais ce qui le frappait surtout, c'était l'intention hautement manifestée par le vice-chancelier de se renfermer désormais, après tant de mécomptes, dans une politique exclusivement russe. — « J'ai beau consulter, disait-il à notre ambassadeur, le bilan de nos rapports avec le cabinet des Tuileries, le nom de la France ne se retrouve nulle part, tandis qu'à chaque colonne, je vois figurer à l'actif le nom de la Russie. » Le prince Gortchakof prenait sa revanche. Il nous donnait à comprendre qu'il était édifié sur la nature de nos pourparlers avec la Prusse, et il nous signifiait à mots couverts que nous n'aurions plus lieu de compter désormais

sur les arrangemens concertés en 1857, entre les deux empereurs, lors de l'entrevue de Stuttgart (1).

Ses griefs étaient fondés, bien qu'il les exagérât à plaisir, pour colorer l'évolution qu'il venait d'opérer. Il avait lieu d'être froissé de nos *a parte* avec M. de Bismarck et des refus secs et persistans que M. Drouyn de Lhuys avait opposés à la proposition du congrès. Mais en produisant son inventaire qui, disait-il, se soldait tout à son désavantage, il oubliait la conduite de la France, lors de la guerre de Crimée. Elle méritait cependant de figurer dans son bilan. Jamais un pays maltraité par le sort des armes ne s'était trouvé, comme la Russie en 1856, en face d'un vainqueur plus préoccupé de la seule pensée de ménager sa dignité, de le relever à ses propres yeux, et d'atténuer les conséquences de sa défaite. Puisse la Russie n'être jamais aux prises avec de plus dures exigences, et puisse le prince Gortchakof, dans les comptes courans qu'il a ouverts à d'autres puissances, n'avoir jamais à constater de déficits plus graves que ceux qu'il relevait si amèrement en 1866!

Vers la fin d'août, M. d'Oubril, qu'on avait mandé à Saint-Pétersbourg, revenait à Berlin. Dès son retour, il témoignait, par son attitude et par son langage, du revirement qui s'était opéré à sa cour. L'entente était consommée; M. de Bismarck ne cherchait plus qu'un prétexte pour rompre avec nous. Il avait retiré de ses *négociations dilatoires* bien au-delà de ce qu'il pouvait espérer. Il manifesta par ses allures qu'il avait hâte d'en finir, et, comme il nous en coûtait de comprendre le motif secret de ses hésitations à signer le traité, il prit texte de notre insistance pour exprimer des méfiances et mettre en doute notre sincérité. Il se demandait si l'empereur n'abuserait pas des engagemens qu'on voulait imposer à la Prusse pour la brouiller avec l'Angleterre!

Ce mot cruel fut le mot de la fin. « Quel degré de confiance, écrivait M. Benedetti au sortir de ce pénible entretien, pouvons-nous accorder à des interlocuteurs accessibles à de pareils calculs? » Et il ajoutait : « Si l'on se dispense de compter avec nous, et si l'on décline notre alliance, c'est qu'on est pourvu ailleurs. »

Quelques jours après, l'ambassadeur partait pour les eaux de Carlsbad, et le ministre, que la plage de Biarritz ne devait plus revoir, se retirait dans son domaine de Varzin.

G. ROTHAN.

(1) Les deux souverains étaient convenus de se concerter et de s'appuyer diplomatiquement dans toutes les éventualités.

L'EXPOSITION FORESTIÈRE

II.

LES BOIS FRANÇAIS.

L'exposition forestière française est de tout point remarquable. Non-seulement la plupart des sociétés agricoles des départemens ont joint aux autres produits du sol des échantillons de bois et d'objets fabriqués propres aux différentes régions, mais l'administration forestière a tenu à honneur d'initier le public à tous les détails de l'art forestier. Elle ne s'est pas bornée à exposer les belles collections de l'école de Nancy, étiquetées et cataloguées avec soin par le savant professeur, M. Mathieu, mais elle a fait venir de tous les coins de la France les principaux produits façonnés dans les forêts par la population laborieuse qui les habite, ainsi que les divers instrumens qui servent à cette fabrication. En mettant sous les yeux des visiteurs, avec de nombreuses notices à l'appui, les herbiers des plantes qui croissent spontanément dans les bois, les collections d'insectes et d'animaux qui y vivent, les plans et cahiers d'aménagement de divers massifs, les reliefs de routes exécutées sur des sommets jusqu'alors inaccessibles, ou de reboisemens effectués dans les Alpes et dans les dunes, les photographies des barrages faits pour arrêter les dévastations des torrens et régénérer les montagnes, elle leur a fait comprendre combien sont variées les connaissances que doivent posséder les agens forestiers pour assurer l'exploitation régulière et fructueuse de nos forêts, pour mettre en valeur les terrains incultes et pour livrer à la consommation le bois qu'elle réclame, sans lequel la civilisation s'effondrerait; elle a mis en lumière l'importance de leurs fonctions, et par cela même rendu au pays un grand service. L'honneur en revient surtout à M. Mathieu, dont les travaux scientifiques ne sont malheureusement connus que d'un public spécial, et à

M. de Gayffier, conservateur des forêts à l'administration centrale, auquel on doit, outre un magnifique herbier, les photographies des travaux des Alpes. Ce dernier a apporté à l'organisation de cette exposition un goût auquel le public rend hommage par l'empressement qu'il met à visiter le chalet des forêts.

Nous avons dit qu'à l'appui de son exposition l'administration forestière avait fait publier de nombreuses notices; c'est à l'aide de ces documens que nous allons étudier dans son ensemble la production ligneuse de notre pays et les questions diverses qui s'y rattachent.

I.

La superficie boisée en France, depuis la perte de l'Alsace-Lorraine, est de 9,185,310 hectares. Ce chiffre, comparé à celui de la surface totale du pays, qui est de 52,857,310 hectares, représente une proportion de 17,3 pour 100. Un sixième du territoire est ainsi occupé par les forêts, non compris les parcs, les jardins, les vergers, les avenues, les arbres de haies, qui, bien que n'étant pas spécialement affectés à la production du bois, n'en fournissent pas moins chaque année à la consommation une quantité respectable. C'est une proportion inférieure à celle de la moyenne générale de l'Europe, qui s'élève à 29 pour 100. Ces forêts ne sont pas également réparties sur tous les points du territoire, car, bien que la Gaule fût autrefois presque entièrement couverte de bois, des causes multiples ont agi suivant les lieux pour en déterminer la conservation ou en provoquer la destruction. Parmi ces causes, la situation économique des régions et la constitution géologique ou orographique du sol sont celles qui ont eu le plus d'action. En jetant un coup d'œil sur la carte forestière exposée par M. Mathieu, on s'aperçoit que les contrées riches et prospères sont en même temps restées boisées, et que les contrées pauvres, sans agriculture ni industrie, ont aussi perdu leurs forêts. Contrée boisée, contrée prospère; contrée déboisée, contrée pauvre; il est peu d'exceptions à cette règle, qui d'ailleurs s'explique d'elle-même. La culture forestière, loin d'être l'ennemie de la culture agricole, en est la compagne obligée. Outre l'influence qu'elle exerce, au point de vue du régime des eaux, elle fournit des produits dont ni l'agriculture, ni l'industrie, ne peuvent se passer. Partout où ces produits trouvent un placement avantageux, les propriétaires ont intérêt à conserver leurs forêts; partout, au contraire, où les bois sont sans valeur, les forêts disparaissent par les abus du pâturage.

Ainsi, si l'on examine à un point de vue d'ensemble la distribution des forêts sur le territoire, on voit que ce sont les considéra-

tions économiques qui ont eu le plus d'influence; mais si l'on étudie chaque région séparément, la géologie reprend ses droits, et l'on remarque que les terrains boisés sont précisément ceux qui sont le moins propres aux autres cultures. Les forêts en effet sont peu exigeantes; elles empruntent à l'atmosphère la plus grande partie des élémens qui entrent dans le tissu ligneux et ne demandent au sol que les principes minéraux qui sont disséminés partout. Pouvant végéter sur les terres les plus ingrates, elles cèdent à l'agriculture les plus fertiles et n'occupent que celles de qualité inférieure, quoiqu'elles ne couvrent cependant pas toutes les parties sur lesquelles il serait désirable de les voir.

Dans le bassin de Paris, les forêts s'étendent sur les terrains triasiques, de la Moselle à la Haute-Saône, et sur les plateaux calcaires du terrain jurassique, depuis l'Ardenne jusqu'à Poitiers, à travers la Lorraine, la Bourgogne, le Morvan; elles couvrent les terrains crétacés inférieurs et les parties sablonneuses du terrain tertiaire, constituant autour de Paris une véritable ceinture. Les forêts historiques de Fontainebleau, de Rambouillet, de Saint-Germain, de Chantilly, de Compiègne et de Villers-Cotterets en sont les principales, auxquelles on peut ajouter les nombreuses futaies de hêtre de la Seine-Inférieure. Dans toute cette région, les parties arables sont défrichées et avancées au point de vue agricole; les terres maigres seules sont occupées par les forêts dont les essences principales sont le chêne, le hêtre, le charme, le bouleau et le pin sylvestre. Dans les plaines de la Loire se trouvent les belles futaies de chêne du Blésois, de Belleyme, du Tronçais, ainsi que l'immense forêt d'Orléans exploitée en taillis et en partie ruinée. De l'autre côté du fleuve, la Sologne, autrefois bien boisée, était devenue en se défrichant pauvre et fiévreuse, si bien qu'aujourd'hui c'est par la création de nouvelles forêts qu'on arrive à lui rendre son ancienne prospérité. Limité par l'Océan, le plateau central et les Pyrénées, le bassin de Bordeaux est, comme celui de Paris, formé de terrains tertiaires qu'entoure une bande de terrains jurassiques crétacés. La plus grande partie de ce territoire est livrée à l'agriculture, mais on y rencontre une première zone forestière entre Niort et Montauban, une autre dans le triangle compris entre l'embouchure de la Gironde, celle de l'Adour et la ville de Nérac. Cette contrée siliceuse, à sous-sol imperméable, marécageuse en hiver, aride et brûlante en été, est appelée à se transformer par la culture forestière et renferme dès aujourd'hui 700,000 hectares de bois dont la plupart sont des plantations de pins maritimes.

Dans les régions montagneuses, la distribution des forêts n'est pas moins remarquable. L'Ardenne, formée de terrains schisteux et froids, est peu propre à l'agriculture; elle est restée boisée à cause

de la facilité qu'elle a d'écouler ses produits dans le bassin de Paris; le chêne y domine, il est exploité en taillis et donne des écorces renommées. Le plateau occidental, de formation granitique, comprenant une partie de la Normandie, la Bretagne et la Vendée, n'a d'autres forêts que celles qui couronnent les sommets des collines. L'humidité et la douceur du climat conviennent admirablement au développement des pâturages qui occupent toutes les parties basses de cette région, à laquelle les rideaux d'arbres, plantés le long des haies et des fossés qui séparent les héritages, donnent néanmoins un aspect verdoyant et boisé. La chaîne des Vosges, qui court du nord au sud et qui est formée de roches granitiques, de grès rouge et de grès vosgien, sépare le bassin parisien de l'Alsace, et déverse de chaque côté les produits des forêts de sapins et d'épicéas qui s'étendent sans interruption depuis notre ancienne frontière au nord jusqu'au Jura. Le plateau central, également granitique, sauf dans quelques vallées privilégiées comme la Limagne, est aussi pauvre au point de vue forestier qu'au point de vue agricole. Au siècle dernier, l'Auvergne envoyait encore des sapins à Paris; aujourd'hui ce bois fait défaut dans le pays même, et les montagnes présentent plus d'un million d'hectares de landes de pâtis et de bruyères. Les plateaux de la Côte-d'Or et les montagnes du Morvan sont couverts de taillis sur plus de la moitié de leur superficie; c'est une région très boisée comme il convient à la naissance des fleuves. Le Jura, qui a donné son nom aux terrains dont il est formé, s'étend du nord au sud, depuis les Vosges jusqu'à Chambéry, et présente les sapinières les plus remarquables, sinon par l'étendue, du moins par les dimensions et par la qualité des produits, que nous ayons en France. Les Pyrénées comme les Alpes ne sont que très incomplètement boisées, quoique les terrains dont elles sont formées soient très propres à la culture forestière; mais le peu de valeur des bois, résultant de la difficulté des transports, a provoqué l'extension exagérée de l'industrie pastorale qui a détruit presque toutes les forêts de ces montagnes. Dans les Alpes surtout, le mal a fait de tels progrès que la dépopulation s'en est suivie et que la reconstitution des forêts est devenue pour les départemens du sud-est une question de vie ou de mort.

Le déboisement a donc marché d'une façon très inégale dans les diverses régions de la France; presque général dans les hautes chaînes éloignées des centres de consommation, il ne s'est produit dans les bassins que sur les terres les plus fertiles. Aussi n'y aurait-il pas d'intérêt à le poursuivre, même dans les plaines, puisque les forêts y sont à leur place, sur des terrains où aucune autre culture ne pourrait les remplacer avec plus d'avantage.

Les forêts de la France, comme celles de la zone tempérée, sont

peuplées d'un petit nombre d'essences dont quelques-unes seulement dominent dans les massifs, tandis que les autres, en quelque sorte subordonnées aux premières, ne s'y rencontrent qu'à l'état de mélange ou par bouquets épars. Les essences principales sont au nombre de dix-huit, dont onze de première grandeur: ce sont le chêne pédonculé, le chêne rouvre, le hêtre, le châtaignier, le sapin, l'épicéa, le mélèze, le pin sylvestre, le pin laricio, le pin maritime et le pin cembro; six sont de deuxième grandeur : le chêne tauzin, le chêne-liège, le chêne occidental, le charme, le pin de montagne et le pin d'Alep. Une seule est de troisième grandeur, c'est le chêne yeuse. Les essences secondaires qui, malgré l'importance de quelques-unes d'entre elles, ne forment jamais de massifs homogènes, sont au nombre de quarante-huit, parmi lesquelles nous citerons le tilleul, l'érable sycomore, le frêne, l'orme, le peuplier blanc, le peuplier grisard, l'aune, le bouleau, le tremble, les diverses espèces de saule, etc. La flore arbustive est plus variée; elle est représentée par deux cent soixante-cinq espèces, qui de la taille presque arborescente du noisetier et du houx descendent à celles des bruyères et des airelles. Si peu nombreuses que soient nos essences forestières, elles ont des aptitudes assez variées pour pouvoir s'accommoder à tous les sols, à tous les climats, à toutes les altitudes de notre pays. Tous les terrains, qu'ils soient siliceux, argileux ou calcaires, secs ou marécageux, qu'ils s'étendent sur les bords de la mer ou s'élèvent à l'altitude de 2,400 mètres, où s'arrête dans les Alpes la végétation arborescente, ont leur essence de prédilection et peuvent se couvrir de bois, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux essences exotiques pour combler les lacunes.

Considérées dans leur ensemble, on peut distinguer en France trois grandes régions forestières dont les limites respectives se confondent parfois, mais qui n'en sont pas moins bien tranchées : la région chaude, la région tempérée ou moyenne, et la région froide ou montagneuse. La région chaude ou méditerranéenne et océanique du sud est caractérisée par la prédominance de l'yeuse ou chêne vert, et du pin maritime. On y trouve aussi quelques essences de la zone tempérée; le chêne y revêt la forme pubescente et prend le nom de chêne blanc; le hêtre et le charme font à peu près défaut. La flore arbustive renferme surtout des espèces à feuilles persistantes telles que le ciste, le myrte, l'arbousier, le laurier, la bruyère arborescente, etc. La région tempérée est la plus étendue; sa flore, qui est aussi la plus nombreuse, est caractérisée par le charme, qui ne descend pas dans la région du chêne yeuse et qui s'arrête là où commence avec le sapin la région froide. C'est celle des bois feuillus, parmi lesquels le chêne rouvre, le chêne pédonculé, le hêtre, le châ-

taignier, le charme et le bouleau tiennent la première place; quant aux résineux qu'on y rencontre, le pin sylvestre, le pin maritime et le pin laricio, ils n'y sont point spontanés et ont été introduits artificiellement. La région froide ou montagneuse commence dans le nord, à l'altitude de 300 mètres, dans le sud à celle de 800; c'est celle des arbres verts, du sapin, de l'épicéa, du mélèze, du pin laricio, du pin cembro, auxquels viennent se mélanger quelques arbres de la région moyenne, le hêtre, le pin sylvestre, le bouleau et le frêne. La proportion des forêts d'essences feuillues est de 65 pour 100; celle des forêts d'essences résineuses pures ou mélangées avec des feuillus, de 32.5 pour 100 seulement; celle des vides de 2.5 pour 100. La prédominance des feuillus sur les résineux a développé en France le mode de traitement connu sous le nom de taillis sous futaie, et que semblaient seuls connaître les anciens règlemens.

Sur les 9,185,310 hectares de forêts que possède la France, 967,118 hectares appartiennent à l'état, 2,058,729 hectares aux départemens ou aux communes, 32,055 hectares aux établissemens publics, et 6,127,398 hectares aux particuliers. Les forêts particulières sont gérées au gré de leurs propriétaires, sans que l'état ait à exercer sur cette gestion aucun autre contrôle que celui d'interdire les défrichemens dans certains cas spéciaux et déterminés par la loi. Celles de l'état sont soumises au régime forestier et, à ce titre, gérées par les agens de l'administration forestière; 426,729 hectares sont traités en futaie, 191,774 hectares en taillis, 290,226 hectares en cours de conversion de taillis en futaie, et 58,389 hectares, soit en pâturages, soit placés en dehors des aménagemens. Les forêts communales n'ont que 577,294 hectares en futaie, contre 1,245,101 hectares en taillis, 14,147 hectares en cours de conversion et 222,187 hectares non soumis au régime forestier. Quant aux forêts particulières, les chiffres manquent; mais, à part quelques forêts de pins et de sapins, elles sont toutes exploitées en taillis, et la plupart à des révolutions fort courtes; aussi, malgré leur étendue relativement considérable, ne fournissent-elles que des produits médiocres et d'une valeur moindre que les forêts de l'état.

La production totale de la France, en 1876, s'est élevée à 20,400,672 mètres cubes de bois de feu, et 4,941,443 mètres cubes de bois d'œuvre dont 47 pour 100 fournis par les essences feuillues et 53 pour 100 par les résineux. La valeur totale de cette production a été de 236,755,429 francs, ce qui représente un revenu moyen de 25 fr. 78 cent. par hectare; mais il y a des écarts considérables, dus non-seulement au prix des bois suivant les localités, mais aussi au mode de traitement appliqué aux

forêts, et tandis que les unes rapportent 100 francs et plus par hectare, d'autres donnent à peine un revenu de 5 francs. Dans la conservation de Nancy, par exemple, la futaie résineuse rapporte 158 fr. 93 cent. par hectare, la futaie mélangée 73 fr. 53 cent.; le taillis sous futaie, 35 fr. 97 cent., et le taillis simple 13 fr. 45 cent. Il faut en conclure que le régime de la futaie est le seul qui convienne aux propriétaires qui, comme l'état ou les communes, ont une existence indéfinie, et peuvent immobiliser un capital qui doit profiter aux générations successives.

La plantation des terres incultes est une des meilleures spéculations que puisse faire un particulier. Lorsque les travaux sont bien dirigés et exécutés surtout en essences résineuses, ils reviennent à un prix peu élevé et peuvent facilement doubler ou même tripler en quelques années le capital qu'ils ont coûté. Ceux qui se plaignent de ne savoir que faire de leurs épargnes trouveraient là un placement non moins profitable pour eux que pour le pays. Le bois est une marchandise dont on aura toujours besoin, et dont la valeur ne peut que s'accroître, car la France est loin d'en produire ce qui est nécessaire à sa consommation. Chaque année, elle est obligée d'en faire venir du dehors une quantité considérable; en 1876, la valeur des importations de bois communs a été de 202,400,000 fr., et celle des exportations de 44,400,000 fr.; c'est donc un déficit de 158 millions que nous demandons à l'étranger de combler. Les sciages de pins et de sapins de Suède, de Norvège et de Russie entrent dans ce chiffre pour 95 millions, les merrains d'Autriche et d'Italie pour 62 millions, les bois équarris pour 15 millions, etc. C'est un champ immense ouvert à la production indigène et à l'esprit d'entreprise des capitalistes à la recherche des bonnes affaires.

II.

L'emploi des bois résulte des qualités et par conséquent de la structure du tissu ligneux. C'est en effet de la manière dont les fibres sont juxtaposées que dépendent la facilité de le travailler dans un sens ou dans un autre et la résistance qu'il peut opposer à la traction ou à l'écrasement. Chaque essence ayant une contexture particulière a par cela même des qualités spéciales qui la font rechercher pour certains usages déterminés.

Le chêne, l'arbre gaulois par excellence, est le plus précieux de tous ceux qui croissent dans la zone tempérée. Il entre pour près du tiers dans l'ensemble du peuplement des forêts de la France, car il occupe une surface, autant toutefois qu'on peut se fier aux renseignemens obtenus sur les forêts particulières, évaluée à 2,664,000 hectares. Il présente un assez grand nombre de va-

riétés dont les principales sont le chêne rouvre et le chêne pédonculé. Le premier, qui domine dans le centre de la France, dans les Vosges et dans les régions du sud-est, donne un bois propre au sciage et à la fente, se laissant facilement travailler, et recherché pour la menuiserie et l'ébénisterie. Le chêne pédonculé, au contraire, qu'on rencontre surtout dans les forêts du nord et du sud-ouest, produit un bois nerveux, résistant, propre à la charpente et aux constructions navales. Ces deux variétés sont d'ailleurs souvent mélangées, bien que la dernière préfère les plaines et les sols profonds, tandis que le chêne rouvre végète à des altitudes plus élevées et sur des sols moins fertiles. Ce sont ces préférences, au point de vue de la végétation, qui occasionnent sans doute une différence dans les qualités du bois; car lorsque ces deux variétés croissent dans les mêmes conditions de sol et de climat, elles fournissent des produits de qualité équivalente, entre lesquels le commerce n'établit aucune distinction. Exploité en taillis, le chêne donne un bois de feu estimé et un charbon d'excellente qualité.

La quantité moyenne de bois de chêne livrée annuellement à la consommation par les forêts soumises au régime forestier, c'est-à-dire par les forêts appartenant à l'état ou aux communes, s'élève à 2,392,921 mètres cubes, dans lesquels le bois de chauffage entre pour 1,736,837 mètres cubes, le bois de service pour 292,022 mètres cubes et le bois de travail et d'industrie pour 364,062 mètres cubes. Les forêts particulières, sur la production desquelles il est impossible d'avoir des données quelque peu précises, doivent en fournir au moins une quantité double, mais composée pour la plus grande partie de bois de feu.

La marine militaire demande annuellement à nos forêts 7,000 mètres cubes de chêne, dont 4,500 sont livrés directement par l'administration forestière au service des constructions navales, et dont le surplus est acheté par ce dernier aux adjudicataires des coupes; mais cette quantité est insuffisante pour les besoins, car les arsenaux font venir chaque année d'Italie une certaine quantité de bois courbans. La marine marchande et la batellerie prennent aux forêts domaniales ou communales 19,200 mètres cubes, les constructions civiles 164,000 mètres cubes de bois de charpente, les chemins de fer 60,000, l'industrie minière pour étais de mines 41,200. Le sciage et la menuiserie emploient 182,000 mètres cubes, la fabrication du merrain 70,000, celle des lattes et échalas 71,000, le charronnage 23,000, l'ébénisterie 5,000 et les industries diverses 13,000 mètres cubes.

Le sciage du chêne s'effectue, soit sur le parterre des coupes par des scieurs de long, soit par des scieries locomobiles, soit dans des scieries fixes hydrauliques ou à vapeur; mais le premier de ces

procédés tend à disparaître devant les deux autres. Les meilleurs sciages sont obtenus avec les bois gras faciles à travailler et moins exposés que les autres à se gercer. Les dimensions données aux pièces varient suivant les localités, mais partout on cherche à les débiter sur mailles, c'est-à-dire autant que possible dans le sens des rayons médullaires, de façon à ce que la surface présente les veines faites dans le bois par les couches annuelles, et soient ainsi d'un aspect plus agréable à l'œil. Une espèce de sciage qui, dans ces dernières années, a pris un grand développement est celle de la frise à parquet, pour laquelle il faut des chênes de choix; la Haute-Marne est renommée pour cette fabrication. Le merrain ne se scie pas, il se fend de façon que la fibre du bois n'étant pas interrompue, le liquide ne puisse s'infiltrer et se perdre. C'est le chêne rouvre qu'on emploie de préférence et qu'on fend, pendant qu'il est encore vert, dans le sens des rayons médullaires. Les dimensions du merrain varient suivant la nature des tonneaux qu'il doit servir à fabriquer. C'est par la fente aussi qu'on obtient des échalas de vignes et les lattes pour treillage si recherchées aux environs de Paris.

Le bois n'est pas le seul produit du chêne; l'écorce, surtout celle des jeunes arbres, contient une assez grande proportion de tannin ou acide tannique, qui, mis en contact avec la gélatine des peaux, forme avec elle le composé insoluble et imputrescible appelé *cuir*. C'est la base d'une importante industrie dans laquelle la supériorité de la France a été reconnue à toutes les expositions et se manifeste d'ailleurs par un accroissement constant dans le chiffre des exportations des peaux ouvrées. Cette supériorité est due en grande partie à la bonne qualité de nos écorces de chêne dont les nations étrangères nous demandent chaque année près de 58 millions de kilogrammes d'une valeur d'environ 15 millions de francs; par contre, nous en importons 20 millions de kilogrammes, ce qui fait une différence en faveur des exportations de 38 millions de kilogrammes. La production totale des forêts de la France étant de 327 millions de kilogrammes, il en reste pour la consommation intérieure 289 millions. Avec cette quantité, à raison de 3 kilogrammes de tan pour 1 kilogramme de peaux, on peut tanner annuellement 96 millions de kilogrammes de peaux, non compris celles qui sont préparées avec d'autres substances, telles que les écorces de bouleau, d'épicéa, d'yeuse, de sumac ou les cônes de pin maritime.

Les forêts de la France pourraient produire une bien plus grande quantité de tan, car un grand nombre de propriétaires hésitent à faire écorcer leurs taillis, soit par crainte que le bois pelé ne se vende moins bien, soit plutôt parce qu'ils redoutent pour leurs forêts les conséquences de cette opération. L'écorçage, tel qu'il a

été pratiqué jusqu'ici, ne peut se faire qu'au moment de l'ascension de la sève; c'est alors que l'adhérence entre l'écorce et le bois est le moins grande et qu'au moyen de deux incisions circulaires réunies par une incision longitudinale, on peut le plus facilement les séparer; mais ce moment est fort court, car la sève s'arrête dès que le temps se met au sec; aussi les ouvriers en profitent-ils pour exiger des salaires très élevés. Ce n'est pas tout, la sève dans le nord de la France ne se met en mouvement qu'au mois de juin, quelquefois même plus tard; il faut alors retarder les exploitations jusqu'au milieu de l'été, ce qui diminue la puissance reproductive des souches et fait perdre la valeur d'une feuille, puisque si le bois avait été coupé au printemps, la sève perdue aurait produit une pousse, ou une *feuille* pour nous servir du terme technique. Pour remédier à ces inconvéniens, M. Maitre a inventé un appareil, perfectionné depuis par M. Nomaison, qui permet d'écorcer le bois en tout temps. Cet appareil se compose d'une chaudière verticale, tubulaire et cylindrique avec foyer intérieur et réservoir d'eau entourant la boîte à fumée. La vapeur, chauffée à 170 degrés, est amenée par des tubes dans les récipiens hermétiquement clos où se trouvent les bois débités à la longueur ordinaire. Après un contact d'une heure et demie environ, l'écorce se gonfle et se détache avec la plus grande facilité, lors même que le bois aurait plusieurs mois de coupe. Cette écorce, convenablement séchée, est aussi bonne que celle qui est récoltée en sève et coûte à peu près le même prix. Mais le véritable bénéfice de cette invention est pour le propriétaire, qui peut écorcer ainsi des bois qu'il aurait laissés intacts, et qui peut faire ses exploitations en temps opportun et sans nuire à la végétation de son taillis.

Le hêtre est après le chêne la principale essence feuillue de nos forêts; son bois, d'un tissu homogène, d'un grain fin, facile à travailler, présente une grande résistance à la compression, à l'extension et à la flexion, mais il résiste mal aux alternatives de sécheresse et d'humidité, et, lorsqu'il est sous un gros volume, il est sujet à se fendre et à gauchir; aussi n'est-il pas propre à la charpente; par contre, il est utilisé dans les travaux hydrauliques comme pilotis et surtout comme traverses dans les constructions de chemins de fer; mais il faut que ces traverses soient mises à l'abri d'une décomposition trop rapide par l'injection d'une substance antiseptique. Celle qu'on emploie de préférence est une dissolution de sulfate de cuivre, dans la proportion de 1^k 500 de sel pour 100 kilogrammes d'eau, qu'on fait pénétrer dans le bois au moyen de la pression. Les tronces de hêtre encore vertes, munies de leur écorce et découpées à la longueur de deux traverses, sont rangées dans un chantier; l'une des extrémités de ces tronces est

enveloppée d'une toile imperméable qui communique par l'intermédiaire d'un tube en caoutchouc avec un réservoir placé à 10 mètres au-dessus du sol et qui contient la substance à injecter. La pression due à cette élévation, exercée sur la section de la pièce, suffit pour en expulser la sève et pour y substituer le liquide conservateur. La durée de l'opération varie suivant le degré de siccité du bois, la grosseur des tronces et l'état de l'atmosphère; mais elle est d'au moins cinq heures. Une fois injectées, les billes sont débitées en traverses à l'aide d'une scie mécanique. Un autre procédé consiste à injecter les traverses en les plaçant dans un cylindre dans lequel on fait passer un courant de vapeur d'eau qui entraîne les gaz et les matières solubles contenues dans le tissu ligneux et qu'on condense ensuite de manière à opérer dans le cylindre un vide à peu près complet. On introduit alors le liquide antiseptique auquel on donne une pression de 6 à 8 atmosphères, et qui pénètre dans tous les pores du bois. L'opération ne dure qu'une demi-heure et ne revient pas à plus de 70 centimes par traverse, tandis que par le premier procédé le coût est de 1 franc. Certaines compagnies de chemins de fer préfèrent la créosote au sulfate de cuivre; d'autres, après avoir carbonisé le bois pour en détruire les élémens fermentescibles, l'immergent dans un bain de coaltar pour le mettre à l'abri du contact de l'air. Les traverses ainsi préparées ont une durée moyenne de dix à douze ans et coûtent, rendues sur place, environ 3 fr. 50 cent. l'une. Dans les forêts soumises au régime forestier, 75,000 mètres cubes de hêtre sont annuellement débités de cette façon.

C'est surtout comme bois d'industrie que le hêtre est recherché. On le scie en planches et en madriers de diverses dimensions pour l'employer ensuite dans l'ébénisterie et la carrosserie. On en fait des pieds de tables, des châssis et panneaux de lits, des fonds et des sièges de voitures, des meubles de cuisine, etc.; on le fend en douelles pour la fabrication des tonneaux à encaquer les harengs, le beurre, le savon et autres matières solides; on le travaille en forêt pour faire des sabots, des jantes de roues, des moyeux de voitures, des oreilles de charrues, des sébiles, des plats, des bois de chaises, des attelles de colliers, des bâts, des cerches pour tamis, des pelles, des galoches, des boîtes à sel, des jouets d'enfans, des soufflets, des bois de brosse, des formes de boutons et une multitude d'objets divers dont l'exposition nous offre les innombrables échantillons. Toutes ces industries, spécialisées suivant les localités, occupaient jadis un grand nombre d'ouvriers qui passaient en quelque sorte leur vie dans les bois; on n'en rencontre plus aujourd'hui que fort peu, la plupart déjà âgés, car les nouvelles générations dédaignent ces travaux qui faisaient vivre honnêtement

leurs pères et préfèrent le séjour de la ville et le salaire aléatoire des ateliers. On est donc obligé d'avoir recours à des machines pour débiter tous ces bois, et il n'est pas de forêt importante qui n'ait à proximité une ou plusieurs scieries munies de tout l'outillage nécessaire pour transformer les bois suivant les besoins du pays.

Le hêtre donne aussi un excellent chauffage, et bien souvent, lorsque les frais de transport sont trop élevés ou que le bois d'industrie n'est pas très demandé, on préfère le transformer en bois de feu. C'est un chauffage de luxe qui brûle avec une flamme claire, d'une grande puissance calorifique et qui convient particulièrement à certaines usines, comme les verreries, qui réclament une chaleur vive et continue. Une grande partie des produits des forêts de hêtre de la Seine-Inférieure sont employés de cette façon dans les verreries du voisinage. Sur les 9,185,310 hectares de forêts que possède la France, le hêtre occupe une surface d'environ 1,745,000 hectares ou 19 pour 100 de l'étendue totale. Les forêts soumises au régime forestier produisent annuellement 1,284,223 mètres cubes, sur lesquels 80 pour 100 sont débités en chauffage, et le surplus en bois d'œuvre.

Le châtaignier est très inégalement réparti sur la surface du territoire. A part quelques forêts des environs de Paris, on ne le rencontre que dans le centre et dans le midi de la France; mais dans ces régions il est plutôt un arbre fruitier qu'un arbre forestier, et il y constitue des vergers plutôt que des forêts. Comme il se carie facilement, il donne peu de bois de charpente, mais il produit des perches de mines et du merrain de bonne qualité. Exploité en taillis, il pousse vigoureusement et peut fournir dès les quatre ou cinq premières années des cercles pour tonneaux; à un âge plus avancé, c'est-à-dire vers vingt ou vingt-cinq ans, il sert à faire des treillages et des échalas de vignes très estimés; c'est à cette fabrication que sont affectés tous les produits des forêts de Marly, de Montmorency, de l'Isle-Adam, ainsi que de celles des Basses-Pyrénées et des Pyrénées-Orientales. L'hectare de châtaignier à vingt-cinq ans ne se vend pas moins de 3,000 francs sur pied, ce qui représente un revenu net et annuel de 120 francs, égal à celui des meilleures terres.

Le frêne se trouve surtout dans les forêts de l'est et du nord-est, mais il est toujours mélangé dans une plus ou moins forte proportion avec d'autres essences. Cet arbre, qui peut atteindre 30 mètres de hauteur et 3 mètres de circonférence, donne un bois élastique, tenace, peu sujet à se tourmenter, mais qui, exposé aux alternatives de sécheresse et d'humidité, se pourrit facilement; peu employé dans les constructions, il est recherché pour la menuiserie et la carrosserie, qui consomment les cinq sixièmes des

30,000 mètres cubes que produisent les forêts soumises au régime forestier; le surplus est employé comme étais de mines.

Le charme est commun dans les forêts du nord et de l'est de la France, où il se montre soit à l'état d'essence dominante, soit mélangé avec le chêne, le hêtre ou le bouleau; il occupe une superficie de 1,102,000 hectares, c'est-à-dire 12 pour 100 de l'étendue totale des forêts; c'est un arbre de moyenne grandeur qui produit un bois dense, tenace, propre à la confection des outils, des roues d'engrenage, des manches de parapluie, des formes de chaussures, des bois de tour, etc. Exploité en taillis, il donne des perches de mines et un chauffage qui peut être considéré comme le meilleur que nous possédions. On évalue à 1,116,000 mètres cubes la production totale du charme dans les forêts domaniales et communales; dans ce chiffre, le bois d'œuvre entre pour 38,500 mètres cubes et le bois de feu pour 1,077,500.

Les autres essences feuillues sont moins répandues que les précédentes; mais, sur les points où elles se rencontrent dans une assez forte proportion, elles donnent naissance à des industries spéciales qui souvent font la prospérité d'une contrée et dont les spécimens se rencontrent soit au Champ de Mars, soit au Trocadéro. Le tilleul a une écorce fibreuse dont on fait des cordes à puits et des liens pour les gerbes de blé; l'érable sert à faire des meubles de luxe et des instrumens de musique; l'orme est recherché pour le charronnage, le bouleau est employé à la fabrication des sabots et des allumettes; le tremble, débité en petites lanières, est tissé en nattes et en tapis de table, ou entre dans la composition de la pâte à papier; l'alisier fournit des manches d'outils, le merisier des bois d'ébénisterie, etc.

Les essences résineuses ne sont pas moins précieuses que les essences feuillues. Bien que moins répandues que ces dernières, puisqu'elles ne couvrent dans leur ensemble qu'une superficie de 1,837,000 hectares, c'est-à-dire seulement le cinquième de l'étendue totale du sol forestier, elles donnent une quantité de bois d'œuvre plus considérable. Elles en fournissent en effet 2,610,617 mètres cubes, tandis que les forêts feuillues n'en produisent que 2,322,826. Cette différence tient d'une part à la forme des arbres dont les tiges allongées et sans branches sont, dans presque toute leur longueur, utilisées pour le travail; d'autre part, à ce que les forêts résineuses ne pouvant être exploitées en taillis sont nécessairement aménagées à d'assez longues révolutions qui permettent aux arbres de prendre les dimensions qui les rendent aptes à de nombreux usages.

Parmi les arbres résineux de nos régions, le sapin est le plus important, aussi bien sous le rapport de la surface qu'il occupe que

sous celui des produits qu'il fournit. Il couvre environ 643,000 hectares des régions montagneuses de la France; mais c'est surtout dans la chaîne des Vosges, du Jura et des Pyrénées que, soit à l'état pur, soit mélangé avec l'épicéa ou le hêtre, il forme d'immenses massifs dont l'aspect grandiose étonne ceux qui y pénètrent pour la première fois. Le bois du sapin est peu résineux, léger, mais élastique, nerveux et d'une grande résistance à la flexion et à la traction. Ces qualités ne se présentent pas au même degré sur tous les sujets, car la nature du sol, l'altitude et l'exposition influent sur la végétation et agissent par contre-coup sur la qualité du bois. Le sapin est employé dans les constructions comme charpente de bâtiment et échafaudages; dans la marine, comme planchers de ponts, mâtures et bordages (1); dans la menuiserie, comme bois de sciage pour la confection des meubles communs, des cloisons, des planchers, des lambris, des portes, etc. Excellent bois de fente, il donne des bardeaux pour les toitures, et pour abriter dans les campagnes les murs des maisons contre les pluies; des merrains pour cuves, seaux, des bannes de vendange; des cerches pour la fabrication des boîtes à fromage; on en fait encore des tuyaux de fontaines, des bondes de tonneaux et de la pâte à papier. La sciure des nombreuses scieries des Vosges qui n'est pas utilisée sur place est envoyée à la compagnie des petites voitures à Paris, pour servir de litière à ses chevaux. Le sapin donne un bois de chauffage médiocre, brûlant vite et sans grande puissance calorifique.

L'épicéa occupe dans l'ensemble des forêts une aire de 275,000 hectares environ. Essence montagneuse, il végète à une altitude supérieure à celle du sapin et forme sur la frontière orientale une longue bande qui du nord au sud s'étend sur les sommets des Vosges, les plateaux élevés du Jura et les régions moyennes des Alpes. Il donne un bois tendre, léger, à grain régulier, susceptible d'un beau poli, sonore, propre à la fente et à la menuiserie, mais trop peu résistant pour être employé dans les constructions.

Le mélèze est avant tout l'arbre des hautes régions, dont il couvre

(1) Une commission nommée en 1840 pour expérimenter les différentes espèces de bois propres à la mâture a donné la préférence aux sapins du département de l'Aude; voici comment elle s'exprime : « Sous le rapport de la résistance on voit qu'à l'exception du pin des Florides, dont le grain et la pesanteur se rapprochent des bois durs, les sapins provenant des forêts de l'Aude l'emportent sur tous les autres bois qui leur ont été comparés, même sur les pins sylvestres de Riga exclusivement employés jusqu'ici à nos mâtures... On peut donc conclure que le climat influe sur la force des bois d'une manière bien plus énergique que la lenteur et la régularité de la croissance; et qu'au lieu d'attendre trois cents et quatre cents ans comme on a été obligé de le faire dans la Norvège et la Russie pour obtenir des bois propres à la grosse mâture, on pourrait obtenir les mêmes dimensions, sans craindre de diminution de force, en cent quatre-vingts ou deux cents ans dans le nord de la France et en cent cinquante ou cent soixante ans dans les provinces méridionales. »

184,000 hectares; mais il ne se rencontre à l'état spontané que sur les sommets des Alpes et manque dans tous les autres massifs montagneux; il croît très lentement et donne un bois à grain fin et serré, lourd, résineux, souple, ne se gerçant pas, et d'une grande durée. Il est de qualité supérieure pour les charpentes et les sciages, et pourrait, ainsi que le chêne, être employé dans la marine comme bordages et même comme membrures; on en fait aussi des traverses de chemins de fer, des merrains, des échalas, des poteaux télégraphiques, etc.

Le pin sylvestre n'occupe pas moins de 413,000 hectares; c'est un arbre des plaines du nord de l'Europe, qui n'existe en France à l'état spontané que dans les régions montagneuses de moyenne élévation. Partout ailleurs il a été introduit artificiellement; robuste et peu exigeant, poussant également bien dans les sables arides et dans les terres tourbeuses, sur le calcaire et sur le silice, il est l'essence transitoire par excellence pour repeupler les terrains incultes et amender le sol avant d'y introduire d'autres essences plus précieuses. Les montagnes de l'Auvergne, les plaines crayeuses de la Champagne, les terres marécageuses de la Sologne sont, grâce au pin sylvestre, en train de se transformer. La qualité de son bois varie suivant les lieux qui l'ont produit. Dans le nord, où la végétation est lente, les couches annuelles minces et régulières, le bois est homogène, facile à travailler et propre à la menuiserie fine; plus au sud, le tissu se lignifie davantage, devient plus résistant, plus propre aux constructions et particulièrement à la mâture. Le pin maritime, qui s'étend aujourd'hui sur plus de 700,000 hectares, a, comme le pin sylvestre, été introduit en grande partie artificiellement et sert comme lui au repeuplement des parties incultes, surtout dans les régions méridionales et dans les landes de Gascogne. Il fournit un bois de qualité médiocre, mais, soumis à l'opération du gemmage, il donne une résine abondante qui fait l'objet d'une industrie considérable. Les autres espèces résineuses, sauf le pin cembro et le pin à crochet, sont trop peu répandues pour mériter une mention spéciale.

En présence des essences que nous possédons en France, qui ont toutes leurs aptitudes spéciales, pouvant végéter sur tous les sols, il ne semble pas qu'il soit réellement utile d'introduire chez nous des espèces exotiques, qui peut-être ne nous rendraient pas les mêmes services que les nôtres. Pour qu'il y ait intérêt à propager une plante nouvelle dans un pays, il faut d'abord que cette plante ne prenne pas la place d'une plante indigène plus utile, ensuite qu'il soit plus profitable de la produire soi-même que de la faire venir des lieux où elle croît spontanément. Or parmi les essences forestières, nous ne connaissons jusqu'ici que l'eucalyptus qui ré-

ponde à ces conditions et qui, non-seulement par la rapidité de sa croissance, mais par l'influence qu'il exerce sur la salubrité d'une contrée, mérite réellement qu'on cherche à l'introduire partout où il pourra s'acclimater. Mais il exige un terrain profond et un climat chaud, et il est peu probable qu'il puisse jamais franchir les limites de la région méditerranéenne.

Parmi les industries que nous avons mentionnées comme consommant une assez grande quantité de produits ligneux figure celle de la fabrication du papier. Jusque dans ces derniers temps, celui-ci était fait avec des chiffons qu'on soumettait à des opérations de lavage et d'effilochage, de façon à en former une pâte qui, étendue à la main dans une forme, ou répandue sur une toile métallique sans fin, était ensuite pressée entre des cylindres de feutre. On obtenait ainsi soit le papier à la feuille, soit le papier au rouleau, auquel une dissolution de colle-forte et d'alun donnait sa consistance définitive. L'augmentation continue de la consommation et la rareté croissante du chiffon conduisirent les fabricans à recourir à d'autres matières fibreuses végétales; on a employé la paille des céréales, les roseaux, l'alfa, l'écorce des bambous, les tiges de pommes de terre, etc.; mais on a dû, en partie du moins, renoncer à ces substances qui ne donnent qu'un papier commun, et aujourd'hui on s'en tient presque exclusivement au bois. Celui-ci, débité en bûches à la longueur ordinaire, est désagrégé au moyen d'une meule de grès; les fibres entraînées par un courant d'eau passent à travers plusieurs caisses et cylindres de toile métallique; les plus grossières sont arrêtées au passage et servent à faire les papiers communs; les autres, condensées peu à peu, finissent par donner une pâte que l'on comprime et que l'on peut, soit mélanger immédiatement avec la pâte de chiffons, soit expédier au loin après l'avoir séchée. Cette pâte entre pour une proportion de 20 à 40 pour 100 dans la composition du papier et remplace une égale quantité de pâte de chiffons; elle procure ainsi une économie considérable, car elle ne vaut que 30 francs les 100 kilogrammes, tandis que cette dernière se paie de 140 à 180 francs. Les bois qui conviennent le mieux sont ceux du tremble et du bouleau; les autres essences ont une fibre plus courte et donnent par conséquent un papier moins consistant. On évalue à 100 millions de kilogrammes la quantité de papier fabriquée en France; il y entre 25 millions de kilogrammes de pâte de bois produite par environ 100,000 stères; mais la France n'en fournit que 16 millions de kilogrammes, le surplus est importé de l'étranger.

Une autre industrie qui réclame également une grande quantité de bois est l'industrie minière, à laquelle il ne faut pas moins de 740,000 stères pour en faire des étais de galeries. Les trois prin-

cipaux groupes de la production houillère en France sont ceux du nord, du centre et du midi; ils s'étendent sur une superficie de 4,648 hectares et présentent des couches d'une épaisseur qui varie depuis quelques millimètres jusqu'à 16 mètres. Ces couches sont exploitées au moyen de puits d'où partent les galeries d'extraction, dans lesquelles, pour éviter les éboulemens qui compromettraient la vie des hommes et la sécurité de l'entreprise, on est obligé d'avoir recours à des soutènemens en maçonnerie ou en bois. Lorsqu'on emploie ce dernier, et c'est toujours le cas pour les galeries secondaires et souvent même pour les galeries permanentes, on établit de distance en distance et dans un plan perpendiculaire à la direction de la galerie des cadres dont on garnit l'intervalle, soit avec des planches, soit avec des perches, qui maintiennent les terres et en empêchent l'effondrement. Les qualités qu'on demande aux bois employés sont la résistance à l'écrasement et à la compression, l'élasticité et la durée. En tenant compte de ces diverses exigences, les essences qu'on préfère pour bois d'étais sont d'abord le chêne et le châtaignier, puis viennent le pin sylvestre, le pin maritime, le frêne, le saule, l'aune, le bouleau et le charme. Les autres essences, telles que le hêtre, le tilleul et le peuplier, s'altèrent trop rapidement pour être employées. On cherche quelquefois, il est vrai, à les soumettre à des procédés de conservation, et celui qui paraît avoir donné les meilleurs résultats, aussi bien au point de vue de l'économie qu'au point de vue de la conservation, est l'immersion des bois pendant huit jours dans une dissolution de sulfate de fer. Les bois de mines sont faits, soit avec les brins de taillis assez forts pour être employés à cet usage, soit avec les brins provenant des éclaircies de futaie; la quantité consommée en 1876 s'est élevée à 740,000 stères; mais la production indigène, dont une partie a été exportée, a été de 910,550 stères, d'une valeur de 15,700,000 francs, ce qui porte à 17 fr. 25 cent. le prix du stère rendu à la mine. En déduisant le transport et les frais de façon, le stère sur pied ressort à 6 fr. 50 cent. environ.

Sur les 20,400,672 mètres cubes de bois de feu produits par les forêts de la France, le tiers au moins est transformé en charbon pour l'industrie métallurgique ou pour la consommation courante. La carbonisation a pour objet d'enlever au bois les substances qui ne servent pas à la combustion, de façon à obtenir sous le plus petit volume la plus grande puissance calorifique. A l'état ordinaire, c'est-à-dire après huit mois de coupe, le bois contient environ 40 pour 100 de carbone, 40 pour 100 d'eau de composition et 20 pour 100 d'eau hygrométrique. Dans aucun cas, le rendement en carbone obtenu par la carbonisation ne saurait donc dépasser 40 pour 100, mais dans la pratique il reste bien au-dessous de ce chiffre. On carbonise géné-

ralement le bois sur le parterre de la coupe, en le disposant en forme de meule qu'on recouvre d'une couche de terre et dans laquelle on met le feu; la combustion s'opère lentement, lançant par divers soupiraux ménagés dans cette espèce de volcan des colonnes épaisses de fumée jaunâtre; l'opération dure dix-huit jours et ne donne guère en charbon plus de 18 à 20 pour 100 du poids du bois employé. La faiblesse de ce rendement a depuis longtemps préoccupé les industriels comme les propriétaires de forêts, qui ont cherché à y remédier par l'emploi de procédés plus perfectionnés. La carbonisation en vase clos fournit un rendement bien supérieur et permet en outre de recueillir les gaz pyroligneux qui servent à la fabrication du goudron et de l'acide acétique; mais ces appareils, établis à demeure fixe, exigent le transport à l'usine des bois employés et augmentent le plus souvent les frais au point de compenser et au-delà les bénéfices qu'ils procurent. Dans ces derniers temps, deux inventeurs, M. Moreau et M. Dromart, ont imaginé, chacun de son côté, des fours mobiles qui, pouvant être installés dans la forêt même, évitent le transport du bois, et qui, négligeant la récolte des gaz pyroligneux, n'ont pour objet que d'augmenter le rendement en charbon. Leur procédé, qui paraît être aujourd'hui entré dans la pratique, permet d'obtenir 25 pour 100 de charbon, ce qui est une augmentation de 30 pour 100 sur le rendement ordinaire. Ce charbon d'excellente qualité est, suivant la manière dont on conduit l'opération, rendu à volonté dur ou mou et propre à être employé soit dans la métallurgie, soit dans la cuisine. Il y a dans cette invention un progrès réel dont profiteront et les propriétaires de bois qui verront leurs revenus s'augmenter et les consommateurs qui se trouveront ainsi plus abondamment pourvus.

Le liège est le produit de la couche subéreuse qui recouvre l'écorce d'un chêne particulier dit *chêne-liège*, qu'on rencontre principalement en Algérie, en Espagne et dans le midi de la France. Jusqu'à l'âge de douze ans, l'arbre ne produit qu'un liège dur, coriace, irrégulier, dont on se sert seulement pour faire des bouées ou fabriquer le *noir d'Espagne;* mais après l'enlèvement de cette première couche, qu'il faut pratiquer avec soin pour ne pas entamer le *liber*, il s'en forme de nouvelles qui, n'étant plus comprimées par l'épiderme, se développent régulièrement et donnent le liège avec lequel on fabrique les bouchons. Il faut dix années environ pour qu'elles aient atteint l'épaisseur désirable, et l'enlèvement peut se répéter tous les dix ans jusqu'à l'âge de cent cinquante ans. L'industrie de la fabrication des bouchons occupe en France une quarantaine de communes des départemens du Var et du Lot-et-Garonne. Autrefois cette fabrication se faisait à la main et ne rendait guère que 1,500 bouchons par jour et par ouvrier;

aujourd'hui, avec les machines, on arrive au chiffre de 5 à 6,000. La consommation des bouchons s'est accrue au point que les importations, qui en 1855 représentaient une valeur de 257,000 francs, ont atteint en 1876 le chiffre de 2,940,000 francs. Le montant des exportations n'est que de 570,000 francs.

Mentionnons enfin, parmi les produits ligneux qui figurent à l'exposition, de magnifiques échantillons d'érable et de frêne, qui, polis et imprégnés d'une substance colorante, ont l'aspect du marbre et peuvent rivaliser avec les plus beaux bois d'ébénisterie exotiques.

III.

Une question dont la solution aurait des conséquences considérables, et qui a depuis quelques années provoqué les investigations des esprits chercheurs, celle de la météorologie forestière, a donné lieu à des travaux qui ne pouvaient manquer de trouver place à l'exposition. Depuis fort longtemps déjà, puisqu'il en est fait mention dans Bernard de Palissy, on a signalé une certaine corrélation entre la présence des forêts et le climat d'une contrée. On avait cru s'apercevoir que le déboisement de certaines régions y avait amené des perturbations atmosphériques, accru les écarts de température, diminué la quantité de pluie tombée, et, comme conséquence, provoqué une certaine irrégularité dans le régime des cours d'eau; mais ces faits n'avaient pas été l'objet d'observations précises et directes, puisque ceux qui les signalaient n'avaient pu comparer l'état du climat à deux époques différentes, et qu'un long temps s'était souvent écoulé entre le moment où les forêts couvraient le sol et celui où elles avaient entièrement disparu. Un certain doute subsistait donc, sinon sur l'exactitude des faits signalés, du moins sur la cause qui les avait produits, et nombre de personnes, même parmi les plus autorisées, ont jusqu'aujourd'hui refusé de reconnaître aux forêts l'influence que l'opinion générale persiste à leur attribuer. Nous ne reviendrons pas sur les controverses qui se sont élevées à ce sujet, notamment lorsque, sous l'empire, on a agité la question d'aliéner toutes les forêts de l'état pour en employer le prix à l'exécution de grands travaux publics; mais nous rappellerons que c'est à partir de ce moment surtout qu'on a senti la nécessité de faire la lumière sur ce point, de pouvoir s'assurer d'une manière tangible de l'existence de phénomènes que beaucoup qualifiaient de conjectures, et de contrôler les raisonnemens théoriques par des expériences directes.

Les progrès réalisés par la météorologie dans ces dernières années facilitèrent ces études, et il était naturel, lorsque de toutes parts on établissait des stations pour étudier les mouvemens généraux

de l'atmosphère, de se demander si ces mouvemens n'étaient pas affectés par certaines circonstances locales et si réellement les forêts exerçaient l'action qu'on leur supposait. C'est à l'ensemble des travaux entrepris dans cette direction qu'on a donné le nom de météorologie forestière, et nous en avons ici même déjà exposé les principes et les résultats (1). Si nous revenons sur ce sujet, c'est parce que ces résultats ont été pleinement confirmés par les observations postérieures, et qu'ils peuvent dès aujourd'hui être considérés comme la conséquence d'une loi générale.

A part quelques expériences isolées faites par les agens forestiers dans diverses régions de la France, notamment par MM. Cantegril et Bellaud dans la Meurthe, c'est à l'école de Nancy que revient l'honneur d'avoir commencé en 1866 des observations suivies et méthodiques qui, continuées jusqu'aujourd'hui, sont consignées dans un rapport adressé par M. Mathieu au président du conseil d'administration des forêts. Quelques années plus tard, en 1873, M. Fautrat, sous-inspecteur des forêts à Senlis, a entrepris de son côté une série d'observations analogues, quoique conçues d'une manière différente et qui ont fait l'objet de plusieurs communications à l'Académie des sciences (2).

M. Mathieu a établi ses stations d'observations, l'une aux Cinq-Tranchées, à 8 kilomètres de Nancy, au milieu de la forêt de Haye; la deuxième à Bellefontaine, sur la limite même de la forêt, et la troisième à Amance, à 16 kilomètres de Nancy, en terrain découvert et dans une région qui, sans être dépourvue de bois, est plus spécialement agricole. Il y a installé des pluviomètres, des thermomètres et des atmidomètres pour mesurer l'évaporation. Ses observations, continuées depuis douze années, l'ont conduit aux résultats suivans, qui se sont toujours reproduits et qui peuvent être considérés comme acquis. En forêt, la température moyenne est toujours plus basse qu'en terrain découvert; mais la différence est moins sensible en hiver qu'en été; les températures maxima y sont toujours plus basses, et les températures minima plus élevées;

(1) Voir la *Revue* du 1er juin 1875.

(2) Ces expériences, auxquelles M. Fautrat prenait le plus vif intérêt et pour lesquelles il avait fait des sacrifices personnels assez considérables, vont probablement être interrompues, car cet agent, distingué à tous égards, ayant eu le malheur de déplaire à un personnage politique du département, vient d'être changé de résidence. C'est une mesure très regrettable, non-seulement à cause de celui qui en est l'objet et des travaux qu'il laisse en suspens, mais parce que l'intervention de la politique dans l'administration amoindrit les fonctionnaires aux yeux des populations et leur enlève toute autorité réelle. Qu'un ministre change ou révoque un préfet qui ne pense pas comme lui, c'est dans l'ordre; mais qu'une administration non politique se laisse imposer le renvoi d'un fonctionnaire qui n'a pas démérité, qui doit son emploi non à la faveur, mais aux épreuves qu'il a subies, c'est accepter une humiliation qu'il eût été de sa dignité, surtout sous un gouvernement républicain, de repousser absolument.

en forêt, le refroidissement et l'échauffement se produisent avec plus de lenteur, la température y est plus égale du jour à la nuit, d'un jour à l'autre, de saison à saison; les chaleurs et les froids subits, s'ils n'ont pas de durée, ne s'y font pas sentir; d'où l'on peut conclure que, si les forêts tendent à abaisser la température générale d'un pays, par contre elles en diminuent les écarts et elles éloignent de la contrée les météores dangereux.

Par cela seul que la température y est plus basse, il doit pleuvoir davantage sur un sol boisé que sur un sol nu, puisque la condensation des vapeurs y est plus abondante. M. Mathieu a constaté en effet que la quantité de pluie qui tombe dans une région boisée est de 6 pour 100 supérieure à celle qui tombe dans une région dénudée; le couvert de la forêt retient environ un dixième de cette eau; mais, comme l'évaporation est moins considérable sous bois que hors bois, le sol de la forêt conserve encore son humidité après que les terres labourées sont depuis longtemps desséchées.

Ces résultats sont confirmés par les observations faites par M. Fautrat aux environs de Senlis. Voulant éviter qu'on pût arguer de l'éloignement des stations pour en contester les résultats, cet agent a établi ses postes d'observations très près l'un de l'autre. L'une de ses stations est située dans la forêt d'Halatte, peuplée de bois feuillus, près du village de Fleurines. Afin de connaître exactement la quantité de pluie tombée, il a placé un de ses pluviomètres à 7 mètres au-dessus d'un massif de la forêt, et l'autre en plaine, à la même hauteur, à 200 mètres seulement du premier. Il a constaté que depuis 1874 il est tombé année moyenne 662 millimètres d'eau au-dessus du massif boisé, et seulement 645 millimètres en plaine, ce qui constitue en faveur de la forêt une différence de 17 millimètres. Le psychromètre indique également que le degré de saturation de l'air au-dessus du bois est plus grand qu'en terrain découvert. M. Fautrat ne s'en tint pas là et voulut savoir si les arbres résineux agissaient de la même façon que les bois feuillus; à cet effet il établit une seconde station près du village du Thiers, et installa l'un des postes dans la forêt d'Ermenonville, au milieu d'un peuplement de pins sylvestres de vingt-cinq ans, et l'autre en terrain découvert, à 300 mètres environ du premier. Comme à la station de Fleurines, des pluviomètres furent placés de façon à pouvoir comparer la quantité d'eau tombée au-dessus du massif à celle que reçoit le sol. L'action de la forêt s'est ici fait sentir avec bien plus d'énergie encore que dans le cas précédent, car la quantité moyenne de pluie tombée au-dessus du massif a été de 722^{mm}, tandis qu'en terrain découvert elle n'a été que de 658^{mm}, soit, en faveur de la forêt, une différence de 64 millimètres.

En présence de ces faits, qui se reproduisent toujours les mêmes et que corroborent des observations faites sur d'autres points de la France, notamment dans le département de l'Aude par M. Cantegril, conservateur à Carcassonne, on peut affirmer comme une loi que les forêts, surtout les forêts résineuses, augmentent notablement la quantité de pluie qui tombe dans une région. Ce phénomène est facile à expliquer, car les forêts, en abaissant la température, provoquent la condensation des vapeurs contenues dans les vents humides qui viennent à souffler; d'un autre côté, ces vents, arrêtés par les arbres, sont forcés de s'élever dans l'atmosphère pour surmonter cet obstacle; ils se trouvent ainsi comprimés par les couches supérieures et laissent échapper l'eau qu'ils tiennent en suspension. Dans une région dénudée, le sol s'échauffe rapidement, échauffe l'air ambiant, qui se dilate, s'élève et entraîne, sans les condenser, les vapeurs amenées par les courans atmosphériques. Ces vapeurs ne se résolvent en pluie que lorsqu'un vent contraire, venant arrêter le courant primitif, les condense, par la pression qu'il exerce. En région boisée au contraire, l'air ne s'échauffe pas, et l'humidité se condense naturellement sans perturbation atmosphérique.

Une grande partie de la pluie qui tombe sur les massifs boisés est arrêtée par le feuillage et restituée plus tard directement à l'atmosphère, il n'en arrive jusqu'au sol que de 60 à 70 pour 100 environ, tandis qu'en terrain découvert ce déchet n'existe pas. Mais les tableaux de M. Fautrat indiquent que cette différence est plus que compensée par la différence d'évaporation qui se produit de part et d'autre. En plaine, où le soleil et le vent exercent leur action sans obstacle, l'évaporation est cinq fois plus considérable qu'en forêt, où le dôme de feuillage et la couche des feuilles mortes forment des écrans contre l'action solaire, et où la tige des arbres supprime l'action du vent. Si donc le sol de la forêt reçoit moins d'eau que celui de la plaine, par contre il en conserve davantage et l'emmagasine dans les couches inférieures. C'est ainsi que les forêts contribuent à alimenter les sources et donnent aux cours d'eau un niveau à peu près constant. Aussi, s'il est utile que partout les montagnes soient boisées, c'est surtout dans les pays chauds que la présence des forêts est nécessaire, car non-seulement elles y abaissent la température, mais elles y amènent de l'eau sans laquelle aucune végétation n'est possible.

Il faut savoir beaucoup de gré à MM. Mathieu et Fautrat d'avoir entrepris ces études et de la persévérance qu'ils ont mise à suivre, pendant de longues années, ces observations continues et monotones. En les faisant connaître à ceux pour qui l'exposition n'est pas un simple spectacle, ils ont démontré expérimentalement que les forêts exercent une action réelle sur le climat d'une contrée,

et ont fait passer dans le domaine des faits acquis à la science des phénomènes qui jusqu'ici étaient restés dans celui des conjectures. Il serait très désirable que des observations semblables pussent être multipliées et étendues à toute la France; on arriverait ainsi à pouvoir formuler des lois générales dont la connaissance serait très précieuse pour l'agriculture comme pour l'industrie.

IV.

De toute l'exposition de l'administration des forêts, c'est devant les plans en relief des travaux de reboisement des dunes et des montagnes que les hommes spéciaux s'arrêtent de préférence. Ces travaux en effet, qui sont d'une importance capitale, présentent dans l'exécution des difficultés nombreuses dont il est intéressant de savoir comment on a triomphé.

Tout le monde connaît, au moins par ouï dire, la vaste plaine, située à l'extrémité sud-ouest de la France, qui s'étend, en suivant le littoral, depuis l'Adour jusqu'à l'embouchure de la Loire, et dont une partie forme le département des Landes. Cette plaine reçoit les sables que l'Océan dépose sur le rivage, et qui, poussés par le vent d'ouest, s'avancent dans l'intérieur en formant des collines et des vallées. L'aspect de ces collines est désolé; à pente abrupte du côté des terres, tantôt isolées, tantôt disposées en chaînes entrecoupées de cols, elles ressemblent aux flots solidifiés d'une mer en fureur. La couche sous-jacente est un tuf, composé de sable agglutiné par de l'argile, appelé *alios*, d'une consistance pierreuse, d'épaisseur variable et absolument imperméable. Les eaux qui s'accumulent dans les bas-fonds, ne trouvant aucun écoulement, restent stagnantes et deviennent une cause d'insalubrité. Le sol, brûlé pendant l'été, noyé pendant l'hiver, paraissait impropre à toute culture, et, jusqu'à ces derniers temps, ne produisait que des fougères, des ajoncs et des bruyères à peine suffisantes pour nourrir quelques maigres troupeaux. Le sable déposé par la mer sur le rivage est composé de molécules si ténues que le moindre vent les déplace et les transporte dans l'intérieur, où elles s'accumulent le long de la côte en formant un bourrelet qu'on appelle *la dune;* ces molécules, ne présentant aucune consistance, sont bientôt enlevées et poussées en avant où elles s'amoncellent de nouveau à une certaine distance de l'emplacement qu'elles ont abandonné. Le vent, qui en est l'unique moteur, n'agit pas également dans tous les sens et produit dans la forme et dans la marche des dunes des changemens continuels; tantôt accumulant les sables, tantôt creusant des gorges, il pousse en avant toute cette masse qui enterre sur son passage les champs cultivés, les villages et les forêts. Cette marche est plus

ou moins rapide, suivant la force et la durée du vent. Parfois elle se ralentit, mais il suffit d'un ouragan pour lui faire rattraper le temps perdu, et l'on a vu des dunes s'avancer de plus de 60 centimètres dans l'espace de trois heures ; en moyenne on peut compter sur une progression de 20 mètres par an. Tous ces sables sont sortis de la mer, qui journellement en jette de nouveaux sur le rivage; en sorte que les dunes doivent finir par acquérir le volume et les dimensions de nos chaînes de montagnes les plus élevées. La composition du sable varie avec la nature de la roche qui a servi à le former; calcaire sur les côtes de la Normandie, mélangé de coquilles sur celles de Bretagne et de Saintonge, il est au contraire quartzeux entre l'embouchure de la Gironde et de l'Adour; de plus, à une petite profondeur, il renferme toujours une certaine quantité d'humidité. Cette circonstance est due à l'imperméabilité du sous-sol qui empêche les eaux de pluie de s'infiltrer plus profondément et leur permet, par l'action de la capillarité, de remonter à la surface. Ce ne sont pas seulement les côtes françaises de l'Océan qui sont exposées à l'envahissement des dunes; le même phénomène se produit sur celles de la Manche, de la Baltique, de la Méditerranée et même du Pacifique; mais c'est en France que jusqu'ici on s'est, avec le plus de succès, attaché à le combattre, et ce résultat a été obtenu au moyen de plantations de pins maritimes. C'est Brémontier qui, au siècle dernier, eut l'idée d'employer ce procédé, et depuis lors, grâce au décret de 1810 qui autorise l'administration publique, à défaut des propriétaires, à exécuter elle-même les travaux, les plantations se sont étendues sur tout le littoral.

Bien que la masse des dunes se déplace en entier et soit susceptible d'engloutir, par des amoncellemens successifs, les obstacles les plus élevés, le transport s'opère grain à grain à mesure que chacun d'eux, débarrassé de ceux qui le recouvraient, arrive à la surface pour être emporté à son tour. Il suffit donc d'arrêter les grains de la superficie pour maintenir ceux du dessous et pour immobiliser toute la masse. On y arrive en couvrant le sol de branchages et de broussailles inclinés dans le sens du vent, et sous lesquels on sème de la graine de pin maritime. Une fois les jeunes plants enracinés, le sable est arrêté; mais pour que la plantation ne soit pas ensevelie par les sables mobiles voisins, il importe de la commencer près du rivage, dans la partie comprise entre la laisse des eaux et les dunes les plus rapprochées de la mer. On continue ces travaux de proche en proche par bandes parallèles, juxtaposées sans interruption, de façon à ce qu'ils n'aient rien à craindre des dunes mobiles antérieures que le vent continue à pousser vers l'intérieur des terres. On protège ces plantations contre l'envahissement des sables que

la mer continue à jeter sur le rivage par la création d'une dune artificielle qu'on appelle dune littorale, qui doit servir d'écran aux dunes déjà fixées. On établit pour cela, parallèlement à la ligne du flot, sur la partie plate qui suit la laisse des hautes mers, une palissade de planches indépendantes les unes des autres, d'une largeur moyenne de 20 centimètres et espacées de 3 centimètres. Le sable déposé par la mer et enlevé par le vent vient heurter cet obstacle et s'accumule à la base; il filtre à travers les interstices ménagés entre les planches de la barrière qu'il charge simultanément des deux côtés en formant un bourrelet qui s'élève sans cesse. Lorsque cette barrière est sur le point d'être engloutie, on relève les planches au moyen d'une chèvre ou d'un levier et l'on reconstitue ainsi l'écran protecteur. Parfois, au lieu de planches, on se sert d'un clayonnage qui produit le même effet. Afin que le vent ait moins de prise, on consolide les pentes de cette dune artificielle au moyen de plantations de gourbets et de tamaris. Tous ces travaux nécessitent l'emploi d'un personnel nombreux et d'un outillage considérable. Il a fallu d'abord bâtir au milieu des terrains à reboiser des maisons forestières pour y loger les gardes qui surveillent les ouvriers, construire des bouveries pour les bœufs qui font les transports, établir des sécheries pour préparer la graine des cônes de pins maritimes, ouvrir des routes pour donner accès aux chantiers, et même sur certains points créer des chemins de fer de service.

Depuis une vingtaine d'années, cette région s'est absolument transformée, grâce aux travaux entrepris par un ingénieur en chef, M. Chambrelent. La couche d'*alios* a été percée, de larges fossés ont été ouverts pour donner de l'écoulement aux eaux, et les terrains autrefois stériles ont été livrés à la culture. L'exposition agricole du département des Landes est des plus remarquables; sans compter les produits forestiers, elle nous montre des échantillons de vins et de blés qui témoignent de la prodigieuse fertilité du sol une fois qu'il est assaini. Les plantations de pins maritimes faites par l'état s'étendent aujourd'hui sur plus de 70,000 hectares des départemens des Landes et de la Gironde, pour lesquels elles sont une véritable richesse. Dès l'âge de dix ans, les semis peuvent supporter une première éclaircie et sont soumis ensuite à l'opération du gemmage.

Le pin maritime produit une grande quantité de résine avec laquelle on fabrique la térébenthine, la colophane, le goudron, etc., et qu'on extrait en pratiquant sur les arbres des entailles longitudinales appelées *quarres*. La résine qui s'écoule est recueillie dans un vase placé au pied de l'arbre que le résinier enlève chaque semaine en même temps qu'il vient rafraîchir la plaie. Cette opération ne paraît pas altérer sensiblement la végétation quand on ne fait

pas plus de deux quarres par arbre; mais si l'on dépasse cette limite, celui-ci est dit *gemmé à mort* et ne tarde pas à périr. C'est ce qu'on fait sur les pins qui sont destinés à tomber prochainement dans les exploitations; les autres sont dits *gemmés à vie* et peuvent végéter jusqu'à cent ou cent vingt ans. C'est à vingt ans qu'on commence le gemmage des plantations; à cet âge 1 hectare peut produire 350 kilogrammes de résine liquide et 280 kilogrammes de résine coagulée. Les produits résineux de cette région sont évalués à 15 millions de francs; on en exporte en Belgique, en Angleterre et en Allemagne pour environ 6 millions. — Voilà donc, grâce à ces travaux de reboisement, un département tout entier rendu à la culture et une richesse nouvelle créée pour le pays.

V.

Les reboisemens faits dans les montagnes ont pour objet de lutter contre des phénomènes d'un autre autre ordre que ceux des dunes. Il ne s'agit plus d'arrêter les sables entraînés par les vents, mais d'endiguer des torrens qui, grossis par la fonte des neiges ou les pluies d'orage, emportent tout sur leur passage et couvrent les vallées des débris qu'ils charrient. Dévastées par les abus du pâturage, les Cévennes, les Pyrénées et surtout les Alpes sont à peu près dénudées et ne produisent, partout où le roc n'est pas à nu, qu'un maigre gazon périodiquement tondu par des milliers de moutons qui de la plaine vont passer l'été dans les montagnes. Le sol, que ne protège aucune végétation robuste, que ne retiennent les racines d'aucun arbre, se désagrège rapidement sous l'action des pluies et se laisse affouiller par les eaux qui descendent furieuses dans les vallées en les encombrant de matériaux. Sans revenir ici sur des questions déjà plusieurs fois traitées dans la *Revue* (1), il nous suffira de rappeler que depuis longtemps le déboisement des pentes est signalé comme la cause principale de ces cataclysmes, et le reboisement comme l'unique moyen de les empêcher. Quelques personnes avaient pensé qu'un simple regazonnement suffirait pour maintenir le sol et pour empêcher les affouillemens, mais cette opinion ne peut plus être soutenue en présence des faits nombreux observés par M. Marchand, garde général des forêts, dans une mission dont il a été chargé en Suisse (2). Les regazonnemens sont utiles sur les parties supérieures des montagnes, lorsque les pâturages sont détruits, mais non sur les pentes où ils ne peuvent

(1) Voir dans le numéro du 1er février 1859 *le Reboisement des montagnes et le Régime des eaux;* dans le numéro du 1er juin 1875, l'*Étude de météorologie forestière.*

(2) *Les Torrens des Alpes et le pâturage*, par M. Marchand, garde général des forêts. Rapport officiel.

arrêter la violence des eaux. Partout où les forêts ont disparu, même lorsqu'elles ont été remplacées par des gazons ou des broussailles, le régime des rivières est devenu irrégulier, et des torrens se sont formés. Le mal était devenu tel que les départemens exposés à ces ravages se dépeuplaient et que des communes entières étaient abandonnées. Sous peine de voir une partie de la France se transformer en désert, il fallut chercher un remède à la situation.

Un projet de loi sur le reboisement fut en conséquence élaboré par M. de Forcade La Roquette, directeur général des forêts, et voté en 1860 par le corps législatif. D'après les dispositions de cette loi, complétée plus tard par une loi sur le regazonnement, les travaux de reboisement sont divisés en travaux facultatifs et en travaux obligatoires. Les premiers sont ceux que les propriétaires, communes ou particuliers, exécutent bénévolement, et pour lesquels ils reçoivent des primes, soit en argent, soit en nature, par la délivrance de graines et de plants; les travaux obligatoires au contraire sont prescrits par un décret du président de la republique à la suite de la reconnaissance faite par les agens forestiers du périmètre des terrains à reboiser. Lorsque ces terrains appartiennent à l'état, l'opération ne souffre aucune autre difficulté que celle de l'exécution; mais si, dans l'intérieur de ces périmètres, il se trouve des terrains appartenant aux communes ou aux particuliers, l'administration forestière est autorisée à s'en emparer par voie d'expropriation publique, à exécuter les travaux directement, sauf à se rembourser de ses frais en conservant une partie des terrains ainsi reboisés. Quels ont été les résultats de ces lois depuis leur promulgation, et les millions dépensés ont-ils porté leurs fruits? C'est ce qu'il reste à examiner.

L'exécution matérielle des travaux a laissé peu à désirer, et partout où ils ont été entrepris, ils ont atteint le but qu'on avait en vue. Les premières années ont été employées par l'administration forestière à créer des pépinières et à organiser le service. Après quelques tâtonnemens inévitables, on a reconnu qu'avant d'entreprendre le reboisement proprement dit des terrains exposés aux ravages des torrens, il fallait empêcher les ravinemens et les affouillemens. On est arrivé à ce résultat au moyen de clayonnages et de barrages en pierre qui, placés en travers du torrent, en arrêtent à chaque instant le cours et en diminuent la violence. Une fois consolidé par les atterrissemens, le sol est livré à la culture forestière, qui de son côté empêche l'écoulement trop rapide des eaux, en facilite l'infiltration et en régularise le régime. Partout où ces travaux ont été exécutés, ainsi d'ailleurs que le montrent les photographies de M. de Gaffiyer et les plans en relief envoyés à l'exposition, les terres ont été maintenues, une végétation

vigoureuse couvre les pentes précédemment dénudées et des villages autrefois menacés d'être emportés sont aujourd'hui à l'abri.

Pour ne citer qu'un exemple sur les 199 périmètres en cours de reboisement, nous emprunterons au compte-rendu officiel la description des résultats obtenus dans le torrent de Sainte-Marthe dans le département des Hautes-Alpes. — « Tout se trouve réuni dans ce torrent pour y produire les effets les plus connus des torrens des Alpes. Le bassin de réception, entièrement dénudé, forme un entonnoir dans lequel les eaux, au moment des orages, se concentrent presque immédiatement. Cette masse d'eau se précipitant sur les pentes rapides arrachait d'abord aux flancs des berges supérieures des quantités considérables de pierres et de blocs de toute dimension. Plus bas, le tout se mélangeait des laves noires fournies par l'effondrement des berges inférieures, et cette espèce d'avalanche, se précipitant avec une violence à laquelle rien ne pouvait résister, venait déboucher dans le fond de la vallée à l'extrémité de la gorge qui forme le cône de déjection. Les plus belles propriétés des environs d'Embrun, d'une valeur d'au moins 300,000 francs, une route nationale avec un pont et des digues appartenant à l'état, d'une valeur de plus de 200,000 francs, un chemin vicinal de grande communication, tout était menacé de destruction. C'est dans ces circonstances que le torrent de Sainte-Marthe a été attaqué en 1865 : on y a établi deux cents petits barrages dont on a consolidé les berges avec des plantations, si bien qu'aujourd'hui le torrent est éteint et que les plus forts orages peuvent s'abattre sur le bassin sans produire d'autres effets que de gonfler les eaux, mais sans entraîner aucune matière. »

Les agens forestiers ont montré dans l'accomplissement de leurs devoirs un dévoûment à toute épreuve ; ils ont lutté contre les obstacles moraux et matériels qu'ils ont rencontrés avec une énergie digne des plus grands éloges et qui prouve qu'ils avaient conscience de l'importance de l'œuvre à laquelle ils collaboraient. Mais les résultats pris dans leur ensemble ont-ils répondu à leurs efforts et peut-on se dire que le reboisement des montagnes soit en voie de s'accomplir? Si l'on s'en tenait aux chiffres officiels la réponse ne serait pas douteuse et l'on n'aurait qu'à se féliciter des succès obtenus. Dans le dernier compte-rendu publié en 1877, le directeur général des forêts déclare que, de 1861 à 1875, la contenance des reboisemens facultatifs, effectués sur les terrains appartenant aux communes et aux particuliers, s'est élevée à 46,857 hectares, et celle des gazonnemens à 744 hectares. La dépense totale qu'ont coûté ces opérations a été de 5,152,137 fr. 32 cent., dans laquelle l'état est entré pour 2,857,788 fr. 21 cent. Quant aux travaux obligatoires, le nombre total des périmètres déclarés d'utilité

publique jusqu'au 1er janvier 1876 a été de 199, comprenant une contenance totale de 128,269 hectares, sur lesquels jusqu'ici 27,974 hectares ont été reboisés et 1,516 hectares regazonnés; la dépense totale pour ces travaux s'est élevée à 7,615,655 fr. 20 cent.

Si ces résultats étaient réellement acquis et s'ils s'appliquaient à des travaux d'une utilité incontestable, le pays n'aurait qu'à s'applaudir de l'emploi si fructueux qu'on a fait de son argent; mais nous pensons qu'il faut beaucoup en rabattre et que le moment n'est pas encore venu de monter au Capitole. Nous ne chicanerons pas le directeur général, qui du reste n'est plus en fonctions, sur le chiffre des dépenses qui a été sciemment atténué, car il ne comprend ni le montant des acquisitions de terrains faites par l'état, ni les frais de création et d'entretien des pépinières, ni le traitement du personnel spécial chargé du reboisement des montagnes. Ce sont là des détails auxquels il n'y aurait pas lieu de s'arrêter si le but principal avait été atteint. Mais il faut tout d'abord, si l'on se place au point de vue du régime des eaux et de l'extinction des torrens, ne tenir que fort peu de compte des reboisemens facultatifs dus à l'initiative des communes et des particuliers.

Les auteurs de la loi de 1860 firent de cette initiative le pivot de leur combinaison; ils crurent que des primes et des subventions suffiraient pour décider les propriétaires à replanter les terrains qu'ils avaient laissé se dégrader, et s'ils admirent le principe de l'expropriation et l'exécution des travaux par l'état, ce ne fut qu'à titre d'exception. C'était là une erreur capitale. Les terrains qu'il importe surtout de reboiser sont des terrains accidentés, d'une exploitation difficile et dont la transformation en bois ne saurait être avantageuse pour le propriétaire, sans quoi il les eût maintenus dans cet état au lieu de les défricher. Ce ne sont pas ceux là que les particuliers ont intérêt à replanter, mais ceux qui se trouvent à proximité des débouchés et dont les produits peuvent compenser les frais d'une opération onéreuse, c'est-à-dire ceux qui, situés dans des régions d'un accès facile, sont par cela même en dehors de l'action des torrens. On peut donc considérer les travaux faits dans ces conditions comme presque inutiles pour le but qu'on cherche à atteindre, et il n'est pas téméraire de dire que les sommes déboursées par l'état pour les reboisemens facultatifs eussent été beaucoup mieux employées en acquisitions de terrains et en travaux exécutés par lui sur d'autres points; d'autant plus que, la subvention payée, l'état n'a plus d'action sur les terrains reboisés et ne peut empêcher les causes qui en ont amené le défrichement une première fois de se reproduire dans l'avenir.

Les reboisemens faits par l'état dans les périmètres obligatoires sont plus sérieux et d'une efficacité incontestable; mais ils ont été

trop disséminés et paraissent n'avoir eu pour objet que de frapper l'esprit des populations et, en leur montrant l'utilité de ces travaux, de les engager à en entreprendre de semblables pour leur compte. Ces prévisions ne se sont pas réalisées et jusqu'ici c'est l'état seul qui s'est mis l'œuvre. De 1861 à 1876, c'est-à-dire pendant quinze ans, les reboisemens obligatoires n'ont porté que sur 27,974 hectares, ce qui représente une moyenne annuelle de 1,865 hectares. En faisant la part des tâtonnemens du début en en supposant qu'on puisse replanter et reconstituer dans l'avenir 4,000 hectares par an sans être obligé de revenir sur les travaux déjà exécutés, il ne faudrait pas moins de deux cent quatre-vingt-trois ans pour reboiser les 1,134,000 hectares de terrains vagues qui, d'après l'exposé des motifs du projet de loi de 1860, réclament cette opération dans vingt-six de nos départemens. Ce dernier chiffre, en admettant qu'il fût exact au moment de la présentation de la loi, — et déjà à cette époque, il était bien au-dessous de la vérité, — est aujourd'hui beaucoup trop faible, car les causes qui ont amené la dénudation des montagnes continuant à agir avec une intensité toujours croissante, l'étendue des terrains à reboiser n'a fait qu'augmenter, et pendant que sur quelques points on s'épuise en efforts pour reconstituer le sol, on le laisse, sans y prendre garde, se dégrader sur un grand nombre d'autres.

Par un inconcevable oubli, qui ne s'explique que par l'insuffisance des études préalables, les auteurs du projet de loi ont omis d'y comprendre la réglementation du pâturage dans les pays de montagnes. Convaincus comme tout le monde que c'est aux abus du parcours, surtout des troupeaux de bêtes à laine, qu'il faut attribuer tout le mal, l'idée ne leur est pas venue de chercher à enrayer celui-ci là où il n'existe pas encore, avant d'y porter remède là où il s'est déjà produit. Laissant les troupeaux vaguer en liberté dans la montagne et continuer leurs méfaits, ils ne les ont exclus que d'une partie des périmètres à reboiser, en fixant à un vingtième de la contenance de ceux-ci l'étendue maxima sur laquelle devront annuellement porter les travaux. Ces ménagemens excessifs ont porté leurs fruits, car, malgré les millions dépensés, la situation est pire aujourd'hui qu'en 1860.

Les pâturages dans les montagnes ne sont l'objet d'aucune réglementation, et le nombre des animaux qu'on peut y envoyer n'est pas limité. Lorsqu'il s'agit de vaches, le nombre se limite de lui-même parce que la quantité de lait diminue quand les animaux ne trouvent plus une alimentation suffisante; mais il n'en est plus de même pour les moutons dont la laine est le produit principal et qu'il suffit de nourrir tant bien que mal pour en tirer année moyenne le même revenu. Ces animaux sont d'ailleurs beaucoup

moins difficiles que les bêtes à cornes, et quand l'herbe leur fait défaut, ils se jettent sur tout ce qu'ils rencontrent, dévastent les forêts, tondent les arbrisseaux, arrachent les plantes avec leurs racines et ravagent un pays comme pourrait le faire une nuée de sauterelles. Dans les Alpes, où les troupeaux se transportent au printemps dans la montagne pour en redescendre en automne, ils ravinent le sol avec leurs ongles pointus et favorisent la formation des torrens. Ces troupeaux, qui comptent plus de 2 millions de têtes, n'appartiennent pas exclusivement aux habitans du pays; un tiers au moins sont transhumans; ils viennent des plaines de la Provence ou du Piémont et, pour une rétribution de 1 franc par tête, acquièrent le droit de ne laisser sur leur passage aucune trace de végétation.

En Suisse, les cantons italiens sont dans le même cas et le pâturage des moutons et des chèvres exercé sans contrôle produit les mêmes effets; mais dans les autres cantons, les bêtes à laine sont remplacées par des bêtes à cornes et c'est à cette circonstance qu'il faut attribuer l'état relativement satisfaisant des forêts, la beauté des pâturages et l'abondance des eaux. L'administration forestière a bien fait chez nous quelques efforts pour substituer la race bovine à la race ovine en donnant des subventions pour l'établissement de fruitières analogues à celles qui fonctionnent dans le Jura. Ce sont, on le sait, des associations pastorales qui ont pour objet l'exploitation en commun et la vente, sous forme de beurre ou de fromage, du lait produit par les vaches réunies en troupeau. Un sous-inspecteur des forêts, M. Calvet, s'est dévoué à cette œuvre avec une ardeur et une intelligence qui lui ont déjà mérité une grande médaille de la Société centrale d'agriculture. Si cette tentative réussissait, un grand pas serait fait dans la voie de la restauration et du reboisement des montagnes, mais il ne faut pas se dissimuler que ce ne sera pas trop des efforts de tous pour vaincre l'inertie et l'ignorance des populations montagnardes.

Si maigres qu'en soient les produits, les communes tiennent à leurs pâturages et résistent d'autant plus énergiquement à toute réglementation que ceux qui profitent le plus de ces abus sont précisément les personnages les plus riches et les plus influens, ceux avec lesquels l'autorité préfectorale se croit obligée de compter pour assurer le succès des élections. Ils sont entretenus dans leurs résistances par les coureurs de popularité qui exploitent à leur profit les passions locales et se font les interprètes des doléances des populations. Il est fort difficile à un ministre, surtout sous le régime du suffrage universel, de passer outre à ces réclamations et de ne pas céder à des objurgations qui vont quelquefois jusqu'à la menace. Et cependant le salut de nos montagnes, et par contre-coup

celui de cinq ou six de nos départemens frontières, est à ce prix.

La question est plus complexe qu'elle n'a paru aux auteurs de la loi de 1860; il ne s'agit pas seulement de simples travaux de reboisement, mais d'un ensemble de mesures qui devront amener la transformation de l'économie rurale de toute la région. Il faut que les pâturages, reconstitués et convenablement aménagés, soient relégués sur les sommets des montagnes, là où la végétation arbustive fait place aux innombrables graminées de la flore alpestre; que les forêts, rétablies sur les pentes aujourd'hui dénudées, maintiennent les terres et protègent contre les dévastations des torrens les vallées livrées à la culture; que des canaux d'irrigation viennent quintupler le rendement des prairies et permettre de nourrir un bétail nombreux et choisi, mais ce n'est pas avec des demi-mesures qu'on obtiendra ce résultat. Lorsque les ducs d'Athol et de Sutherland ont voulu, au commencement de ce siècle, mettre en valeur les montagnes de l'Écosse, ils ont commencé par faire bâtir au bord de la mer des villages où les habitans de l'intérieur sont venus chercher un asile lorsque, privés de leurs troupeaux, il leur fut impossible de continuer à vivre dans la montagne. Cela fait, et n'ayant plus à lutter contre la vaine pâture, ils ont reboisé les sommets, défriché les bruyères, ouvert des routes, jeté des ponts sur les torrens, si bien qu'au bout de quelques années les villages étaient devenus des ports de pêche florissans, les terres du voisinage étaient en pleine culture, et la prospérité avait remplacé la misère d'autrefois. Nous ne demandons pas qu'on chasse de leurs foyers les populations des Alpes, mais seulement que, par crainte de léser quelques intérêts particuliers, on ne laisse pas se transformer en désert une région qui pourrait être une des plus belles et des plus fertiles de la France.

La loi de 1860 est insuffisante. Elle a été préparée, sans étude préalable, par des hommes ne connaissant ni les montagnes, ni les populations qui les habitent, ignorant l'étendue réelle des terrains auxquels elle devait s'appliquer, ne se doutant pas des difficultés à vaincre, et plus préoccupés d'augmenter la popularité du gouvernement impérial par la distribution de subventions que d'arriver à un résultat sérieux par l'exécution d'une œuvre réellement utile. Ce calcul a été un peu déjoué par la droiture et le zèle des agens forestiers et par la vive impulsion qu'un de leurs directeurs généraux, M. Vicaire, a donnée à leurs travaux. Il n'en est pas moins certain que cette loi est absolument vicieuse, d'une part, parce qu'elle admet le principe des reboisemens facultatifs qui ne peut aboutir à rien; d'autre part, parce qu'elle omet de réglementer le pâturage, qui est la cause première de la ruine des montagnes. Nous n'hésitons pas à demander qu'elle soit entièrement remaniée.

Il ne faut pas se dissimuler qu'il s'agit d'une entreprise considérable qui coûtera peut-être plusieurs centaines de millions, mais d'où dépend le salut de plusieurs départemens et le bien-être de nombreuses populations; d'une entreprise plus utile à tous égards que la création de beaucoup des lignes de chemins de fer qui figurent sur le programme du ministre des travaux publics et qui de longtemps n'auront rien à transporter. L'importance des intérêts en jeu ne permet pas qu'on en vote les mesures d'exécution au pied levé, comme on a fait pour la loi actuelle, elle veut au contraire qu'on s'entoure de tous les renseignemens susceptibles d'éclairer la question, et qu'une étude d'ensemble précède toute disposition législative. Cette étude exigera le concours de plusieurs ministères : de celui de l'intérieur à cause des intérêts communaux engagés dans cette affaire, de celui des travaux publics auquel incomberait naturellement la construction des travaux d'art dans les vallées et l'ouverture des canaux d'irrigation, et de celui de l'agriculture et du commerce pour l'exécution par l'administration forestière des reboisemens et pour la mise en valeur des terrains dans les montagnes. Il serait donc nécessaire de nommer une commission composée de membres pris dans ces différens ministères, mais en dehors des administrations centrales, pour préparer, après une enquête minutieuse, un nouveau projet de loi qui deviendrait en quelque sorte le code du reboisement des montagnes en France. Une fois cette loi promulguée, il ne faudrait pas qu'elle restât une lettre morte, et, quelles que fussent les résistances qu'elle pourrait rencontrer, il faudrait passer outre, dussent les députés qui l'auraient votée encourir l'impopularité auprès de leurs électeurs.

Le bien ne se fait jamais facilement; c'est le plus souvent par la contrainte que les mesures les plus salutaires ont été imposées aux populations. Lorsque Colbert présenta la belle ordonnance de 1669 sur les forêts, il rencontra dans le public et dans le parlement une si vive opposition qu'il fallut un lit de justice pour en obtenir l'enregistrement. Cette ordonnance cependant a mis fin aux dilapidations dont les forêts avaient jusqu'alors été l'objet; et c'est à elle que nous devons les massifs boisés que nous possédons encore; elle est devenue la base du code forestier qui nous régit et dont aujourd'hui personne ne se plaint. L'exemple de Colbert ne serait-il pas fait pour tenter quelqu'un de nos hommes d'état? Et cet exemple, s'il est suivi en France, devrait l'être bien plus encore dans d'autres pays, car la revue que nous venons de passer nous a montré que, partout où l'homme a dilapidé les biens que le Créateur a mis à sa portée, il n'a récolté que la ruine et la désolation.

J. CLAVÉ.

APRÈS LA LECTURE D'INDIANA

Le roman d'*Indiana* venait de paraître, et, en peu de jours, il avait atteint à sa troisième édition, chose rare dans le temps où le format in-18 n'avait point encore mis les nouveautés littéraires à la portée des petites fortunes. Le public des lecteurs, en 1833, était moins nombreux, mais plus attentif et plus exigeant que celui d'aujourd'hui. Lorsqu'on apprit qu'*Indiana* était l'ouvrage d'une femme, le mérite de ce roman avait été reconnu et apprécié de telle sorte que la curiosité n'eut qu'une faible part dans la grandeur du succès, et le nom de George Sand fut ajouté sans contestation à ce groupe d'écrivains et de poètes qu'on appelait alors la pléiade.

Alfred de Musset lut deux fois le roman d'*Indiana* à trois ans d'intervalle. La première fois ce fut en juge sévère et en critique, et la seconde dans une disposition d'esprit bien différente, comme on le verra par les souvenirs qu'il a laissés de ces deux lectures. L'occasion s'offrait à lui de faire la connaissance de George Sand lorsqu'il ouvrit ce livre nouveau afin de pouvoir en parler à l'auteur. Assurément, il n'était pas homme à se tromper sur la qualité du style; mais il y remarqua, dès les premières pages, quelques imperfections, comme des adjectifs trop nombreux et des membres de phrase inutiles. Tout en poursuivant sa lecture, il s'arma d'un crayon, et il effaça dans le premier chapitre les mots et les détails qu'il considérait comme des superfluités. L'extrait suivant que nous donnons de ce curieux travail permettra de juger si les corrections sont bonnes, et si le style gagne à être ainsi châtié. Cette page est la première du livre et l'exposition du roman (1).

(1) Les mots en italiques sont ceux que le crayon a effacés; les mots entre parenthèses sont ceux ajoutés par le lecteur.

« Par une soirée d'automne pluvieuse et fraîche, trois personnes *rêveuses* étaient gravement occupées, au fond d'un petit castel de la Brie, à regarder brûler les tisons du foyer et cheminer lentement l'aiguille de la pendule. Deux de ces hôtes silencieux semblaient s'abandonner en toute soumission au vague ennui qui pesait sur eux. Mais le troisième donnait des marques de rébellion ouverte; il s'agitait sur son siège, étouffait à demi haut quelques bâillemens mélancoliques; il frappait la pincette sur les bûches pétillantes avec l'intention marquée de lutter contre l'ennemi commun.

« Ce personnage, beaucoup plus âgé que les deux autres, était le maître de la maison, le colonel Delmare, vieille bravoure en demi-solde, homme jadis beau, maintenant épais, au front chauve, à la moustache grise, à l'œil terrible; excellent maître devant qui tout tremblait, femme, serviteurs, chevaux et chiens.

« Il quitta enfin sa chaise, évidemment impatienté de ne savoir comment rompre le silence, et *se prit* (se mit) à marcher pesamment dans toute la longueur du salon... s'arrêtant parfois devant une porte surmontée d'amours nus peints à fresque, qui enchaînaient de fleurs des biches fort bien élevées et des sangliers de bonne volonté; parfois, devant un panneau surchargé de sculptures maigres et tourmentées, dont l'œil se fût vainement fatigué à suivre les caprices *tortueux* et les enlacemens sans fin. Mais ces *vagues et passagères* distractions n'empêchaient pas que le colonel, à chaque tour de promenade, ne jetât un regard *lucide et profond* sur les deux compagnons de sa veillée *silencieuse*, reportant de l'un à l'autre cet œil attentif qui couvait depuis trois ans un trésor fragile et précieux, sa femme.

« Car sa femme avait dix-neuf ans, et si vous l'eussiez vue enfoncée sous le manteau de cette vaste cheminée de marbre blanc *incrusté de cuivre doré*, si vous l'eussiez vue *toute fluette*, *toute* pâle, *toute* (et) triste, le coude appuyé sur la table grimaçante d'un landier de fer *poli*, *elle toute* jeune, au milieu de ce vieux ménage, à côte de ce vieux mari, semblable à une fleur née d'hier qu'on fait éclore dans un vase gothique *chargé de lourds fleurons de porcelaine*, vous eussiez plaint la femme du colonel Delmare, et peut-être le colonel plus encore que sa femme. »

Cette page suffit pour faire comprendre l'importance qu'Alfred de Musset attachait à la sobriété du style, bien qu'il ne songeât point encore à écrire les Lettres de deux habitans de La Ferté-sous-Jouarre. C'est à d'autres livres que ceux de George Sand qu'on doit cette boutade comique sur *l'abus des adjectifs*. La seconde fois qu'il lut *Indiana*, l'auteur avait publié bien d'autres romans, et avec un succès toujours croissant. *Mauprat* venait de paraître dans la *Revue des Deux Mondes*.

Alfred voulut relire le premier ouvrage de George Sand. Sans prendre garde cette fois aux détails de l'exécution, il fut saisi par l'intérêt du sujet et l'allure passionnée du récit. La scène bizarre qui précède le suicide de Noun lui fit une impression profonde. Il faut se rappeler que Raymon, amoureux d'Indiana, commence par séduire la pauvre Noun, qui se livre à lui avec toute l'ardeur du sang créole.

Un soir que sa maîtresse est absente, Noun, parée des habits d'Indiana, introduit son amant dans la maison et jusque dans la chambre à coucher, où elle lui sert un souper. Ils s'enivrent ensemble, et quand leur raison est troublée, Raymon prodigue à la caméristé des caresses qui dans sa pensée s'adressent à sa maîtresse. Le lendemain Noun, éclairée sur les véritables sentimens de Raymon, s'enfuit éperdue de douleur et va se précipiter dans la rivière qui traverse le parc. C'est Indiana elle-même qui découvre la première le cadavre de la jeune créole flottant parmi les herbes de la rive. La hardiesse et l'étrangeté de cet épisode inspirèrent à Alfred de Musset des réflexions auxquelles il éprouva le besoin de donner une forme poétique. Il interrompit sa lecture pour composer les vers suivans, qui sont demeurés inédits jusqu'à ce jour:

George, avant de l'écrire, est-ce que tu l'as vue
Cette scène terrible, où Noun à demi nue
Sur le lit d'Indiana s'enivre avec Raymon?
Quand, de crainte et d'amour la créole tremblante,
Le regarde pâlir sur sa gorge brûlante,
Tandis qu'à leurs soupirs se mêle un autre nom?
En as-tu jamais fait la triste expérience?
Ce qu'éprouve Raymon, te le rappelais-tu?
Ces remords, ces dégoûts dont il est combattu,
Et tous ces sentimens d'une vague souffrance,
Ces plaisirs sans bonheur si pleins d'un vide immense,
As-tu rêvé cela, George, ou l'as-tu connu?

N'est-ce pas le réel dans toute sa tristesse
Que cette pauvre Noun, les yeux baignés de pleurs,
Versant à son amant le vin de sa maîtresse,
Croyant que le bonheur c'est une nuit d'ivresse,
Et que la volupté c'est le parfum des fleurs?

Et cet être adoré, cette femme angélique
Que, dans l'air embaumé, Raymon voit voltiger,
Cette frêle Indiana dont la forme magique
Passe sur les miroirs, comme un spectre léger,
O George, n'est-ce pas la pâle fiancée
Dont l'ange du désir est l'immortel amant;
N'est-ce pas l'Idéal, cette amour insensée
Qui sur tous les amours plane éternellement?

Ah! malheur à celui qui lui livre son âme!
Qui couvre de baisers, sur le corps d'une femme,
Le fantôme d'une autre, et vient sur la beauté
Boire l'illusion dans la réalité!
Malheur à l'imprudent qui, lorsque Noun l'embrasse,
Peut penser autre chose, en entrant dans son lit,
Sinon que Noun est belle, et que le Temps qui passe
A compté sur ses doigts les heures de la nuit!

Demain le jour viendra, demain désabusée,
La trop fidèle Noun, par sa douleur brisée,
Rejoindra sous les eaux l'ombre d'Ophélia;
Elle abandonnera celui qui la méprise;
Et le cœur orgueilleux qui ne l'a pas comprise
Aimera l'autre en vain; n'est-ce pas, Lélia?

ALFRED DE MUSSET.

1836.

REVUE MUSICALE

M. Gounod a écrit jusqu'à ce jour quatre opéras pour notre première scène lyrique : *Sappho* (16 avril 1851), *la Nonne sanglante* (1854), *la Reine de Saba* (28 février 1862), et finalement *Polyeucte*, qu'on vient de représenter; sur ces quatre ouvrages, trois ont complètement disparu, et le plus récent aura selon toute vraisemblance le destin des trois autres. Chose singulière que *Faust*, l'unique partition de l'auteur qui se maintienne au répertoire, n'y soit point née, et qu'il ait fallu pour l'importer du Théâtre-Lyrique les prédilections particulières de M. Perrin, qui, cédant à son goût du pittoresque, résolut d'installer en bon lieu cette musique et de la tirer de l'obscurité à grand renfort de lumière électrique! C'est que peut-être M. Gounod ne s'est jamais trop rendu compte de l'objectif vers lequel il tendait au théâtre. Des doctrines, n'en a pas qui veut. Regardez M. Richard Wagner; c'est un caractère, un homme d'esthétique et de science, entêté, mais convaincu, personnel à outrance, mais virilement, sans roucoulades ni vapeurs; s'il lui prend fantaisie d'écrire des préfaces ou de gros livres, sa discussion vous montre tout de suite que vous avez affaire à un écrivain qui connaît son métier; vous pouvez être en absolu désaccord sur les principes, mais il ne vous est pas permis de nier que tout cela soit d'un style solide et fort, d'un esprit toujours sûr de la question mythique, religieuse, historique et philosophique qu'il agite. Qui dit maître, dit unité de conception. Spontini, Weber, Meyerbeer, ont un ensemble de doctrines qui ressort de leurs œuvres mêmes. Jamais l'amour féminin, l'amour pur, chaste, sublime, ne trouva pour s'exprimer au théâtre une voix plus adorable que la voix de Julia dans *la Vestale*. C'est de l'antique, non plus sophistiqué d'après Gluck, mais de l'antique révélé, inspiré, ayant vie et parfum, l'antique de notre André Chénier en poésie. Que sont, près de cette incomparable invocation à Lucine, de ce mélodieux soupir d'une belle âme divinement émue, vos hymnes à Vesta avec

leurs savantes combinaisons de timbres où la clarinette « voilée et pudique » se charge de donner à ce qu'on nous chante « une transparence mystique et céleste? » Eh bien, Spontini, même alors qu'il ne s'élève plus à ces hauteurs, ne se contredit pas; si de *la Vestale* vous passez à *Fernand Cortez*, à *Olympie*, vous saisirez toujours un idéal de conception ferme et soutenu. Weber et Meyerbeer, eux aussi, savent ce qu'ils veulent; M. Richard Wagner, bien qu'il ne soit pas un homme de théâtre dans le sens que nous prêtons au mot, connaît d'avance le terrain qu'il parcourt et reste fidèle à son programme; s'il élude une situation, c'est que sa théorie lui défend de l'aborder; mais la situation ne lui échappe pas. Ainsi, par exemple, il évitera ces longs quatuors coupés à l'italienne, et s'il veut peindre un épisode de catacombes, il se dira qu'il faut que la scène soit imposante, courte, et se hâte vers l'événement; quant à ce jeune Romain chantant des barcarolles vénitiennes dans sa gondole, il l'exclura d'emblée comme un personnage compromettant qui pourrait faire croire à la galerie qu'il vient là uniquement pour faciliter l'écoulement d'une romance dont le dessin rythmique est d'ailleurs charmant.

En avait-on assez parlé de cette scène du baptême! l'effet n'a pas répondu à ce que les amis de l'auteur en attendaient, et, ni comme élévation, ni comme caractère, ne saurait se comparer à rien de ce que nous offrent en ce genre *la Juive* et *le Prophète*. Cela débute par une marche religieuse bien manœuvrée et se terminant sur un silence placé devant la pénultième note du rythme; la prière des chrétiens qui vient ensuite manque d'invention, et ce fameux morceau, qui devait porter la fortune de l'ouvrage, risquerait de sombrer, n'était un beau mouvement de Polyeucte qui remet juste à flot l'équipage. Qu'on se figure une gamme chromatique ascendante, suivie d'une progression descendante; l'inspiration vaut ce qu'elle vaut, mais il n'y a pas moins là un très habile emploi des nuances; la même phrase reprise en chœur, — toujours en harmonie plaquée, — termine ce deuxième acte. Je parlerai du ballet tout à l'heure, car pour ce qui constitue le premier tableau du troisième acte, le mieux est de ne point s'en expliquer; la cantilène de Sévère se rattache à cette catégorie de mélodies de salon dont le Gounod de *Venise* et de *Medjé* possède à part lui une foule d'assortissemens plus avantageux les uns que les autres, et le duo entre Polyeucte et Néarque pourrait être de Carafa. Le quatrième acte s'ouvre par les célèbres stances de Corneille mises en mélopée; puis, comme si ce n'était point assez de psalmodie, commence une récitation de l'Évangile que suit un remarquable duo entre Polyeucte et Pauline, qui me semble n'être point apprécié à son mérite; j'en dirai autant du *Credo* du cinquième acte, large et superbe phrase dont le public ne tient pas compte à l'auteur, peut-être à cause de cette

largeur même, de cette trop grande dilatation qui ne lui permet pas d'en saisir l'unité de prime abord. C'est que des qualités que le théâtre exige, M. Gounod n'en possède, hélas! aucune. Son style, que les musiciens d'aujourd'hui, dans ce jargon d'atelier qu'ils empruntent aux peintres, appellent le *gounodisme*, son style seul est la négation du mouvement, il s'écoute phraser, se *dilate* jusqu'à la pâmoison. Un moment ce gounodisme réussit; au lendemain des grands jours de Rossini et de Meyerbeer notre désœuvrement s'éprit de ces demi-teintes et de ces langueurs, puis bientôt on s'en dégoûta, et l'heure vint où le public réédita pour M. Gounod le mot de lord Palmerston à Napoléon III : « Décidément votre air de la reine Hortense ne suffit plus à la situation, il faudrait tâcher de trouver autre chose et d'accentuer. »

Que faire en pareil cas? un oratorio, un *Polyeucte*; s'abîmer dans la contemplation de l'être, nier résolument l'action, renoncer au drame comme le renard renonce aux raisins, bref, maximer son impuissance, ce qui vaudra toujours mieux que la reconnaître. A la bonne heure. Seulement quand on a de ces desseins sublimes à réaliser, c'est autre part qu'à l'Opéra qu'il faut aller; peu de gens, je suppose, approuveraient un hagiographe comme Hippolyte Flandrin choisissant une salle de spectacle pour y développer ses théories de vierges martyres et de pères séraphiques. Le théâtre vit d'action, d'intrigue et de passions; mais si vous avez à nous entretenir de vos idées religieuses et de votre foi apostolique, écrivez de la musique sacrée et défiez-vous même là de ce philosophisme sentimental qui vous égare. Händel ni Bach n'ont jamais rien su de ce mysticisme vaporeux, hystérique, d'invention toute moderne, et qui est bien la chose la plus antimusicale qui se puisse imaginer; leurs poèmes sont des modèles de haute et solide architecture, leurs personnages, tout divins qu'il soient, se meuvent en pleine humanité, robustes et puissans comme les prophètes et les sibylles de Michel-Ange, ils ont des sanglots qui vous déchirent les entrailles, des douleurs dont l'immensité vous pénètre; douleurs vraies, profondes, qui vous grandissent à vos propres yeux. Vous ne perdez pas votre temps à fureter dans leur orchestre pour voir par quelles savantissimes combinaisons des cuivres, des cordes et des bois on obtient « ces violets, ces lilas, ces gris-perle et ces or pâle; » mais vous êtes sous la main du maître qui vous gouverne et vous remue, et vous lui savez gré de vous tenir ce fier langage; vous vous inclinez, vous vous prosternez devant cette voix qui jusque parmi les nuées reste humaine et vous parle du christianisme et de ses mystères comme un homme parle à des hommes, vous nagez non plus dans un fluide magnétique, mais dans la libre et vivifiante atmosphère du génie. Tenez, votre scène du cirque au cinquième acte de *Polyeucte*, Sébastien Bach l'a faite et avec quel instinct du théâtre et quelle dramaturgie sacrée!

On a du maître d'Eisenach une *Passion selon saint Matthieu*, qui fut exécutée il y a quelques années au Panthéon sous la direction de M. Pasdeloup. Là se trouve la figuration scénique de la mort du juste, poursuivi, flagellé d'invectives jusque sur sa croix. Écoutez ces cris de haine, ces hurlemens de bêtes fauves, emmêlés, fondus, enchevêtrés dans la contexture harmonique et fuguée; cela monte, descend, se heurte, se croise, se multiplie, vous entendez à la fois toutes les vociférations d'une multitude ameutée; maintenant, si vous voulez respirer le vide, retournez-vous du côté de *Polyeucte*, de cette scène du cirque où l'auteur ne trouve rien de mieux que des accords plaqués pour nous peindre la tumultueuse effervescence d'une populace criant : Mort aux chrétiens! selon la formule et comme elle crierait : Marchons, marchons, suivons ses pas. C'était bien la peine en vérité de tant reprocher à Verdi ses unissons pour se vouer ainsi au culte incessant de l'harmonie plaquée; vous ne trouverez que cela dans *Polyeucte*, dans la marche triomphale du premier acte, dans la scène du baptême, toujours les mêmes procédés, partout des parties juxtaposées, jamais rien d'entrelacé, des chœurs et des ensembles où les parties basses subissent servilement le dessin rythmique des ténors et des soprani. « Une cause à laquelle j'ai voué toute la lumière de mon esprit et toute les forces de mon cœur, c'est *la haine implacable de la formule, de l'enveloppe vide*, c'est l'amour de la forme directement issue de l'émotion qui en est la substance et la raison. » Tout n'est-il donc que vanité et contradiction en ce monde, qu'un artiste capable d'écrire une pareille profession de foi puisse ensuite se payer de lieux communs et saisir ainsi toute occasion de rajuster à son propre usage les ritournelles les plus démodées et par l'emploi qu'en ont fait trois ou quatre générations de musiciens et par l'abus qu'il en a fait lui-même! Quant à cette note particulière à M. Gounod, à cette forme « directement issue de l'émotion, » il s'en faut et de beaucoup qu'elle soit absente; la phrase de *Polyeucte*, après l'accomplissement du baptême, le duo de la prison au quatrième acte, le duo entre Pauline et Sévère sont des morceaux inspirés et procédant de l'émotion directe. Et encore dans ce duo, comme dans toutes les parties chantantes de l'opéra, vous retrouverez partout les mêmes procédés de terminaison : toujours la *sous-dominante* avec une *grande valeur* suivie de la *tonique* et précédée du même groupe de sons.

Talent essentiellement *subjectif*, M. Gounod n'a jamais plus d'abondance et de chaleur que lorsqu'il se chante lui-même, je dirai plus, il n'est intéressant qu'à ce titre, et c'est pourquoi tous ses opéras, absolument manqués au point de vue du théâtre, renferment ici et là des beautés sentimentales où vous vous laissez distraire, négligeant, oubliant l'action qui se joue pour vous attarder à des curiosités d'ordre purement psychologique. On a raconté que cette conception de *Po-*

lyeucte serait née d'une pensée de détachement terrestre venue à l'auteur pendant un séjour à Rome, sur ce sol des grandes conversions où l'abbé Liszt ouvrit ses yeux à la lumière, ce qui lui valut d'écrire son fameux poème de « Saint François prêchant aux petits oiseaux. » S'il en était ainsi, l'œuvre prendrait couleur d'oratorio et même sous cet aspect prêterait encore le flanc à bien des critiques, dont la première serait de prêcher contre son propre enseignement. Dans cette œuvre de haute confession apostolique, tout l'avantage échoit aux païens; ce sont eux qui chantent les plus jolis airs et dansent les plus jolis pas. La partie la plus sympathique du personnage de Pauline est celle qui se dérobe discrètement dans la demi-teinte à l'ombre de l'autel des faux dieux; il suffit à Sévère, dans le quatuor du premier acte, d'ouvrir la bouche pour gagner à lui tous les cœurs, la barcarolle du jeune patricien Sextus à Diane et aux naïades rafle si bien les applaudissemens qu'il n'en reste plus ensuite pour la scène du baptême, et le ballet contient certainement, et comme mélodie et comme science harmonique et orchestrale, les pages les plus plus exquises de l'ouvrage; jamais M. Gounod n'a déployé plus de talent que dans ces différentes suites d'orchestre que termine une tarentelle éblouissante. Quant à Polyeucte, il semble difficile d'imaginer un héros d'opéra plus décidément insupportable. Cet homme, ce mari en possession d'une femme dévouée et charmante, adoré d'elle, aimé, estimé, fêté de tous et qui, libre de ses mouvemens et de sa conscience, alors que personne ne le gêne en rien, sans provocation, sans injure, se rue aux actes les plus frénétiques, cet homme-là produit sur nous au théâtre l'effet d'un enragé maniaque, et le public, contrairement aux visées de l'auteur, se range du côté de Jupiter.

Ni oratorio, ni opéra, que sera-ce donc alors que *Polyeucte?* Une vaste foire à décors resplendissans, à costumes variés, à promenades triomphales, un magasin, un capharnaüm où s'entassent des richesses orchestrales très réelles à côté de redites, de placages, d'emprunts faits à tous les styles, même à ceux qu'on affecte de dédaigner le plus : défroques de Verdi, d'Halévy, de Rossini, d'Auber et de Caraffa, — tout cela noyé dans un flot de sensualisme individuel que les fervens prennent pour l'expression suprême du mystique amour, et qui leur donne l'illusion d'un chef-d'œuvre. — Le succès sera pour M. Halanzier et les magnificences de sa mise en scène, il sera aussi pour les deux principaux interprètes. J'ai nommé Gabrielle Krauss et M. Lassalle. Cette création du rôle de Pauline est de nature à classer Mlle Krauss au premier rang des tragédiennes. Alors que tant d'autres, et Rachel elle-même, poussaient surtout vers les effets et se réservaient pour certains momens attendus des amateurs de l'orchestre, elle envisage la figure d'ensemble, atténue au lieu d'accentuer; grave, simple,

pudique, une vraie fille de l'antique Rome, que l'exaltation peut entraîner à son heure, mais qui s'inspire surtout de son devoir de femme et d'épouse. De la cantatrice je ne dirai qu'un mot : son art me semble encore avoir grandi depuis *l'Africaine*. Inutile d'insister sur les passages dramatiques mis par elle en lumière et que toute la salle applaudit, mais je recommande aux gens de goût, aux difficiles et aux délicats, dans son duo avec Sévère, la terminaison d'une phrase d'importance secondaire : « Donnant sa main, il faut qu'elle donne son âme. » — Cela passe presque inaperçu et c'est la perfection. Je ne me bornerai pas à vanter chez M. Lassalle sa ressemblance avec le masque de Lucius Verus et sa belle tournure de triomphateur romain.

Romanos ad templa deum duxere triumphos,

dirait Virgile. J'aime aussi à reconnaître que sous ce héros il y a un chanteur. M. Lassalle est un Sévère des plus imposans, et s'il n'a pas, comme dans *le Roi de Lahore*, une de ces cantilènes de rencontre qui, par leur vulgarité même, font appel aux applaudissemens, sa voix superbe, toujours bien gouvernée, s'étend également sur tout le rôle.

Stendhal prétendait que ce qu'il fallait à l'Opéra c'était de bons vieux mélodrames ayant déjà fourni plusieurs carrières au boulevard, ce genre d'ouvrages possédant le double avantage d'offrir aux compositeurs des situations théâtrales et d'être aisément compris du public. Le paradoxe a du vrai en ce qui concerne le sujet, pour lequel il se peut en effet que ce soit un avantage d'être connu d'avance, quoique à mon sens rien n'empêche un auteur dramatique, lorsqu'il écrit un opéra, d'avoir à la fois de l'invention et de la clarté; Scribe l'a bien prouvé, et quelques-uns de ses poèmes seraient des chefs-d'œuvre, s'il n'y manquait le style. J'entends ici non pas simplement la façon dont s'expriment ses personnages, mais l'être même de ces personnages sans relief, sans couleur, sans vie distincte, n'empruntant à la légende et à l'histoire que leurs noms. Grâce à Meyerbeer, l'inconvénient disparaissait, ou du moins s'effaçait beaucoup; le musicien avait à part lui, en fait de style et de *caractéristique*, assez de ressources pour subvenir largement à toutes les dépenses. A ce point de vue, *les Huguenots* sont et demeurent le plus magnifique témoignage de ce que peut un musicien venant en aide à son poète et le ressaisissant, le relevant imperturbablement dans chacune de ses erreurs et de ses défaillances. Le malheur veut que les Meyerbeer ne se rencontrent pas tous les jours et que les répertoires, si beaux qu'ils soient, aient besoin de se renouveler. Avec les épigones, les *manièristes* de la génération suivante, une autre théorie commença de prévaloir. Le musicien, n'ayant plus les reins assez forts pour porter à lui seul tout le fardeau, se prit à regarder du côté des

littératures étrangères : là se trouveraient toutes les conditions voulues; d'abord l'anecdote connue du monde entier, puis la pièce, puis les caractères. On avait devant soi la page toute tracée, il ne s'agissait plus que d'y mettre les enluminures; travail de curieux, d'ornemaniste, tenant de la calligraphie et du commentaire. Les maîtres de l'âge précédent avaient créé de toutes pièces, on s'adressa de préférence aux *illustrations*, à l'arabesque, on appliqua musicalement au *Faust* de Goethe la nonchalante et mièvre imagerie d'Ary Scheffer; Mignon, Hamlet et Roméo eurent les violons à leurs trousses. Assurément nous ne prétendons point que la musique se fût fait faute jusqu'alors de toucher aux chefs-d'œuvre du théâtre étranger, mais c'était la première fois que l'exploitation revêtait en quelque sorte couleur poétique et semblait viser autre chose que le simple élément anecdotique du sujet. Qu'était-ce que la part psychologique attribuée à l'inspiration musicale dans tous ces emprunts antérieurs faits aux répertoires de Shakspeare ou de Schiller? absolument rien. Qu'est-elle aujourd'hui? absolument tout. Les *Roméo* anecdotiques, les partitions à quatre duos d'amour, comme disait Rossini, couvraient déjà la place bien avant que M. Gounod vînt au monde, et son ouvrage nous est né juste à point pour compléter la douzaine.

Comptons un peu : il y eut en premier lieu, voici tantôt cent ans, celui de Benda, un *Roméo* en trois actes, les délices des amateurs d'outre-Rhin à cette époque, et que Forkel classe fort au-dessus des opéras de Gluck. La pièce a quatre personnages, le dialogue parlé y joue un rôle important, point de finales ni de grands morceaux, un chœur seulement et très court au dénoûment pour conclure; l'opéra s'ouvre par un air passionné de Juliette auquel succède un duo non moins délirant de Roméo, tout cela sans préparation ni souci des gradations scéniques. En dehors du couple amoureux figure le vieux Capulet, chantant le baryton, et *Fraulein Laura*, une espèce de soubrette égrillarde remplaçant la nourrice. Au dénoûment, Juliette secoue sa léthargie et se réveille juste à temps pour empêcher Roméo de prendre le poison; les deux amans se précipitent dans les bras l'un de l'autre, et tout finit par un *rondo*. Il va de soi que je ne parle ici que sur ouï-dire. Le docteur Hanslick, qui, paraît-il, connaît à fond l'œuvre de Benda, en vante beaucoup la mélodie et surtout l'expression dramatique infiniment supérieure, selon lui, aux diverses interprétations italiennes du sujet. Le *Roméo* de Benda est de 1772; Schwanberg, en 1782, écrit le sien, puis se succèdent presque coup sur coup celui de Marescalchi (1789) et celui de Rumling (1790). Dalayrac, en 1792, inaugure la série française que Steibelt un an plus tard enrichit de son chef-d'œuvre. Avec Zingarelli, l'Italie commence à prendre part à ce concours des nations; puis quatorze ans s'écoulent jusqu'au

jour où Guglielmi (1816) tente de nouveau l'aventure; après Guglielmi vient Vaccaï (1826), lequel passe la main à Bellini (1830); suit un long silence de trente-cinq ans, qu'interrompt seulement le splendide intermède symphonique de Berlioz; après quoi se manifestent, en 1865, le *Roméo* de Marchetti et, en 1867, le *Roméo* de M. Gounod. Si je ne me suis trompé, nous tenons la douzaine. Inutile d'ajouter que la plupart de ces opéras sont écrits dans un système tout à fait en dehors de celui qui se pratique aujourd'hui, le système pur et simple du *bel canto italiano fiorito o spianato*.

De toutes ces mirifiques découvertes qui nous ont depuis tant échauffés, les musiciens de cet âge d'or de l'italianisme triomphant n'avaient cure; deux ou trois mélodies heureusement trouvées et bien dans le sentiment suffisaient à l'œuvre comme raison d'être, et les chanteurs se chargeaient ensuite du succès; les chanteurs, je veux dire les cantatrices, car c'était de règle en Italie que cette partition aux quatre duos d'amour réunît les deux étoiles de la troupe, le soprano chantant naturellement Juliette et le contralto prêtant au personnage de Roméo sa voix plus grave et ses jambes d'éphèbe. Attrait d'ailleurs très facile à comprendre et qui certes en valait bien d'autres quand la Juliette s'appelait la Sontag et le Roméo la Malibran. Le public de cette génération, que nous aurions mauvaise grâce de dédaigner, ne marchandait pas ses plaisirs comme nous faisons; il avait moins de critique dans l'esprit et plus d'entrain au cœur, et surtout se montrait fort coulant sur l'illusion. Lorsqu'on a déjà fait cette concession énorme de prendre les planches d'un théâtre pour le monde, on peut bien admettre que les acteurs jouent comme dans *Hamlet* une pièce pour d'autres acteurs et qu'un rôle de jeune homme soit rempli par une femme. Quand viendra la question d'esthétique, nous la discuterons; seulement point de pédantisme, et n'accusons pas trop cet ancien public du Théâtre-Italien d'avoir versé du côté de son dilettantisme. L'illusion n'est-elle pas du reste une chose commune à tous les arts; une statue, un tableau, la produisent en nous à l'égal d'une scène de théâtre. Prendre un bloc de marbre pour une figure humaine, une toile peinte pour une réalité, compte pour une illusion aussi profonde que celle qui consiste à s'identifier avec l'acteur d'un drame; il y a même des momens où tel individu sans culture va s'y laisser aller avec férocité comme ce soldat indien poignardant à Calcutta le tragédien qui faisait Othello et s'écriant que jamais il ne serait dit qu'en sa présence un nègre aurait frappé une blanche. Chez un homme ayant de l'éducation, l'illusion a ses momens; elle va et vient, elle est le reflet, la réflexion de l'œuvre d'art dans l'âme du spectateur, le prestige au moyen duquel ce qui est invraisemblable vous devient pour quelques secondes la vérité; vous êtes ému, captivé, cela ne dure guère, n'importe, la scène vous tire une larme, et

tandis que vous l'essuyez d'une main, vous reprenez de l'autre votre lorgnette. Il faut toujours qu'une musique exprime quelque chose, ne fût-ce que cet afflux de vie qui travaille un artiste à certaines heures et que nous appelons vulgairement son inspiration; or c'était là justement ce dont se contentaient nos pères, moins difficiles que nous en matière de jouissances. Examinons par exemple l'air si fameux d'*Ombra adorata* transporté du *Romeo* de Zingarelli dans la partition de Vaccaï et qui ve les dernières années de la restauration et les dix premières du règne de Louis-Philippe tournait d'admiration toutes les têtes. Au point de vue de la critique moderne, vous trouverez que c'est froid, court d'haleine, insuffisant : un beau début sans doute, mais qui ne se soutient pas, l'élan donné, le coup de collier dramatique, mais la passion reste en chemin; et pourtant, il n'est guère d'écrivains, — romanciers, poètes ou chroniqueurs de cette période, — qui ne vous parlent avec enthousiasme de ce « morceau divin. » Stendhal et Balzac en rabâchent, Mérimée lui-même, l'homme aux réserves calculées, cède au charme. C'est que nous oublions aujourd'hui dans quel système était conçue cette musique où l'âme et la voix d'une cantatrice entraient pour la plus large part; la méthode ayant eu cours au temps où florissaient les Hasse et les Faustina s'est toujours plus ou moins maintenue en Italie; le maestro se contentait de fournir le trait, la prima donna faisait le reste, et c'est assez pour qu'on s'explique comment cet air qui passait pour une merveille aux yeux des plus brillans coryphées d'une génération précédente nous semble incolore et caduc à présent qu'une Malibran n'est plus là pour l'animer du souffle de son génie. Nous devons en outre observer que la gymnastique théâtrale s'est vigoureusement accentuée depuis; il faut désormais que chaque geste porte, que la moindre note fasse appel aux applaudissemens. De l'effet, de l'effet encore et toujours! On se monte la tête, on se surexcite et ce que nous prenons pour de la passion n'est la plupart du temps qu'une sorte de paroxysme voulu. Qu'en présence d'un pareil art, les maîtres du passé nous semblent froids, il n'y a là rien que d'assez naturel; mais ce que je nie, c'est que ces maîtres et virtuoses d'autrefois eussent au cœur moins de flamme que nous, leur passion était en profondeur tandis que la nôtre est en superficie, ils avaient l'être sans le paraître. Nous n'avons trop souvent, nous, que l'apparence. Sainte-Beuve avait une manie entre tant d'autres; il se posait à tout bout de champ cette question : Qu'en dirait Voltaire? que penseraient de cela Virgile, Bossuet ou le grand Frédéric? Argumentation fort innocente, mais sans résultat, ou qui du moins n'avait d'autre résultat que d'amuser un instant Sainte-Beuve, et lorsque l'écrivain s'amuse, le lecteur d'ordinaire ne s'ennuie pas. Eh bien, s'il nous était permis d'emprunter à l'auteur des *Lundis* une de ses formules les plus familières, nous demanderions à notre tour : Que penserait de tous

ces Roméos contemporains le vieux maître Zingarelli? Qu'en dirait surtout la Malibran, immortelle interprète de cet air d'*Ombra adorata* proclamé sans égal par les juges les plus compétens et les plus brillans esprits d'une période dont l'autorité ne se conteste pas. Quoi qu'il en soit, *les Montaigus et les Capulets* de Bellini marquent un pas en avant. On n'y retrouve à la vérité aucune inspiration de l'ordre de celle que je viens de citer, mais le drame est déjà mieux compris, et, bien qu'il ne soit point question encore d'étudier les caractères, nous commençons à voir se dessiner certains profils. Musicalement, et toujours en restant dans la convention italienne, le finale du second acte est un morceau d'entrain superbe; souvenons-nous aussi de la cavatine de Roméo avec sa *strette* d'une audace pleine de crânerie et que Judith Grisi, svelte et charmante sous son costume préraphaëlesque, enlevait d'une voix chaude et vibrante de chevalerie. L'autre sœur Grisi (Giulia) chantait Juliette et c'était la première fois qu'on entendait deux sopranos dans les principaux rôles de l'opéra, la partie de Roméo ayant toujours été jusqu'alors attribuée au contralto.

Avec M. Gounod continua l'amoureux roucoulement; seulement, on n'avait encore eu que des tourterelles voletant parmi les roses du tombeau consacré, on eut maintenant le tourtereau avec la tourterelle, et, pour être un peu plus serrée et virile en sa trame, la ritournelle n'en était guère moins monotone. Toujours les quatre duos d'amour obligés; il est vrai que le progrès des temps se signalait cette fois par l'apparition de Mercutio. Les *Montecchi et les Capuletti* nous avaient présenté Fra Lorenzo sous les traits d'un honnête médecin de famille, M. Gounod allait jusqu'à mettre en scène Mercutio; mais là s'arrêtait son effort, et ni la nourrice, ni les domestiques batailleurs, ni l'apothicaire de Mantoue, ni les musiciens réunis dans la chambre mortuaire et causant indifféremment de chose et d'autre, n'entraient au jeu. Ce n'était déjà plus, si l'on veut, Zingarelli, Vaccaï et Bellini. C'était du Shakspeare *ad usum Delphini*, l'art de Casimir Delavigne et de Paul Delaroche dans *les Enfans d'Édouard*. Nous ne parlerons pas ici de profanation; musicalement, il n'y a que le trivial qui soit de nature à profaner une grande conception littéraire, et M. Gounod sait toujours, même en ses plus notables défaillances, se maintenir dans la dignité de son art. D'ailleurs, à ne rien exagérer, ce sujet de *Roméo* et *Juliette* qu'on se dispute et qu'on s'arrache n'a-t-il pas aussi bien des côtés critiques quand vous l'envisagez au seul point de vue de l'opéra? « Tragédie de l'amour que l'amour même semble avoir écrite! » Oui certes, mais dans un opéra où l'élément lyrique prime tout, il s'ensuivra que cet amour tiendra toute la place, qu'il n'y aura de lumière que pour les deux amans, et que les autres personnages disparaîtront dans l'ombre. Cet original et sublime duo, constituant le drame du poète, se fractionnera chez le musicien

en quatre duos particuliers qui nous exposeront en quelque sorte la biographie de cette passion depuis sa naissance jusqu'à son dénoûment. Au duo de la rencontre pendant la fête succédera le duo du jardin, puis viendra le duo du départ et des adieux; puis enfin le duo du poison et de la mort. Fussiez-vous le plus inventif des créateurs, vous n'échapperez pas à cette monotonie des redites qui sont le véritable *noli me tangere* du sujet. Il y en a un autre : le rôle effacé que jouent les chœurs, lesquels ne se montrent guère que pour se voir aussitôt congédiés, car tout ce que l'auteur et ses deux virtuoses leur demandent est de pousser une simple exclamation et de se retirer au plus vite pour ne pas déranger davantage l'éternel duo.

Assurément mieux vaudrait à nos musiciens de s'exercer sur des motifs nouveaux; mais, de l'original, qui leur en fournira? Leur conseillerez-vous par hasard d'aller s'adresser aux librettistes du *Roi de Thulé* ou du *Roi de Lahore*, les deux seules productions, j'imagine, que depuis des années l'Opéra n'ait pas empruntées aux théâtres étrangers? S'il fut un temps où Scribe agaçait les nerfs du public par ses platitudes et ses incorrections de langage, nous péchons aujourd'hui par l'excès contraire; nous avons partout de beaux diseurs et des *parnassiens* qui s'entendent à rimer une pièce tout en étant incapables de la faire. On vous répétera que ces arrangemens, adaptations et remaniemens des chefs-d'œuvre de Shakspeare, de Goethe et de Schiller marquent un progrès, que la musique et le public y trouvent à la fois leur compte; la musique, en se retrempant aux sources vives, le public en n'ayant plus besoin de se mettre martel en tête pour comprendre une intrigue connue d'avance, — n'en croyez pas un mot. Aux gens qui cherchent à vous endormir avec de pareils contes, répondez carrément : « Vous êtes orfèvre, monsieur Josse, » ou plutôt vous n'êtes pas orfèvre, car, si vous l'étiez, vous sauriez comment s'y prenait maître Scribe pour tailler lui-même sa besogne, et n'iriez point la chercher ainsi toute faite chez le voisin ; *la Vestale* et *Fernand Cortez*, comme *la Muette* et *la Juive*, comme *Robert le Diable*, *les Huguenots*, *l'Africaine* et *le Prophète* sont des pièces écrites d'original, des poèmes qui ne doivent rien à personne; voyons-nous que la musique ait eu beaucoup à se repentir de se les être appropriés, et que le public leur ait jamais fait mauvaise mine? Loin de là, et, chose bien digne de remarque, ces pièces ont produit musicalement des chefs-d'œuvre qui sont restés et resteront dans leur forme lyrique, et, dès le premier jour, définitive; tandis que *Faust*, *Roméo*, *Othello*, *Macbeth* n'ont engendré que des *dérivés* et des imitations transitoires. Meyerbeer résista toujours à la tentation, personne mieux que lui ne connaissait Shakspeare et ne vibrait aux voix mystérieuses qui, du fond de ses drames, appellent et fascinent le musicien; mais il avait l'âme des forts

et savait se défendre contre les enchantemens de ces Loreleys. Il savait surtout que les chefs-d'œuvre ne se refont pas et que la musique que nous sentons tous vivre au cœur de son merveilleux répertoire, il faut renoncer à la transcrire. Scribe possédait cet art singulier, mort avec lui, d'imaginer prosaïquement et bourgeoisement des textes dramatiques d'où, par l'incantation d'un compositeur de génie, se dégageaient à l'instant des mondes d'idéalités toutes musicales en ce sens que, le chef-d'œuvre une fois sur ses pieds, le seul musicien pouvait s'en attribuer sans partage et la possession et la gloire. Ainsi par exemple, quand je dirai qu'Auber est l'auteur de *la Muette* et Meyerbeer l'auteur des *Huguenots,* nul, je suppose, ne croira que je plaisante, tandis que peu de gens me prendront au sérieux si je viens raconter que l'auteur de *Faust* c'est M. Gounod, et que l'auteur d'*Hamlet* s'appelle Thomas; de plus, les sujets devenus populaires dans un autre art ont l'inconvénient de se présenter presque toujours au musicien par épisodes. Il y a la scène du jardin, la scène de l'église, la scène du balcon, l'acte du tombeau; tout cela prévu et passionnément attendu d'un public d'amateurs très disposé à se montrer coulant sur le reste pourvu que cette satisfaction lui soit donnée de voir les tableaux d'Ary Scheffer ou d'Eugène Delacroix mis en musique. Or cet inconvénient, déjà grave, ne manquera point de s'accroître encore avec un esprit facile à s'oublier aux rêveries et toujours côtoyant. N'est-il point vrai que le *Faust* de M. Gounod, comme son *Roméo*, agissent sur vous beaucoup moins dans leur ensemble que par certains détails. Au théâtre et jugée en bloc, la chose manque d'intérêt, de cohésion, disons le mot, d'architecture; mais que d'ingénieuses sentimentalités, de jolies rencontres et de variétés agréables qui se font surtout remarquer par l'expression choisie, savante! le monument laisse à désirer, mais les alentours en sont charmans.

Le *Roméo* de M. Gounod n'étant point fait pour décourager personne, il vient de nous en naître un autre, un *Roméo* par-dessus le marché, car, si j'ai bien compté tout à l'heure, nous tenions la douzaine. Celui-ci fournira le treizième, sera-ce le définitif? Nous préservent les dieux de rien prophétiser à cet endroit; ce que pourtant nous pouvons dire, c'est que l'enfantement n'aura pas été jeu facile. Voici tantôt douze ans que l'auteur peine à la besogne, et l'histoire serait longue des touches, retouches, variantes, polissages et repolissages que les événemens et les conseils de l'expérience ont fait subir à sa partition. Nombre de gens se souviendront d'avoir vu vers l'an 1867 s'épanouir derrière la vitrine des marchands de musique un volume à couverture jaune et portant ce titre : *les Amans de Vérone*, par Richard Yrvid. Rien de plus mélancolique et de plus lamentable qu'une partition d'opéra non représenté si ce n'est la brochure d'une

tragédie en cinq actes refusée au Théâtre-Français et qu'un pauvre diable de poète imprime à ses frais chez Lemerre. Au moins pour les *Amans de Vérone* n'était-il question encore d'aucune disgrâce de ce genre; il ne s'agissait alors que d'attendre son heure. Elle était donc là, l'infortunée partition, côte à côte avec un *Hamlet* de M. Hignard, non moins battu de l'oiseau et maugréant contre l'*Hamlet* de M. Thomas qui lui faisait de si tristes loisirs. J'ignore ce qu'il est advenu de l'ouvrage de M. Hignard, qui renfermait de vraies beautés, mais j'ai suivi des yeux et de très près l'aventure des *Amans de Vérone*, et je dois reconnaître que, si les partitions comme les petits livres ont leurs destins, cela dépend souvent de l'auteur.

Finissons-en avec Richard Yrvid, et passons tout de suite au marquis d'Ivry; c'est un tempérament. Il appartient à cette race d'hommes et d'artistes qui savent ce qu'ils veulent et s'y entêtent. Le doute n'est point leur fait, ils vont droit à l'obstacle et, toujours repoussés, remontent à l'assaut plus imperturbables et comme encouragés par leurs défaites. Terrible compère en vérité, que l'homme d'une idée; l'idée du marquis d'Ivry, c'était de trouver à Paris un théâtre où loger ses *Amans de Vérone*, et de leur faire un sort; ce qu'il dépensa d'énergie, de souplesse et d'habileté dans ce travail, lui seul pourrait le dire. Les grandes convictions ne cheminent guère isolément, il y a toujours là quelqu'un autour de vous pour les partager et les répandre; l'auteur des *Amans de Vérone* ne tarda pas à s'imposer à tout son monde. Ce fut bientôt un accord de sympathies, et chacun se mit à pousser à la roue. Il s'agissait de persuader un directeur, d'aller au positif. A cette époque, M. Perrin gouvernait l'Opéra. Il fut poli, correct comme toujours, mais fort sur la réserve, à ce point que, le voyant assis à table entre M. Nigra et le prince Metternich, je me demandais un soir quel était des trois le diplomate. A l'avènement de M. Halanzier, les affaires ne tournèrent pas mieux. C'est le meilleur des hommes que le directeur de notre Académie nationale : beaucoup le jugent mal et peu de gens le connaissent; il a le cœur sur le poing et ne vous mâche pas sa pensée; il écouta l'ouvrage du marquis d'Ivry, en reconnut le mérite et refusa net. A l'Opéra-Comique, égale fin de non-recevoir; des deux directeurs, l'un, M. Du Locle, inclinait pour un vote favorable, mais l'autre, M. de Leuven, ne voulut rien entendre : toujours même objection, toujours l'ombre de M. Gounod se dessinant à l'horizon. L'auteur éconduit s'en retourna dans ses terres, où naturellement *les Amans de Vérone* continuèrent d'occuper sa vie; il revisait, parachevait, coupant, ajustant, transformant. « Laissez donc votre ouvrage être ce qu'il est, lui disions-nous, et ne vous acharnez pas à ce travail de ponctuation; si le désœuvrement vous pèse, eh bien! faites autre chose et tâchez surtout cette fois de choisir une pièce qui d'avance ne soit pas

un obstacle à la prise en considération de votre musique; rien ne se perd de ce qui vaut la peine de vivre; puisque les ciconstances s'opposent à ce que *les Amans de Vérone* soient représentés, renoncez-y pour le quart d'heure, et, quitte à vous y reprendre plus tard, écrivez tout de suite un nouvel opéra; la grande affaire pour nous tous qui vivons de la pensée est de ne jamais rester inactifs; souvenez-vous de Victor Hugo à ses débuts qui, voyant *Marion Delorme* entravée par la censure, rentrait chez lui, jetait au tiroir son manuscrit et faisait *Hernani*.»

Une année environ s'était écoulée, quand l'auteur des *Amans de Vérone* nous annonça qu'il avait mis à profit notre conseil et composait un *Othello*. Nous eussions préféré un sujet original, mais somme toute, comment blâmer un musicien de son héroïque fidélité à Shakspeare? « Si c'est un crime d'aimer trop le vin d'Espagne, disait Falstaff, qu'on me pende! » Le marquis d'Ivry courait un risque beaucoup moindre : celui de ne pas être joué davantage, car le bruit se répandit presque aussitôt que Verdi, de son côté, s'occupait du *Maure de Venise*. De Gounod en Verdi, toujours l'inexorable concurrence; décidément la fée Guignon s'en mêlait, et cependant elle y perdit sa peine. Auber donnait en ce moment à l'Opéra-Comique *le Premier jour de bonheur*, et M. Capoul y brillait de tout l'éclat de sa jeunesse et de son talent. Une personne de grand esprit, bien connue de la société parisienne pour son ardeur à servir la cause de ses amis, comprit tout de suite le parti qu'on pourrait tirer de cette voix exquise, chaleureuse et portée au style en l'employant dans un genre plus dramatique et plus relevé, et, sans perdre une minute, elle écrivait au marquis d'Ivry : « J'ai trouvé votre Roméo, accourez. » Convertir à la cause d'une œuvre de valeur et d'un rôle tel que celui-là un artiste comme M. Capoul devenait presque une tâche facile, d'autant plus que l'auteur des *Amans de Vérone* est au piano le plus éloquent et le plus fougueux des entraîneurs, il a dans la voix et l'expression toutes les flammes du vieux vin de ses coteaux bourguignons, et pour peu que vous ayez le sens artiste, vous céderez à cette force de conviction qui ne désarme pas. La conversion de M. Capoul fut instantanée, il voulait donner la pièce à Londres avec Christine Nilsson pour Juliette, puis d'autres combinaisons furent agitées qui ne devaient pas mieux réussir.

On eut ainsi l'aventure du Théâtre-Lyrique à la Gaîté sous la direction Vizentini, puis celle du Théâtre-Lyrique à Ventadour, sous la direction Escudier; mais cette fois heureusement s'est rencontré M. Capoul pour empêcher la catastrophe imminente et couper court, fût-ce momentanément, aux déplorables conséquences d'une maladresse du ministre des beaux-arts. Personne ne contestait à M. Bardoux le droit de disposer des 300,000 francs confiés très libéralement par la chambre à sa dis-

crétion; mais encore eût-il fallu que l'emploi de cette somme ne dégénérât point en gaspillage. Il y avait au Théâtre-Italien un directeur qui se débattait dans les tiraillemens et les angoisses du suprême effort, et c'est justement ce désespéré, ce noyé qu'on s'en va charger du soin de faire revivre le Théâtre-Lyrique. Une méchante cantate, *la Fête de la Paix*, exécutée en habits noirs, et quatre ou cinq représentations du *Capitaine Fracasse* eurent vite épuisé la veine. Ce qu'il en coûtera à l'état de cette belle équipée, ce sera à la commission du budget de le demander à M. Bardoux, lorsque cet habile ministre viendra lui réclamer des fonds pour ces grandes idées de reconstitution universelle qui le possèdent et dont quelques-unes réalisées déjà s'annoncent comme devant donner de si beaux résultats; mais tout ceci mérite un paragraphe spécial, et nous y reviendrons. — Retournons vite à l'histoire des *Amans de Vérone*, nous touchons au couronnement. M. Capoul a du goût pour les rôles poétiques du grand répertoire; dans sa période si brillante de l'Opéra-Comique, au milieu des succès fameux qu'il remportait dans *Fra Diavolo*, dans *la Dame Blanche* et *le Premier jour de bonheur*, nous l'avons entendu souvent se plaindre du sort qui le condamnait à voleter ainsi au ras du sol quand toutes ses aspirations l'eussent entraîné vers la hauteur. Quoi d'étonnant que cette figure de Roméo l'ait tenté alors qu'il avait pour la rendre toute sorte d'avantages que bien d'autres, également doués du côté du talent, ne possédaient pas! L'adhésion d'un artiste de cette valeur et de ce prestige est le meilleur des patronages; ainsi pensait l'auteur des *Amans de Vérone*, tandis que le ténor de son côté sentait grandir sa confiance, et tous les deux marchant au même but, tous les deux se disant, l'un regardant l'autre : *In hoc signo vinces*, ils ont fini par arriver au succès.

Bandello, quand il intitulait son histoire : *La sfortunata morte di due infelicissimi Amanti*, semble avoir dicté son titre à l'auteur des *Amans de Vérone*. Non point que M. d'Ivry songe à se passer de Shakspeare, tout au contraire il le compulse avec tact, et son information de ce côté va même beaucoup plus loin que celle de ses devanciers, témoin ce rôle de la nourrice, omis partout ailleurs, et qu'il nous rend dans sa remuante et loquace originalité, témoin surtout cette belle figure de l'anachorète botaniste traitée solennellement et pontificalement par M. Gounod, et qu'il étudie d'un point de vue plus humain, abaissant d'un cran le ton général du discours, ne rejetant pas le mot familier et ramenant au naturel tous ces Capulets et Montaigus accoutumés beaucoup trop à s'exprimer comme des héros de Ducis, — ce que je veux dire, c'est que M. d'Ivry, s'il s'attache de plus près à la chronique, ne perd pas une occasion d'interroger Shakspeare. Il en prend ce qu'il peut, ce que les circonstances lui permettent d'en prendre, car un auteur à son début n'est jamais le maître d'affirmer si haut ses opinions. *Vivere primum*,

postea philosophari, dit le précepte; il s'agit d'abord d'exister, de conquérir l'autorité, le prestige, puis plus tard on verra. En attendant, l'œuvre est intéressante et très personnelle, pleine de flamme et d'émotion, et, disons-le tout de suite pour rassurer les esprits chagrins, parle une langue très claire en même temps et très moderne.

Le premier acte ouvre devant nous la maison des Capulets, où la rencontre a lieu pendant la fête. Je passe sur divers épisodes et j'arrive tout de suite à la fameuse scène de l'insolation, qui me semble un peu bien brusquée et court menée; l'effet, si foudroyant qu'il soit, veut pourtant être préparé. Suivez avec quel art Shakspeare nous y conduit à travers les sinuosités galantes d'un dialogue tout en concetti; attaques et ripostes : vous diriez un collier de sonnets enfilés l'un au bout de l'autre. Aux complimens succède un doux phébus; mièvreries sans doute, mais que tout cela est du temps, et comme vous sentez frissonner dans l'air cet ardent baiser, furtif et hasardeux, qui va se poser tout à l'heure sur la lèvre de la divine enfant; ce baiser, quand Rossi l'enlevait, le cueillait d'un mouvement rapide, effaré, causait dans la salle une certaine émotion, mais ne choquait personne, tant il est motivé par la situation et par la nécessité d'une mise en scène cherchant à se rapprocher du tableau que Shakspeare a voulu peindre. Un baiser d'ailleurs n'avait point alors tant d'importance, et tout cavalier sachant son monde l'offrait dès l'abord en hommage à la dame du logis. Nous lisons dans *la Vie du cardinal Wolsey* que le comte de Crécy, présentant à sa femme un gentihomme anglais, celle-ci l'accueillait en ces termes : « Faites comme chez vous et, quoique cet usage ne soit point ici le nôtre, laissez-moi vous embrasser la première et vous enjoindre d'embrasser ensuite à votre tour chacune de ces dames. » Dire ce que le poète a dit, mais le dire autrement, voilà quel devrait être le rôle de la musique dans cette première entrevue, et ce rôle n'est point rempli, la scène dramatiquement laisse à désirer, et la jolie sarabande archaïque sur laquelle elle se joue ne suffit pas pour combler le vide. Il y manque le moment psychologique, ce qui fait que M. Capoul n'ose pas risquer le baiser flamboyant et se contente de poser tendrement ses lèvres sur la main de la jeune princesse. Un chœur en manière de sérénade chanté dans le lointain, *a bocca chiusa*, sert d'introduction au second acte, et contribue à créer l'atmosphère de poésie et de clair de lune que réclame le duo du jardin. Juliette, encore sous l'excitation de la fête, tout entière à l'ineffable ivresse, trahit son secret en se parlant à elle-même et, quand Roméo l'a surpris, maintient l'aveu sans rien en rétracter. La nuit, la solitude, le sentiment d'un commun péril et, plus que tout, l'irrésistible impulsion de la nature précipitent l'un vers l'autre ces deux jeunes et nobles cœurs inexorablement passionnés; cette fois le musicien grandit au niveau du poème, il y a comme un souffle de

Spontini dans cette belle phrase chantée aux étoiles par Juliette, puis reprise avec entraînement par Roméo, et le nocturne à deux voix, chuchotant et mystérieux, fait glisser *moriendo* dans la demi-teinte ce morceau délicieux auquel le duo de l'alouette servira de pendant. A l'acte suivant, nous voici transportés chez Fra Lorenzo.

L'aube aux yeux gris sourit à la nuit décroissante
Baignant l'est nuageux d'une lueur naissante.

Shakspeare nous montre son brave homme de moine partant pour l'herborisation matinale. M. d'Ivry nous le présente revenant de sa promenade pharmaceutique.

A l'aube aux yeux gris quand le jour fait place,
J'ai cueilli ces fleurs.

Quelqu'un qui tenterait un rapprochement entre ces couplets accompagnant l'entrée du moine et la romance de dame Marguerite dans *la Dame blanche* risquerait d'être mal venu, et cependant le trait d'union existe, mais ce n'est ni dans le motif, ni dans la couleur, ni dans le mouvement des deux morceaux qu'on le trouvera. Toutefois, si musicalement ils diffèrent, on remarquera qu'ils ont une chose en commun, je veux parler de ce que les Allemands appellent « la caractéristique, » autrement dit l'art de faire vivre de sa vie propre un personnage, de faire en quelques mesures qu'il soit lui, et point le premier venu, qu'il s'enlève distinctement sur le fond du tableau. La romance de Boïeldieu m'a toujours paru un chef-d'œuvre dans cet art de peindre une figure; Hérold, qui devait s'y connaître, ne pouvait l'entendre sans verser des larmes, et M. d'Ivry ne m'en voudra pas du rapprochement, si j'ose avancer que les couplets de Fra Lorenzo ont également le mérite de nous laisser lire au cœur même de l'individu. D'une sensibilité grave, mélodieuse et tendre comme une belle âme qui s'épanouit aux clartés de la nature, cette musique donne bien l'accent du caractère et nous le raconte en sa familiarité pittoresque, sa grandeur morale et son immense compassion tel que nous le retrouverons tout à l'heure dans le trio du mariage, dans celui du quatrième acte et dans son dialogue si ému, si élevé, de la scène avec Juliette lorsqu'il lui présente le narcotique. — Maintenant au troisième duo d'amour, car ils y sont bien tous les quatre et sur les quatre il y en a trois qu'il faut distinguer. Nous avons vu le duo du balcon, voyons le duo de l'alouette. L'heure est passée des rêveries au clair de lune et des voluptés nuptiales : partir et vivre ou rester et mourir, « ce n'est pas le rossignol, c'est l'alouette, » et ce cri d'alarme, qui le jette au plein des ivresses d'une telle nuit? C'est Juliette, la sublime Juliette, avisée non

moins qu'intrépide en ses résolutions, et qui, tandis que Roméo éperdu va donner de la tête contre tous les murs, ne perd jamais une minute son sang-froid. La raison de cette infinie supériorité de la femme sur l'homme ne vient pas d'un simple parti pris du poète. Dans un drame d'amour aussi spécialement subjectif que celui-là, la femme s'élèvera toujours plus naturellement à l'héroïsme. Elle est là dans sa vocation, dans son élément, que l'homme, lui, ne fait que traverser. La partie dramatique de cette admirable scène offrait encore au musicien l'occasion de se manifester, et M. d'Ivry ne l'a point manquée. Impossible de rendre d'une façon plus émouvante les déchiremens d'une si tragique séparation, et cependant ce grand et fier morceau est tout simplement coupé à l'italienne. Il a son commencement dans le ciel, son milieu dans les angoisses de la terre, sa fin dans l'espérance des jours heureux, et cette fin, Dieu me pardonne, c'est une *cabalette!* mais si trouvée, si inspirée, que plus tard vous aurez peine à retenir vos larmes quand vous l'entendrez revenir à l'instant funèbre comme pour coucher au tombeau les deux amans et les ensevelir sous les roses du passé. Tandis que nous en sommes aux beautés de cette partition, touchons à l'air de *la Coupe*, paraphrase musicale on ne peut plus fidèle du monologue de Shakspeare et tout imprégnée du génie du poète. Juliette a chassé la nourrice, quelques lignes d'un vigoureux récitatif viennent de nous mettre au courant de ce qu'elle éprouve désormais à l'égard de cette grossière nature d'entremetteuse. Le monologue débute froidement, gravement, et c'est avec calme que cet œil de jeune fille promène sa lumière de côté et d'autre, sondant toutes les profondeurs les plus sinistres. Juliette boira le narcotique, mais sans fiévreux enthousiasme. Elle prévoit le cas où le philtre n'agirait pas et prend avec elle son poignard. Et pourtant, si Fra Lorenzo l'avait trompée! soupçon indigne, que sa belle âme répudie aussitôt. Insensiblement son imagination s'exalte, d'affreuses visions la tourmentent; l'horreur de la nuit sépulcrale, l'épouvante du surnaturel comme dans le monologue d'Hamlet; et ce Tybalt implacable, acharné contre Roméo, qui lui dit qu'elle ne va pas se rencontrer face à face avec son spectre ensanglanté? Ainsi elle arrive au paroxysme du sentiment, à l'extase, et solennellement accomplit son sacrifice sur l'autel du souverain amour qui ose tout, croit tout, espère tout. Est-ce du monologue de Shakspeare que je parle ou de la musique de M. d'Ivry? Je ne sais plus, tant les deux textes se confondent. Le thème était tracé d'avance; quelle plus belle matière à développer en andante que ces premiers troubles, cette hésitation au bord de l'abîme. « Si Lorenzo m'avait trompée, » puis ces terreurs du monde invisible, ces évocations menaçantes, quel superbe sujet d'un de ces récits *agitato* où Gluck excelle, et finalement ce triple toast porté à Roméo et sa progression ascendante, quelle explosion!

Je m'aperçois en avançant de bien des omissions, entre autres les couplets de la nourrice, une trouvaille pour la verve et l'entrain comique, et dans son genre, comme donnant la note du personnage, une sorte de pendant aux couplets que chante au second acte Fra Lorenzo. Mais on ne peut parler de tout, et j'ai voulu ne parcourir que les sommets. Le cinquième acte n'a qu'une scène, — pathétique et sublime, qu'il fallait surtout éviter de traiter à l'italienne. Là non plus, le musicien n'a point failli, et, laissant de côté les complaintes et les cavatines traditionnelles, il n'a rien demandé qu'au sentiment le plus élevé de la situation. La phrase de Roméo en présence de Juliette endormie est l'expression même d'une douleur suprême; il y a là tout un flot de larmes contenues, étouffées, et qui débordent. Ah! si j'eusse été à la place de M. d'Ivry, comme j'aurais profité de cette inspiration pour revenir au dénoûment de Shakspeare et faire mourir Roméo avant le réveil de Juliette! L'héroïque et douce victime, liée à cet homme dans la vie et dans la mort, a-t-elle donc mérité qu'on prolonge ainsi son supplice, et ne serait-ce pas plus humain de lui laisser ignorer à quel point le salut fût proche et possible? A quoi M. d'Ivry pourrait peut-être me répondre qu'il y avait songé, mais qu'un musicien ayant deux belles voix à sa disposition ne se résignera jamais à n'en employer qu'une, surtout lorsqu'il s'agit d'une scène capitale et qui va décider du sort de la soirée. L'événement ayant démontré la justesse de cet argument, je me rétracte, et, tout en continuant à protester contre la variante de Garrick, je me range du côté du public pour applaudir le grand effet dramatique et musical obtenu.

Nous nous étonnions un jour devant Frédérick-Lemaître que l'idée ne lui fût pas venue de jouer en haut lieu, à la Comédie-Française par exemple, quelques-uns des rôles du répertoire de Molière et de couronner par là sa carrière. « Mais c'est que l'idée, au contraire, m'en est venue, nous répondit le grand artiste.

— Eh bien alors, pourquoi ne l'avoir pas réalisée?

— Parce qu'il faut qu'un artiste laisse toujours au public quelque chose à désirer et le tienne en présence d'un certain inconnu qui fasse dire aux esprits intelligens et curieux ce que vous me dites là, et ce que vous ne me diriez plus si j'avais joué Tartuffe, Harpagon et Scapin. »

Il y aura ainsi de tout temps, pour les comédiens et chanteurs éminens, de ces rôles de prédilection où les amateurs ne cessent de les convier et qu'il leur devient par cela même très dangereux d'aborder. Qui n'a rêvé de voir M. Capoul jouer Roméo, qui ne s'est demandé s'il n'y avait point dans cet artiste si doué le physique d'un rôle qui ne pouvait trouver au théâtre de représentant parmi les hommes, et qu'en désespoir de cause, les Italiens distribuent aux femmes. Eh bien, ce rôle impossible, M. Capoul l'a joué, l'a chanté et de façon

qu'on se demande lequel des deux l'emporte, du comédien ou du chanteur. M. Rossi, que j'ai toujours présent, fut un modèle de figuration savante et forte. Mais l'opéra n'a pas besoin de ces complications, il néglige la partie philosophique, supprime la scène de l'apothicaire, et, simplifiant l'action, exige de l'artiste beaucoup moins; avec de l'intelligence, de la jeunesse, de la passion, un certain magnétisme dans la voix et le geste — excusez du peu — chacun s'en tire. M. Capoul insiste naturellement sur les dehors du personnage, et s'il a feuilleté Rossi, s'il se souvient des autres maîtres rencontrés ça et là dans ses voyages, c'est pour leur emprunter une attitude, un air de visage, ne prenant conseil que de lui-même en tout ce qui touche à l'ensemble de la création, où la flamme, l'inspiration, le pathétique prédominent! Avec quelle timidité charmante il dit à Lorenzo : « Mon père, ne me grondez pas. » Et dans la scène des duels, par quelles émouvantes et tragiques gradations il vous fait passer! Humble d'abord, presque lâche devant tout ce qui peut menacer son amour; puis soudainement, après la mort de Mercutio, bondissant comme un tigre sous le coup de la haine affolée qui le pousse à tuer Tybalt. Quant au chanteur, comme style, on ne peut aller plus loin. Je citerai sa romance du troisième acte et les solis du grand duo; c'est phrasé de la façon la plus pure, la plus classique, et c'est en même temps varié et plein d'imprévu; car M. Capoul n'a rien de cette détestable habitude de professer en chantant, que nous avons eu trop souvent l'occasion de relever chez M. Faure et chez Mme Carvalho. Il reste dans son personnage, fait avec lui cause commune à la vie et à la mort, sans nul souci de venir parader devant la rampe pour son propre compte. J'appelle aussi l'attention sur la mélopée de l'acte du tombeau, musique superbe, écrite d'inspiration et rendue de même. Artiste et maestro se sont ainsi trouvés confondus ensemble dans les bravos du public, et c'était une joie de les voir à la fin triompher après tant de traverses. Car personne parmi les spectateurs n'ignorait le zèle et la bravoure de M. Capoul au milieu d'une longue série de circonstances de plus en plus inextricables qui auront servi de prologue au lancement de cette partition. Zèle et dévoûment non d'un artiste, mais d'un ami qui n'en veut pas démordre, et qui, à l'enjeu déjà si beau qu'il apportait de son talent, joindra sans hésiter celui de ses propres fonds. La fortune n'aide pas seulement les audacieux, elle aide aussi les convaincus, et qui sait si toutes ces aventures préliminaires, tous ces reviremens et ballottages, au lieu de nuire au succès n'y auront point contribué?

Il n'est mal dont un bien ne puisse résulter.

Ainsi s'exprime la sagesse par la bouche de Fra Lorenzo, l'être béné-

vole et compatissant par excellence, et qui semble en ce merveilleux poème servir, comme le chœur antique, d'intermédiaire entre l'auteur et son public. Doux et miséricordieux envers les affligés, comme le sont presque tous les moines de Shakspeare, il se détourne de sa contemplation pour se mêler à nos passions humaines, et peut-être même s'y associer avec plus de zèle que son devoir de religieux ne le voudrait; mais où vais-je à me reprendre ainsi devant cette noble figure de second plan, quand la Juliette des *Amans de Vérone* me relance? une Juliette jolie et jeune, s'il vous plaît, et qui se passe à merveille d'avoir cinquante ans. Mlle Marie Heilbron ne se contente pas d'avoir la jeunesse; sa voix de soprano, d'un tempérament délicat, affronte les situations fortes et même y trouve ses effets. Quoique très musicienne et très artiste, Mlle Heilbron joue et chante d'instinct, et tout son secret est dans son âme où brûle un réel foyer. Cet air de *la Coupe*, dramatique au suprême degré, et tout hérissé de difficultés vocales, cet air ou plutôt cette scène arrivant au quatrième acte défiait les forces de la cantatrice, qui cependant s'en est tirée avec une vaillance irrésistible. Le musicien qui a écrit un pareil morceau est évidemment un homme de théâtre, et si j'étais directeur de l'Opéra, rien que pour cette scène et l'épisode des duels et de la querelle entre Montaigus et Capulets au troisième acte, je lui commanderais tout de suite une partition, fût-ce même une partition d'*Othello* bien moderne, comme M. d'Ivry vient de nous prouver qu'il la saurait faire et comme il la fera le jour où, délivré des entraves du noviciat, sûr d'être représenté, travaillant dans la liberté d'une renommée acquise et qui s'impose, il abordera Shakspeare, résolument et décidé à le suivre pas à pas comme Dante suit Virgile : *Tu sei il mio maestro e il mio signore.*

F. DE LAGENEVAIS.

UNE DÉFAITE

DE LA

DÉMOCRATIE AUTORITAIRE

A GENÈVE

Les petits pays ont leur importance, leur incontestable utilité, et il serait fâcheux que la politique des grandes agglomérations les fît tous disparaître; nous ne voyons pas bien ce que l'humanité y gagnerait; nous voyons très bien ce qu'elle y perdrait. Les petits pays ne sont pas seulement des coussinets placés entre les grandes puissances ambitieuses et destinés à amortir les chocs, à diminuer les frottemens; ce sont aussi des laboratoires où il se fait beaucoup d'expériences curieuses, que tout le monde peut mettre à profit. Sans doute il faut un grand effort de sagesse pour profiter des expériences des autres; mais il faut savoir faire cet effort, cela vaut mieux que de s'instruire à ses propres dépens. Dans les petits pays, les essais malheureux produisent des secousses, des crises, des désordres passagers, ils aboutissent rarement à des catastrophes. On a dit de certaines révolutions que c'étaient des tempêtes dans un verre d'eau. En politique, les verres d'eau ont leurs marées, qui obéissent aux mêmes lois que celles de l'Océan; mais les accidens qu'elles causent sont moins graves.

De tous les petits états, celui qui a le plus de goût pour l'expérimentation politique est assurément la Suisse, et de toutes les républiques souveraines qui composent la confédération helvétique, Genève est peut-être celle dont les aventures ont le plus de retentissement au dehors. Sans contredit Genève n'est plus ce qu'elle fut jadis. « On a vu, disait Voltaire, une république dix fois plus petite encore qu'Athènes attirer pendant cent cinquante ans les regards de l'Europe, et son nom placé à côté du nom de Rome, dans le temps que Rome commandait

aux rois. Cette fourmilière imperceptible ne put être écrasée par le roi démon du midi et dominateur des deux mondes, ni par les intrigues du Vatican qui faisaient mouvoir les ressorts de la moitié de l'Europe. Elle résista par la parole et par les armes, et à l'aide d'un Picard qui écrivait et d'un petit nombre de Suisses qui combattit, elle s'affermit, elle triompha, elle put dire : Rome et moi ! » Il est vrai qu'en ce temps, comme le remarquait le terrible railleur, il s'agissait de savoir comment l'Europe penserait sur des questions que personne ou presque personne n'entendait, et que plus tard, l'absurdité de certaines controverses ayant été enfin reconnue, les Genevois se tournèrent vers ce qui paraît plus solide, l'acquisition des biens de la terre et l'art de s'enrichir. « Le système de Law, plus chimérique et non moins funeste que ceux des supralapsaires et des infralapsaires, engagea dans l'arithmétique ceux qui ne pouvaient plus se faire un nom en théomorianique. Ils devinrent riches, et ne furent plus rien. »

La conclusion de Voltaire n'est pas juste. Genève a eu beau devenir très forte en arithmétique, elle est encore quelque chose. Si elle n'est plus comme autrefois la cité de Calvin et « la capitale d'une grande opinion, » trouverait-on ailleurs, dans toute l'Europe, une autre ville de 60,000 habitans où il règne plus d'estime pour les choses de l'esprit, où l'on fasse davantage pour l'instruction, pour la science, et dans laquelle il se remue tant d'idées? Ce qui rend cette petite république particulièrement intéressante, c'est qu'on y peut étudier à nu les évolutions de la démocratie, ses tendances bonnes et mauvaises, ses passions, ses excès, ses repentirs aussi, et les tempéramens, les correctifs qu'elle se donne à elle-même dans une heure de salutaire résipiscence. De vieilles traditions de liberté républicaine, l'antique habitude de se gouverner soi-même et de s'occuper activement de ses affaires, une population qui sait lire et qui aime à lire, des esprits qui voyagent beaucoup et qui finissent toujours par revenir chez eux, la passion de discuter, d'argumenter, d'ergoter et des engoûmens subits, mais éphémères, une certaine inquiétude d'humeur amoureuse des nouveautés, jointe à la ténacité des souvenirs, des passions vives sous une écorce froide et un peu rugueuse, des colères rouges et des retours soudains de bon sens, voilà Genève. C'est une ville où il y a beaucoup de curieux, beaucoup de raisonneurs, beaucoup de frondeurs, le goût des découvertes, des inventions, et un grand mépris pour les utopies. Les fous genevois ont eux-mêmes des lueurs, des éclairs; d'habitude ils déraisonnent autant que ceux des autres pays, mais ils observent le repos dominical; sur les sept jours de la semaine il y en a un consacré au bon sens. Il est vrai que c'est le jour où l'on ne fait rien.

On savait que la république genevoise était administrée depuis quelques années par un gouvernement non-seulement démocratique, mais

radical, qui avait fait quelque bruit dans le monde par certaines mesures rigoureuses, d'autres disent oppressives, qu'il avait prises contre le catholicisme. Ce gouvernement était odieux aux catholiques, il était médiocrement agréable aux conservateurs, mais il paraissait avoir pour lui l'adhésion, les sympathies, la faveur de la grande majorité du peuple. On n'a pas appris sans quelque étonnement que le 6 octobre ce peuple avait donné à ses gouvernans une sévère leçon, en repoussant un projet de révision partielle de la constitution, qui était patronné par M. Carteret et ses collègues. Ces brusques reviremens de l'opinion ne sont pas rares sur les bords du Léman. Genève est un pays de forte vie publique, et à de certaines heures la voix populaire y est toute puissante; mais c'est aussi un pays où règne un esprit de coterie étroit, exclusif, qui est à proprement parler la maladie genevoise, car tout peuple a ses maladies. Les citoyens de cette république à la fois prospère et remuante aiment beaucoup le bruit, mais ils n'ont pas moins de goût pour le mystère. Tout parti dominant, parvenu au pouvoir, tombe bientôt sous la dépendance, sous la tutelle secrète de quelques meneurs, et le gouvernement devient la propriété d'un comité de surveillance, plus ou moins nombreux, qui le regarde, en tout bien tout honneur, comme sa ferme, comme sa métairie, qui considère les affaires générales comme son patrimoine, et qui règle, décide tout sous le manteau de la cheminée, coupant, taillant, rognant dans l'ombre et en pleine liberté. Il est difficile de se promener dans les rues de Genève, aux alentours de l'hôtel de ville, sans rencontrer des gens dont le regard semble dire : La république c'est nous, et c'est à nous que doit s'adresser quiconque prétend devenir quelque chose. Ces importans personnages, qui disent *nous* et qui ont mis leurs quinze ou vingt têtes dans le même bonnet, tiennent dans leurs mains tous les fils ou toutes les ficelles; ils disposent des places, ils protègent et soignent leurs amis, ils rendent la vie fort désagréable à leurs ennemis, et leur puissance occulte s'étend aux plus petites choses; le Genevois n'oublie jamais les petites choses, son bonheur comme son malheur se compose de détails. Dans le temps où les conservateurs, qui comptaient parmi leurs chefs des hommes capables et distingués, étaient au pouvoir, M. James Fazy les surnomma un jour « le parti des *nous*. » Il fit une révolution, et au gouvernement des *nous* succéda le gouvernement d'un *moi* fort envahissant, mais fort intelligent et même fort libéral, toutes les fois qu'il n'y allait pas de son intérêt particulier. La dictature, souvent géniale et parfois compromettante de M. Fazy, a fini par s'user, et il ne s'est trouvé aucun homme de sa taille pour recueillir son héritage. Aujourd'hui Genève est gouvernée de nouveau par une coterie; ce ne sont plus les mêmes hommes, mais ils disent *nous*, et ce mot leur remplit la bouche.

Le peuple genevois, qui a des passions vives, pardonne beaucoup de peccadilles à ceux qui le gouvernent, pourvu qu'ils épousent ses antipathies et qu'ils servent ses rancunes; mais, comme il a de la réflexion et l'amour de son indépendance, il arrive un jour où il se lasse d'être mené, de voir les mêmes mains dans toutes les affaires. Peu à peu l'opinion se retourne, le mécontentement gagne de proche en proche, l'agitation grandit, les indépendans se coalisent et profitent de quelque occasion propice pour dire à la coterie régnante : C'en est assez, n'oubliez pas que nous sommes là et qu'il faut compter avec nous. Les démocraties se fatiguent d'entendre toujours parler d'Aristide le Juste; qu'est-ce donc quand Aristide est injuste? La coterie qui est l'âme secrète du gouvernement présidé par M. Carteret s'est baptisée d'un nom emprunté aux États-Unis, elle s'appelle le *Caucus*. Pour assurer la liberté de ses mouvemens, pour se mettre en état de se passer toutes ses fantaisies, le *Caucus* avait formé, à l'insu de tout le monde, le dessein de remanier la constitution genevoise, laquelle date de 1847. Après avoir élaboré, dans le plus profond mystère, son projet de révision, le *Caucus* et M. Carteret l'ont fait approuver par un grand-conseil plus docile que les *mamelucks* du second empire; mais le peuple de Genève a refusé de ratifier ce vote, et il s'est trouvé une majorité de plus de 6,000 voix sur 11,400 votans pour condamner le projet. Le gouvernement de M. Carteret a été fort ébranlé par cette mésaventure, qui a réjoui tous ceux qui n'aiment pas ou qui n'aiment plus cet homme d'état, c'est-à-dire les conservateurs, les catholiques, les libéraux de toute nuance, beaucoup de radicaux dégrisés de leur idole, en général tous les hommes de bon sens, M. James Fazy et le pape Léon XIII.

Le projet de révision renfermait assurément plus d'un article que le peuple genevois aurait pu voter en sûreté de conscience; mais on lui avait interdit de faire son choix, son triage, il était tenu d'accepter ou de rejeter en bloc la nouvelle charte. Il l'a rejetée en bloc parce que son bon sens républicain y a découvert des clauses suspectes, des tendances fâcheuses, et il a jugé à propos d'avertir ses gouvernans qu'ils faisaient fausse route. M. Carteret et ses amis sont à Genève les représentans par excellence de la démocratie autoritaire, laquelle fait consister la liberté d'un peuple dans l'omnipotence d'un gouvernement issu du suffrage universel, dont les pouvoirs sont renouvelés de temps à autre par des plébiscites, par des votes de confiance des électeurs, comme si, pour être élective et responsable, la tyrannie en devenait moins oppressive. On appelle ce système le peuple-gouvernement ou le gouvernement-peuple. Le peuple est souverain, le peuple peut tout; mais comme dans l'habitude de la vie il n'administre l'état que par procuration, il élit un certain nombre de délégués auxquels il transmet sa souveraineté, qu'il investit de tous ses droits et de celui qui tient

lieu de tous les autres, le droit de tout faire. Ses délégués sont comme lui des maîtres absolus; en son nom ils décident de tout souverainement, et à ceux qui, se plaignant d'être lésés par leurs décisions, invoquent des libertés primordiales, des droits naturels que tout gouvernement doit respecter, ils répondent : Vous êtes de mauvais esprits; la liberté, c'est la souveraineté du peuple, et, jusqu'à nouvel ordre, le peuple c'est nous.

Genève a célébré récemment avec éclat le centenaire de Jean-Jacques Rousseau. Le grand homme qu'ont fêté ce jour-là M. Carteret et le *Caucus* n'est pas l'illustre charmeur, l'incomparable écrivain, celui qui non-seulement, comme le remarquait Sainte-Beuve, « a fait subir à notre langue la plus grande révolution depuis Pascal, » mais celui qui renouvela en quelque sorte l'imagination française épuisée, le père du romantisme, par qui furent ouverts à la poésie moderne des chemins inconnus; de lui procèdent Werther, Paul et Virginie, René, Childe-Harold, le marquis de Posa et Mauprat, si bien qu'on peut lui dire ce que disait Dante à Virgile :

... O quella fonte
Che spando di parlar si largo fiume!

Le Jean-Jacques Rousseau auquel on a offert tant de fleurs et de couronnes dans la plaine de Plainpalais n'est pas non plus l'auteur de l'*Émile*, le grand ennemi du maillot, des préjugés, de la routine, le rénovateur de la première éducation, dont les vues saines et profondes ont fait le tour du monde et à qui nous devons Pestalozzi, Basedow, le père Girard, Jacotot, la méthode naturelle, les jardins d'enfans et les leçons de choses. Non, l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* et de l'*Émile* n'intéresse que médiocrement le *Caucus* et M. Carteret, ils ont réservé tous leurs hommages pour l'auteur du *Contrat social*, pour l'inventeur du jacobinisme et pour l'ancêtre de Robespierre, pour l'homme qui n'a pas craint d'avancer que « le pacte social donne au corps politique un pouvoir absolu sur tous les siens, » et qui ajoutait : « On convient que tout ce que chacun aliène de sa puissance, de ses biens, de sa liberté, c'est seulement la partie de tout cela dont l'usage importe à la communauté; mais il faut convenir aussi que le souverain seul est juge de cette importance. » Eh quoi! ma conscience même, faudra-t-il que je la sacrifie à l'état? Oui, si l'état me signifie que ce sacrifice est nécessaire à son bonheur. Je donnerai donc à l'état ma conscience, et, après l'avoir livrée, je déclarerai que je suis libre, parfaitement libre, puisque c'est le bon plaisir du souverain et puisque ma servitude fait partie de sa liberté. Ainsi l'ont décidé *le Contrat social*, la théorie du gouvernement-peuple et le *Caucus*.

Il suffirait pour définir la démocratie autoritaire de dire qu'elle est

de tout point le contraire du libéralisme. Le libéralisme s'occupe avant tout de circonscrire les pouvoirs de l'état, de limiter sa compétence et de lui représenter qu'il usurpe quand il entreprend sur les libertés particulières, plus précieuses encore que la liberté générale. La démocratie autoritaire envisage les libertés particulières comme un luxe inutile dans un pays démocratique; elles peuvent avoir leur prix pour les nations qui n'ont pas la faculté d'élire le chef suprême de leur gouvernement; mais partout où le peuple commande, elles doivent abdiquer devant son autorité souveraine. Le libéralisme estime que c'est un bonheur pour un gouvernement de n'être pas omnipotent, qu'il y va de son intérêt de ne pouvoir violer ou éluder une loi sans se heurter contre des résistances légales. La démocratie autoritaire a pour principe que toute résistance est une rébellion, que tout opposant est un factieux. Le libéralisme croit qu'un gouvernement doit mettre son honneur à protéger les droits des minorités contre les usurpations ou les fantaisies du souverain. La démocratie autoritaire ne reconnaît aux minorités que le droit de se démettre ou de se soumettre. Son idéal est une société où la magistrature, amovible et docile, est dans l'entière dépendance du pouvoir exécutif, où les prérogatives municipales sont sévèrement limitées, où les maires peuvent être révoqués et cassés sans façon au nom du peuple. Dans une telle société, le peuple ressemble à un boyard faisant gouverner ses serfs par des intendans munis d'une autorité discrétionnaire; les serfs sont les minorités. Rien n'est plus tyrannique que la tyrannie des intendans, rien n'est plus insolent que leur insolence. « Le peuple élit un gouvernement, lisons-nous dans une des intéressantes brochures par lesquelles les libéraux genevois ont combattu le projet de révision, et aussitôt celui-ci nommé il s'installe sur ses sièges et dit au peuple : Peuple, tu as bien élu, c'est du reste la seule chose que tu sois capable de faire, et encore faut-il te diriger; maintenant tu n'as plus qu'à te tenir coi et à t'occuper de tes petites affaires. Surtout sache bien que tu nous as délégué tous tes pouvoirs, que nous pouvons faire tout ce que nous voulons, que ceux qui jugeront nos actes et qui ne les approuveront pas seront des suspects, des rebelles même. Ne t'occupe donc pas trop de politique, lis le journal officiel et tiens-toi tranquille jusqu'à la prochaine élection, on te dira alors ce que tu auras à faire. » Un tel gouvernement est bien connu, il a son histoire. Il s'est appelé César, c'est un beau nom, qui a le privilège de faire tressaillir la terre. Il a quelquefois du sang corse dans les veines; alors il s'appelle Napoléon, et on pense à Austerlitz. Quelquefois aussi il est le président d'une république démocratique et il se nomme Carteret. C'est un triste marché que d'avoir le césarisme sans avoir César; si funeste que soit César, la pourpre, les trompettes et le génie consolent un peuple de bien de choses.

M. James Fazy, qui a toujours uni au tempérament d'un dictateur les opinions d'un libéral, a reproché à M. Carteret « de vouloir créer une république jacobine, qui, sous prétexte d'intérêt général, engendre toute sorte d'oppressions particulières. » On ne saurait cependant accuser M. Carteret d'être un terroriste, un buveur de sang. Il n'a fait tomber aucune tête, la guillotine ne figurera jamais parmi ses moyens de gouvernement. Si son éloquence est un peu acerbe, s'il prodigue trop l'apostrophe, cela ne tire pas à conséquence. Ses mœurs sont douces, il aime les lettres à ses momens perdus, il cultive la poésie, il a publié un volume de fables qui méritent d'être lues; mais nous préférons en lui le fabuliste à l'homme d'état. Ses vers ont souvent du charme, sa façon d'administrer une république n'en a point du tout. Il a du goût pour les procédés inquisitoriaux. Ainsi que beaucoup d'autres démocrates parvenus au pouvoir, il entend que le gouvernement auquel il préside s'occupe de tout, s'ingère en tout, se mêle de tout, pour contrôler, pour diriger, pour inspecter, pour admonester, pour récompenser ou pour blâmer. Il a horreur du jacobinisme sanguinaire; celui qu'il professe et qu'il pratique avec amour est un jacobinisme indiscret et tracassier, qui regarde tout ce qui se passe par un judas. Le projet de révision proposé par ses amis avec son assentiment portait que non-seulement l'enseignement primaire est obligatoire et qu'il est gratuit dans les écoles publiques, mais que « l'état pourvoit à ce que l'instruction primaire privée soit suffisante. »

Cet article est un de ceux qui ont le plus contribué à indisposer le peuple genevois; il a jugé qu'autant valait interdire l'instruction privée et autoriser le pouvoir exécutif à déclarer insuffisantes les leçons de tout maître dont la figure ou les opinions auraient le malheur de lui déplaire. Au surplus le *Caucus* avait clairement révélé ses intentions. Il était dit dans le rapport de la majorité du grand-conseil, qui appuyait le projet, qu'il appartenait à l'état de veiller à ce que l'instruction donnée par les établissemens privés fût non-seulement suffisante, mais *morale*, et on ajoutait : « Nous prenons ce dernier mot dans le sens le plus large. Pour nous est immorale toute éducation qui inculque à la jeunesse des notions fausses et dangereuses, qui pervertit son jugement et, sous l'empire d'une préoccupation intéressée, s'applique à dénationaliser l'enfant; est pour nous coupable tout enseignement qui s'inspire d'une tendance hostile à notre indépendance, au principe démocratique sur lequel reposent la dignité et la sécurité du pays. » C'est parler d'or; à ce compte que devient la liberté de l'enseignement? Du même coup on la proclame et on la supprime. Si le projet avait été voté, tel instituteur privé qu'on soupçonne de regretter le temps où les prêtres pouvaient se promener en soutane dans les rues de Genève, tel autre qu'on accuse d'avoir un goût trop vif pour la

dogmatique de Calvin, auraient été mis en demeure de fermer leurs écoles. Se fussent-ils gardés prudemment de prêcher leurs doctrines à la jeunesse, il aurait été facile d'établir que leurs méthodes étaient propres à pervertir le jugement, que leur arithmétique trahissait une préoccupation intéressée, que leur orthographe n'était pas assez démocratique, que leur ponctuation était rétrograde, que leur grammaire mettait en danger la sécurité du pays. Un des acolytes de M. Carteret a déclaré un jour que la liberté de l'enseignement consiste à protéger l'école non contre l'arbitraire de l'état, mais contre l'obscurantisme, et pour le *Caucus* quiconque nie que la démocratie autoritaire soit le dernier mot de l'art du gouvernement est un obscurantiste. Ces messieurs se prennent de bonne foi pour le soleil.

La constitution genevoise de 1847 garantit la liberté de l'enseignement de tout ordre à tous les Genevois sous la seule réserve « des dispositions prescrites par les lois dans l'intérêt de l'ordre public et des bonnes mœurs. » A cette réserve, les auteurs du projet de révision en ajoutaient une autre, en subordonnant l'exercice d'un droit constitutionnel « aux dispositions réglementaires » qui pourraient être prises, et voilà encore un point qui a donné beaucoup à penser aux électeurs. Le *Journal de Genève*, qui a fait une vigoureuse campagne contre le projet, a remarqué que dans de nombreux articles le règlement, c'est-à-dir ela simple volonté du pouvoir exécutif, était mentionné au même titre que la loi, pour fixer les limites dans lesquelles les libertés particulières pouvaient s'exercer. Il a remarqué aussi que les lois sont publiquement discutées et votées sous les yeux du pays, sous le contrôle de la presse, que les règlemens sont élaborés à huis clos, qu'ils n'ont rien de fixe ni de stable, qu'ils peuvent être modifiés au gré des circonstances, qu'abandonner à la discrétion d'un règlement les libertés reconnues aux citoyens par la constitution, c'est transformer des droits précis en jouissances à titre précaire et autoriser le gouvernement à interpréter la constitution comme il l'entend. En Russie, les conseillers chargés de préparer une loi soumettent à l'empereur, après avoir terminé leur travail, le procès-verbal de leurs délibérations; ils lui présentent, rangées en deux colonnes, les conclusions de la majorité et de la minorité. L'empereur examine, réfléchit, et, si les conclusions de la minorité, fût-elle de 2 contre 20, lui paraissent préférables, il écrit au-dessous des signatures ces deux mots sacramentels : *Et moi.* Ces deux mots sont décisifs, et la Russie possède une loi de plus. M. Carteret n'a pas osé recommander cette méthode au peuple genevois; celle dont il s'est avisé est plus compliquée, mais elle ne laisse pas d'être commode. S'il avait réussi à la faire adopter et que par impossible son grand-conseil, dans un accès d'indépendance, eût voté une loi qui pût

le gêner ou nuire à sa situation, il en aurait été quitte pour la corriger par un règlement.

Avec un règlement bien fait, quelle liberté publique ne peut-on pas étrangler? En Espagne, du temps de Figaro, pourvu qu'on ne parlât de rien ni de personne, on pouvait tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs. L'Espagne de Figaro jouissait de la liberté de la presse tempérée par un règlement. Nous ne soupçonnons pas M. Carteret de vouloir réduire la presse genevoise à de si cruelles extrémités. Si vives que soient les impatiences que lui causent les épigrammes du *Journal de Genève*, aucun journaliste ne saurait lui reprocher jusqu'aujourd'hui d'avoir brisé sa plume ou de lui avoir assigné un logement « dans un de ces appartemens d'une extrême fraîcheur, où l'on n'est jamais incommodé du soleil. » Les Genevois sont libres d'écrire tout ce qui leur plaît; ils peuvent insinuer impunément que les membres du *Caucus* ne sont pas tous des hommes de génie; il leur est même permis d'avancer que M. Carteret a eu tort de se dégoûter de la littérature pour se consacrer tout entier à la grande politique, et que s'il avait pris quelques arrêtés de moins et composé quelques fables de plus, tout le monde s'en serait bien trouvé. Mais qui peut dire où s'arrêtent les entraînemens de la démocratie autoritaire et d'une tyrannie qui s'exerce au nom du peuple? Le lion qui a bu du sang en veut boire encore, et les gouvernemens qui contractent des habitudes discrétionnaires considèrent toute résistance qu'on oppose à leurs fantaisies comme une intolérable oppression. Heureusement le peuple de Genève a fait comprendre à ses gouvernans qu'il goûtait peu leurs doctrines, que les libertés publiques lui sont chères, qu'il veut être administré par des lois et qu'il n'est pas d'humeur à subir ce régime politique qu'on peut appeler le régime réglementaire.

Le 6 octobre, le peuple genevois n'a pas seulement condamné l'abus des règlemens et la démocratie jacobine; il a rendu aussi un vote de défiance à l'égard de la politique religieuse de son gouvernement et de la lutte pour la civilisation, du *Kulturkampf* qui fleurissait ou sévissait à Genève plus qu'ailleurs. « L'état, lisons-nous dans une brochure antirévisionniste, tend de plus en plus à se constituer à la fois en évêque de l'église protestante et de l'église catholique; c'est aller au rebours des aspirations modernes, et le peuple de Genève est fatigué de campagnes théologiques qui ne sont heureusement plus dans l'esprit de notre siècle. Nous sommes une nation laïque, entièrement étrangère dans notre vie politique à toute préoccupation doctrinale; notre constitution n'a que faire de mesurer par doses la nourriture spirituelle qui doit être distribuée aux membres des églises. Notre grand-conseil n'a reçu à cet effet aucun mandat des électeurs, et il importe de lui signifier catégoriquement que le terme de sa mission théologique est

enfin arrivé. » Les préoccupations doctrinales tiennent une place considérable dans le système administratif de M. Carteret; de tous les hommes d'état que possède la Suisse, c'est assurément le plus dogmatique, le plus convaincu que la mission des gouvernemens est de catéchiser les peuples. Ce conseiller est doublé d'un bonze; ce politique a la complexion, les allures, les attitudes d'un évêque. Son sceptre, grâce à Dieu, n'est pas un sabre, c'est un bâton pastoral.

Il va la mitre en tête et la crosse à la main.

Les sabres sont plus dangereux, on peut s'en servir pour abattre des têtes; mais les crosses sont bien pesantes. Si elles ne coupent pas, elles meurtrissent, et par le temps qui court, le canton de Genève est plein de gens qui se plaignent d'être blessés à l'épaule.

On sait comment se sont réveillées les luttes religieuses dans un pays qui depuis de longues années en était désaccoutumé. Un empiétement de la curie romaine sur le pouvoir civil a causé tout le mal, en excitant dans toutes les têtes une vive effervescence. On ne s'est pas contenté de se défendre, on s'est fâché; aux intrigues d'un prêtre ambitieux, brouillon et né malin, on a répondu par des brutalités. Le papisme n'a pas été mis hors la loi, mais on l'a mis hors du budget et hors des églises, et il s'est vu supplanter par le vieux catholicisme ou le catholicisme libéral, qui est désormais à Genève le seul catholicisme reconnu et salarié par l'état. M. Carteret et ses amis ont prodigué au catholicisme libéral les attentions les plus tendres, les faveurs les plus insignes; il n'avait qu'à demander pour recevoir, on lui donnait même plus qu'il ne demandait. Que n'a-t-on pas fait pour acclimater cette plante exotique, qui promettait d'élever un jour jusqu'au ciel ses ombrages victorieux? Hélas! elle a trompé l'attente publique. En vain a-t-on fait pleuvoir sur elle toutes les rosées du ciel, en vain a-t-on multiplié l'engrais. Soit que le jardinier eût la main lourde et ne sût pas s'y prendre, soit que la plante fût mal née ou qu'elle eût été piquée à la racine par un ver funeste, malgré toutes les peines qu'on s'est imposées l'arbre n'a pas prospéré; on a vu son tronc s'étioler, ses feuilles jaunir et tomber. Il ressemble aujourd'hui à l'un de ces vieux saules qu'on rencontre au bord des rivières et qui n'ont plus que quelques branches gourmandes et une écorce grise; cette écorce sonne creux, il n'y a rien dessous. Il s'est trouvé que nombre des curés libéraux qu'on avait fait venir de tous les coins du monde étaient honnêtement médiocres, tandis que d'autres n'étaient pas même médiocrement honnêtes; il s'est trouvé aussi que les populations sont demeurées sourdes aux appels, aux objurgations de M. Carteret et de ses gendarmes, qu'elles se sont refusées à reconnaître en lui leur vrai berger; il s'est

trouvé enfin que le résultat de tant d'obsessions et de méchantes querelles a été de transformer en de chauds catholiques beaucoup de tièdes et d'indifférens. En définitive on a donné les églises à ceux qui n'y vont pas, on a condamné ceux qui y vont à se réfugier dans des chapelles construites à leurs frais.

Il ne faut pas croire que le catholicisme libéral soit pour M. Carteret, le dernier mot, l'expression suprême de la vérité théologique ; mais il se flatte d'épurer par degrés les doctrines, comme on épure les huiles. Il espère que par une série de manipulations savantes le dogme des vieux-catholiques se réduira peu à peu à une sorte de religion naturelle ; il espère également que le protestantisme libéral, vainqueur de l'orthodoxie calviniste, à force d'être filtré et clarifié, ne sera plus qu'un rationalisme incolore et tout à fait limpide. Protestans et catholiques se donneront la main et communieront ensemble, si l'on communie encore ; ils seront tous déistes, et il n'y aura plus dans Genève qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur. Voilà le rêve de cet homme d'état, qui en ceci comme sur d'autres points est un disciple de Jean-Jacques. Il est dit en effet dans *le Contrat social* qu'il y a une profession de foi purement civile, dont il appartient au souverain de fixer les articles, et qu'il est nécessaire de l'adopter pour être un bon citoyen. L'existence d'un Dieu tout-puissant, bienfaisant et rémunérateur, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtiment des méchans, tels sont les dogmes de la religion civile, à quoi Rousseau ajoute la sainteté des lois, mais il ne dit rien des règlemens ; c'est à M. Carteret de réparer cette fâcheuse omission. Jean-Jacques estimait que, sans pouvoir obliger personne à admettre tous ces articles, le souverain peut bannir de l'état quiconque ne les croit pas, non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement la justice. « Si quelqu'un, disait-il encore, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort ; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois. » M. Carteret ne va pas aussi loin que Rousseau, il ne veut la mort de personne. Il ne décolle pas les coupables, il les inquiète, il les moleste, il les tracasse pour les faire réfléchir. C'est par l'usage et même par l'abus des petites vexations qu'il se promet de réaliser son idéal et de voir se lever sur Genève le grand jour où catholiques et protestans auront la même profession de foi, les mêmes sentimens, le même catéchisme et le même évêque. Ce jour-là, M. Carteret mettra un bouquet de roses à sa boutonnière, et il célébrera en grand appareil la fête de l'Être suprême.

« Ne remuez pas les choses tranquilles, » disait Mazarin. Il est facile de brouiller les cartes, mais, tôt ou tard, on éprouve le besoin de les débrouiller, et cela n'est pas toujours aisé. La situation ecclésiastique de Genève est embarrassante, pénible, irritante pour tout le monde, et

presque tout le monde est désireux d'en sortir. Le successeur de Pie IX est un sage, il ne juge pas que tout abîmer plutôt soit l'esprit de l'église; les gens sensés pensent qu'il faut tâcher de s'entendre avec lui, qu'une entente est toujours possible quand on n'a pas affaire à un mystique, et depuis que Léon XIII occupe le trône pontifical, ils s'appliquent à découvrir les termes d'une transaction. Le système de M. Carteret est de forcer les gens à être libres, et en vertu de ce principe il a condamné les catholiques genevois à élire malgré eux leurs curés. Quand le grand-conseil discutait le projet de révision, un membre de la minorité de cette assemblée, M. Chenevière, libéral d'un esprit à la fois mesuré et délié, proposa d'admettre qu'une paroisse catholique-romaine, qui aurait *élu* son curé conformément à la loi, serait libre de se rattacher à un évêché suisse orthodoxe, au lieu d'être mise dans l'alternative ou de ne pouvoir exister légalement dans le canton, ou de se donner un évêque libéral. L'idée dont M. Chenevière s'est fait l'éloquent avocat a été quelques jours plus tard adoptée à l'unanimité par le grand-conseil du canton de Berne; toutes les confessions et tous les partis s'y sont ralliés. Dans le Jura bernois, les ultramontains, avec l'autorisation du pape, élisent leurs curés selon la loi, les choisissent selon leur cœur; l'état les reconnaît, les laisse libres à leur tour de choisir leur évêque, et on peut espérer que la paix religieuse sera prochainement rétablie dans le plus important canton de la Suisse.

M. Carteret n'était pas homme à se prêter à une telle transaction; il est tout d'une pièce, et ses principes ne capitulent jamais. La loi constitutionnelle que le peuple genevois a rejetée le 6 octobre confiait l'administration de l'église catholique à un conseil supérieur composé de vingt-cinq membres laïques et de six curés en fonction, et ce conseil était nanti d'un pouvoir presque absolu sur toutes les affaires ecclésiastiques. En même temps on établissait que « les paroisses catholiques du canton de Genève font partie du diocèse *catholique chrétien* de la Suisse, et sont placées dans la limite des lois genevoises sous les autorités constitutionnelles de ce diocèse. » Est-il nécessaire d'ajouter que par diocèse catholique chrétien on entend le diocèse catholique libéral? M. Carteret a pris sur lui de distinguer les catholiques qui sont chrétiens de ceux qui ne le sont pas; sa compétence en ces matières est illimitée et souveraine. Le gouvernement-peuple a des entretiens avec le Saint-Esprit, qui lui révèle les divins mystères; la grâce céleste est en lui, il a de soudaines illuminations, et il impose ses oracles aux consciences. On raconte qu'un soir Cromwell faisait une partie fine avec Ireton, Fletwood et Saint-Jean, c'est-à-dire avec son *Caucus*. On voulut déboucher une bouteille, le tire-bouchon tomba sous la table; on le cherchait, on ne le trouvait pas. Cependant les députés des églises presbytériennes attendaient dans l'antichambre qu'on leur

donnât audience; ils s'impatientaient, un huissier vint les annoncer. — Dites-leur, s'écria Cromwell, la tête sous la table, dites-leur que je suis retiré et que je cherche le Seigneur. — Cromwell riait quelquefois; M. Carteret ne rit jamais, pas même lorsqu'il cherche le Seigneur.

Quand M. de Bismarck entreprit sa campagne contre l'église, M. Thiers dit un jour : « M. de Bismarck se trompe, il prend des guêpes pour des abeilles. » Le chancelier de l'empire germanique s'est avisé de son erreur, s'il est vrai qu'il s'occupe aujourd'hui de négocier sérieusement avec Rome. M. Carteret se plaisait à considérer ce grand homme d'état comme un allié, comme un confrère en politique ecclésiastique. Il s'écriait souvent : « Bismarck et moi. » Il lui a même échappé de dire : « Moi et Bismarck. » M. de Bismarck faisant défection, il dira : Moi seul, et c'est assez. Mais Genève et la Suisse ne paraissent pas trouver que ce soit assez, ni qu'au XIXe siècle la théologie doive jouer un rôle dominant dans la politique. Que les tribuns qui voudraient engager la France dans un conflit à outrance avec l'église y regardent à deux fois! M. de Bismarck serait charmé de les voir aux prises avec les guêpes. Le jour où Versailles serait l'ennemi juré du Vatican, le Vatican s'empresserait de se concilier l'affection de Berlin, sans chicaner sur les clauses du traité. Sans doute Rome est toujours envahissante, et c'est le devoir des gouvernemens de réprimer ses entreprises; mais qu'ils se gardent bien de dogmatiser! Toute ingérence de l'état dans les affaires de foi lui tourne à piège, et le cri des consciences opprimées amasse tôt ou tard des charbons allumés sur sa tête. M. Carteret prétend que la seule manière d'amener l'église à composition, c'est « la manière forte. » A la manière forte il faut préférer la manière adroite; que serait donc la politique, si les hommes d'état pouvaient se dispenser d'être habiles?

Le 6 octobre, et tout récemment encore dans les élections fédérales où M. Carteret est resté sur le carreau, le peuple de Genève, à la suite d'une expérience de plusieurs années, a désavoué son gouvernement; il lui a signifié qu'il réprouvait les abus de la démocratie autoritaire et qu'il l'engageait à ne plus faire de théologie. Cette résolution courageuse et libérale mérite d'être méditée hors de Suisse. Les grands états auraient tort de mépriser les avertissemens qu'ils reçoivent des petits pays; il appartient quelquefois aux petits de donner de grands exemples.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

1er novembre 1878.

C'en est donc fait, les vacances et les trêves sont finies, nous touchons de nouveau à toutes les réalités, à toutes les échéances sévères de la politique, plus ou moins déguisées ou ajournées depuis quelques mois. Tandis que les chambres rentrent à Versailles et que la période des élections sénatoriales commence, l'exposition arrive à son terme; les exposans ont reçu l'autre jour leurs récompenses au palais des Champs-Élysées avec l'appareil des cérémonies d'état.

Encore quelques semaines, il ne restera plus qu'un souvenir de cette somptueuse représentation des arts, de l'industrie et du travail, de ce grand et séduisant spectacle que la France a offert à toutes les nations du monde et dont M. le président de la république s'est plu à dégager la moralité d'une parole simple et juste. M. le maréchal de Mac-Mahon, qui ne parle pas aux chambres, a tenu à honneur de faire son discours de la couronne à cette distribution des récompenses qui a été comme la clôture officielle de l'exposition ; il l'a préparé lui-même, dit-on, il l'a porté au conseil, et le conseil n'a pu assurément que l'approuver. Rien de plus digne en effet, rien de mieux approprié aux circonstances que ce discours à la fois modeste et fier, sincère et sobre, qu'a prononcé M. le maréchal de Mac-Mahon au milieu de cette brillante assistance de princes de tous les pays, de membres du parlement, d'exposans français et étrangers. M. le président de la république n'a voulu ni exagérer ni affaiblir le caractère, la pensée première de cette exposition presque imprudente au moment où elle a été conçue; il l'a représentée comme une sorte de généreux défi, comme une tentative hardie faite par la France pour se donner à elle-même et pour donner au monde la mesure de la vitalité qu'elle gardait après tant de désastres. Le succès qui a couronné cette hardiesse, M. le maréchal de Mac-Mahon l'a représenté sans orgueil comme le prix de « sept années passées

dans le recueillement et consacrées au travail. » Il n'a pas caché la sérieuse et patriotique émotion qu'il éprouvait de pouvoir montrer, après ces sept années, « la solidité de notre crédit, l'abondance de nos ressources, la paix de nos cités, le calme de nos populations, l'instruction et la bonne tenue de notre armée, aujourd'hui reconstituée, » — et tout cela témoignant « d'une organisation qui sera féconde et durable. » Tout est vrai et juste dans ce tableau où « le souvenir de nos malheurs » est invoqué comme un généreux aiguillon, comme un avertissement salutaire, où le dernier mot est un appel à « l'esprit de concorde, au respect absolu des institutions et des lois, à l'amour ardent et désintéressé de la patrie. » M. le maréchal de Mac-Mahon, en paraissant vouloir éviter la politique dans son discours, a tout simplement tracé le programme de la plus honnête, de la meilleure des politiques.

Oui assurément, cette exposition qui vient d'avoir ses vainqueurs et ses vaincus à la distribution des récompenses, cette exposition de 1878 a la sérieuse signification que M. le président de la république s'est plu à lui donner, et elle a gardé jusqu'au bout un éclat que de vulgaires dénigremens de partis ne peuvent obscurcir. Ce n'est pas seulement une fête de l'industrie et des arts destinée à passer, comme toutes les fêtes, avec les feux d'artifice et les illuminations. C'est vraiment une date de notre histoire contemporaine, le premier dédommagement d'un passé douloureux, la manifestation presque imprévue de la puissance renaissante de la France. C'était en réalité une fort grave aventure, et M. le président de la république a eu raison de le dire : « Il ne s'agissait pas seulement pour nous d'encourager les arts et de constater les perfectionnemens apportés à tous les moyens de production; » il s'agissait de savoir si la France, encore meurtrie de ses revers, n'avait pas trop présumé de ses forces, si elle restait en état de jouer une si étrange partie dans les circonstances les plus contraires. Entreprise à un moment où la situation de l'Europe n'était rien moins qu'encourageante, poursuivie au bruit d'une guerre qui ravageait l'Orient et menaçait d'envahir l'Occident, traversée un instant par une crise intérieure qui pouvait devenir une source de conflits redoutables, cette exposition généreusement téméraire n'est pas moins arrivée à s'organiser à travers tous les obstacles et à s'ouvrir au jour fixé. Elle a conquis des appuis chaleureux et empressés, elle a vaincu les récalcitrans eux-mêmes, qui, après avoir refusé leur concours, ont fini par se rendre à demi en envoyant leurs tableaux. Du premier coup elle a réalisé toutes les espérances, elle a égalé, sinon surpassé, les expositions précédentes, et pendant tout un été elle est devenue un objet de curiosité et d'étude, le rendez-vous des nations; sept ans après une guerre qui a menacé jusqu'à notre existence nationale, elle a fait encore une fois de Paris le centre de l'univers civilisé. Si c'était une ga-

geure d'une nation qu'on accuse toujours d'être un peu ambitieuse d'éclat, la gageure a été gagnée. Quelques mois durant, l'exposition a eu le privilège d'exercer un souverain attrait et pour ainsi dire de tenir tête à tous les événemens, même au congrès de Berlin, qui n'a peut-être pas eu autant de succès ou qui pourrait du moins être plus fertile en déceptions Tout ce qu'elle pouvait donner, cette brillante exposition de 1878, elle l'a libéralement donné. Elle a été pour l'Europe comme une distraction heureuse, et pour nous-mêmes, pour nos partis, elle a été l'occasion d'une trêve nécessaire; elle a révélé au monde qu'il y avait toujours une France prompte à se relever par le travail, et elle a prouvé à la France elle-même qu'elle peut tout espérer avec cet esprit de concorde, ce respect des lois, ce sentiment de patriotisme dont M. le président de la république parlait l'autre jour. Grand résultat qui ne sera pas acheté trop cher, dût-il coûter encore quelques millions de plus à notre budget!

Maintenant c'est à peu près fini. Le rideau va tomber sur le grand spectacle, et si l'exposition a eu tous les succès possibles, toutes les fortunes sérieuses ou frivoles, si elle a été sous bien des rapports une diversion favorable, peut-être l'occasion de rapprochemens heureux, elle touche désormais à son terme. Si elle a voilé ou pallié pour un moment bien des difficultés, elle ne les a pas supprimées; elle les laisse après elle dans les affaires du monde, dans les affaires de la France elle-même. Qu'en sera-t-il de toutes ces complications avec lesquelles l'Europe est plus que jamais aux prises, qui encore une fois menacent de s'aggraver et de s'étendre? Qu'en sera-t-il de nos propres difficultés, de nos conflits intérieurs, de cette session parlementaire qui vient de se rouvrir, de ces élections sénatoriales qui sont déjà engagées, de la direction de toute notre politique? C'est une situation nouvelle qui commence au moment où l'exposition finit. Après le rêve éblouissant du Champ de Mars et du Trocadéro, nous rentrons dans les réalités plus ingrates ou moins brillantes de la vie de tous les jours. Il faut s'entendre. Ce n'est point sans doute que l'exposition en finissant, en cessant d'être une diversion ou un frein, laisse particulièrement les affaires intérieures de la France en péril et ouvre tout à coup des perspectives de crises immédiates, sérieusement redoutables. Nulle part, dans les conditions de vie publique qui existent, il n'y a une apparence ou un symptôme de conflit violent. Le chef de l'état le constatait lui-même l'autre jour et tous les étrangers qui ont visité la France depuis quelques mois ont pu le voir : la paix règne dans les villes, les populations sont calmes et peu favorables à tout ce qui les agiterait. Les institutions qui ont été créées ont pour elles la force de la nécessité. La république, telle qu'elle a été organisée, reçoit une sanction nouvelle dans presque tous les votes qui se succèdent. Le gouvernement ne ren-

contre ni résistance ni difficulté sérieuse dans le pays. Tout ce qu'on demande, comme le disait familièrement il y a quelque temps M. le ministre de l'intérieur, c'est que cela dure, sans révolution et sans révision. C'est à peu près l'opinion dominante; mais en même temps, pour ceux qui ne veulent pas se laisser aller à un vain optimisme, il est clair qu'il y a un peu partout une sorte de malaise et d'appréhension vague, un certain penchant à considérer ce lendemain de l'exposition comme une épreuve. On se demande ce que produira cette session parlementaire qui vient de se rouvrir, ce qui arrivera le jour où le sénat sera renouvelé et où la majorité sera décidément républicaine, dans quelles conditions va se fixer l'équilibre intérieur du pays. En d'autres termes, il y a dans l'instinct public une certaine crainte de se laisser aller trop vite à une confiance sans laquelle cependant un régime récemment fondé reste livré à de perpétuelles oscillations.

A quoi tiennent ces dispositions d'opinion qui existent souvent, même chez des hommes ou dans des classes favorables aux institutions nouvelles, et qui reparaissent naturellement dès que les questions sérieuses s'engagent? Elles tiennent sans doute à une situation assez compliquée. C'est qu'après tout, entre les influences qui règnent aujourd'hui on ne voit pas bien celles qui auront le dernier mot, c'est que le gouvernement tout le premier ne sait pas peut-être dans quelle mesure il peut compter sur une majorité dont il est censé être l'expression, dont il devrait être le guide et qu'on se contente de lui prêter, — c'est qu'en un mot il n'y a pas encore une politique définie, coordonnée, maîtresse d'elle-même. L'opinion est souvent indécise, elle craint l'inconnu, parce qu'on ne lui offre rien de précis, parce qu'elle ne voit pas toujours jusqu'où elle devra suivre ceux qui ont la prétention de la conduire. Les républicains sérieux ne peuvent se payer d'illusions; ils doivent sentir que là est la faiblesse secrète, que pour arriver à la fondation définitive d'un ordre régulier la première condition désormais est de se dégager de toutes les incohérences, d'avoir justement une politique précise faite pour inspirer la confiance à l'opinion rassurée et pour rallier les esprits sincères. Ils doivent comprendre que, si la république est menacée aujourd'hui, elle l'est bien moins par ses ennemis déclarés, devenus pour le moment fort impuissans, que par ceux qui se prétendent ses amis et qui sont toujours occupés à la compromettre par leurs passions exclusives ou leurs excentricités, par les questions irritantes ou inutiles qu'ils se plaisent sans cesse à réveiller. Voilà le danger! Et pour aller droit aux faits les plus significatifs du moment, qu'on reprenne quelques-unes de ces questions qui reparaissent de temps à autre dans les polémiques ou dans les discussions parlementaires, qui sont le piège invariable des esprits emportés, toujours prêts aux campagnes équivoques.

Il y a une de ces affaires qui est encore devant la chambre, qui a été engagée dans un moment de passion, par mesure de représaille, et qui est certainement aujourd'hui un embarras : c'est cette enquête ordonnée et commencée au lendemain du 14 octobre 1877 sur les élections, sur la période ouverte le 16 mai, sur les actes de l'administration, de tous les fonctionnaires qui se sont plus ou moins associés à cette lamentable campagne de réaction. Des délégués de la chambre se sont transportés solennellement dans les provinces, ils ont interrogé des témoins, fait comparaître des gardes champêtres, fouillé les archives des préfectures, recueilli des dépêches télégraphiques et des documens de toute sorte pour instruire le procès de la candidature officielle. Voilà bien un an qu'on travaille à cette terrible instruction; on a fait des rapports particuliers, on prépare un rapport général. Les voyages d'information ne sont même pas finis, les délibérations ne discontinuent pas, et récemment encore on publiait les bulletins des travaux de la commission dont l'œuvre éclatera sans doute un jour ou l'autre. Elle sera foudroyante, cette œuvre accusatrice de la commission d'enquête, c'est bien possible. Assurément le 16 mai n'a rien négligé pour exciter de trop justes ressentimens et pour donner des armes contre lui. Franchement cependant, à quoi tout cela peut-il servir? quel profit peut-on trouver à prolonger cette instruction rétrospective et à raviver tardivement ces vieilles querelles? Est-ce que le 16 mai n'a pas été jugé et condamné souverainement? Si c'est une victoire politique qu'on poursuit, elle ne peut certes être plus complète. Plus de soixante élections de candidats officiels ont été annulées, et il y en a encore un certain nombre qui vont sans doute provoquer une fois de plus des débats passionnés, qui seront annulées probablement comme les autres. De tout ce qui rappelle cette triste et dangereuse période de six mois il ne reste plus rien. Ministère, préfets, sous-préfets, agens plus ou moins compromis, tout a disparu; l'administration a été entièrement renouvelée. La vraie et sérieuse victoire de cette époque, c'est d'avoir triomphé de tout sans sortir de la loi, en puisant au contraire une force dans la loi, c'est d'avoir traversé une crise redoutable sans que la constitution ait été ébranlée, d'avoir assuré à la république elle-même cet avantage de devoir une sécurité de plus aux efforts impuissans des hostilités coalisées contre elle. C'est là vraiment la plus désirable et la plus utile victoire. Que veut-on de plus? Est-ce qu'on pourrait sérieusement songer à un procès lorsqu'une année est déjà écoulée, lorsque la situation a été si complètement renouvelée? — On veut du moins, dit-on, se donner la satisfaction de répondre par une enquête à toutes les enquêtes qui ont été faites sur le 4 septembre, sur la défense nationale. Eh bien, soit! on a réussi. Les délégués ont eu le temps de parcourir les départemens, ils ont eu l'avantage de paraître dans l'éclat de leur autorité. L'en-

quête doit être terminée. Qu'on mette le nouveau volume avec tous les autres volumes au bureau des renseignemens, aux archives, c'est ce qu'il y a de mieux à faire. Tout le reste n'est qu'une fantaisie agitatrice conduisant à des périls inévitables à travers des discussions qui ne répondraient plus à rien, qui ne s'expliqueraient même plus par une nécessité de guerre et de défense, qui ne seraient que le jeu artificiel de passions de partis implacables. Avoir encore au bout d'une année des élections à discuter et à invalider, c'est déjà beaucoup. Aller plus loin, garder comme une arme de parti cette menace d'un procès à toute une situation qui n'est plus, c'est remettre en doute tout ce qui a été fait et susciter des questions de gouvernement qu'on croyait résolues; c'est prolonger gratuitement les incertitudes de l'opinion et laisser toujours ouvertes des perspectives de crises nouvelles qui ne seraient qu'une épreuve de plus, peut-être une dangereuse épreuve pour la république elle-même. On n'a pas besoin de ce tribunal véhmique de la commission d'enquête pour vivre, et il y a dans les chambres, parmi les républicains, des esprits assez sensés pour comprendre la nécessité d'en finir avec ces procédés de parti.

Autre question, qui n'est pas la moins grave et la moins délicate. Depuis quelque temps, à mesure qu'on approche de la session parlementaire et des élections sénatoriales, il y a évidemment un certain travail pour réveiller cette affaire de l'amnistie, pour préparer des propositions nouvelles, pour imposer à la majorité républicaine un acte devant lequel elle a prudemment reculé jusqu'ici. Y aura-t-il quelque motion prochaine dans la chambre des députés? Attendra-t-on le renouvellement du sénat dans l'espoir de trouver plus de complaisance dans la majorité qui sortira du scrutin du 5 janvier? Toujours est-il que la question reparaît sous la forme de toute sorte d'incidens, tantôt à propos de quelques contumaces qui ont été récemment arrêtés, tantôt à propos des vœux de quelques conseils municipaux plus occupés de politique que d'affaires locales; elle est pour ainsi dire remise en mouvement de toutes parts, et les impatiens, ceux qui ne déguisent nullement leurs sympathies pour l'insurrection de 1871, se flattent déjà de voir prochainement les actes de la commune innocentés ou effacés par l'amnistie. Eh bien! c'est là justement un de ces points sur lesquels on ne devrait ni hésiter, ni laisser l'opinion indécise. Qu'on nous comprenne bien : il ne s'agit nullement de préconiser une politique impitoyable, d'infliger des expiations indéfinies, de perpétuer les poursuites ou de confondre tous ceux qui ont pu être l'objet de jugemens sommaires et qui peuvent facilement aujourd'hui régulariser leur situation. Sur tout cela, qu'on procède avec humanité, avec équité, avec une libérale et profonde sollicitude, qu'on tienne compte du temps écoulé et des circonstances, qu'on multiplie les grâces individuelles,

rien de mieux. Il y a des commissions chargées de ce travail de révision, et à chaque instant le gouvernement publie les listes de ceux qui ont obtenu une grâce complète ou un adoucissement de leur peine. Le gouvernement est à coup sûr disposé à exercer sans bruit, par l'action incessante de l'indulgence, le droit qu'il a reçu, qui lui a été pour ainsi dire confirmé lorsque ces questions se sont élevées une première fois dans la chambre. Tout ce qui est possible dans ces limites, tout ce qui est humainement et politiquement admissible, on le fait chaque jour, on le fera encore assurément; on le fera parce qu'on le doit, parce que des pouvoirs libéraux et sincères ne se lassent pas de la clémence. Au-delà, cette amnistie qu'on réclame impérieusement, presque comme un droit, ne serait que le dangereux oubli et du caractère de cette insurrection de 1871 et de la nature de tous ces actes audacieusement criminels qui ont été la page noire de notre histoire contemporaine, qui ont laissé leur marque sinistre sur les murs de cette ville de Paris livrée à l'incendie. On parle souvent d'effacer « les traces des discordes civiles : » c'est le mot consacré; ces traces ne sont pas toujours si faciles à effacer. S'il ne s'agissait en effet que d'une discorde civile, d'un de ces déchiremens comme il y en a eu souvent, d'une de ces luttes d'opinions ou de passions ardentes qui, sans cesser d'être coupables, ne troublaient que pour un moment la paix des rues sans compromettre le pays, si c'était ainsi, une amnistie pourrait assurément être prononcée. Il y a eu quelquefois de ces amnisties qui ont été des actes habiles, jetant à propos un voile sur le passé. Ici malheureusement tout a une bien autre gravité. Il s'agit, qu'on y prenne bien garde, non plus seulement d'une sédition de parti, mais d'une guerre civile fomentée devant l'étranger, cruellement poursuivie sous les yeux et au profit de l'ennemi, au risque d'aggraver les malheurs de la France et de provoquer de nouvelles mutilations nationales. On n'a qu'à ouvrir ce livre instructif et parfois saisissant que M. Jules Simon a récemment consacré au *gouvernement de M. Thiers :* on verra là ce que l'insurrection de 1871 a coûté à la France pendant ces terribles mois et ce qu'elle aurait pu coûter encore, ce que M. Thiers avait à dévorer d'angoisses toutes les fois qu'il se voyait réduit à payer à l'envahisseur la rançon des criminelles folies de ce pouvoir de hasard devenu maître de Paris à la faveur de la misère publique. On verra là éclater en traits sanglans ce caractère de trahison nationale qui fait de la commune une insurrection à part, qui laisse sur elle un ineffaçable stigmate.

C'est là ce qu'on ne peut ni amnistier ni oublier, ce dont il faut se souvenir toujours au contraire, non pas pour se montrer sans pitié à l'égard des hommes, mais par un respect religieux pour la patrie offensée, pour qu'il ne soit pas dit qu'on peut tenter de livrer son pays à

l'ennemi dans un intérêt de parti ou de secte. M. Gambetta lui-même le sait bien, et ce n'est pas précisément avec bonne humeur qu'il a reçu l'autre jour des délégués municipaux de Marseille allant lui parler de l'amnistie. M. Gambetta aurait peut être dispensé ses visiteurs marseillais de leurs interpellations, et il ne s'est pas compromis par ses promesses. Pourquoi cependant avoir l'air de tergiverser encore et de se sauver par ce faux-fuyant d'une étude qui est toute faite? Pourquoi ne pas saisir l'occasion de donner une bonne fois une explication décisive, de préciser ce qui est possible, ce que la clémence peut accorder et ce qui rend inacceptable une amnistie telle qu'on la représente, telle qu'on la réclame?

Le danger est de perpétuer ou de renouveler à tout propos ces confusions devant lesquelles l'opinion s'arrête incertaine et flottante, toujours prête à se demander où est la vraie direction, ce qu'on veut réellement, ce qu'il faudra de concessions mutuelles pour que cette majorité républicaine, composée de nuances assez diverses, arrive à garder une apparence de cohésion. C'est évidemment l'intérêt du régime nouveau de se fixer désormais, d'avoir une politique parfaitement nette qui dissipe ces équivoques, qui écarte résolument toutes les questions oiseuses et agitatrices, qui tâche de se défendre des passions exclusives des partis et crée en un mot ce courant de sérieux libéralisme où toutes les bonnes volontés peuvent se rencontrer au service des institutions nouvelles. C'est pour le moment la nécessité la plus pressante, parce que l'incertitude est le mal le plus sensible, et qu'on ne dise pas que ce sont là de simples détails dans une situation généralement favorable, que malgré tout la république est fondée, qu'elle est définitivement fondée et impérissable! Oui, sans doute la république peut être fondée, elle peut rester le régime régulier et définitif de la France, si elle sait prendre sa direction et son équilibre, si elle se dégage de ces agitations et de ces incohérences qui sont pour elle un piège éternel, si elle a enfin cette politique qui est aujourd'hui une impérieuse nécessité, qui seule peut la préserver des écueils et rallier les esprits éclairés en rassurant tous les intérêts. Elle peut fort bien au contraire n'être pas fondée, ou du moins elle est exposée à être perpétuellement contestée si elle se laisse aller aux emportemens et aux fantaisies de ceux qui prétendent être ses défenseurs privilégiés, si elle est une œuvre de parti, si on se fait un jeu, sous prétexte de la servir, de tout remuer, de tout agiter et de tout menacer. C'est là malheureusement ce que font encore beaucoup de républicains qui appartiennent à la majorité et qui n'en sont pas la force la plus réelle, l'élément le plus rassurant. Un jour c'est l'amnistie, un autre jour ce sont les enquêtes et les invalidations; puis ce sera, si l'on veut, la guerre contre le cléricalisme ou contre la magistrature, et en définitive, sait-on ce qui résulte de tout cela? On se dé-

tourne du vrai but, on déconcerte l'opinion, et on épuise dans de vaines querelles, dans des luttes passionnées des forces qui pourraient être consacrées à des travaux sérieux, à des réformes utiles. On finit par n'avoir plus qu'une autorité suspecte le jour où il s'agit d'aborder des questions délicates dont la solution ne peut être qu'une œuvre de maturité et de réflexion.

Que dans le cadre mobile et animé de la vie publique il y ait place pour toutes les opinions, même pour les idées les plus hardies, et qu'une majorité encore assez novice dans son rôle ait ses incohérences inévitables, c'est tout simple. Encore faut-il que l'animation des partis ne dégénère pas en stérile désordre et que la majorité, par ses divergences, par ses discordances, ne rende pas tout impossible. C'est l'œuvre des chefs de partis de donner à cette majorité la cohésion, une direction; c'est surtout au gouvernement, au ministère, de prendre en quelque sorte la tête du mouvement, de régler la marche, de donner le signal par son initiative dans toutes les questions, et ici en vérité le ministère n'a pas à chercher bien loin pour trouver cette politique qui est la nécessité du moment, qui s'égare trop parfois dans les polémiques et les agitations des partis. Les membres du cabinet n'ont qu'à reprendre les discours qu'ils ont prononcés depuis quelque temps, ils y trouveront l'esprit, les inspirations, les règles d'un gouvernement libéral, prudent et modéré. Le ministère n'a qu'à le vouloir, il n'a qu'à se présenter devant les chambres, allant droit aux difficultés, aux questions parasites dont on peut l'embarrasser, acceptant sans hésiter la responsabilité de ces idées de modération et de conciliation que M. le ministre des travaux publics n'a cessé de développer cet été avec une si séduisante éloquence. Le ministère y gagnera l'ascendant, la sécurité pour lui-même, et le meilleur service qu'il puisse rendre à la république, au début d'une session nouvelle, c'est de lui donner la fixité, l'autorité d'une politique à la fois libérale et conservatrice devant laquelle toutes les incertitudes disparaissent.

Après tout, ce n'est pas peut-être en France qu'il y a aujourd'hui les difficultés les plus dangereuses et que les questions les plus graves s'agitent, sans attendre la fin de l'exposition. La vérité est qu'à voir la manière dont le traité de Berlin s'exécute et les résultats qu'il produit, on peut se demander ce qui restera bientôt de cette œuvre des sages de la diplomatie. Il restait d'abord la paix, la paix reconquise après la dernière guerre d'Orient. Aujourd'hui ce qui reste de cette paix ressemble étrangement à une menace de guerre sous toutes les formes et sur tous les points. L'Angleterre est plus que jamais à la veille d'un conflit dans l'Afghanistan; elle y marche résolument, non sans une certaine inquiétude, et ce conflit dans l'Afghanistan n'est évidemment qu'un épisode ou un appendice imprévu de la grande querelle orien-

tale; mais ce qu'il y a de plus grave en ce moment, c'est ce qui se passe dans les provinces européennes de la Turquie, autour de Constantinople, dans la Bulgarie, dans cette province prétendue autonome à laquelle lord Beaconsfield a voulu donner le nom de Roumélie orientale. En réalité, la Russie, après avoir paru un moment subir le traité de Berlin, semble résolue à interpréter ce traité à sa guise et à reprendre toute sa liberté. Elle a réoccupé ses positions militaires autour de Constantinople. Elle organise à sa façon la Roumélie sans s'inquiéter de l'Europe; mais ici, c'est visiblement l'affaire de tout le monde. La question est de savoir si la Russie pourra aller jusqu'au bout sans contestation, si elle ne rencontrera pas sur son chemin la résistance combinée des puissances qui ont coopéré avec elle au traité de Berlin, et qui tiendront peut-être à maintenir cette dernière garantie de l'indépendance de l'Orient.

Il y a en vérité des momens où l'atmosphère politique semble infestée d'une triste contagion de meurtre. Comme si le désordre qui a envahi l'Europe devait prendre toutes les formes, voilà en peu de temps, plusieurs attentats contre des souverains. Il y a quelques mois, à peu de jours d'intervalle, en pleine promenade de Berlin, deux tentatives d'assassinat mettaient en péril la vie de l'empereur Guillaume, qui se relève à peine des blessures reçues d'une main allemande. Les assassins n'ont respecté ni la gloire, ni l'âge du vieux prince qui a fait l'Allemagne ce qu'elle est. Hier c'était le tour du jeune roi d'Espagne, qui a été l'objet d'une tentative cruellement préméditée, froidement accomplie et heureusement impuissante.

Le roi Alphonse venait de visiter une partie de l'Espagne et d'assister à des manœuvres militaires dans les provinces du nord; il rentrait à Madrid au milieu de la population accourue sur son passage, lorsque dans une des principales rues il a essuyé un coup de feu qui ne l'a point atteint et qui, par grand hasard, n'a fait aucune victime. L'auteur de cette triste tentative est un jeune homme obscur de la province de Tarragone, ouvrier de profession; il n'a pas tardé à être pris dans la foule, et il n'a désavoué ni le crime, ni l'intention qui l'avait conduit sur le passage du roi. C'est encore un de ces esprits pervertis par les propagandes démagogiques, un déplorable émule de Hœdel et de Nobiling, un « internationaliste, » à ce qu'il paraît. Quelle est donc cette race violente qui ne procède que par le meurtre et que rien ne désarme? Assurément, le roi Alphonse n'a rien fait pour exciter la haine. C'est un jeune homme, presque un adolescent, déjà éprouvé par un deuil cruel et gardant cette candeur de tristesse qui inspire la sympathie. Il n'est arrivé au trône que pour rendre la paix intérieure à l'Espagne, pour la délivrer de la guerre civile, de l'absolutisme et de l'anarchie. Dans un règne qui date à peine de quelques années, il n'a montré qu'un es-

prit éclairé par l'exil, et la volonté de rétablir des institutions libérales. N'importe, les meurtriers fanatisés dans les conciliabules des sectes ne s'arrêtent ni devant la jeunesse, ni devant la vieillesse; ils sont quelquefois eux-mêmes les dupes d'un sinistre esprit d'imitation qui les pousse au crime. Et à quoi aboutissent en fin de compte toutes ces néfastes tentatives? Elles n'ont le plus souvent d'autre effet que de provoquer d'inévitables réactions.

Les réactions ne servent à rien, c'est vrai, elles ne sont pas un préservatif, on l'a bien des fois éprouvé. Malgré tout, le premier mouvement est toujours de rechercher des moyens de défense, de recourir à des répressions. Les attentats de Hœdel et de Nobiling ont produit en Allemagne la loi contre les socialistes, et les mesures répressives que prend aujourd'hui la police allemande contre les réunions et les journaux, contre tout ce qui peut favoriser les propagandes révolutionnaires. Quelles seront au-delà des Pyrénées les conséquences de l'attentat qui a menacé les jours du roi Alphonse? Tout dépendra sans doute un peu du caractère du crime, des circonstances dans lesquelles il a été conçu et préparé. Il est assez probable qu'en Espagne aussi les affiliations, les menées révolutionnaires et « internationales » vont être soumises à une surveillance plus sévère. La réunion prochaine des cortès laissera mieux voir la direction de la politique espagnole. Dans tous les cas le gouvernement de Madrid est assez éclairé pour ne pas se laisser aller à de vains effarements, pour éviter tout ce qui ne serait qu'une réaction inutile, pour chercher sa force et son appui dans les intérêts libéraux qui trouvent eux-mêmes dans la monarchie constitutionnelle représentée par le roi Alphonse XII la plus vraie et la plus efficace des garanties.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

L'Idée moderne du droit en Allemagne, en Angleterre et en France, par M. Alfred Fouillée, maître de conférences à l'École normale supérieure. Paris, 1878. Hachette.

Parmi les penseurs qui se sont donné pour tâche de soumettre à l'analyse les conceptions sur lesquelles reposent les croyances morales, sociales et religieuses de l'humanité, M. Alfred Fouillée a su conquérir un rang éminent, et ce qui, à nos yeux, donne encore plus de prix à ses recherches, c'est qu'elles n'offrent pas seulement un intérêt spéculatif : elles aboutissent le plus souvent à des conclusions pratiques d'une grande portée. Cette remarque s'applique surtout à ces profondes et brillantes études sur l'*Idée moderne du droit* que les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oubliées et que M. Fouillée vient de réunir en volume, en y ajoutant des développemens nouveaux.

Renonçant aux entités métaphysiques auxquelles faisait appel le vieux spiritualisme, M. Fouillée examine successivement les notions nouvelles que, chez les trois grands peuples de l'Europe, les écoles modernes prétendent y substituer. Tandis que l'Allemagne et l'Angleterre ramènent tout l'ordre civil et politique à un simple jeu de forces ou d'intérêts, et opposent le principe de l'inégalité aristocratique à celui de l'égalité démocratique, la noble conception des « droits de l'homme, » cette conception libératrice du monde, est née en France comme un produit spontané de l'esprit national. On constate ainsi que la manière dont chaque peuple se représente l'ordre social tient au fond même de son caractère, à ses traditions, à son histoire. Cependant chacun de ces points de vue si divers n'a-t-il pas sa part de vérité, et ne serait-il possible de les mettre d'accord, de les fondre en quelque sorte dans un système plus compréhensif? C'est l'objet que s'est proposé M. Fouillée, et nous ne craignons pas de dire que le but a été atteint.

L'ensemble de son travail forme maintenant toute une théorie du droit et de la justice qui appelle la méditation. Le sujet qu'il avait à traiter était vaste comme la philosophie même; chercher les principes du droit, de la liberté, de l'égalité civile et politique, n'est-ce pas un des problèmes fondamentaux de cette science? La solution nouvelle que propose M. Fouillée consiste à se représenter le droit, non comme un fait ou une réalité présente, mais comme une pure idée, comme un idéal moral et social qui se réalise peu à peu lui-même en se concevant. En effet, « toute idée conçue par nous a une action sur nous, et tend à se réaliser par cela même qu'elle est conçue; au fond, penser

une chose c'est déjà la commencer. » L'idéal se réalise donc par une évolution *consciente*. C'est par là que M. Fouillée s'est efforcé, dans les questions sociales, — comme il l'avait déjà tenté dans les questions purement philosophiques, — de réconcilier l'école naturaliste et historique avec l'école idéaliste.

Voici maintenant la conclusion pratique qui se dégage de ces recherches. L'idée vraiment nationale qui a fait jusqu'ici la force de notre pays en face des autres peuples, c'est celle du droit et de la justice. « La vraie tradition de la France, dit M. Fouillée, est dans cette préoccupation de la justice pour tous, souvent poussée jusqu'à l'oubli de soi-même et de ses intérêts légitimes; le caractère original de son histoire consiste dans cette part prépondérante prise au développement de l'humanité moderne, dans cette initiation progressive des autres peuples à l'idée d'un droit nouveau. » C'est encore cette idée du droit et de la justice qui, en s'élargissant, en se complétant, peut assurer la grandeur future de notre pays; c'est cette idée, interprétée en son vrai sens, qu'il faut prendre pour base de toutes nos institutions civiles ou politiques. *In hoc signo vinces!*

Le directeur-gérant, C. Buloz.